« L'Economie » : les banques américaines

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14863 7 F

MARDI 10 NOVEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le message de Berlin

DEPUIS trois mois, les dirigeants allemands ne cessaient d'affirmer que leur peuple refusait, dans son immense majorité, le racisme et la xénophobie. Encore fallait-il en faire une démonstration convaincante pour une opinion publique mondiale impressionnée par les images montrant les agressions contre les foyers de demandeurs d'asile et les profanations de cimetières juifs.

On peut regretter que la réponse populaire aux agissements des skinheads et des néonazis soit venue bien tard et manque un peu de spontanéité : ordonnée d'en haut, organisée avec la lourdeur et la lenteur caractéristiques des machines politiques allemandes, la manifestation de Berlin a néanmoins atteint son objectif.

Plus de trois cent mille Allemands, représentant la quasi-totalité des courants politiques – à l'exception notable de la CSU bavaroise – ont prouvé que Bonn n'était pas Weimar, et que les minorités violentes et racistes se heurteront, si besoin est, à la résistance résolue des démocrates et de leurs dirigeants.

LES agissements de quelques centaines d'« autonomes », ces nihilistes d'extrême gauche aussi violents qu'isolés politiquement, ont failli dénaturer le sens du message que les organisateurs du rassemblement de Berlin voulaient adresser à l'Allemagne et au monde. Et la liberté de manœuvre dont ils ont bénéficié dimanche démontre une fois de plus les déficiences d'une police vite débordée, ici comme lors des attaques de foyers.

S'ils peuvent se réjouir de l'ampleur de la manifestation de dimanche, les dirigeants de Bonn n'en sont pas pour autant au bout de leurs peines. Il est peu probable que les néo-nazis cessent leurs exactions dans l'immédiat : un cimetière juif a encore été profané ce week-end en Souabe. Les sondages montrent d'autre part que le poids électoral de l'extrême droite s'accroît, ce qui peut mettre en danger la reconduction, dans dix-huit mois, de la coalition dirigée par le chancelier Kohl.

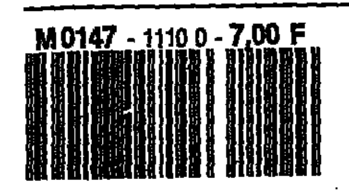
IL apparaît également qu'une fois les banderoles repliées les divergences entre la CDU et le SPD sur la question de la réglementation du droit d'asile vont resurgir de plus belle. On est loin d'un accord entre les tenants du maintien des dispositions libérales de l'article 16 de la Constitution et les partisans d'une modification en profondeur, voire de la suppression de cette attitude généreuse adoptée depuis quarante ans au nom des responsabilités historiques de l'Allemagne.

La déchirure qui traverse chaque parti, chaque individu, même outre-Rhin, n'est pas prête de se refermer : entre le désir de l'Allemagne d'apparaître, en toute circonstance, comme la plus « morale » des nations, et les réflexes qui la poussent à défendre son pré carré et son identité s'inscrivent le doute et l'angoisse.

« Nous nous faisons du souci pour l'Allemagne ! », s'est écrié dimanche le président fédéral, M. Richard von Weizsäcker. Qui lui donnera tort ?

Lire page 3 l'article de notre correspondant à Berlin HENRI DE BRESSON

M 0147 - 1110 0 - 7,00 F



En intervenant à la télévision sur l'Europe, le GATT et le scandale du sang

M. Mitterrand entend « renouer le dialogue avec le pays »

M. François Mitterrand devait répondre, lundi soir 9 novembre, sur TF 1 et France 2, aux questions de Ruth Elkrief et d'Arlette Chabot, respectivement chefs du service politique de la première chaîne et de la deuxième chaîne. Le chef de l'Etat devait s'expliquer sur les suites politico-judiciaires du scandale du sang contaminé, mais aussi sur les difficultés de la construction européenne et sur les négociations du GATT. A l'Elysée, on indiquait lundi matin que le président de la République entendait, après un silence de près de deux mois, « renouer le dialogue avec le pays » en évitant les « effets d'annonce ».

Sortir du piège

par Thomas Ferenczi

La Ve République est ainsi faite que, si le chef de l'Etat n'intervient pas régulièrement pour orienter le débat public, l'opinion a le sentiment que la France n'est pas gouvernée. Même s'il ne faut pas attendre de la parole présidentielle plus qu'elle ne peut apporter, l'intervention télévisée de M. Mitterrand, lundi soir 9 novembre, était d'autant plus nécessaire que sa convalescence l'a contraint à rester silencieux depuis le 20 septembre et que, depuis cette date, plusieurs événements – nationaux ou internationaux – auraient justifié des explications ou des prises de position claires au sommet de l'Etat. Il était donc temps que le président de la République reprenne l'initiative.

A court terme, il s'agit, bien sûr, de tenter de trouver une issue à la controverse sur la responsabilité des ministres du gouvernement Fabius dans le scandale du sang contaminé.

Lire la suite et nos informations page 9

L'affaire du sang contaminé

- Des rebondissements judiciaires en cascade. par LAURENT GREILSAMER
- Un entretien avec le porte-parole de l'Association française des hémophiles, M. Edmond-Luc Henry.

page 10

Les Douze souhaitent une réouverture rapide des négociations commerciales Etats-Unis-CEE

La crise entre les Etats-Unis et la CEE, à propos des négociations du volet agricole du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce), devait être au centre du conseil européen des ministres des affaires étrangères, lundi 9 novembre à Bruxelles. M. Dominique Strauss-Kahn, ministre du commerce extérieur et de l'industrie, demande l'établissement d'une liste de contre-sanctions européennes qui serait appliquée si les Américains mettent en œuvre, à partir du 5 décembre, leurs mesures de rétorsion. Les Douze y sont peu favorables, souhaitant une réouverture rapide des négociations.

page 16

Etat d'urgence en Colombie

Le président Gaviria a décrété l'état d'urgence en Colombie, dimanche 8 novembre, pour lutter contre la double menace que font peser sur l'existence même de l'Etat aussi bien les guérilleros de diverses tendances que les trafiquants de drogue. Cette mesure, valable pendant quatre-vingt-dix jours, intervient alors que le pays connaît une recrudescence de la violence sous toutes ses formes.

page 6

Goncourt : Patrick Chamoiseau Renaudot : François Weyergans

Le prix Goncourt a été attribué au deuxième tour de scrutin à Patrick Chamoiseau pour *Texaco* (Gallimard) par sept voix contre trois à Patrick Besson pour *Julius et Isaac* publié chez Albin Michel. Le Renaudot a récompensé, au deuxième tour de scrutin, François Weyergans pour *le Démence du boxeur* (Grasset), par cinq voix contre trois à Bernard Chambaz pour *l'Arbre de vies* (François Bourin).

La presse prise à partie par le Front national



La fête annuelle du Front national a été marquée, dimanche 8 novembre au Bourget (Seine Saint-Denis), par des violences physiques exercées contre des représentants de la presse. Elles faisaient suite aux diatribes répétées depuis plusieurs jours de M. Jean-Marie Le Pen contre les journalistes. Ce dernier a condamné ces actes, dont il a suggéré qu'ils avaient été organisés par les journalistes eux-mêmes.

page 8

Alexandre Dubcek le résistant

Le père du « printemps de Prague » est mort samedi 7 novembre, à Bratislava, des suites d'un accident de la route

par Bernard Féron

Il est entré par surprise dans l'histoire et, à la stupéfaction de ceux qui avaient envoyé des chars pour l'annihiler, il a refusé de s'en évader. Il n'avait rien qui le distinguât du commun des membres de l'appareil du Parti communiste, ni la prestance ni même le style, et il ne put compter sur le temps, lui qui occupa le devant de la scène en tout et pour tout pendant un an et trois mois. Cinq saisons, mais seulement un éphémère printemps, un interminable été pourri et l'enfoncement dans l'hiver. En cette période, Alexandre Dubcek poussa jusqu'à l'héroïsme ces vertus toutes simples qu'on appelle honnêteté et sincérité.

Il fut donc, entre janvier 1968 et avril 1969, premier secrétaire du Parti communiste tchécoslovaque. Songeait-il parfois qu'il aurait pu être un Américain anonyme ? Ses parents, Stefan et Pavlona, s'étaient connus et mariés aux Etats-Unis. Ils s'étaient installés à Chicago. Le père, militant socialiste, avait eu quelques ennuis avec les autorités pendant la première guerre mondiale – il fut même interné dans un camp au Texas. Le premier fils, Julius, naquit aux Etats-Unis. Le second, Alexandre, vit le jour en Slovaquie quelques mois après le retour du couple dans son pays.

La famille y resta quatre ans – de 1921 à 1925, – le temps pour le père de participer à la fondation du Parti communiste. Puis, il décida qu'il fallait en faire encore davantage pour la cause et se mettre entièrement au service de la patrie du socialisme. La famille s'installa en URSS, exactement en Asie centrale. C'est à Frounzé (aujourd'hui Bichkek) que le jeune Alexandre fit ses études et à Gorki qu'il commença à travailler. En 1938, les purges se poursuivaient en URSS et la Tchécoslovaquie allait entrer en agonie. Les Dubcek revinrent chez eux, cette fois définitivement. Alexandre avait dix-sept ans, il adhéra l'année suivante au Parti communiste (illégal), il sera blessé dans les combats de la Résistance et son frère tué.

Commence, après la guerre, une carrière d'apparatchik. D'abord des postes subalternes. Puis un « travail à plein temps ». Pour s'implanter dans ce milieu, il fit un nouveau séjour – trois ans – en URSS. En 1955, il entre à l'Ecole supérieure du parti à Moscou.

Lire la suite page 3

L'ÉCONOMIE

Ikea s'embourgeoise

Le géant suédois du meuble économique vient de racheter Habitat, spécialiste européen du haut de gamme. Plus qu'une diversification financière, un moyen d'assurer son avenir en élargissant sa palette.

La faiblesse des banques américaines

Une nouvelle crise bancaire se prépare-t-elle aux Etats-Unis, malgré l'amélioration spectaculaire des résultats des établissements de crédit ? Avec les nouvelles règles de contrôle, fermetures et faillites risquent de se multiplier.

Lire aussi : Les musiciens victimes de la nouvelle cassette compact ; la Finlande tente de survivre à l'URSS ; les pages Mode d'emploi, Dossier (la zone franc), Opinions, Conjoncture, et la chronique de Paul Fabra. pages 24 à 36

SPORTS

- Le tournoi open de Paris : Boris Becker sonne la charge.
- Grand Prix de formule 1 d'Australie : une extravagante fin de saison.
- Rugby à XIII : leçon anglaise pour treize Français. page 13

Le sommaire complet se trouve page 24

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Claude Allègre

« Le troisième millénaire donnera aux sciences de la Terre leur juste place »

Claude Allègre, né en 1937, est professeur à l'université Paris-VII et président du Bureau de la recherche géologique et minière (BRGM). Ses recherches portent sur divers aspects des sciences de la Terre et des planètes.

Membre étranger de l'Académie des sciences des Etats-Unis, ses travaux lui ont valu de partager le prix Crafoord en 1986 (prix décerné par l'Académie des sciences de Suède pour les sciences non couvertes par le prix Nobel).

Engagé à gauche, il a été président du groupe des experts du Parti socialiste, puis conseiller spécial de Lionel Jospin au ministère de l'éducation nationale, où il a eu en charge le devenir de l'Université. Il a dirigé pendant dix ans l'Institut de physique du globe de Paris.

Il est l'auteur de plusieurs livres, dont le dernier s'intitule **Introduction à une histoire naturelle** ***(Fayard).***

« Dans votre livre **Economiser la planète**, ***vous évoquiez les risques croissants d'inondation. L'actualité vous a rattrapé...***

– *Le cas de Vaison-la-Romaine* présente des aspects très particuliers. Cela dit, il est exact de considérer que les inondations seront de plus en plus fréquentes. Or, en même temps, aux mêmes endroits, il y aura des problèmes de sécheresse. Car, aussi paradoxal que cela paraisse, inondations et sécheresse résultent d'un même phénomène qui est déjà à l'œuvre. Ce qui est en cause, c'est l'importance relative des deux trajets naturels de l'eau lors des gros orages : l'infiltration et le ruissellement. Dans un paysage constitué de sols épais, d'arbres feuillus à racines profondes qui fracturent la roche, une partie importante de l'eau de pluie s'infiltre dans le sol, puis le sous-sol, et va nourrir la nappe phréatique. A l'inverse, lorsqu'on se trouve en présence de sols minces, lessivés car trop riches en engrais, des plantations de résineux à racines courtes, dans des paysages aménagés, où les chemins sont goudronnés, l'eau ruisselle, se rassemble et, au lieu de nourrir la nappe phréatique, se déverse dans les lits de rivière en générant des crues. C'est cette véritable mutation des paysages due à un excès d'aménagement qui est la cause première des inondations, et donc de l'appauvrissement des nappes phréatiques.

– Mais comment remédier à cela?

– En changeant de politique dans l'aménagement de certaines zones. En combattant les effets de l'érosion, en modérant l'emploi des engrais chimiques, en plantant des chênes, des frênes, des hêtres, des érables, des saules, des peupliers, des châtaigniers en lieu et place des sapins et cyprès de toutes sortes, en arrêtant le goudronnage systématique des chemins vicinaux et leur multiplication.

» Mais, même si cette politique était décidée aujourd'hui, il faudra vingt ans pour en avoir les premiers effets! A court terme, le seul remède pour lutter à la fois contre les inondations et la sécheresse sont les petits barrages de retenue, judicieusement implantés.

– Il ne vous a pas échappé que les barrages sont les bêtes noires des écologistes...

– Je le déplore. Cette attitude sans fondement scientifique est un exemple qui montre bien que l'écologie politique tire ses attitudes beaucoup plus de l'émotionnel que du rationnel. D'ailleurs, dans les pays qui ont connu l'écologie politique avant nous, elle a fait long feu. Plus de députés au Parlement suédois, très peu en Allemagne. Pourtant, dans ces pays, la conscience écologique reste vive chez les citoyens et dans les grands partis. Le déclin de l'écologie politique est dû à la contradiction interne qu'elle porte en elle : on ne peut se réclamer de la science (donc du progrès) et lui tourner le dos!

» L'exemple d'Al Gore aux Etats-Unis est intéressant. Ce n'est pas un militant écolo, comme le dit Lalonde : c'est un démocrate, conscient des problèmes écologiques, qui entretient des liens étroits avec la communauté scientifique et tient compte de son avis avant de prendre des positions politiques.

– Michel Serres prévoit que le XXIe siècle sera celui des sciences de la Terre. Cela doit vous réjouir?

– Les géosciences sont des disciplines en plein renouveau, en pleine évolution. La tectonique des plaques est née il y a vingt ans, la géologie isotopique, vingt-cinq, l'observation spatiale, quinze, l'exploration océanique, trente. Il n'y a guère que cinq ou six ans qu'elles ont pris conscience de leur unité, que pour traiter, par exemple, les problèmes climatiques il fallait mettre en jeu météorologie, océanographie, glaciologie, écologie et qu'il était nécessaire d'utiliser aussi bien la géochimie isotopique des glaces ou des fossiles que l'observation par satellite. Cette conscience est encore limitée, et beaucoup de scientifiques de la Terre restent confinés dans des spécialisations étroites sans avoir conscience de cette évolution. Par exemple, un certain nombre n'ont pas encore réalisé que la dimension historique est indispensable pour comprendre la plupart des phénomènes terrestres.

« Nous entamons une nouvelle ère scientifique. »

– En somme, vous prêchez, pour les sciences naturelles, ce que Braudel a défendu pour les sciences de l'homme. Sans histoire, point de salut!

– Ce qui fait l'originalité de la Terre comme système naturel, c'est l'échelle de temps dans laquelle elle évolue : le millier, le million ou le milliard d'années, mais aussi les relations entre ces échelles. Un séisme libère en une minute l'énergie accumulée en cent, mille ou dix mille ans. Il est la manifestation de mouvements entre plaques qui durent depuis plusieurs millions d'années. On comprendra dans ces conditions que la méthode historique est la seule qui permet d'appréhender de tels phénomènes. Les enseignements que l'on peut extraire des sciences de la Terre dépassent de beaucoup les applications à l'environnement. Il s'agit de la compréhension de l'évolution de la nature, de son fonctionnement, de ses lois, de ses rythmes. Comme j'ai eu l'occasion de l'écrire, l'étude de cette histoire fait découvrir le règne de la contingence, de la physique des systèmes désordonnés, des lois de type chaotique (au sens de la théorie du chaos) créées par la combinatoire de logiques simples associées successivement ou simultanément, le rôle du temps imprévu... L'histoire naturelle est un indispensable complément à la physique et à la chimie pour comprendre les lois de la nature, tout comme nul ne peut espérer comprendre la société sans une perspective historique. Je me réjouis si le troisième millénaire donne aux sciences de la planète leur juste place. Place d'ailleurs dans un ensemble plus vaste.

» En fait, les enseignements que l'on peut tirer de l'essor des sciences de la Terre complètent très bien ceux qui résultent de l'extraordinaire essor de la biologie, de la chimie, de la physique de la matière désordonnée. N'oublions pas que la théorie du chaos, les attracteurs étrangers, toute cette nouvelle logique mathématique qui lie la notion de probabilité à un déterminisme non linéaire ont été initiés par des études d'astronomie de Poincaré au début du siècle, mais ont été ramenés à la surface des consciences scientifiques grâce, d'une part, aux travaux d'un météorologue, Edward Lorenz, travaillant sur la prévision du temps et, d'un ingénieur informaticien, Benoît Mandelbrot, qui a pris ses exemples dans la morphologie des côtes ou l'allure des massifs montagneux.

» Je crois que nous entamons une nouvelle ère scientifique où Aristote prend sa revanche sur Platon, où le déterminisme (y compris le déterminisme historique), qui a habité trop de têtes, vole en éclats, où le réel, l'analyse de la complexité, reprend sa place.

» Il faudra en tirer les leçons dans tous les domaines.

» Dans l'éducation, où la place des mathématiques et des exercices formels devra être réévaluée en baisse *au profit des sciences d'observation* modernes, qui n'ont plus rien à voir avec les vieilles lunes classificatrices, figées et purement descriptives, mais qui permettent de développer des qualités autres que l'abstraction algébrique et les raisonnements simplistes.

» L'observation du monde, les talents et l'attention qu'elles demandent, la flexibilité et l'humilité intellectuelle qu'elles exigent reviennent au premier plan de la scène. Dans la manière de conduire les affaires du monde et dans l'économie au premier chef. Cette science devra admettre que la notion d'équilibre n'a guère sa place dans la réalité, que le formalisme mathématique n'a aucun sens, quelle que soit sa complexité, s'il ne traduit pas la réalité du monde. La démarche de la physique théorique a séduit beaucoup de monde, pourtant elle apparaît de plus en plus, non comme l'archétype de l'étude scientifique, mais comme un particularisme, élégant, éblouissant mais limité à la compréhension des systèmes simples.

» Lorsqu'on étudie l'évolution des distributions chimiques au cours des temps géologiques, lors de la formation de la Terre, des continents, des roches ou des minéraux, on constate qu'il existe une alternance où les éléments venant de diverses sources se mélangent, tendant par là vers une homogénéisation, une uniformisation, alors que, à d'autres moments, ces mélanges homogènes se différencient en une série de sous-systèmes qui acquièrent une personnalité, une identité propre. L'uniforme créé par le mélange des particuliers engendre, par différenciation, de nouveaux particuliers. N'est-ce pas troublant de voir que ces phénomènes d'alternance entre mélanges et différenciations peuvent permettre de décrire aussi l'évolution des langues, des cultures, des races ou des civilisations? N'y a-t-il pas dans ces évolutions historiques des lois de comportement général qui englobent évolution des populations géologiques, évolution des populations biologiques ou évolution des cultures humaines? Ce modèle n'est-il pas aussi riche et aussi porteur de réflexion qu'une simple formule mathématique?

» Mais les mathématiques, science du langage créatif, s'adaptent à leur tour et jouent leur rôle dans ce nouveau tourbillon de la science.

» Sans parler des progrès de la cognitique par lesquels nous apprendrons peut-être comment notre cerveau fabrique toutes ses représentations neuronales du monde.

» La quête de la connaissance semble pour l'instant sans fin. Dans ce tournant épistémologique, les sciences de la planète et de l'Univers, les sciences de l'histoire naturelle ont un rôle irremplaçable, et il me paraît juste que cela soit reconnu et pris en compte.

» Cependant, cela ne signifie pas que les sciences de la Terre doivent travailler désormais sous le regard scrutateur et le tintamarre des médias.

– Mais n'est-ce pas la situation de toutes les sciences qui jouent un rôle important dans l'élaboration de la connaissance ou dans l'évolution de la société : la rançon de la gloire?

– Bien sûr, dès lors que les dépenses de recherche se chiffrent en milliards, il est normal que la société s'intéresse aux résultats d'une science. Mais elle développe son intérêt de diverses manières. En sciences des matériaux ou en informatique, on laisse travailler les chercheurs, on évalue les résultats, mais ils ne travaillent pas « sous pression ». En biologie, c'est déjà moins vrai. Grâce aux comités d'éthique divers, on a tout de même réussi à ne pas trop gêner la recherche. Mais cela demande une vigilance de tous les jours, et les dérapages ne sont pas exclus. On le voit ces jours-ci. Les sciences de l'homme sont totalement immergées dans la société, avec des résultats, disons... variables, voire discutables.

« Les sociétés modernes devront, dans l'avenir se doter d'une classe politique plus diversifiée. »

– Avez-vous, comme beaucoup de scientifiques, une prévention contre les sciences humaines?

– Naturellement, j'ai beaucoup d'admiration pour les progrès faits dans les sciences humaines, et contrairement à ce qui est dit parfois, on assiste depuis vingt ans à l'émergence d'un nouveau champ scientifique original et fécond où se complètent histoire, sociologie, linguistique, ethnologie. Ces disciplines ont su développer une problématique originale, elles n'ont pas emprunté la voie de la modélisation mathématique systématique, comme certains les y engageaient, elles ont innové en empruntant plus à la logique et aux modes de raisonnement des sciences de la nature qu'aux mathématiques. Je souhaite qu'elles continuent en évitant l'écueil que je vois poindre qui est leur éloignement réciproque, que peut provoquer la nécessaire technicité spécialisée. Espérons qu'elles sauront éviter ce risque.

» L'économie, par contre, est à un stade beaucoup plus préoccupant. Elle a choisi d'investir beaucoup de travail et de talent dans la formalisation mathématique et, chemin faisant, elle a perdu contact avec le réel.

» En voyant cette « perversion de la démarche scientifique », je me demande parfois si ce n'est pas le résultat, d'une part, de la fascination qu'exerce sur l'économie la physique théorique (déduire tout à partir de quelques principes simples et d'une mathématique compliquée); d'autre part, de la pression considérable que la société fait peser sur les économistes. Pressés de toute part de tout expliquer, de tout prévoir, n'ont-ils pas tendance à privilégier la recherche de théories grandioses et universelles... mais inopérantes, plutôt que d'élaborer une méthodologie de va-et-vient entre modélisation et observation, démarche qui prend du temps mais qui est la seule qui permette le progrès scientifique?...

» En retour, quand on voit le résultat de leur influence sur les hommes politiques, et donc sur les politiques économiques suivies par nos pays, on ne peut que se demander si l'on n'est pas dans la *« dictature de l'ignorance »*, selon une formule qu'Adam Smith employait pour l'éducation.

» Je crains beaucoup une telle évolution pour les sciences de la planète. Quand j'entends tel ou tel leader écologiste donner son avis sur l'effet de serre ou le trou d'ozone, je trouve cela aussi incongru que si demain Edouard Balladur ou Pierre Bérégovoy s'exprimaient sur l'utilité de poursuivre des recherches sur le « boson de Higgs » sous prétexte que le CERN a un budget important.

– Est-ce que c'est pour cela que vous avez fait de la politique?

– En un certain sens, oui.

» Je souhaite que, dans une société de plus en plus dominée par la science et la technologie, les scientifiques soient présents en plus grand nombre dans le monde des décideurs. Si cela avait été le cas, on aurait évité depuis vingt ans une série d'erreurs regrettables en matière de stratégie industrielle.

– Nous voilà revenu au vieux rêve d'une politique des experts...

– Tout au contraire. Nous sommes dans une société politique qui fonctionne avec des experts. On croit qu'il y a, d'un côté, des problèmes techniques pour lesquels il y a une opinion objective et, d'un autre côté, des décisions politiques pour lesquelles il faut prendre des décisions... disons « éclairées ». Les experts donnent leur opinion technique, les politiques décident : cette vision est à mon avis erronée. Car on mélange tout, on dilue les responsabilités et on ne prend pas les bonnes décisions. L'exemple du sang contaminé en donne, hélas! un douloureux exemple, mais je pourrais en citer bien d'autres, des inutiles expériences nucléaires au fameux plan informatique, en passant par le programme « composants électroniques », par exemple.

» En sciences, lorsqu'un problème est nouveau, la vérité n'est jamais dans le juste milieu. Il y a ceux qui ont raison contre les autres, et ceux qui ont tort. La difficulté, c'est que les novateurs, ceux qui ont raison, sont en général minoritaires, et c'est pour cela qu'ils sont récompensés et reconnus comme tels.

» Ce fait, fondamental, implique *que les décideurs puissent juger sur* le fond, puissent être capables de préférer l'opinion des minoritaires. Dans le futur, il ne pourra plus y avoir de décideurs qui ignorent le processus de création du savoir, d'innovation, et se contentent des connaissances livresques, fussent-elles scientifiques.

– Comment réformer la politique, puisqu'il s'agit, en définitive, de cela?

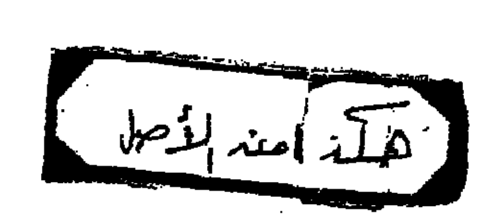
– Actuellement, nous sommes dans une société politique de monoculture dominée par des gens qui ont été formés par l'accumulation de savoirs et motivés par la recherche du pouvoir. Ils n'ont aucune pratique de l'innovation, ils n'ont pas été sélectionnés pour cela. Les chercheurs, les innovateurs, ceux qui veulent faire, créer, et pas seulement les scientifiques, sont presque totalement absents du monde politique. Or, je crois que c'est une erreur que nous payons chèrement.

» Dans un monde qui change vite, il faut inventer de nouvelles solutions, imaginer de nouvelles stratégies. Appliquer les recettes que l'on a apprises ne suffit pas. La solution « raisonnable » mène souvent à l'échec! C'est vrai dans tous les domaines. C'est ce que savent les chefs d'entreprise dynamiques, c'est ce que savent les architectes, les écrivains et les chercheurs. N'importe quel chercheur de talent pourra vous dire, après avoir examiné les vingt ans de Giscard puis de Mitterrand, que la politique économique pour la France ne consiste ni à faire de la désinflation compétitive ni de la dévaluation massive. Ces deux politiques « ne marchent pas ». Car elles conduisent à bâtir une société à deux vitesses dans laquelle le « stock » de pauvres et de chômeurs ne cesse de croître. Or, on continue à débattre, à gauche comme à droite, entre ces deux modèles, comme s'il n'y avait que cela. Cela me paraît être la meilleure preuve du manque d'imagination de la classe politique. Je dis bien : de la classe, car le système fonctionne de telle manière que si quelqu'un avait une idée, disons originale, elle serait écartée, laminée, au nom du bon goût, du bon sens ou de je ne sais quel conservatisme intellectuel. Dans les cercles politiques, on passe beaucoup de temps à faire des analyses, des commentaires sur la situation, et peu de temps à discuter de la solution pratique des problèmes qui se posent à la société. Comme il faut prendre des décisions, on confond le plus souvent imagination et improvisation.

» Les sociétés modernes devront, dans l'avenir, se doter d'une classe politique plus diversifiée dans sa composition culturelle, plus créative. Aussi, une telle élite dirigeante, profitant de sa complémentarité, pourra peut-être inventer des solutions nouvelles pour nous sortir d'une crise dont l'origine est tout de même paradoxale. Nous supprimons le travail grâce à la machine, rêve des hommes depuis cinq millénaires, et nous ne savons pas distribuer les bienfaits de ce progrès. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI





ALLEMAGNE : perturbée par les autonomes

La manifestation antiraciste de Berlin a rassemblé plus de 300 000 personnes

Plus de 300 000 personnes se sont retrouvées, dimanche 8 novembre à Berlin, pour prendre part, derrière le président de la République, M. Richard von Weizsacker, le chancelier Helmut Kohl et la plupart des dirigeants politiques allemands, à une grande manifestation nationale contre le racisme et la violence. Cette manifestation, la première du genre en Allemagne depuis la guerre, a été perturbée en fin de parcours par quelques centaines d'autonomes qui ont obligé le président de la République à prendre la parole sous la protection des boucliers de la police.

BERLIN

de notre correspondant

Le président fédéral a appelé ses concitoyens à faire preuve de courage civique pour contrer les extrémistes. Il a par ailleurs évoqué dans son discours la commémoration, lundi 9 novembre, de la Nuit de cristal, au cours de laquelle les synagogues avaient été brûlées par les nazis en 1938, commémoration qui a pris cette année en Allemagne une résonance particulière.

«La dignité de l'Homme est intangible» : pour défendre l'article premier de la Constitution allemande, qui servait de mot d'ordre à la manifestation, des centaines de milliers de personnes, toutes tendances confondues, sont descendues dans la rue, ce week-end, à Berlin, mais aussi dans plusieurs autres villes allemandes. Pour l'Allemagne, c'était une nouveauté. Il avait fallu aux organisateurs des semaines d'effort pour briser la méfiance des leaders politiques et les obliger à mettre de côté leurs querelles habituelles.

Enfermée dans son provincialisme, la droite bavaroise, qui ne cesse de perdre du terrain au profit de l'extrême droite depuis la disparition de son chef charismatique, Franz Josef Strauss, a été finalement la seule à refuser de s'associer à ce grand élan national. Le ministre-président de Bavière, M. Max Streibl (CSU), était le seul chef de gouvernement d'un Land à n'être pas présent.

Interminables querelles

Interrogé sur l'impuissance des partis à mobiliser leurs troupes contre les manifestations de racisme, les dirigeants politiques se retranchaient jusqu'ici derrière une crainte de ne pas être suivis et de se retrouver seuls dans la rue. Il y avait pourtant une contradiction entre la capacité qu'avaient eue ces dernières années les foules à se mobiliser contre les Pershing américains, contre la guerre du Golfe, pour les trente-cinq heures et l'incapacité à le faire contre la résurgence d'une xénophobie et d'un racisme particulièrement inquiétant en Allemagne à cause de son passé. Perdus dans leurs interminables querelles pour savoir comment régler le problème de l'afflux des immigrés et demandeurs d'asile (plus de 350 000 attendus cette année), les partis donnaient l'impression d'avoir perdu de vue l'essentiel. Il aura fallu la crainte d'une trop grave détérioration de l'image de marque de l'Allemagne à l'étranger, surtout après la profanation du camp de concentration de Sachsenhausen, pour surmonter les inhibitions.

Le nombre des manifestants a largement dépassé les chiffres que les organisateurs avaient prudemment pronostiqués. Plusieurs trains et de nombreux cars étaient venus de toute l'Allemagne, mais on s'était aussi déplacé en masse de Berlin et de ses environs. Deux cortèges avaient été formés pour converger vers le centre historique de Berlin, sur la place du Lustgarten, à côté de laquelle se trouvait l'ancien chateau. Le premier, avec à sa tête le chancelier Kohl, le bourgmestre de Berlin, M. Eberhard Diepgen, était parti de l'ouest de la ville pour passer sous la porte de Brandebourg. Le second avait été formé devant l'église de Getsehmane, symbole de la «révolution» pacifique de l'automne 1989 contre le régime communiste est-allemand. Il était conduit par le président von Weizsacker, la présidente du Bundestag, Mme Rita Süssmuth, le président du Parti social-démocrate, M. Björn Engholm. On y voyait flotter les bannières du Parti chrétien démocrate, des sociaux-démocrates, des syndicats, de l'ancien Parti communiste de l'Est, celles aussi des anarchistes de toutes obédiences. On y retrouvait côte à côte le chef d'état-major des armées, le général Klaus Naumann, des responsables des Verts, des personnalités du monde des arts, comme le nouveau directeur de l'Opéra national de Berlin, le chef d'orchestre israélien Daniel Barenboïm, entourés d'autonomes particulièrement bruyants, dont les sifflets recouvraient la marche silencieuse.

Le président conspué

Cette unanimité contre la violence n'a pas été comprise de tous les participants. Le meeting qui clôturait la manifestation s'est achevé dans la confusion. Quelques centaines d'autonomes venus pour la plupart du quartier voisin de Kreuzberg ont conspué le président de la République pendant son discours. Ils étaient appuyés par d'autres manifestants de gauche, venus avec des pancartes protester contre un changement de la Constitution sur le droit d'asile et dénoncer l'«hypocrisie» des partis politiques. *«La gauche allemande doit encore apprendre que manifester ensemble ne signifie pas que tous les manifestants doivent penser la même chose sur tout»*, se lamentait lundi matin le *Tageszeitung* berlinois, le quotidien proche des milieux alternatifs. A la consternation du public présent, les projectiles envoyés sur le président obligèrent celui-ci à parler sous une haie de boucliers pendant que la police s'efforçait de faire reculer les rangs des trouble-fête.

De tous les commentaires et des interviews télévisés, dimanche soir, il ressortait que l'Allemagne s'interrogeait plus que jamais sur sa violence. Le chancelier Kohl, qui avait été lui même la cible de projectiles sous la porte de Brandebourg, a affirmé que ni lui ni son parti ne se laisseraient impressionner par les extrémistes, de droite comme de gauche.

HENRI DE BRESSON

Alexandre Dubcek le résistant

Suite de la première page

A son retour il s'élève rapidement dans la hiérarchie : 1958 : premier secrétaire de la région de Bratislava ; 1960 : secrétaire du comité central tchécoslovaque ; 1962 : membre du présidium du PC de Slovaquie . Il semble alors parfaitement orthodoxe. Il lui arrive même de condamner le «nationalisme slovaque» et en toute circonstance, il marque son attachement à l'Union soviétique.

Déjà, cependant, il prend quelque distance. Ainsi, en 1965-1966, il soutient des écrivains attaqués par les services idéologiques. En même temps, il appuie les propos du professeur Ota Sik et des partisans d'une réforme économique. De plus en plus, il va se faire l'avocat de la Slovaquie, dont les revendications «nationales» étaient insupportables au président de la République, premier secrétaire du PC tchécoslovaque, Antonin Novotny.

La crise éclata à l'automne de 1967. Le pouvoir ne parvenait pas à imposer sa loi aux intellectuels en révolte. La Slovaquie ne supportait pas le joug ni les injures du dictateur pragois. L'état lamentable de l'économie exigeait des réformes. Aucune amélioration n'était possible aussi longtemps que Novotny tenait les commandes.

Du harcèlement au coup de force

Menacé d'être mis en minorité au présidium, le premier secrétaire lança un appel au secours à Moscou. Brejnev lui-même vint à Prague en décembre 1967, mais ne fit rien. La question du pouvoir fut alors posée au comité central. La direction suprême était divisée en deux parts égales, l'une pour Novotny, l'autre contre.

A situation inédite, procédure exceptionnelle : le comité central nomma une commission extraordinaire pour préparer le règlement et lui-même s'accorda une trêve de deux semaines pendant les fêtes de fin d'année. Quand il se réunit à nouveau, le 5 janvier, le dénouement était proche : Novotny avait perdu. Il fallait le remplacer par un de ceux qui avaient mené l'attaque contre sa politique et son comportement. On choisit celui qui semblait à même de conduire sans éclat le changement dans la continuité, Alexandre Dubcek. Le temps qu'il avait passé en URSS – le tiers de sa vie – ne garantissait-il pas sa «fidélité» ? Le nouveau premier secrétaire savait-il alors ce qu'il fallait faire pour redonner de l'élan au pays, à la fois révolté et apathique ?

Il n'avait d'autre programme que le retour au calme et la correction des excès du «culte de la personnalité». Comment en quelques heures, avec des mots de trois fois rien, retourna-t-il la situation ? Un phénomène inconnu depuis le début des années 50 se produisait : le premier personnage du parti était populaire. Il ne disait pas grand-chose, mais les auditeurs croyaient enfin ce qu'il disait. Le «printemps de Prague» commençait en janvier. On entrevoyait un *«socialisme à visage humain»*. Déjà les sujets redevenaient citoyens.

Dubcek n'a pas la paternité des idées qui furent lancées en cette période. Quand aurait-il d'ailleurs eu le temps de penser, cet homme constamment harcelé par ses «frères» ? Si on compte les jours, les semaines qu'il lui fallut gaspiller pour s'expliquer devant les représentants de l'URSS et des autres pays communistes, on se demande comment il pouvait gouverner. Ce n'est certes pas lui qui dessinait ce nouveau «visage humain» du marxisme-léninisme, mais c'est lui qui provoqua l'explosion de liberté.

Les autres PC auraient dû lui en être reconnaissants : n'était-il pas en train de démontrer qu'un parti communiste au pouvoir était capable, en rejetant la dictature, de regagner les faveurs du public ? S'il y avait eu alors des élections libres, les candidats du parti de M. Dubcek auraient vraisemblablement obtenu la majorité. Mais les «frères» ne concevaient pas qu'on gouverne sans faire taire les «ennemis».

Réussite militaire et échec politique

Les pressions se faisaient de plus en plus fortes. A la fin du printemps, les armées du pacte de Varsovie organisaient en territoire tchécoslovaque d'interminables manœuvres, qualifiées d'exercices d'état-major. En juillet, tout le bureau politique tchécoslovaque était prié de comparaître à Cierna-nad-Tisou, près de la frontière, devant le bureau politique soviétique. Dubcek s'engagea à ralentir le rythme des réformes et à contrôler davantage ce qui se faisait, ce qui se disait ou s'écrivait dans son pays.

Etait-ce la fin du «malentendu» ? Brejnev et les siens avaient-ils embrassé Dubcek pour l'endormir et l'abattre au moment où il ne s'y attendait pas ? Entre la rencontre de juillet et la funeste nuit du 20 au 21 août, les durs du bureau politique soviétique avaient-ils accru la pression ? Ou encore se mit-on soudain à redouter à Moscou la renaissance d'une «petite entente» – car Tito et Ceausescu avaient été reçus triomphalement à Prague ?

Les officiers soviétiques qui avaient participé aux exercices d'état-major s'étaient attardés. Ils avaient eu le temps de bien préparer l'invasion et beaucoup étaient à pied d'œuvre pour le succès des premières opérations. Les orthodoxes de la direction tchécoslovaque étaient dans la confidence. Les autres ne s'attendaient pas à cette catastrophe. Lorsque fut connue la nouvelle, le bureau politique siégeait. Dubcek regretta-t-il alors de n'avoir jamais voulu envisager le pire ? Il se contenta de déclarer : *«C'est une grande tragédie pour moi... J'ai consacré toute ma vie au communisme et à l'Union soviétique.»* Puis, il fut, avec d'autres, emmené prisonnier en URSS.

Une juste revanche

L'invasion fut une réussite militaire, mais un échec politique. La direction qui aurait dû remplacer l'équipe Dubcek n'était pas prête. Les heures et les jours passaient et personne ne se sentait en mesure, en un tel moment, de remplacer le premier secrétaire. Il fallut rendre au prisonnier un statut d'homme d'Etat. Un statut provisoire pour un homme d'Etat en liberté très surveillée.

Dubcek dut sacrifier des compagnons qui avaient une position en flèche pour la démocratisation. Il prêcha la prudence à un peuple toujours prêt à l'écouter, mais décidé à montrer, en toute circonstance, la répugnance que lui inspirait l'envahisseur. Aussi longtemps que Dubcek tenait, – et il tenait, – l'espoir demeurait. Mais les incidents se multipliaient. L'équipe dirigeante unie en 1968 se disloquait. Il y avait ceux qui se résignaient à la «normalisation» et ceux qui s'y refusaient.

Gustav Husak, un Slovaque qui avait été victime du «culte de la personnalité», réussit l'opération politique manquée six mois plus tôt par les néo-staliniens. Après une série d'incidents à l'occasion de la victoire sur l'URSS de l'équipe tchécoslovaque de hockey sur glace, il fit admettre au comité central que le premier secrétaire devait être un homme fort pour éviter le drame. A la mi-avril de 1969, Husak fut nommé premier secrétaire.

Et Dubcek ? Pendant quelques mois, il présida le Parlement. Puis, en décembre 1969, il fut nommé ambassadeur à Ankara. En juin 1970, il était rappelé à Prague. Il revint, mais refusa de se liver à l'autocritique exigée.

Pendant des années, il vécut dans un faubourg de Bratislava, agent technique des eaux et forêts. On sut qu'il avait marqué son attachement à la défense des droits de l'homme et montré ses sympathies pour les signataires de la Charte 77. On eut connaissance aussi d'une longue lettre qu'il adressa le 28 octobre 1974 au Parlement tchécoslovaque et dans laquelle figure cette esquisse d'autoportrait : *«Le bouleau, bien qu'il soit un arbre délicat, fait montre d'une grande résistance et d'une capacité de vivre dans des conditions difficiles.»* Une résistance qui lui valut une juste revanche.

Pendant la «révolution de velours» de 1989, il fut acclamé par la foule de Prague, nommé député et président de l'Assemblée, élu enfin – lors des premières élections libres – au titre non du Parti communiste qui l'avait rejeté lorsqu'il pouvait le sauver, mais du mouvement de Vaclav Havel.

Après deux années passées à la tête du Parlement fédéral, Alexandre Dubcek, devenu au printemps dernier le président du Parti social-démocrate slovaque, avait été réélu de justesse député de la dernière Assemblée tchécoslovaque. Dernière Assemblée de l'Etat commun des Tchèques et des Slovaques en faveur duquel il a milité jusqu'à la fin.

BERNARD FÉRON

[Né le 27 novembre 1921 à Uhrovec (Slovaquie), Alexandre Dubcek émigre en URSS enfant, rentre en Tchécoslovaquie en 1938 et milite au Parti communiste slovaque clandestin. A partir de 1945, il occupe diverses fonctions à la direction du PC slovaque, avant d'être élu député dix ans plus tard. De 1955 à 1958, il étudie à Moscou.

Membre du comité central du PCT en 1958, puis secrétaire en 1960, il gravit ensuite tous les échelons aussi bien au sein du PC slovaque, dont il est premier secrétaire en 1963, que du PCT.

Le 5 janvier 1968, Alexandre Dubcek devient secrétaire général du PCT et se fait alors le promoteur d'un «socialisme à visage humain». Arrêté le 21 août 1968 lors de l'entrée à Prague des chars soviétiques, il est emmené à Moscou, où il signe les accords de «normalisation», puis contraint de démissionner le 17 avril 1969. Jusqu'en octobre 1969, il est président du Parlement.

Nommé ambassadeur à Ankara en décembre 1969, Alexander Dubcek démissionne du comité central du PCT le 28 janvier 1970, avant d'être révoqué en mai. Rentré à Bratislava, où il devient employé forestier, il est exclu du parti en juin 1970 et dégradé en 1971 de ses grades militaires.

A la retraite depuis 1982, il revient à Prague lors de la révolution de 1989. Elu en décembre de la même année président du Parlement tchécoslovaque, il avait pris la tête du parti social-démocrate slovaque (SDSS) et a été réélu à ce titre député de l'Assemblée fédérale en juin dernier, tout en en perdant la présidence.

Veuf depuis 1990, Alexandre Dubcek était père de trois fils.]

«Un homme de bien, sincère et modeste», selon M. Havel

Si la plupart des personnalités politiques tchèques et slovaques ont rendu hommage, dimanche 8 novembre, au dirigeant du «printemps de Prague», il n'y a eu aucune manifestation publique pour honorer sa mémoire dans les capitales tchèque ni même slovaque. La question de funérailles nationales est en discussion, a dit le président de l'Assemblée nationale, M. Michel Kovac. Pour M. Vaclav Havel, *«Dubcek fut sans aucun doute une figure éminente de l'histoire moderne de la Tchécoslovaquie. Je l'ai connu comme un homme de bien, sincère et modeste. Sa mort me touche profondément.»* Un des premiers dirigeants étrangers à réagir, le président élu américain, M. Bill Clinton, s'est dit *«attristé»* mais *«heureux qu'il ait pu voir l'émergence de la démocratie en Europe de l'Est»*. M. Gorbatchev a, lui, regretté l'échec du modèle Dubcek : *«le monde serait différent et il ne serait pas si difficile aujourd'hui d'appliquer les changements.»* Un sentiment partagé par M. Charles Fiterman, membre rénovateur du bureau politique du PCF, pour qui sa *«tentative de transformation démocratique du système socialiste existant dans son pays (...) a été une des dernières chances – malheureusement gâchée – de sauver ce système de la faillite»*. – *(Reuter, AFP, AP.)*

ITALIE

M. Craxi propose M. Amato pour lui succéder à la tête du PSI

Le secrétaire du Parti socialiste italien (PSI), M. Bettino Craxi, a annoncé, samedi 7 novembre, qu'il envisageait de se retirer, sans préciser la date de sa démission. Il a désigné pour sa succession le chef du gouvernement actuel, M. Giuliano Amato.

M. Craxi, qui est à la tête du PSI depuis plus de seize ans, est contesté depuis plusieurs mois par son ex-dauphin, M. Claudio Martelli, ministre de la justice. Ce dernier avait demandé, la semaine dernière, la démission de l'ensemble de la direction, pour entamer la rénovation du parti (*le Monde* du 20 octobre et du 2 novembre). M. Craxi, sans toutefois le nommer, a vivement attaqué M. Martelli, en déclarant qu'il faut *«renvoyer les chacals dans leur tanière»*. – *(AFP.)*

EUROPE

L'arrivée à Lyon de plus de sept cents enfants bosniaques

Dragan, le cœur au chaud

947 réfugiés bosniaques, dont 740 enfants, pris en charge par l'association humanitaire Equilibre dans les régions de Mostar et de Zenica, sont arrivés, samedi 7 novembre, à Lyon. Après une nuit passée dans un hall d'Eurexpo, ces femmes et ces enfants sont repartis dans dix-sept régions pour être accueillis, huit mois durant, par des familles françaises.

LYON

de notre bureau régional

Dragan a voulu faire la guerre. *« J'ai essayé pendant quinze jours, et puis j'ai compris que je n'étais pas fait pour ça »*, avoue-t-il. Dragan a dix-sept ans et une ombre de moustache, mais comme son frère, Toni, quinze ans, il paraît nettement moins que son âge. Assis sur le bord d'un des mille lits de camp alignés dans le gigantesque hall n° 1 d'Eurexpo, l'adolescent ne remâche pas de regret. S'il s'est résolu à laisser son père et son frère aîné – qui se battent toujours contre les Serbes, – c'est d'abord pour aider sa mère à porter sa petite sœur, Sanjica, neuf ans, paralysée des deux jambes, durant les quatre jours d'un éprouvant voyage. Et après.

S'il parle le français, c'est parce qu'il a passé ses premières années à Arles. Il explique que sa petite sœur a été opérée à l'hôpital de Montpellier et espère bien que c'est vers cette région qu'ils seront tous les quatre dirigés. *« C'est beau, Montpellier ? »* Tellement beau qu'il aimerait y étudier afin de devenir architecte. Après, il retournerait chez lui, quand tout serait fini, là-bas, en Bosnie, pour reconstruire. « Chez lui », c'est à Travnik, au nord-ouest de Sarajevo. La vie y était devenue infernale : surpopulation de réfugiés venus des alentours, pénurie alimentaire, menace permanente de bombardements, usines fermées, magasins déserts, rapprochement constant du « front », imminence des grands froids. Lorsque la décision de partir fut prise, c'est le soulagement qui prévalut chez les mères qui partaient comme chez les pères qui restaient.

27 000 propositions d'accueil

A travers le brouillard qui noie les parkings d'Eurexpo, le bout de l'exil a quelque chose d'irréel. Mais à l'intérieur du palais-refuge la solidarité est évidente. Avec leur brassard de couleur, les secouristes, les interprètes, les médecins, les salariés d'Equilibre et la cohorte des bénévoles s'activent pour guider, installer, réconforter les réfugiés. Un célèbre traiteur lyonnais s'apprête à faire servir mille repas chauds, tandis que les équipes médicales examinent quelques nourrissons et que des bénévoles distribuent des pulls et des chaussures de récupération.

Equilibre, cette PME humanitaire qui, malgré les polémiques (*le Monde* du 24 octobre), n'en finit pas de lancer des opérations comme l'on « monte des coups », est en pleine action. Le premier bilan de son président, Alain Michel, est optimiste. *« L'opération Mille enfants à l'abri a coûté environ 7 millions de francs. Si nous trouvons les moyens nécessaires, nous la renouvellerons. Comme nous avons reçu quelque 27 000 propositions d'accueil de la part de familles, c'est le tri qui a été le plus délicat. Maintenant, les conseils régionaux, des milliers de travailleurs sociaux et de médecins vont nous aider à assurer le suivi des réfugiés qui, dans huit mois, regagneront un pays où, au moins, des structures d'accueil auront été aménagées (...). Pour moi, il s'agit simplement d'assistance à personnes en danger. »*

Seul représentant des familles d'accueil, qui devaient attendre le lendemain pour réceptionner « leurs » réfugiés, un petit groupe de femmes, venues de Pont-de-Vaux, dans l'Ain, raconte sa démarche. *« Nous nous sommes retrouvées à plusieurs, militantes d'associations du canton ou simples mères de famille, pour former une sorte de comité d'entraide et louer un petit appartement dans lequel nous devons accueillir une maman et ses trois enfants âgés de sept, douze et quinze ans. En nous relayant, nous sommes sûres de tenir et d'être efficaces. »* Pour lutter contre l'isolement, des contacts sont déjà envisagés avec six familles de Replonges (Ain) qui recevront aussi six enfants et trois mamans.

Police de l'air et des frontières oblige, les réfugiés accueillis en Rhône-Alpes doivent passer la nuit dans l'enceinte d'Eurexpo. La fièvre médiatique du 20 heures est passée, les politiques se sont éclipsés, et autour des lits de camp, la rumeur plurielle s'apaise. Déjà, la tête appuyée sur un sac fluo marqué « Europa », un petit garçon s'est endormi. Pour lui, la guerre est doublement finie.

ROBERT BELLERET

Recrudescence des combats en Bosnie-Herzégovine

La Bosnie-Herzégovine a connu, dimanche 8 novembre, une recrudescence des combats, au lendemain de l'annonce de l'intention de Washington de renforcer les sanctions économiques contre la Serbie. Une violente offensive serbe contre la ligne de défense de Mostar (75 kilomètres au sud de Sarajevo) a été suivie d'une contre-offensive des unités du Conseil croate de défense (HVO), au cours de laquelle plusieurs combattants ont été tués et blessés des deux côtés, selon des sources bosniaques. De leur côté, des responsables des Nations unies à Sarajevo ont fait état de violents bombardements, dimanche, de l'artillerie serbe contre Mostar, qui ont contraint un convoi humanitaire destiné à la capitale bosniaque assiégée par les Serbes à rebrousser chemin.

Les Serbes ont également resserré leur étau autour de la ville stratégique de Gradacac (nord de la Bosnie).

A Split (Croatie), cinq cas de typhus ont été décelés parmi des réfugiés venant de Jajce (Bosnie centrale), ont indiqué des sources hospitalières, qui craignent une épidémie parmi les centaines de réfugiés arrivés dans cette ville portuaire. – *(AFP.)*

□ **Le président yougoslave opéré de la prostate.** – Le président de la fédération yougoslave, réduite à la Serbie et au Monténégro, M. Dobrica Cosic, a subi, dimanche 8 novembre, une opération de la prostate, a rapporté l'agence Tanjug, qui qualifie sont état de *« stationnaire »*. Agé de soixante et onze ans, M. Cosic avait été hospitalisé pour des examens médicaux le mois dernier après avoir participé à des négociations de paix sur l'ex-Yougoslavie à Genève. – *(Reuter.)*

RUSSIE : Le 75[e] anniversaire de la Révolution d'octobre

Même la place Rouge n'était pas au rendez-vous

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Grand seigneur, le maire de Moscou, M. Iouri Loujkov, avait autorisé une manifestation de cent mille personnes dans le centre de la capitale. M. Boris Eltsine, pour sa part, avait décidé que le 7 novembre, date anniversaire du déclenchement de la Révolution d'octobre, continuerait à être commémoré *« par respect pour des millions de gens dans le pays »*. Quant à Mikhaïl Gorbatchev, il estimait que le 7 novembre *« restait une grande date »*. Pourtant, ils ne furent pas plus de dix mille, samedi, pour saluer *« ce grand jour qui a ouvert une nouvelle ère dans l'histoire de l'humanité »*.

S'il manquait la foule innombrable des commémorations *« d'avant »*, manquait aussi le cadre prestigieux de la place Rouge. Hasard du calendrier ou complot des *« cosmopolites »* : la place est, en effet, fermée depuis quelques jours pour cause de réfection. Seuls les responsables des différentes organisations présentes ont pu ainsi déposer des gerbes devant le mausolée de Lénine.

Pour le reste, la fête fut, une fois encore, bien triste. Un drapeau soviétique hissé sur un mât de fortune, « l'Internationale » reprise en chœur par la foule, et les orateurs, juchés sur un camion digne des films d'Eisenstein, s'en prirent, comme autant de litanies, à tous ceux, de Gorbatchev à Eltsine, qui ont *« vendu leurs pays à la bourgeoisie criminelle, aux agents sionistes et à la CIA »*. Staline fut particulièrement à l'honneur : *« Prononcez le nom de Staline, et les ennemis du peuple courent comme des rats ! »* lança un orateur.

Un peu à l'écart, le leader nationaliste Vladimir Jirinovski, lui aussi installé sur un camion, haranguait quelques centaines de personnes et réclamait le retour de la Russie dans ses fontières de 1900. *« Nous aussi, comme les communistes, nous sommes pour la renaissance de notre pays*, explique un jeune étudiant, *et puis, nous, nous n'aurions pas trahi nos frères serbes »*.

Un Japonais prend, consciencieusement, photo sur photo. Ce n'est pas un touriste, mais l'envoyé d'une ligue communiste de Tokyo. Le pauvre tremble de froid. Ses photos seront floues. A l'image, sans doute, d'une nostalgie aux couleurs glauques d'un passé criminel.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ ***Visite officielle de M. Boris Eltsine en Grande-Bretagne.*** – Le président russe a quitté Moscou, lundi matin 9 novembre, pour Londres, où il doit faire sa première visite officielle, a rapporté l'agence Itar-Tass. Avant son départ, M. Boris Eltsine a déclaré à un groupe de journalistes qu'il attendait *« beaucoup »* de cette visite. Outre le traité bilatéral d'amitié que doivent signer les deux parties, Moscou compte obtenir une ligne de crédit britannique de 448 millions de dollars, accordée par des investisseurs privés mais garantie par le gouvernement britannique. – *(AFP.)*

BELGIQUE : à l'occasion d'un colloque à Mons

M. Chevènement a rendu visite aux « rattachistes » wallons

MONS

de notre envoyé spécial

C'est par une vibrante *Marseillaise* que s'est achevé, samedi 7 novembre à Mons, un colloque intitulé « La Wallonie, la France, la République » à l'occasion du deux centième anniversaire de la bataille de Jemmapes, à l'issue de laquelle les troupes commandées par Dumouriez et opposées aux Autrichiens annexèrent la Belgique à la France (situation qui dura jusqu'à la défaite de Neerwinden en mars 1793).

L'invité d'honneur des « rattachistes », ces quelques milliers de Belges qui militent au sein d'un Mouvement wallon pour le retour à la France, était M. Jean-Pierre Chevènement, accompagné de l'écrivain Philippe de Saint-Robert et de M. Jacques Legendre, chargé de la francophonie au RPR, sénateur, conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais.

M. de Saint-Robert n'a pas dissimulé ses sentiments : *« Les traités qui ont figé les choses dans le passé ne sont pas éternels. »* Tenant apparemment compte de l'agacement des diplomates français à Bruxelles, qui jugent ces initiatives intempestives – surtout à l'approche d'une visite officielle du roi Baudouin et de la reine Fabiola à Paris, à la fin du mois – M. Chevènement a été plus prudent dans son allocution au colloque et dans ses déclarations à la télévision belge francophone (qui *a rendu compte de l'événement* dans son journal du soir). Se présentant comme un pèlerin *« sur les traces de Rouget de Lisle »*, auteur d'un hymne *« que nos ancêtres et les vôtres ont chanté ensemble »*, il a précisé qu'il ne lui appartenait pas de dire aux Wallons ce qu'ils doivent faire et il s'est défendu de prendre la parole en *« apôtre de l'ingérence »*.

Un « certain désintérêt » de la France ?

Un autre intervenant était M. Valmy Féaux, vice-président du PS, ancien président de la Communauté française, une institution belge – contrairement à ce que son nom laisse croire – qui est chargée des intérêts des francophones wallons et bruxellois, notamment en matière de culture et d'éducation. M. Féaux s'est borné à souhaiter une meilleure coopération avec Paris. *« La France*, a-t-il estimé, *manifeste souvent un certain désintérêt pour notre évolution institutionnelle visant à nous dégager de l'emprise belgo-flamande. »* Et de citer une question ingénue qui lui a été posée à propos de la Communauté française, mise en place par la Constitution belge : *« Combien de Français avez-vous dans votre association ? »* Son interlocuteur était *« une haute personnalité française »*. Qui ? lui avons-nous demandé. Un ministre ? Réponse : *« Plus haut qu'un ministre. »* Il reste aux divers intéressés trois semaines pour étudier les fiches avant la réception du roi des Belges à l'Elysée...

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

NORVÈGE

Les travaillistes favorables à la CEE

Par 182 voix contre 106, le Parti travailliste norvégien (au pouvoir) s'est prononcé, dimanche 8 novembre à Olso, en faveur de l'adhésion de la Norvège à la CEE, au cours de son congrès annuel.

Selon des sources informées, le gouvernement minoritaire de M[me] Gro Harlem Brundtland devrait donc présenter une demande d'adhésion à la CEE à la fin du mois. La Norvège pourra ainsi entamer les négociations avec la CEE à peu près en même temps que la Suède et la Finlande.

Selon un sondage publié le 9 novembre par le quotidien *Dagbladet*, 55 % des Norvégiens sont actuellement hostiles à l'adhésion de leur pays à la CEE. Seuls 35 % y sont favorables. Un référendum sera organisé sur la question au cours du deuxième semestre 1994, à l'issue des négociations avec Bruxelles. D'autre part, les travaillistes ont élu à leur tête M. Thorbjörn Jagland. Agé de quarante-deux ans, il succède à M[me] Harlem Brundtland, qui avait démissionné la semaine dernière pour des raisons personnelles. – *(AFP, Reuter.)*

M. Gorbatchev autorisé à voyager

M. Mikhaïl Gorbatchev s'est rendu à Berlin, dimanche 8 novembre, après la levée de l'interdiction de visa qui le frappait en raison de son refus de témoigner devant la Cour constitutionnelle. Le mois dernier, il n'avait pas été autorisé à se rendre en Italie, même s'il avait pu, par mesure exceptionnelle, assister à Berlin aux obsèques de Willy Brandt.

« Cette interdiction de voyager n'a été qu'un incident absurde, ridicule, et je pense que cela ne se reproduira plus », a-t-il déclaré aux journalistes avant son départ pour la capitale allemande, dont il doit recevoir le diplôme de citoyen honoraire. M. Gorbatchev a aussi défendu l'ancien dirigeant est-allemand Erich Honecker, qui doit être jugé à partir de jeudi pour avoir ordonné le meurtre d'Allemands qui tentaient de franchir le mur de Berlin. *« D'abord*, a-t-il dit, *nous devons nous rappeler que Honecker a été persécuté par les nazis. Deuxièmement, il a beaucoup fait* (pour) *l'idée qu'une guerre ne devrait plus jamais venir du territoire allemand. »* – *(Reuter.)*

LIBÉRIA : lors d'un sommet à Abuja

Les Etats d'Afrique de l'Ouest se sont alignés sur la position «dure» du Nigéria

Sept chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), parmi lesquels le président ivoirien, M. Félix Houphouët-Boigny, et le président burkinabé, M. Blaise Compaoré, réunis samedi 7 novembre à Abuja, au Nigéria, ont adopté la position du pays hôte à l'encontre du Front national patriotique du Libéria (FNPL) de M. Charles Taylor. La force ouest-africaine d'interposition, l'ECOMOG, a reçu carte blanche pour imposer à M. Taylor le respect d'un cessez-le-feu à compter du mardi 10 novembre à minuit.

Dans leur communiqué final, les chefs d'Etat du comité de suivi de la CEDEAO ont appelé à une contribution de tous les pays de la Communauté à l'ECOMOG, désormais reconnue comme force de maintien de la paix chargée de faire appliquer le cessez-le-feu. Jusqu'à présent, le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte-d'Ivoire et le Togo n'ont pas fourni de troupes à l'ECOMOG. Une participation de ces pays à la force d'interposition pourrait hâter la résolution de la crise, dans la mesure où M. Taylor a souvent répété qu'il ne lui ferait pas confiance tant qu'elle ne serait composée que de représentants de pays «hostiles» à sa cause.

Le président nigérian, M. Ibrahim Babangida, partisan avec le Ghana, la Guinée et la Sierra-Leone de la «manière forte» à l'égard de Charles Taylor, a donc finalement obtenu gain de cause face à certains de ses partenaires, comme le Burkina-Faso, dont le ministre des affaires étrangères, M. Thomas Sanou, avait implicitement traité samedi le Nigéria de *«va-t-en-guerre»*. Le président Compaoré a signé le communiqué final d'Abuja, et M. Sanou a laissé entendre, dimanche, que son pays pourrait contribuer militairement à l'ECOMOG.

La position adoptée par les sept chefs d'Etat présents à Abuja (Bénin, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Ghana, Guinée, Nigéria et Togo) constitue une victoire pour le Nigéria, mais les Etats-Unis y sont pour beaucoup. Washington a exercé une influence déterminante en rappelant jeudi son ambassadeur au Burkina-Faso, et en faisant officiellement savoir que le nouvel ambassadeur burkinabé aux Etats-Unis n'était pas le bienvenu. Les ministres des affaires étrangères des neuf pays du comité de suivi doivent maintenant demander au Conseil de sécurité de l'ONU de rendre exécutoire les sanctions contre M. Taylor par l'ensemble de la communauté internationale. Ces sanctions devraient se traduire par un blocus de toutes les voies d'approvisionnement utilisées par le FNPL. – *(AFP.)*

Tunisie : un régime monocolore

Cinq ans après l'arrivée au pouvoir de l'«homme du changement», la vie politique reste en panne, alors que le président Ben Ali se targue d'avoir vaincu les islamistes

TUNIS

de nos envoyés spéciaux

Parade à la Jean-Paul Goude pour mettre en perspective, dans l'histoire trois fois millénaire du pays, l'*«Ere nouvelle»* dont la Tunisie fêtait, samedi 7 novembre, le cinquième anniversaire : le président Ben Ali, l'*«Homme du changement»*, a assisté à cette revue à grand spectacle, organisée dans le quartier du Lac – le Tunis de l'an 2000, – avec un grand luxe de mesures de sécurité et devant une assistance triée sur le volet. Cette fresque en quinze tableaux s'achevait par l'évocation, à la nuit tombante, du *«malaise créé par le long crépuscule»* de M. Habib Bourguiba, le père de l'indépendance, et la célébration, aux flambeaux, de la renaissance d'une *«démocratie de citoyens adultes et libres»*.

Cinq ans après le «coup d'Etat médical» de M. Ben Ali, il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Rêve évanoui ? *«La lutte contre l'intégrisme a bousculé l'ordre des choses»*, convient-on dans les allées du pouvoir, où l'on assure que *«ce problème est maintenant réglé»*. Il l'a été, au mois d'août dernier, par la condamnation de deux cent soixante-cinq militants du mouvement clandestin Ennadha à des peines allant d'un an d'emprisonnement à la détention à perpétuité. Il l'a été aussi, beaucoup plus discrètement, depuis de longs mois, par des arrestations de centaines de suspects qui ont eu maille à partir avec les tribunaux correctionnels. C'est, au total, près de trois mille islamistes – ou considérés comme tels – qui sont, aujourd'hui, sous les verrous.

«On arrête encore quelques fuyards entraînés au Soudan», affirme-t-on dans les milieux officiels, qui se félicitent de voir d'anciens détenus intégristes *«reconnaître leurs erreurs»* et *«aider même à recueillir des informations»*. Si beaucoup de Tunisiens sont prêts à porter au crédit du pouvoir cette mise au pas des islamistes, qui s'est faite sans trop de casse, ils se gardent bien de crier victoire. *«Nous sommes sortis du tunnel, mais nous pouvons, à tout moment, y rentrer»*, insiste un universitaire. Et d'évoquer le combat incertain que mènent, contre leurs «barbus», les autorités algériennes et égyptiennes, le prosélytisme du Soudan (*«un outil aux mains de l'Iran»*) et, surtout, l'existence, dans le pays même, de réseaux souterrains qui, sous couvert d'œuvres sociales au bénéfice des prisonniers, sont susceptibles de maintenir le contact avec leurs proches.

Vraie préoccupation ou simple alibi ? Toujours est-il que, sur le terrain proprement politique, le *«changement»* n'a pas encore eu lieu, et qu'il semble même, malgré les discours officiels, sans cesse renvoyé aux calendes grecques. La Tunisie offre ainsi le spectacle d'un pays où le Parlement est monocolore, l'opposition inconsistante, le syndicat sans vigueur, les médias domestiqués, et dans lequel – dernier avatar – la Ligue des droits de l'homme n'a apparemment plus d'existence légale, depuis l'entrée en vigueur, au mois de juin dernier, d'une nouvelle loi sur les associations.

«Se libérer d'années de frustrations»

«Le président est conscient que la vie politique est en panne», disent ceux qui s'emploient à donner de la Tunisie une image apaisante. M. Ben Ali avait annoncé, à la mi-octobre, devant le comité central du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti au pouvoir, que *«la page de l'extrémisme est définitivement tournée»* et que s'en ouvre une autre, celle de *«la concrétisation du pluralisme»*. Mais, dans un discours-bilan prononcé samedi et gonflé d'autosatisfaction, le chef de l'Etat n'est guère sorti des généralités, sauf à répéter qu'un nouveau mode de scrutin est à l'étude afin de favoriser l'émergence d'une opposition au sein du futur Parlement.

«Après trente ans de monopartisme, on ne pouvait pas s'imaginer que tout allait changer en un tournemain», remarque M[e] Fatiha Baccouche, député de Tunis-Nord, pour avouer aussitôt qu'*«un Parlement monocolore est lourd à assumer»*. D'aucuns, au sein même du pouvoir, avancent, sans vraiment y croire, l'idée que les élections législatives prévues en 1994 pourraient être avancées de quelques mois, que, grâce aux vertus d'un scrutin majoritaire mâtiné de proportionnelle, l'opposition pourrait disposer, dans le futur Parlement, d'une minorité de blocage. Et de rêver tout haut d'une *«Chambre dans laquelle les députés retrouveront d'autant mieux leur punch qu'ils auront à se libérer d'années de frustrations»*.

Vues de l'esprit, semble-t-il. Cet exercice d'*«enrichissement de la vie publique»* paraît, en effet, devoir trouver très vite ses limites, puisqu'il se place dans le cadre étriqué et démodé d'un Etat-parti. Héritier du Parti socialiste destourien (PSD), l'ancien parti unique, le RCD, dont M. Ben Ali assure la présidence, argue ainsi de sa *«légitimité historique»*. Les dirigeants du RCD ne font pas mystère de leur intention de continuer, quoi qu'il arrive, à exercer *«confortablement»* le pouvoir. Aux yeux de M. Ben Ali, la représentation parlementaire de l'opposition devra être à l'image de son influence réelle dans le pays, ce qui, dans le contexte actuel, n'annonce pas un bouleversement de l'échiquier politique ! Dans l'esprit des caciques du parti au pouvoir, il s'agit de laisser leurs adversaires *«exploiter les restes»*, en clair recruter leur clientèle dans les rangs clairsemés des *«éternels mécontents»*.

Le souci d'encadrer la liberté d'expression

Aucune des six formations aujourd'hui reconnues de l'opposition ne représente une quelconque menace pour le pouvoir, voire une simple gêne. Beaucoup de leurs responsables sont, en effet, issus du même terreau politique, celui de l'ancien parti unique. M. Ben Ali et les siens n'ont donc guère à redouter les éventuels écarts de conduite d'adversaires plus ou moins marginalisés. N'a-t-on pas récemment entendu M. Mohamed Moada, président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), applaudir des deux mains le discours très militant du chef de l'Etat devant le comité central du RCD ?

Pas davantage que l'opposition, les médias ne servent d'utile contrepoids aux appétits dévorants des apôtres du *«changement»*. La nécessité pour les journalistes de *«placer l'intérêt supérieur du pays au-dessus de tout autre considération»*, comme l'a rappelé M. Ben Ali, dissimule mal son souci d'encadrer la liberté d'expression. Comment croire à cette *«mutation radicale du paysage médiatique»* dont s'est vanté le chef de l'Etat ? Le culte de la personnalité pratiqué par les gens de presse ne serait-il que banal excès de zèle ? Et les dénonciations calomnieuses de journaux soit-disant indépendantsà l'encontre des gêneurs que simple dérapage ?

Faire du neuf avec un personnel politique qui, pour l'essentiel, a servi sous les ordres de M. Bourguiba est une gageure. Il reste que cette ambition d'ouvrir des espaces de liberté se heurte aussi à l'obsession – pas tout à fait vaine – de M. Ben Ali et des siens de voir la *«vermine islamiste»* s'engouffrer dans la moindre brèche. Le credo du pouvoir se réduirait-il, comme l'écrivait récemment *la Presse*, le quotidien gouvernemental, à créer un climat de sécurité afin de permettre aux Tunisiens *«de travailler mieux et donc de produire plus»* ?

JACQUES de BARRIN et MICHEL DEURÉ

ANGOLA

La trêve reste fragile entre les forces gouvernementales et l'UNITA

Le secrétaire général adjoint des Nations unies, M. Marrack Goulding, devait poursuivre ses efforts en vue de rencontrer M. Jonas Savimbi, le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), lundi 9 novembre, afin de discuter de la trêve fragile conclue avec le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA, au pouvoir). M. Goulding, qui s'est entretenu samedi avec le président José Eduardo dos Santos, avait espéré se rendre dimanche à Huambo, la capitale des hauts plateaux, où s'est replié le chef de l'UNITA. Mais, selon la représentante de l'ONU en Angola, M. Savimbi n'a pas donné de réponse.

Après la flambée de violences déclenchée par l'UNITA, qui a fait plus de deux mille morts en sept jours, la trêve négociée par l'ONU est respectée à Luanda et dans les provinces limitrophes, mais la tension reste vive. Des accrochages ont eu lieu samedi à Viana, au sud-est de la capitale, ainsi que dans la province centrale de Malanje, selon des représentants d'organisations humanitaires.

Des avions militaires sud-africains auraient *«violé»* l'espace aérien angolais du 29 octobre au 2 novembre, afin de transporter des armes au *«quartier général»* de l'UNITA, à Jamba, dans le sud du pays, selon un communiqué des Forces armées angolaises (FAA), publié samedi à Luanda. Le même jour, le ministère sud-africain des affaires étrangères a répété que son pays n'a pas l'intention d'aider l'UNITA à conquérir le pouvoir par la force. Le ministre angolais des affaires étrangères, M. Pedro de Castro Van-Dunem, avait affirmé la veille que son homologue sud-africain, M. Pik Botha, qui a récemment effectué plusieurs missions de médiation en Angola, y était désormais *persona non grata*. Enfin, l'agence Itar-Tass a annoncé samedi à Moscou que vingt et un des cinquante-cinq techniciens russes enlevés mercredi par l'UNITA avaient été libérés. – *(AFP, Reuter.)*

GHANA

Les listes électorales auraient été «gonflées»

Le président de la commission nationale électorale, M. Josiah Ofori-Boateng, a exclu, dimanche 8 novembre, toute révision des listes électorales avant les élections législatives prévues pour le 8 décembre, malgré les menaces de boycottage de l'opposition. L'ensemble des observateurs étrangers présents lors de l'élection présidentielle du 3 novembre ont estimé que le fichier électoral avait été *«gonflé»*, puisqu'il recense plus de 8 millions de noms, alors que, statistiquement, il ne devrait en compter que 6,2 millions. Le climat au Ghana est extrêmement tendu depuis la victoire de M. Jerry Rawlings à l'élection présidentielle (*le Monde* du 7 novembre). Trois attentats à la bombe ont eu lieu dans le courant de la semaine dans la région d'Accra. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

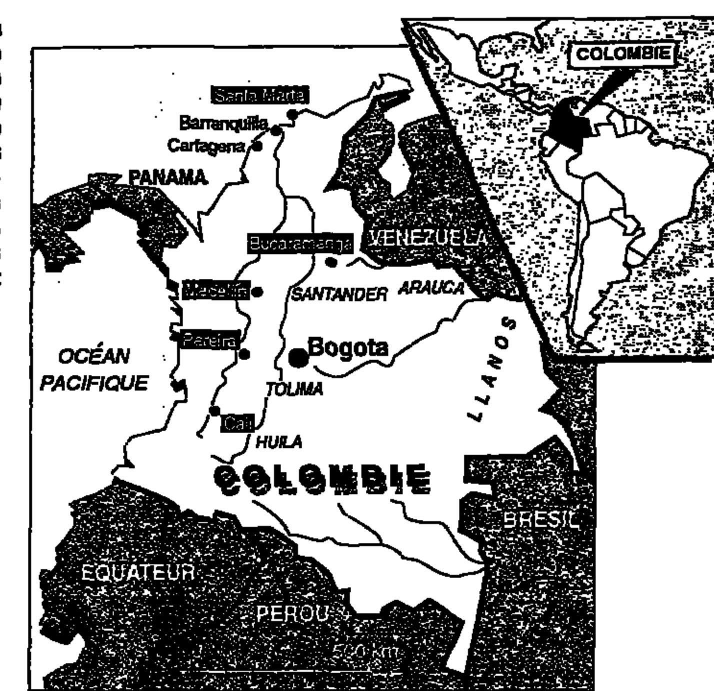
COLOMBIE : pour lutter contre la guérilla et les narco-trafiquants

Le président Gaviria a décrété l'état d'urgence

Le président César Gaviria a décrété l'état d'urgence dimanche 8 novembre en Colombie pour une durée de quatre-vingt-dix jours afin de lutter à la fois contre les divers groupes de guérilla, qui ont multiplié leurs actions ces derniers jours, et contre les trafiquants de drogue. La frontière entre les deux est d'ailleurs souvent floue. Les contrats des sociétés colombiennes et étrangères (en particulier pétrolières) convaincues de financer la subversion seront annulés. Les gouverneurs et les fonctionnaires soupçonnés de collusion avec la guérilla seront suspendus.

BOGOTA

de notre envoyé spécial



Vingt-six policiers massacrés dans une bourgade perdue de l'Amazonie colombienne, attaquée par la guérilla le samedi 7 novembre, à l'aube. Une quinzaine de militaires et de civils tués dimanche à Cali et dans la vallée du Cauca au cours d'opérations montées par les rebelles. Cinq morts encore et trente blessés à Medellin pendant le week-end. D'autres victimes dans le Tolima, les Llanos (les grandes plaines de l'est), l'Arauca, à la frontière du Venezuela, le Santander. La plus grande mine de cuivre du pays, aux confins du Choco et de l'Antioquia, complètement détruite samedi par un commando de guérilleros de l'ELN (« Armée de libération nationale »). Les Colombiens assistent consternés à la plus spectaculaire offensive de la guérilla depuis longtemps...

Pour la première fois, les commandos urbains de la guérilla sont passés à l'action dans la capitale et dans plusieurs grandes villes de province. Une douzaine de dynamitages, samedi et dimanche, à Bogota, où des chars patrouillent aux carrefours. Des supermarchés et des banques détruits par des charges de dynamite à Cali, Medellin, Pereira, Bucaramanga, Santa-Marta, sur la côte atlantique.

Sommé de prendre enfin position par une opinion déconcertée et par un Parlement qui a engagé cette semaine un débat sur le problème de la violence, le gouvernement Gaviria a réagi. *« Plus de concessions, plus de négociations »*, a dit le chef de l'Etat dimanche, *avant de présider un conseil des* ministres exceptionnel qui a déclaré l'état d'urgence et adopté des mesures propres à favoriser la contre-offensive des forces de l'ordre. Vingt mille soldats supplémentaires doivent renforcer une armée qui sera dotée de huit autres bataillons, dont l'un antisubversif. Le gouvernement envisagerait d'acquérir du matériel de guerre offert *à des conditions intéressantes par* les dirigeants de l'ex-Union soviétique, essentiellement des hélicoptères de combat.

M. Gaviria, qui préconisait depuis son accession au pouvoir, en juillet 1990, la pacification et le dialogue avec les mouvements de guérilla, a donc choisi la fermeté face à une subversion qui ne cesse, il est vrai, de renforcer son emprise. La moitié au moins des zones rurales du pays sont maintenant sous le contrôle direct ou indirect de la quelque centaine de « fronts » des FARC (« Forces armées révolutionnaires de Colombie », communistes) et de l'ELN. Une dizaine de départements sont quasiment aux mains des insurgés, qui multiplient embuscades, enlèvements, sabotages et occupations de petites villes. Dans de nombreuses régions, où l'Etat a renoncé à être présent, c'est la guérilla qui administre, assure l'ordre public, perçoit les impôts, taxe les propriétaires terriens et punit les maris infidèles. La peine de mort après la troisième mise en garde.

Pourrissement et dérapages

La guérilla impose à la fois un ordre puritain et une discipline de fer, mais qui est souvent acceptée par des populations qui ne redoutent rien tant que les opérations coups de poing de l'armée et les affrontements directs entre militaires et insurgés. Dans certains départements, des gouverneurs dépassés par les événements dialoguent et transigent ouvertement avec les représentants de la Coordination Simon-Bolivar, qui regroupe les divers mouvements de la guérilla. Ils préconisent des négociations régionales. C'est le cas aussi bien en Arauca, zone pétrolière au nord, que dans le Huila, au sud, où la route panaméricaine vers l'Equateur est coupée par des barrages.

Le gouvernement dénonce ce pourrissement et ces dérapages. M. Gaviria reproche ainsi aux éleveurs, dont sept cents ont été enlevés et rançonnés depuis le début de l'année, de céder au chantage de la guérilla et leur suggère, ainsi qu'aux grandes entreprises nationales et internationales, d'organiser, avec l'appui des autorités, des milices armées d'autodéfense. Cette formule d'« armée parallèle » suscite le scepticisme de tous ceux qui affrontent la pression croissante de la subversion sur le terrain.

La situation est sérieuse. Quatre-vingt-sept militaires et cent cinquante guérilleros ont été tués au cours du seul mois d'octobre 1992. L'armée n'a pas le moral et grogne en coulisse. Elle estime avoir les mains liées par la justice qui poursuit généraux, colonels et simples soldats accusés d'« excès » par la commission Justice et Paix. Celle-ci dénonce de son côté bombardements sans discrimination et violations des droits de l'homme.

Vingt-cinq mille tués depuis 1967, des centaines de millions de dollars de dégâts : la Colombie est durement touchée par la violence. L'offensive actuelle vise bien sûr en partie à contraindre le gouvernement à renouer une négociation engagée en 1991 (à Caracas puis à Mexico), rompue depuis, et qui aurait dû reprendre fin octobre. L'Eglise, pour la première fois, intervient dans le débat. Elle demande au gouvernement, par la voix de Mgr Rubiano, président de la commission épiscopale, de faire *preuve de la plus grande fermeté* envers tous ceux, trafiquants et guérilleros, qui ne respectent pas la loi.

MARCEL NIEDERGANG

ETATS-UNIS : tandis que l'équipe de transition se met au travail

L'Irangate refait surface

Interrogé à la télévision, M. Robert Dole, leader de la minorité républicaine au Sénat, a recommandé qu'une enquête soit ouverte sur les conditions dans lesquelles le procureur spécial Walsh, chargé de l'affaire de l'Irangate, a rendu public un mémorandum de l'ancien secrétaire à la défense M. Weinberger, de nouveau inculpé, nous signale Henri Pierre dans une correspondance. Selon le sénateur Dole, le procureur Walsh aurait cédé aux pressions financières de l'état-major démocrate pour publier ce document établissant que le président Bush, contrairement à ce qu'il a toujours affirmé, était au courant de la transaction, interdite par le Congrès, qui consistait à vendre des armes à l'Iran en échange de la liberté pour les otages américains au Liban.

Dans une allocution télévisée, M. George Bush a, de son côté, lancé samedi un appel à l'unité des républicains, leur demandant d'être aussi *« constructifs »* dans l'opposition qu'ils le furent au gouvernement pendant douze ans. *« Capitaine de l'équipe, j'accepte toute la responsabilité de la défaite (...) Personne d'autre n'est responsable »*, a dit le président battu.

L'échec n'a pas, semble-t-il, démoralisé les éléments de ce qu'on appelle la *« droite religieuse »*. Pour le télévangéliste Robertson et le commentateur Buchanan, le président Bush a perdu parce qu'il a renié l'héritage Reagan et n'a pas lutté assez vigoureusement pour la réduction de la fiscalité et la défense des valeurs familiales.

Selon plusieurs sondages, M. Jack Kemp, secrétaire au logement et à l'urbanisme dans le gouvernement sortant, est considéré par les républicains comme le plus apte à entraîner le parti vers la victoire en 1996. Au cours des quatre années passées à la *tête de son ministère, il s'est signalé* par son action et ses recommandations en faveur des jeunes, des classes moyennes et des déshérités.

L'équipe de transition de M. Bill *Clinton se met* peu à peu en place. On prête au président élu l'intention de réunir, dans les semaines qui viennent, des économistes et des chefs d'entreprise à Little-Rock (Arkansas) afin de faire le bilan de la situation dont il hérite et de préparer les remèdes. M. Warren Christopher, qui dirige l'équipe, a commencé ses contacts pour pourvoir aux principaux emplois du gouvernement. M. Christopher a déclaré que les premières nominations seraient vraisemblablement celles du secrétaire au Trésor et du directeur du budget.

Quarante-deux ans après sa condamnation dans une affaire d'espionnage

Alger Hiss affirme être innocenté par les services secrets russes

L'affaire Alger Hiss, qui, il y a plus de quatre décennies, divisa les Américains, pourrait être enfin éclaircie. Le chef des archives des services russes de renseignement, le général Volkogonov, a déclaré n'avoir rien trouvé prouvant que M. Hiss, âgé de quatre-vingt-sept ans, *eût jamais été un espion.* Mais la controverse n'est pas terminée pour autant.

WASHINGTON

correspondance

M. Alger Hiss, haut fonctionnaire du département d'Etat (il avait accompagné Roosevelt à Yalta), fut condamné en 1950 pour avoir nié avoir transmis à l'Union soviétique des documents secrets par l'intermédiaire de Whitaker Chambers, principal témoin à charge. L'observation du délai de prescription empêchait qu'Alger Hiss soit jugé pour espionnage. Néanmoins, pour avoir menti à la commission des activités anti-américaines, il purgea une peine de cinq ans de prison dans un pénitencier fédéral.

M. Hiss ne cessa jamais de protester de son innocence, mais la Cour suprême rejeta à trois reprises ses appels pour un nouveau procès. Le jury, quasi unanime avait retenu le témoignage de Chambers. L'accusation produisit comme pièce à conviction la machine à écrire sur laquelle la femme d'Alger Hiss avait tapé des documents et... la citrouille dans laquelle Chambers affirme avoir reçu un microfilm communiqué par Alger Hiss. A l'époque, l'affaire fit grand bruit, encourageant dans l'opinion le sentiment que l'administration démocrate en général étaient «minée» de l'intérieur par des espions soviétiques. M. Richard Nixon, alors jeune représentant de Californie, fonda sa fortune politique sur la «chasse aux rouges», reprise plus tard mais avec maladresse par le sénateur McCarthy.

Une lettre d'André Malraux

Whitaker Chambers, ancien membre du Parti communiste américain converti au catholicisme, déclara avoir témoigné *« avec remords et pitié »* contre son *« meilleur ami, un communiste dévoué et plutôt romantique »*. Mais il avait jugé nécessaire, en raison du *« danger historique »*, de dénoncer *« l'ennemi caché »* du pays. Les éléments de la droite républicaine portèrent Chambers aux nues, mais ses détracteurs le dénoncèrent comme un psychopathe et un menteur invétéré. Quand il mourut en 1961, on découvrit chez lui une lettre d'André Malraux lui écrivant : *« Vous êtes un de ceux qui ne revinrent pas de l'Enfer les mains vides... »*

M. Hiss trouvait des défenseurs parmi des personnalités éminentes comme le secrétaire d'Etat Acheson, le juge Frankfurter de la Cour suprême, ou Eleanor Roosevelt, la veuve de l'ancien président... Néanmoins, sa carrière fut définitivement brisée et il vécut dans l'obscurité.

Aujourd'hui, son meilleur défenseur est le général Volkogonov, chef des archives des services russes de renseignement militaire et historien réputé (il a publié l'an dernier une biographie de Staline). Après avoir étudié pendant des semaines les documents en sa possession, il a conclu : *« Rien ne peut justifier l'allégation que Hiss a collaboré avec les services de renseignement soviétiques... »* Mieux encore, Chambers, selon le général, a été certes membre du Parti communiste, mais n'a jamais eu aucun contact avec les services soviétiques. Chambers aurait donc menti.

Alger Hiss, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-sept ans, se considère maintenant comme entièrement innocenté par les déclarations du général, qui, à son avis, représentent le *« verdict final »* de l'affaire. Certains affirment cependant que le témoignage du général est tout à fait insuffisant dans la mesure où il n'a pas eu accès à tous les documents existants, répartis dans différents services. D'autres encore pensent que des documents ont été enlevés des dossiers ou détruits.

Le débat est relancé. William Buckley, commentateur réputé de la droite républicaine, a déclaré qu'un général soviétique *« n'avait pas le pouvoir de renverser des décisions judiciaires américaines ». « Penser que Hiss est innocent est une grosse plaisanterie »*, a-t-il ajouté. Le quotidien ultra-conservateur *Washington Times* renchérit, sous la plume de M. Peichman, et écrit que *« le gouvernement de Russie a porté un coup sévère à l'honneur de la justice américaine »... « Le témoignage du général Volkogonov*, ajoute-t-il, *est une intervention dans les affaires intérieures américaines. »* Il va même jusqu'à mettre en cause M. Eltsine pour avoir permis au général de calomnier la justice américaine...

HENRI PIERRE

PROCHE-ORIENT

Reprise des négociations à Washington

Arabes et Israéliens vont tenter de consolider les minces progrès

La septième session des négociations bilatérales israélo-arabes devait reprendre, lundi 9 novembre, à Washington, après une suspension d'une semaine en raison de l'élection présidentielle américaine.

En octobre, les discussions entre Israël et les Palestiniens avaient acquis une plus grande souplesse avec la formation de deux groupes de travail informels, l'un sur le contrôle de la terre et de l'eau, et l'autre sur la période d'autonomie de cinq ans en Cisjordanie et à Gaza. Toutefois, une déclaration, dimanche, du chef du département politique de l'OLP, M. Farouk Kaddoumi, rejetant *« le plan d'autonomie »* israélien et affirmant que l'OLP *« n'acceptera qu'une chose, un Etat palestinien »*, a jeté un certain froid.

Avant l'ajournement des pourparlers, Israéliens et Jordaniens étaient parvenus à un accord sur un ordre du jour qui a inquiété les Palestiniens et les Syriens.

Les Etats-Unis demeurent toutefois optimistes. Washington et Moscou, qui parrainent le processus de paix, *« sont convaincus qu'il est possible de consolider les progrès déjà réalisés »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher. – *(AFP, Reuter.)*

□ **LIBAN : raid aérien israélien dans le Sud et tirs de roquettes contre la Galilée.** – Quatre membres du Hezbollah pro-iranien ont été tués et sept personnes blessées, dimanche 8 novembre, lors d'un raid de l'aviation israélienne dans le sud-est du Liban. Quelques heures plus tard, des roquettes de Katioucha ont été tirées à partir du sud du Liban contre la Galilée, dans le nord d'Israël, sans faire de victimes. Cette escalade de violence s'est produite à la veille de la reprise des négociations israélo-arabes. – *(AFP.)*

IRAK : dans le nord du pays

L'offensive turque contre les séparatistes kurdes du PKK paraît toucher à sa fin

Les *séparatistes kurdes de* Turquie, les militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), ont affirmé, dans un communiqué publié samedi 7 novembre, que 1 000 soldats turcs et peshmergas (Kurdes irakiens) ont été tués et un millier d'autres blessés, lors des combats qui ont eu lieu depuis le début du mois d'octobre dans le nord de l'Irak. Ces chiffres sont très différents de ceux fournis par les forces turques, dont *l'offensive dans cette* région semble toucher à sa fin.

DOHOUK

de notre envoyée spéciale

Près de 2 500 combattants du PKK se sont rendus aux peshmergas kurdes irakiens après la signature d'un accord entre les deux parties, a déclaré, vendredi, M. Fadhel Merani, haut responsable du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) pour la province de Dohouk, lors d'un entretien accordé au *Monde* et à l'agence Reuter.

Les termes de cet accord prévoient que les blessés du PKK seront soignés dans les hôpitaux du nord de l'Irak et les prisonniers transférés vers une région éloignée de la frontière turque, où ils seront hors d'atteinte des troupes d'Ankara qui ont pénétré en territoire irakien. En *échange, les combattants du PKK* acceptent d'être désarmés et promettent de ne pas lancer d'opérations militaires contre la Turquie à partir du Kurdistan d'Irak, où ils avaient, ces derniers mois, installé des bases. Le gouvernement turc avait demandé aux autorités kurdes irakiennes de lui livrer les prisonniers. *« Nous avons refusé*, déclare M. Merani. *Livrer des Kurdes à leur ennemi est une honte pour la société kurde. »*

Concession importante aux dirigeants turcs frustrés de voir s'échapper les séparatistes kurdes qu'ils poursuivent depuis des années : les propositions des peshmergas, qui avaient offert au PKK la possibilité d'avoir une station de radio et une organisation politique dans le nord de l'Irak s'il abandonnait la lutte armée, ne sont *« plus réalistes aujourd'hui »*, indique M. Merani.

Selon lui, des combats intermittents auraient encore lieu dans quelques secteurs limités où cinq cents combattants environ continuent de résister. Des groupes de militants se sont échappés vers la Syrie, l'Iran, les régions irakiennes sous contrôle du régime de M. Saddam Hussein et même la Turquie, affirme-t-il.

Malgré les chiffres élevés annoncés par les autorités turques, qui affirment *que 1 800 combattants du* PKK et vingt-trois de leurs soldats ont trouvé la mort au cours de l'opération, M. Merani est convaincu que le nombre des victimes est moins élevé. *« Nous sommes au Proche-Orient. La propagande de guerre est tout à fait naturelle. Je ne crois pas que la Turquie ait tué beaucoup de combattants du PKK. »* Selon un membre du PKK capturé, *« 373* [des siens] *ont été tués et 600 blessés »*.

Pour maintenir la sécurité de la zone frontalière, despeshmergas devraient être postés dans la montagne en hiver. Or, *« nous avons besoin d'uniformes, d'imperméables, de matériel de communication, de matériaux de construction et de carburant pour la police »*, indique le responsable kurde. Une délégation du ministère des affaires étrangères turc s'est rendue dans le nord de l'Irak, jeudi, pour discuter de la sécurité à long terme dans cette région. M. Merani ne croit pas que les Turcs *maintiendront leur présence en Irak* ; *« Mais ils sont proches de la frontière. Ils pourront revenir quand ils le voudront. »*

NICOLE POPE

□ **TURQUIE : quinze morts dans des attaques de rebelles kurdes.** – Quinze personnes ont été tuées les samedi 7 et dimanche 8 novembre, lors d'attaques de rebelles kurdes sur le territoire turc, dans la province de Sirnak, dans le sud-est anatolien, a-t-on appris de sources bien informées. Des rebelles ont attaqué un poste de gendarmerie près du village de Gorumlu, tuant huit commando-parachutistes dépêchés sur les lieux dans le cadre des opérations contre les militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste). – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ALGÉRIE : assassinat d'un inspecteur de police.** – Alors qu'il regagnait son domicile à Laghouat, un *inspecteur de police* a été assassiné dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 novembre par des inconnus. Par ailleurs, quatre-vingt-quatre activistes islamistes ont été arrêtés dans quatre villes, a annoncé *dimanche l'agence APS. La veille*, deux activistes islamistes qualifiés de *« dangereux »*, avaient été tués lors d'un accrochage avec les unités spéciales de la lutte anti-terroriste au sud d'Alger. – *(Reuter.)*

□ **BIRMANIE : Rangoun dément les accusations d'Amnesty International.** – Le chef des services de renseignement birman, le général Khin Nyunt, a démenti, samedi 7 novembre, les *accusations d'Amnesty International* selon lesquelles les assassinats politiques et la torture étaient toujours monnaie courante dans le pays (*le Monde* du 29 octobre). Il a d'autre part affirmé que le régime militaire avait suspendu les opérations offensives contre les forces d'opposition. – *(AFP.)*

□ **CHYPRE : un navire militaire turc tire sur un avion chypriote-grec.** – Un *navire militaire turc qui se trouvait* dans les eaux internationales, au sud-est de Chypre, a tiré deux coups de semonce, vendredi 6 novembre, vers un avion de reconnaissance chypriote-grec qui s'approchait afin de l'identifier, a rapporté l'agence chypriote CNA. – *(AFP.)*

□ **MONGOLIE : Oulan-Bator regrette M. Bush.** – Les Mongols regrettent la défaite du président Bush. Le chef de l'opposition démocratique, M. S. Zorig, qui avait été invité à la convention républicaine de Houston, a déclaré : *« Je préfère la politique économique de M. Bush à celle de M. Clinton. »* Un de ses collègues a estimé que *« les Mongols doivent remercier M. Bush de ce qu'il a fait pour eux »*. – *(UPI.)*

□ **TIMOR-ORIENTAL : arrestations massives, selon Amnesty International.** – Amnesty International a accusé, lundi 9 novembre, à Sydney, le gouvernement indonésien de procéder à des arrestations massives à Timor-Oriental, à la veille du premier anniversaire du massacre de Dili, au cours duquel l'armée indonésienne avait tué des dizaines de civils. D'autre part, selon l'agence indonésienne Antara, un membre de la Commission des Nations unies *pour les droits de l'homme*, M. William Treat, s'est rendu à Timor-Oriental pour une visite de deux jours. – *(AFP.)*

ASIE

CAMBODGE : impasse dans le processus de paix

L'intransigeance des Khmers rouges a fait échouer la réunion de Pékin

L'échec des pourparlers qui se sont tenus à Pékin, samedi 7 et dimanche 8 novembre, sur le Cambodge, en présence de M. Roland Dumas et de son homologue indonésien, M. Ali Alatas, pour tenter de ramener les Khmers rouges dans le processus de paix, fait peser une hypothèque peut-être fatale sur la mise en œuvre des accords de Paris de 1991.

PÉKIN

de notre correspondant

Assis dans son fauteuil d'une suite d'hôtel pékinois, en costume impeccable, le dirigeant khmer rouge Khieu Samphan profère sans barguigner des menaces équivalant à une remise en question du plan de paix pour le Cambodge. On va, à l'écouter, vers *« une explosion »* due à ce que l'Autorité provisoire des Nations unies (APRONUC) *« favorise les fantoches de Phnom-Penh »*. *« Procéder à des élections dans ces conditions reviendrait à entériner le fait accompli de l'occupation vietnamienne du Cambodge. »* La conférence de presse a été organisée à la hâte quelques heures après l'échec des pourparlers auxquels le chef khmer rouge avait finalement assisté, après avoir boudé leur ouverture pour une obscure raison d'avion manqué.

M. Khieu Samphan ne dissimule en rien les intentions belliqueuses de son groupe : *« Nous défendons l'intégrité nationale depuis treize ans. Nous continuerons à le faire. (...) Nous ne voulons pas la guerre. Nous voulons l'application correcte des accords de Paris. »* Entendons : la non-disparition de la structure politique khmère rouge, objectif inavoué du plan de paix. Faute de quoi, il faut s'attendre à *« une réaction de la part du peuple du Cambodge et de l'armée nationale du Kampuchéa démocratique »*. En clair, à des attaques de cette force militaire encore crédible qu'est le mouvement de M. Pol Pot.

L'assurance que le représentant khmer rouge affichait dimanche efface le diagnostic optimiste jadis formulé, par la diplomatie française notamment, après la signature des accords de Paris, qui voulait que les Khmers rouges fussent *« un phénomène révolu qui tend à appartenir au passé »*. L'échec des ministres français et indonésien des affaires étrangères, coprésidents de la conférence de Paris, à leur arracher la plus petite concession montre que, pour ce qui est du présent, ils conservent une capacité de nuisance, diplomatique à tout le moins, et vraisemblablement militaire, bien supérieure à ce que cette analyse leur prêtait.

Le pari de M. Pol Pot

Le plan de paix n'est peut-être pas mort, mais ses « cosponsors », la France et l'Indonésie, ont reconnu que la formule initiale péchait par un défaut non négligeable : l'inadéquation du mandat militaire de l'ONU face à la situation sur le terrain, les Khmers rouges refusant de désarmer. Le mandat de l'ONU doit être *« adapté »*, dit, sans précision, le communiqué conjoint franco-indonésien publié dimanche à l'issue de deux journées de discussions à Pékin rassemblant les quatre factions khmères, les représentants des membres du Conseil de sécurité de l'ONU et les pays associés à la conférence de Paris. Après plus de deux décennies de guerre, c'est dire si le hiatus touche au cœur du sujet.

Pour justifier leur refus, les Khmers rouges arguent de ce que des forces vietnamiennes continuent d'occuper le Cambodge par endroits, et que deux millions de civils vietnamiens, dont un nombre non précisé de soldats sans uniforme, continuent de *« coloniser »* le pays. M. Yasushi Akashi, chef de l'APRONUC, a avoué sa *« frustration »* de n'être pas parvenu à vérifier les allégations khmères rouges. Derrière les mots, on comprenait que la frustration générale portait surtout sur l'impasse dans laquelle est plongé le processus de paix : pas de consensus sur les élections et aucune perspective de déblocage diplomatique.

L'obstination des Khmers rouges peut avoir deux raisons : soit ils se sentent suffisamment forts pour narguer Phnom-Penh et l'ONU. Soit, au contraire, ayant compris que la pacification du Cambodge conduirait à leur élimination progressive, ils se lancent dans une politique du pire pour laquelle ils disposent encore d'atouts militaires conséquents.

Le prince Sihanouk, qui avait convoqué la réunion, est parvenu à faire en sorte que les Khmers rouges se disent encore décidés à mettre en œuvre les accords. Compte tenu de la manière catastrophique dont les discussions avaient commencé la veille, le résultat n'est pas négligeable. Il n'en demeure pas moins que les Khmers rouges, qui ont largement bénéficié d'accords qui leur ont permis de revenir à Phnom-Penh, se posent aujourd'hui en *« victimes »* de leurs *« effets désastreux »*, arguant d'un *« désenchantement du peuple cambodgien »* envers le processus de paix.

Désillusion envers les ex-protecteurs

MM. Dumas et Alatas ont estimé que l'attitude de M. Pol Pot *« ne peut être acceptée »*. Dressant le bilan de la rencontre, le ministre indonésien s'est retranché, pour la suite, derrière les complexités de la procédure : le rapport des coprésidents sera soumis au Conseil de sécurité et, après le 15 novembre, on saura si des sanctions peuvent être envisagées.

Dans une telle hypothèse, la première incertitude est l'attitude de la Thaïlande. Pour anéantir la base économique des Khmers rouges, source de leur capacité militaire, il faudrait fermer la frontière khméro-thaïlandaise, théâtre de tous les trafics. Techniquement réalisable mais peu réaliste, disait en substance le commandement thaïlandais, maître des lieux et grand profiteur de l'exploitation économique des zones khmères rouges.

Seconde incertitude : l'attitude de la Chine. Un temps le plus ferme soutien des Khmers rouges, Pékin cherche à se faire petit dans l'affaire cambodgienne. La réunion, sur ses terres, a fait l'objet d'un minimum de publicité. La Chine ne souhaite pas qu'on lui rappelle son association passée. Elle veut la poursuite du processus de paix mais n'avance aucune proposition.

M. Khieu Samphan a mal dissimulé une certaine désillusion envers ses ex-protecteurs. Interrogé sur le soutien chinois à son groupe, il a remercié collectivement *« tous les pays qui nous ont aidés »*, une manière de constater la distance prise par Pékin, qui reçoit maintenant M. Hun Sen, le chef du régime de Phnom-Penh, en interlocuteur à part entière.

Reste donc, pour les hommes de M. Pol Pot, le langage des armes. Les coprésidents ont appelé les belligérants à ce que soit *« strictement assurée la sécurité de tous les personnels de l'ONU »*. Samedi, une unité que l'ONU pense appartenir aux Khmers rouges a attaqué à l'arme légère et à l'artillerie, un poste de l'APRONUC sur la frontière thaïlandaise, forçant son évacuation. Les incidents, ces dernières semaines, paraissent se multiplier.

La stratégie khmère rouge consiste à parier sur une érosion de la volonté internationale de ramener la paix au Cambodge, jusqu'aux élections prévues en mai prochain. Alors, viendra la saison des pluies, favorable aux maquisards. Qui sait si cette volonté internationale tiendra, non seulement jusque-là, mais aussi après ?

FRANCIS DERON

Tokyo et Séoul veulent renforcer le dialogue politique régional

TOKYO

de notre correspondant

Le président sud-coréen Roh Tae-woo a effectué, dimanche 8 novembre, une visite de quelques heures à Kyoto, où il s'est entretenu avec le premier ministre Kiichi Miyazawa. Bien qu'il y ait eu des échanges de visites officielles de dirigeants entre les deux pays depuis la normalisation des relations nippo-coréennes en 1965, c'est la première fois qu'a lieu une rencontre informelle au sommet : celle-ci est significative de la volonté de Séoul et de Tokyo de renforcer le dialogue politique régional.

Les deux dirigeants ont souhaité que les relations nippo-coréennes prennent modèle sur celles qu'entretiennent l'Allemagne et la France et ont souligné la nécessité de sommets biannuels. Plus que par leur contenu (un large tour d'horizon), ces entretiens sont symptomatiques du besoin éprouvé par les deux pays d'une plus grande coordination politique dans une partie du monde où n'existe aucune instance régionale de dialogue. Ils interviennent, en outre, au lendemain de la visite du souverain japonais en Chine, qui ouvre la voie à un approfondissement des liens nippo-chinois.

Une visite perçue comme un baume sur les stigmates du passé que les Coréens souhaitent également : M. Roh a renouvelé son invitation à l'empereur Akihito de se rendre en Corée. Sur la question chinoise, MM. Miyazawa et Roh ont exprimé leur accord pour aider leur grand voisin à se faire davantage accepter comme membre à part entière de la communauté internationale.

Tout en soulignant l'importance de la présence militaire américaine dans la région comme facteur de stabilité, les deux dirigeants ont jeté les bases d'une meilleure coordination politique à l'égard des orientations économiques du nouveau président américain. Tant en ce qui concerne les négociations du GATT que l'ouverture de leurs marchés agricoles, la Corée et le Japon entendent constituer une sorte de « front commun ».

Ph. P.

POLITIQUE

Réaffirmant son appartenance au PS

La Gauche socialiste militera pour une réforme des institutions

La Gauche socialiste, courant qu'animent Mme Marie-Noëlle Lienemann et MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon au sein du PS, a réuni, samedi 7 et dimanche 8 novembre à Paris, une « convention pour la VIe République ». Ses dirigeants ont indiqué, à cette occasion, qu'ils n'entendent pas quitter le Parti socialiste, dont Mme Lienemann déclarait, il y a quinze jours, qu'il *« a fait son temps »*.

Les animateurs de la Gauche socialiste, surpris par le rapt de l'Essonne, le 14 octobre dernier – le bureau exécutif du PS avait décidé, ce jour-là, de placer sous la tutelle directe du secrétariat national la principale des trois fédérations du parti dirigées, jusqu'alors, par ce courant, – ont réagi avec leur pétulance habituelle. Après diverses déclarations publiques, dont celle de Mme Lienemann, ministre délégué au logement et au cadre de vie, estimant que *« le PS a fait son temps »* (*le Monde* du 22 octobre), ils ont réuni, impromptu, une « Convention pour la VIe République », destinée à montrer qu'ils ont des idées et des amis.

M. Jean-Luc Mélenchon, sénateur de l'Essonne, s'est réjoui, samedi, en ouvrant cette convention organisée à Paris, du *« nombre »* et de la *« qualité »* des participants. Sans remplir, samedi et dimanche, le grand amphithéâtre de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers, la Gauche socialiste a attiré néanmoins, de l'architecte Roland Castro au commissaire général au Plan, M. Jean-Baptiste de Foucauld, un échantillon de personnalités dont la présence devait montrer qu'à leurs yeux au moins les interrogations et les débats provoqués par leurs hôtes n'ont pas le caractère d'anecdotiques batailles de sous-courants que la direction du PS veut, parfois, leur attribuer.

« Le Parlement lobotomisé »

« Tout écarte la gauche des institutions de la Ve République », a affirmé, dimanche, Mme Lienemann, entrée au gouvernement en avril dernier. Elle à mis en garde contre le *« cocktail détonant »* que constituent le système institutionnel, mettant l'exécutif à l'abri de la sanction parlementaire, et le fait que *« les petites gens ne se sentent plus représentés dans la société française »*. Il faut donc, selon elle, *« reposer la question centrale de la représentation »*, la réponse ne pouvant résider que dans la *« revalorisation du rôle du Parlement »*. Hostile à la recherche systématique du consensus, qui dilue la décision alors que *« le vote engage »*, le maire d'Athis-Mons a dénoncé la prolifération réglementaire qui, d'une part, tend à se substituer à la loi et, d'autre part, limite le droit des citoyens et de leurs élus de délibérer et de décider des affaires qui les concernent localement.

Après que M. Jean-Pierre Brard, *député (PC) de Seine-Saint-Denis*, eut dénoncé la *« monarchie, certes républicaine, mais très monarchique »* que représente, selon lui, la Ve République, M. Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, a affirmé que *« les institutions de la France sont à l'image d'un cheval paralytique et d'un cavalier aveugle engagés dans un parcours d'obstacles »*. *« La Ve République a lobotomisé le Parlement avant de le bâillonner »*, a-t-il ajouté, avant de se prononcer pour *« un exécutif fort politiquement et un Parlement fort institutionnellement »*. Estimant que l'actuelle Constitution est une *« invitation permanente à l'abdication du peuple au profit d'un seul homme »*, M. Dray souhaite une *« nouvelle République, démocratique et citoyenne »* et demande que la réforme de la Haute Cour ne soit pas simplement *« du replâtrage ou du toilettage »*.

« A ceux qui sont pressés de nous voir quitter la maison, nous disons : ne comptez pas sur nous pour laisser tomber ! Nous sommes candidats à la relève et prêts à nous associer à tous ceux qui veulent y participer. » M. Dray a résumé ainsib le propos de cette convention et la conclusion – provisoire, bien sûr – du débat qui agite périodiquement la Gauche socialiste sur l'opportunité de rompre avec le PS.

PATRICK JARREAU

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur 49-60-30-10

□ **Fin de la visite de M. Le Pensec à la Réunion.** – M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a achevé, le 7 novembre, une visite de deux jours à la Réunion en signant le schéma Université 2000 pour l'île. Le ministre a invité *« tous les acteurs de la vie politique »* à se retrouver dans un esprit de *« collaboration effective »* autour de ce projet. Les rapports entre le président de la région, M. Camille Sudre (div.), et celui du département, M. Eric Boyer (app. RPR), l'un et l'autre impliqués dans le schéma, sont actuellement tendus. M. Le Pensec s'est rendu ensuite à Mayotte, où il s'est entretenu avec les élus de cette collectivité territoriale du problème de la « départementalisation » souhaitée par eux.

La stratégie des écologistes

MM. Waechter et Lalonde souhaitent accueillir les « déçus de la gauche »

Cinq jours après la signature d'un protocole d'accord entre les Verts et Génération Ecologie en vue des prochaines élections législatives, MM. Antoine Waechter et Brice Lalonde se sont expliqués, dimanche 8 novembre, seul ou en duo, sur les ambitions du « pôle écologiste ».

« Nous créons une nouvelle force politique, à côté d'un pôle de gauche en déclin et d'un pôle de droite qui stagne, nous espérons provoquer un séisme en étant présents au deuxième tour dans cent quatre-vingts circonscriptions », a affirmé M. Waechter dans un entretien accordé au *Journal du dimanche*, en compagnie de M. Lalonde. *« Le ton va monter, puisqu'ils n'ont rien compris »*, ajoute ce dernier, en expliquant que *« le système électoral oblige* [les écologistes] *à s'opposer au Parti socialiste »*.

Invité du Forum de Radio J, l'ancien ministre de l'environnement s'est montré encore plus incisif à l'égard de la direction du Parti socialiste, et notamment de son premier secrétaire, M. Laurent Fabius, en affirmant : *« Il est temps que le PS cède la place, car ce n'est pas autour du Parti socialiste qu'il y aura une recomposition de la vie publique. » « Le Parti socialiste, comme le RPR*, a-t-il ajouté, *sont des partis qui ne tolèrent pas les alliés. Ils ne veulent que des sujets. Ce genre de parti politique a toujours avalé ses alliés et les a toujours traités comme des mineurs. Le PS ne représente plus l'avenir, parce qu'il n'a pas démocratisé la vie publique. »* Pour le président de Génération Ecologie, les écologistes doivent être *« les catalyseurs d'un nouveau parti démocrate français »*.

Moins sévère à l'égard du PS, M. Waechter a cependant invité, lors de son « Heure de vérité », dimanche sur France 2, *« les déçus du pouvoir socialiste à voter pour le pôle écologiste, afin d'éviter que le balancier aille trop à droite »*. Le porte-parole des Verts a précisé : *« Notre ambition est de présenter une alternative aux Françaises et aux Français qui sont déçus par la politique qui a été menée au cours des dix dernières années. »*

Les deux principaux animateurs du mouvement écologiste se sont en revanche séparés sur la tactique à adopter lors de la prochaine élection présidentielle. M. Waechter a écarté, *« pour l'heure »*, l'hypothèse d'une candidature unique, alors que, pour M. Lalonde, *« le poids d'un candidat ou d'une candidate écologiste unique sera plus fort »*. Le président de Génération Ecologie a même expliqué qu'il faudrait recourir à un système de primaires ouvert à l'ensemble de l'électorat écologiste.

A la fête annuelle du Front national

La presse a été prise à partie par M. Le Pen et des journalistes ont été brutalisés par des militants

« Quand tu rencontres un journaliste, gifle-le. Si tu ne sais pas pourquoi, il le sait. » Cette phrase en lettres noires figurait sur un autocollant de couleur jaune, distribué librement, dimanche 8 novembre, à la fête annuelle du Front national, dite des Bleu-blanc-rouge. L'invitation à donner libre cours à la violence faisait suite aux diatribes répétées de M. Jean-Marie Le Pen contre la presse. Mécontent du reportage de l'émission « Envoyé spécial » diffusé sur France 2, le 5 novembre, le président du Front national avait même conseillé à un des journalistes qui avait participé à sa réalisation de ne pas assister à la convention et à la fête du parti d'extrême droite, *« sa sécurité ne pouvant être assurée »*. Il s'agissait là d'une menace à peine voilée. Les journalistes présents dimanche au Bourget (Seine-Saint-Denis) ont donc pu en faire la constatation : *« Ce qui était prévisible est arrivé. »* La veille au soir, Charles Sanviti, journaliste à France 3, avait reçu un coup de poing dans la figure et il avait été traité de *« sale juif »* par une bande de jeunes gens.

Le lendemain, c'est Arnaud Bertrand, éclairagiste à TF 1, qui a été frappé à la nuque par un individu qui a pris la fuite. Victime d'une perte de connaissance, le technicien de télévision a été transporté à l'hopital Avicenne de Bobigny pour y être examiné. Trois des quatre membres de l'équipe de RFO (Radio-France Outre-Mer) ont, eux aussi, été agressés. Giflés, suivant le bon conseil de l'autocollant, ils ont été couverts de crachats et la journaliste a été tirée par les cheveux. D'autres journalistes ont été *« simplement »* insultés ou *pris en photo*, sans doute pour les intimider.

Compte tenu de ces conditions de travail, la plupart des journalistes ont décidé de ne pas assurer la couverture du discours final de M. Le Pen au cours duquel ce dernier a souligné qu'il ne paiera plus sa redevance audiovisuelle.

Ces violences ont été condamnées, notamment, par des syndicats professionnels, des sociétés de journalistes et la direction de certains organes de presse, le Club de la presse Marseille-Provence, l'organisation de rapatriés le RECOURS et le Mouvement des radicaux de gauche (MRG), qui appelle à *« un boycottage total »* du Front national. M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, a estimé que ces agressions *« sont la conséquence odieuse des imprécations des dirigeants »* du parti d'extrême droite. *« C'est du fascisme ou du nazisme, au choix, c'est insupportable »*, a déclaré M. Raymond Barre.

Un Viking

Il y a plus de trente ans, M. Jean-Marie Le Pen s'en était pris à Pierre Mendès France à la tribune de l'Assemblée nationale. *« Vous cristallisez sur votre personnage un certain nombre de répulsions patriotiques et presque physiques »*, avait-il déclaré, le 11 février 1958, à l'adresse de l'ancien président du conseil. Appelé à donner son opinion, samedi 7 novembre, sur la couverture du dernier numéro de l'hebdomadaire *Minute-la France* représentant M. Laurent Fabius sous des traits inspirés des caricatures antisémites d'avant-guerre (*le Monde* du 6 novembre), M. Le Pen a déclaré : *« La caricature consiste en l'exagération des traits des gens que l'on croque. Il est vrai qu'il est très difficile de faire passer M. Fabius pour un Viking. »*

Langage double

M. Jean-Marie Le Pen a indiqué dans un communiqué, dimanche soir 8 novembre, que son parti *« déplore les incidents dont ont été victimes des journalistes de la part de certains éléments du public de la fête des Bleu-Blanc-Rouge et condamne sans ambiguïté, comme cela va de soi, de tels agissements »*. Le président du Front national *« s'indigne en revanche que lui-même, le Front national, et sa fête des Bleu-Blanc-Rouge aient été pris en otages par les journalistes en violation caractérisée des devoirs de l'information »*.

Pour répondre aux violences dont avaient été victimes certains de leurs confrères, la plupart des journalistes avaient décidé de ne pas assurer la couverture du discours final de M. Le Pen. Ce dernier *« s'indigne des menaces de représailles exprimées par TF 1 à son égard et conseille aux journalistes, qui sont des citoyens comme les autres, de porter plainte auprès de la police et de la justice »*.

[M. Le Pen ne précise pas contre qui les journalistes doivent porter plainte. La question se pose pourtant. Car M. Le Pen qui va « mains propres et tête haute », selon un de ses slogans, omet d'y ajouter qu'il parle un langage double. Dans le calme de son bureau, il rédige un communiqué de condamnation mais devant ses troupes, chauffées à blanc, il insinue que les journalistes font venir eux-mêmes les individus qui les brutalisent. Cette flambée de violence n'est pas un coup de tonnerre dans un ciel serein. Elle a été préparée, sinon encouragée : en déclarant indésirable un journaliste de RMC dont il prétendait ne pas pouvoir assurer la sécurité, le Front national a donné implicitement le feu vert aux violences contre tous les autres. – O. B.]

M. Omédé (RPR) est élu maire de Saint-Raphaël avec les voix du FN

NICE

de notre correspondant régional

M. Charles Omédé (RPR) a été élu maire de Saint-Raphaël (Var), mercredi 4 novembre, en remplacement de M. René-Georges Laurin, sénateur (RPR), qui avait démissionné de ses fonctions, le 26 octobre dernier, en raison de la loi sur le cumul des mandats, après la validation de son élection comme conseiller général du Var. M. Omédé a créé la surprise en devançant, au premier tour de scrutin, par 16 voix contre 15, M. Michel Gaillard, premier adjoint sortant (également RPR), qui bénéficiait du soutien de M. Laurin. C'est précisément parce qu'il contestait le choix de M. Gaillard comme dauphin désigné qu'il s'était opposé à M. Laurin après les dernières élections cantonales. A titre de représailles, M. Laurin lui avait retiré sa délégation d'adjoint à l'animation. Son élection a été assurée par le ralliement à sa candidature de dix membres de la majorité municipale, dont trois RPR et cinq UDF, ainsi que des quatre élus du Front national et d'un divers droite proche du parti lepéniste.

Le déroulement du scrutin a suscité l'indignation de M. Laurin, qui a dénoncé *« l'accord scandaleux intervenu entre l'UDF et le FN »*. Pour sa part, M. Omédé s'est présenté comme un *« homme de concertation »* et a démenti toute collusion avec les élus d'extrême droite. *Sans dévoiler leur vote*, ceux-ci n'ont, au demeurant, présenté aucun candidat lors du renouvellement des postes d'adjoints, dont six, au lieu de deux dans l'ancienne majorité, sont revenus à l'UDF. Mais si le bloc des quinze élus RPR ayant voté pour M. Gaillard reste homogène, la tâche de M. Omédé s'en trouvera compliquée. Arithmétiquement, le nouveau maire de Saint-Raphaël ne disposera, en effet, d'aucune majorité sans le FN.

G. P.

[Né le 23 avril 1922, à Nice, M. Omédé est entré, à treize ans, comme *groom au casino municipal de cette ville* avant d'exploiter un hôtel au Mont-Dore, à partir de 1942, puis un restaurant-cabaret à Nice, de 1945 à 1952. Il a ensuite assuré la direction des casinos de Saint-Maxime, Juan-les-Pins et Saint-Raphaël tout en faisant de la mise en scène et de la production de spectacles. Après la catastrophe de Malpasset, en 1959 – date à laquelle il a été élu, pour la première fois, au conseil municipal de Saint-Raphaël, – il s'est lié d'amitié avec André Léotard (père de M. François Léotard), alors maire de Fréjus et, par le biais d'un groupe de travail pour l'aide aux sinistrés, il a entamé une seconde carrière de promoteur immobilier. Sa société a construit deux mille cinq cents logements dans l'agglomération de Fréjus-Saint-Raphaël. Son nom apparaît dans le rapport d'enquête de la PJ de Marseille sur l'affaire de Port-Fréjus (*le Monde* du 5 novembre). Grâce à une intervention de M. Léotard, il aurait obtenu une modification du plan d'occupation des sols qui lui aurait permis de faire classer en zone d'urbanisation un terrain de 5 996 mètres carrés, initialement inconstructible, sur lequel il a construit un immeuble d'habitation.]

MM. Pasqua et Séguin veulent « élargir l'assise de l'actuelle opposition »

MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin ne souhaitent pas voir leur association « Demain la France » devenir un *« RPR-bis »*. Il n'en demeure pas moins que les deux chefs de file du « non » à la ratification du traité de Maastricht au sein du RPR ont réuni, dimanche 8 novembre à Puteaux (Hauts-de-Seine), ceux qui les avaient soutenus dans leur combat, pour *« élargir l'assise de l'actuelle opposition »*. Il y avait là quatre cents personnes environ, représentant tous les départements. Selon un des participants, cette réunion a donné lieu à un véritable *« mai 68 de la parole »*.

MM. Pasqua et Séguin, qui font partie du « comité de pilotage » du RPR, ne veulent pas créer une nouvelle structure, susceptible de *« gêner en quoi que ce soit le RPR »*, mais ils affirment *« situer leur action à venir dans la continuité de celle qu'ils ont engagée ensemble depuis 1990 »*. C'est à ce moment-là qu'avait culminé leur fronde contre la direction du RPR. *« Nous sommes au RPR et nous agissons dans le RPR, mais nous entendons, aussi, travailler au-delà du RPR, de manière que notre souci d'ouverture et d'élargissement trouve sa traduction concrète »*, a souligné M. Séguin. Des structures locales vont être mise en place. M. Pasqua a précisé que *« tout cela devra être maîtrisé »* et que *« rien ne se fera dans la spontanéité »*, pour éviter les conflits avec le RPR.

M. Barre : si M. Mitterrand est « désavoué », il devra « s'effacer ou démissionner »

Invité de l'émission 7 sur 7 sur TF 1, l'ancien premier ministre a affirmé, à propos de la cohabitation, que, *« si le désaveu est ample »*, le président de la République *« doit s'effacer ou démissionner »* et, *« si le résultat est plus incertain »*, il peut nommer *« un premier ministre qui ne lui soit pas opposé »*; et, en cas de motion de censure, demander aux Français de trancher. Rappelant que Georges Pompidou avait indiqué qu'en pareille circonstance il choisirait *« l'Edgar Faure du moment »*, M. Barre a précisé : *« C'est-à-dire un homme qui n'était pas provocant pour le reste de l'Assemblée tout en étant tout à fait conscient de l'attitude qu'il devait avoir à l'égard du président de la République »*. Interrogé sur une éventuelle candidature à la présidence de la République, M. Barre a indiqué : *« Comme tout Français, je considère que je suis entièrement libre de prendre une décision de ce genre et que je n'exclus nullement. »* Citant Pagnol, il a comparé le système des primaires dans l'opposition au *« jeu de trompe-couillons »*.

□ **M. Cambadélis (PS) veut combattre le « nationalisme rampant ».** – M. Jean-Christophe Cambadélis, député (PS) de Paris, président du Manifeste contre le Front national, a déclaré, dimanche 8 novembre, lors du rassemblement organisé par son mouvement sur le parvis des Droits de l'homme, au Trocadéro, à Paris, qu'*« isoler le Front national, c'est bien »*, mais que *« combattre le nationalisme rampant, c'est l'urgence »*.

POLITIQUE

Sortir du piège

Suite de la première page

Un scandale qui contribue à la déstabilisation d'un Parti socialiste déjà fortement ébranlé par les critiques dont il est l'objet de la part de certains de ses propres membres. Le désarroi dans lequel se trouve désormais plongée la gauche, à un peu plus de quatre mois des élections législatives, avec la mise en cause personnelle de M. Fabius et de deux de ses anciens ministres, exige du président de la République qu'il invente une parade susceptible, au moins, de calmer le jeu, comme il l'avait fait en 1984, lorsque les socialistes ne savaient plus comment sortir de la polémique sur l'école privée.

La comparaison entre ces deux affaires, par ailleurs très différentes l'une de l'autre, vient d'autant plus aisément à l'esprit que les premières réactions du pouvoir, et notamment l'appel au consensus sur la réforme de la Haute Cour lancé par M. Bérégovoy, ressemblaient fort à un rideau de fumée, tout comme le fameux «référendum sur le référendum» envisagé naguère par M. Mitterrand pour dénouer la crise de l'école privée. Il appartient donc au président de la République d'imaginer, comme en 1984, les moyens d'une retraite en bon ordre qui ne donne pas l'impression d'une capitulation pure et simple.

Certes, M. Mitterrand peut, à bon droit, soutenir que la France est le seul pays où la controverse sur le sang contaminé a pris une telle ampleur et en attribuer la cause à l'exploitation qu'en a faite l'opposition. Mais il ne saurait oublier, outre les particularités du système français de transfusion sanguine, le climat politique dans lequel est né cette nouvelle «affaire». De ce climat, la gauche est largement responsable. M. Mitterrand pourrait tenter de rebondir sur une révision constitutionnelle, préparée par un comité consultatif pluraliste, mais, toujours comme en 1984, il aura du mal à convaincre l'opinion qu'il propose autre chose qu'une échappatoire.

M. Raymond Barre, qui n'est pas le plus sévère de ses censeurs, exprime probablement un avis répandu en souhaitant que la procédure actuelle soit appliquée, sans attendre une éventuelle réforme de la Constitution, et en estimant que les atermoiements du gouvernement ont donné *«le sentiment que l'on voulait ruser avec les procédures qui étaient normalement applicables»*. Ce n'est pas la moindre des difficultés pour M. Mitterrand que de parvenir à échapper à ce reproche.

L'isolement de la France

Au-delà de cette affaire, qui manifeste, selon M. Barre, la *«crise d'un Etat dont les rouages ne sont pas maîtrisés»*, le président de la République doit s'expliquer sur d'autres questions, qui autorisent le même soupçon. La plus grave est sans doute celle que pose la construction européenne moins de deux mois après le référendum sur Maastricht. L'Europe avait été présentée aux Français comme un enjeu majeur et le rejet du traité comme un risque considérable. Or voici que la Grande-Bretagne prend des libertés avec ses engagements européens et que les négociations du GATT font apparaître des dissensions entre les Douze.

La suite des événements semble ainsi donner raison aux adversaires du traité plus qu'à ses partisans : la France, qui devait tirer profit du resserrement des liens communautaires, paraît isolée de ses partenaires, et l'action de M. Delors, qui avait recueilli l'approbation des gouvernements de la Communauté, est vivement contestée. Là aussi, on est conduit à se demander si le chef de l'Etat a bien pris la mesure des problèmes. Européen convaincu, M. Barre n'a sans doute pas tort de regretter que la France se soit laissé *«acculer à une négociation purement agricole»*, faute d'avoir engagé, en temps voulu, *«une profonde réforme de l'agriculture française»*.

MM. Pasqua et Séguin, qui réunissaient dimanche leurs partisans, ont beau jeu d'affirmer que l'Europe de Maastricht n'est pas vraiment favorable aux agriculteurs français, dont la majorité ont voté «non» au référendum. M. Mitterrand s'est déjà expliqué plusieurs fois sur la question : il lui faudra beaucoup d'habileté pour sortir aussi de ce piège-là, que l'approche des élections législatives rend, à l'évidence, particulièrement redoutable.

Il incombe encore au président de la République, par-delà l'actualité du moment, de donner aux Français des raisons de voter pour la gauche en mars 1993 et, notamment à ceux qui ont apporté leurs suffrages au Parti socialiste, de lui rester fidèles en dépit de leurs désillusions. Cela suppose évidemment qu'il leur trace quelques perspectives nettes et qu'il ne se contente pas, comme le fait M. Bérégovoy, de dénoncer les contradictions de ses adversaires. Mais il lui faut aussi tenir compte de ceux qui sont tentés par le vote écologiste et qui pourraient, au second tour, revenir vers les socialistes : l'affaire du cargo japonais venu prendre livraison à Cherbourg de sa cargaison de plutonium lui fournit l'occasion de préciser sa pensée.

Enfin, au moment où M. Barre théorise son refus de la cohabitation tout en suggérant que le président de la République disposera de marges de manœuvre si la victoire de l'opposition n'est pas trop large et sans exclure d'y jouer lui-même un rôle, il importe à M. Mitterrand de montrer qu'il est toujours présent à l'Elysée et, sauf coup de théâtre, qu'il entend bien le rester.

THOMAS FERENCZI

Les crédits du ministère de la culture adoptés à l'Assemblée nationale

L'opposition renouvelle ses critiques contre les «grands travaux»

Les députés ont adopté, samedi 7 novembre, par 277 voix contre 213, les crédits de la culture inscrits au budget du *ministère de l'éducation nationale et de la culture*, qui s'élèvent à 13,79 milliards de francs, soit une progression de 6,5 % par rapport à 1992. L'opposition a renouvelé ses critiques contre les «grands travaux». Seuls les socialistes ont voté pour. Le RPR et l'UDF ont voté contre. L'UDC et le PC se sont abstenus.

M. Jack Lang embarrasse l'opposition au plus haut point. Son lyrisme coloré, ses passions emphatiques et ses vénérations présidentielles irritent incontestablement. Quand, de surcroît, son emploi du temps condamne la représentation nationale à siéger un samedi, l'exaspération est à son comble. Résumant la mauvaise humeur de l'ensemble des députés, y compris les socialistes, M. Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne) a dénoncé de tels *«procédés cavaliers»*.

Mais voilà : personne ne peut véritablement lui reprocher d'imposer à la culture un régime sec. Celui qui *«donne parfois le sentiment d'être aveuglé par son propre miroir»*, selon la formule de M. Bernard Stasi (UDC, Marne), a obtenu de 1981 à 1993 le doublement de la part des crédits de la culture dans le budget global. Celle-ci est passée de 0,48 % à 1 %, ce fameux objectif du «1 %» qui a toujours représenté, selon M. Lang, un *«mythe mobilisateur»*, une *«utopie concrète»* et qui aujourd'hui constitue un *«acte de foi»*. Tout le monde, à droite, s'en est bien sûr *«félicité»*. Bon joueur, M. Hervé de Charette (UDF, Maine-et-Loire) est même allé jusqu'à reconnaître que le ministre d'Etat a su établir *«d'utiles dialogues avec une grande partie du monde des arts»*. Privée de l'argument du «pas assez», l'opposition, comme il est maintenant de tradition dans le débat budgétaire sur les crédits de la culture, se rabat donc sur celui du «trop plein». Et la cible est toute trouvée : les «grands travaux». Le réquisitoire en est lancinant. M. Olivier Dassault (RPR, Oise) a calculé que la Très Grande Bibliothèque de France, le Grand Louvre et l'Opéra Bastille coûteront près de 2 milliards de francs par an en frais de fonctionnement, qui *«feront défaut à l'action culturelle»*.

M[me] Françoise de Panafieu (RPR, Paris) a dénoncé le *«péril»* et le *«désastre»* du projet de l'Opéra Bastille. *«Des grèves à répétition*, s'est-elle indignée, *des révolutions de palais dictées par le caprice d'un seul homme, des débauchages tous azimuts sans oublier, hélas, la tragédie de Séville : tout est accablant.»* Et M[me] de Panafieu d'observer que *«ce n'est pas rendre service à la culture que d'en faire une danseuse de la République quand notre pays s'enfonce dans le chômage et la crise»*.

M. Bernard Stasi, lui, s'est montré plus nuancé. *«Pharaonisme du Prince ou expression majestueuse des arts contemporains? On n'en finirait pas d'instruire à charge et à décharge»*, a-t-il affirmé. Si la Grande Arche et le Grand Louvre lui inspirent quelque *«fierté»*, l'Opéra Bastille, en revanche, lui apparaît comme un *«paquebot détourné de son cap initial par quelques corsaires du roi en mal de considération»* et *«qui vogue de crise en crise»*. Inquiet de *«la dérive des coûts et des charges»* de tous ces projets, M. de Charette, reprenant une des ses doléances traditionnelles, a plutôt reproché à M. Lang de n'avoir jamais *«considéré la protection du patrimoine comme l'un des ses principaux chantiers»*. Selon lui, il est *«urgent de décentraliser les compétences en matière de classement des monuments et des sites»*. M. Guy Hermier (PC, Bouches-du-Rhône) a regretté, pour sa part, que tout ce qui *«fait la vigueur d'une politique culturelle s'est affaissé»*. La principale raison en est, de son point de vue, que le gouvernement a *«tant sacrifié à la rentabilité et au cynisme de l'argent roi»*.

M. Lang a semblé se délecter de ces procès désormais rituels. Rompu à l'exercice, il a rappelé que *«deux conceptions s'affrontent»* en matière culturelle : *«Pour les uns, la culture, le savoir, l'éducation sont un simple ornement de la vie; pour les autres, dont nous nous efforçons d'être, la culture est le ressort même de la vie, et notre devoir est de préserver avec soin et tendresse des trésors si fragiles.»* Selon lui, le débat sur les coûts des grands travaux est donc vain. *«Il s'agit de sommes relativement modestes, qui seront rendues au centuple à la nation»*, a-t-il assuré en évoquant les *«ressources financières que la France tire de son prestige»*.

Mais c'est l'avenir qui jugera. *«Oui ou non, la France a-t-elle assuré le renouvellement de ses générations artistiques*, s'est-il interrogé, *a-t-elle su réensemencer pour qu'éclosent de nouveaux talents? Oui ou non, des feux de vie se sont-ils allumés dans l'ensemble du pays?»* Sa réponse est évidemment «oui». Un «oui» fleuri et fiévreux. Mais un «oui» que l'opposition n'a pas jugé communicatif.

FRÉDÉRIC BOBIN

M. Delebarre défend les «délocalisations»

Faute de majorité, le gouvernement a dû réserver le vote, samedi 7 novembre, sur les crédits du secrétariat général de la défense nationale, du Conseil économique et social et du Commissariat général du plan, dont le total s'élève à 551 millions de francs. Les députés ont adopté, en revanche, le budget annexe des journaux officiels (760 millions de francs), et le vote des crédits des services généraux du premier ministre, parmi lesquels ceux de la direction générale de l'administration et ceux liés à la politique de la ville, a été renvoyé après l'examen des crédits de la communication.

Ces différents budgets, d'un montant relativement modeste, ont surtout donné l'occasion à l'Assemblée nationale de débattre de la politique de «délocalisation» lancée sous le gouvernement de M[me] Edith Cresson. Au nom du groupe communiste, M. Louis Pierna (Seine-Saint-Denis) a demandé *«le gel de toute mesure de délocalisation jusqu'à l'issue d'une concertation prenant réellement en compte l'intérêt des salariés et des services concernés»*.

M. Marc-Philippe Daubresse (UDC, Nord) a estimé, en revanche, que l'actuelle opposition ne devrait pas, en cas d'alternance, revenir sur la politique de déconcentration des services de l'Etat. Le ministre de la fonction publique et des réformes administratives, M. Michel Delebarre, a précisé qu'avant la fin de cette année une vingtaine de délocalisations touchant près de trois mille emplois auront été menées à bien. Il a rappelé que, pour les personnels, le principe retenu était celui du volontariat. Rapporteur pour avis de la commission des lois, M. Marc Dolez (PS, Nord), a relevé de son côté la stabilité des crédits de la fonction publique (554 milliards de francs ventilés sur l'ensemble des ministères), qui représentent 39,1 % des dépenses de l'Etat. Sur le plan des effectifs, le solde net des créations de postes est de 3 731, en augmentation de 0,2 % par rapport à 1992.

Enfin, à l'occasion de la discussion sur les crédits de la politique de la ville (7,4 milliards de francs répartis dans plusieurs ministères et en augmentation de 14 % par rapport à 1992), le secrétaire d'Etat, M. François Loncle, a annoncé la publication, dès cette semaine, d'un rapport d'étape sur les mesures décidées au printemps dernier en direction des quartiers «difficiles».

J.-L. S.

Deux élections cantonales partielles

ALPES-MARITIMES : canton de Nice-I (1[er] tour).

I., 15 372; V., 5 407; A., 64,82 %; E., 5 278.

Gérard Bosio, sout. RPR et UDF, 1 671 (31,65 %); Jean-Pierre Gost, FN, cons. rég., 1 017 (19,26 %); Christine Selvi, div. d., adj. m. de Nice, 892 (16,90 %); Marie-Louise Piegay, PC, 509 (9,64 %); Hervé Dupont, PS, 483 (9,15 %); Pierre Boussard, sout. Verts, GE et AREV, 331 (6,27 %); Michel Gadet, div. d., 179 (3,39 %); Rose-Marie Allegret, Verts diss., 123 (2,33 %); Benoît Anne, div., 72 (1,36 %); Alain Guillon, div. d., 1 (0,01 %) BALLOTTAGE.

[Ce scrutin est destiné à pourvoir au remplacement de M. Raoul Bosio (UDF-rad.), âgé de soixante-dix-sept ans, qui s'était démis volontairement de son mandat, pour raisons de santé, le 12 octobre, tout en restant conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Figure politique du département, M. Bosio représentait ce canton du vieux Nice depuis 1951, au conseil général, dont il a été vice-président pendant une vingtaine d'années. Il a également siégé pendant un demi-siècle au conseil municipal de Nice où il occupa, en dernier lieu, de 1984 à 1989, les fonctions de premier adjoint. Avant de démissionner, il était convenu, avec ses collègues de la majorité départementale, d'une *«proposition de remplacement dans la continuité»*, avec la candidature de son fils Gérard (div. d.), éditeur, âgé de quarante-sept ans. Ce dernier devance nettement Christine Selvi, adjointe au maire de Nice, Honoré Bailet (RPR), sénateur, qui lui avait apporté son soutien. M[me] Selvi avait fait diffuser un message de M. Jacques Médecin (CNI), ancien maire, appelant à voter pour elle. Son échec apparaît à la fois comme un désaveu des électeurs à l'égard de la municipalité actuelle et un rejet du passé incarné par M. Médecin. Par rapport à 1988, le FN, représenté cette fois par Jean-Pierre Gost, conseiller régional, candidat aux prochaines élections législatives, dans la première circonscription (qui inclut ce canton) gagne 5,9 points, mais il ne retrouve pas le score réalisé par la liste de Jean-Marie Le Pen aux dernières élections régionales (26,7 %). Devancé par le FN, le PS qui, à la dérive, perd 7,43 points, l'est aussi par le PC. Quant aux écologistes, ils ne tirent aucun bénéfice de l'accord réalisé entre les Verts, Génération Ecologie et Alternative rouge et verte, pour présenter un candidat d'union. M. Bosio avait été réélu au second tour en octobre 1988 avec 4 628 (67,89 %) contre 2 188 (32,10 %) à Jean-Paul Lacchini, PS, sur 16 746 inscrits, 7 172 votants (57,17 % d'abstention) et 6 816 suffrages exprimés. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 16 746; V., 6 956; A., 58,46 %; E., 6 784; Raoul Bosio, UDF-rad., 3 657 (53,90 %); Jean-Paul Lacchini, PS, 1 125 (16,58 %); Gérard Serres, FN, 907 (13,36 %); Marie-Louise Piegay, PC, 680 (10,02 %); Régine Delmas, écol., 415 (6,11 %).]

MARNE : canton d'Anglure (1[er] tour).

I., 4 776; V., 2 729; A., 42,86 %; E., 2 648.

Daniel Grosbety, app. PS, m. de Conflans-sur-Seine, 909 (34,32 %); René Vigneron, UDF-PR, m. d'Anglure, 772 (29,15 %); Bernard Champion, div. d., 603 (22,77 %); Jérôme Malarmey, FN, 184 (6,94 %); Jean-Marc Robert, PC, 180 (6,79 %) BALLOTTAGE.

[Cette partielle, destinée à pourvoir au remplacement de Jean-Michel Gauby (app. PS), ancien président du Conseil économique et social en Champagne-Ardenne, décédé le 21 septembre, constituait un test pour la gauche, dominante dans ce canton. M. Daniel Grosbety, apparenté PS, successeur de Jean-Michel Gauby à la mairie de Conflans-sur-Seine, arrive en tête, mais il perd 378 suffrages et 10,02 points de pourcentage par rapport au score de Jean-Michel Gauby en 1988. René Vigneron, UDF-PR tente sa chance pour la cinquième fois, avec le soutien de la majorité départementale (UDF-RPR). Quant au candidat communiste, Jean-Marc Robert, devancé de quatre voix par le représentant du FN, il n'a réussi à capter que 6,79 % des voix dans un canton qui était détenu par le PCF jusqu'en 1988. Jean-Michel Gauby avait été élu au second tour des cantonales en octobre 1988, avec 1 814 voix (58,81 %) contre 1 270 (41,18 %) à M. René Vigneron, UDF, sur 4 791 inscrits, 3 163 votants (soit 33,98 % d'abstention) et 3 084 suffrages exprimés. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : I., 4 793; V., 2 955; A., 38,34 %; E., 2 903; Jean-Michel Gauby, 1 287 (44,33 %); René Vigneron, 794 (27,35 %); Bernard Champion, div. d., 462 (15,91 %); Jean-Marc Robert, PC, 281 (9,67 %); Pierre Le Besco, FN, 79 (2,72 %).]

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'affaire du sang contaminé

Des rebondissements judiciaires en cascade

Mᵉ Xavier Charvet, conseil du docteur Michel Garretta, a annoncé samedi 7 novembre que son client ne ferait pas appel de sa condamnation. Mais le procureur de la République de Paris conserve cette possibilité jusqu'au lundi 9 novembre au soir et le procureur général durant plusieurs semaines.

Le procès des principaux responsables de la transfusion sanguine, cet été, n'aura finalement été qu'un prélude. Et la renonciation du docteur Michel Garretta à faire appel du jugement qui l'a condamné, le 23 octobre, à quatre ans d'emprisonnement, pourrait bien se révéler vaine si le ministère public choisissait pour sa part de saisir la cour d'appel. Ainsi l'affaire dite « du sang contaminé » provoque-t-elle son lot d'illusions éphémères. Mais contrairement à une impression communément répandue, les rebondissements juridiques et politiques majeurs sont encore à venir, ne serait-ce qu'en raison d'une «dynamique judiciaire» aujourd'hui à l'œuvre. Une dynamique dont on sait déjà qu'elle se libérera devant la cour d'appel de Paris et devant la Cour de cassation. Une dynamique dont certains hémophiles, constitués parties civiles, espèrent encore qu'elle finira par rendre possible un procès d'assises.

Brassant ainsi des échéances certaines et des hypothèses controversées, l'autorité judiciaire est durablement saisie de ce dossier. Tout comme la justice administrative qui traite d'innombrables procédures. Tout comme le pouvoir politique, simultanément invité à se prononcer sur la saisine de la Haute Cour de justice, à constituer un jury d'honneur pour «juger» M. Laurent Fabius ou à rectifier la Constitution afin de permettre aux ministres de comparaître devant la justice «ordinaire».

La cour d'appel. – Dès le 23 octobre, nul ne pouvait plus douter que la cour d'appel de Paris aurait l'occasion d'examiner les responsabilités des principaux responsables de la transfusion sanguine en France. Quelques minutes après la lecture du jugement, Mᵉ Sabine Paugam, avocat de l'Association française des hémophiles, avait fait savoir qu'elle faisait appel tout comme le docteur Jean-Pierre Allain, ancien collaborateur du docteur Garretta, condamné à quatre ans d'emprisonnement dont deux avec sursis.

Seule l'étendue de la saisine est dès lors en cause. Dans l'hypothèse où le ministère public représenté par le procureur de la République de Paris déciderait de ne pas faire appel, le second degré de juridiction devrait limiter son examen du dossier pénal au (x) condamné (s) ayant interjeté appel. Dans l'hypothèse inverse – la plus souvent évoquée au palais de justice – les juges auraient pour mission de reprendre le procès en son entier.

Ce n'est que lundi 9 novembre en fin d'après-midi que l'on doit connaître le choix du ministère public. De même doit-on apprendre la décision retenue par le professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé, condamné à quatre ans d'emprisonnement avec sursis.

Pour l'heure, on peut simplement s'interroger sur l'attitude du docteur Garretta. Sa renonciation à faire appel marque-t-elle sa défiance définitive à l'égard de la justice telle qu'elle pourrait s'exercer à son endroit ? Ses avocats, qui avaient qualifié le jugement le condamnant d'*« injuste et inacceptable »*, parlent *aujourd'hui de leur client comme* d'un homme *« qui ne croit plus dans le système judiciaire et a décidé de tout arrêter »*. Ou bien son forfait relève-t-il de la secrète certitude de s'en être sorti à moindres frais et de l'espoir avoué que la justice en restera là ?

La cour d'assises. – L'hypothèse d'un procès des principaux responsables de la transfusion sanguine devant une cour d'assises pour répondre du chef d'inculpation d'empoisonnement, qualification criminelle, n'est en effet plus tout à fait farfelue. Au fil des jours, au gré de l'écho suscité par cette affaire en France, l'idée d'un procès en assises prend même de la force.

La seizième chambre correctionnelle a pourtant nettement écarté les arguments développés par Mᵉ Sabine Paugam qui avait plaidé tout au long des débats pour que les inculpés soient jugés devant les assises. Le président Jean-Louis Mazières, dans son jugement, a insisté sur le fait que l'empoisonnement *« n'est pas seulement un acte, conscient, voulu mais un acte intentionnel, c'est-à-dire conscient, voulu et accompli en vue d'un résultat précisément recherché par son auteur, en l'espèce la mort ou l'atteinte à l'intégrité corporelle d'autrui »*. Il prévenait ceux qui seraient tentés de renoncer au principe d'interprétation stricte de la loi pénale qu'ils ouvrent *« la porte à toutes les dérives et confusions »*.

L'hypothèse, à coup sûr encore bien aventurée, d'un procès du docteur Garretta devant une cour d'assises ne peut cependant être complètement exclue. Bon nombre d'hémophiles luttent pour faire valoir leur point de vue. Et ce combat, sans succès auprès de l'autorité judiciaire, reçoit à l'évidence un accueil favorable dans une partie de l'opinion. Après le premier degré de juridiction, la cour d'appel de Paris sera en tout cas conduite à se prononcer sur ce chapitre capital de la compétence ou de l'incompétence du tribunal correctionnel pour juger un tel dossier.

Dans l'immédiat, Mᵉˢ Jacques Vergès, Max Lecoq et Eric Dupond-Moretti sont parvenus à déposer une plainte pour empoisonnement instruite par Mᵐᵉ Sabine Foulon, premier juge d'instruction à Paris. Une manière, au Palais, de marquer que la justice n'entend opposer nul refus d'instruire sur l'affaire du sang contaminé.

Le tribunal administratif. – Les juges de l'ordre judiciaire ne sont pas les seuls à être saisis de l'affaire. Quelque quatre cents dossiers d'hémophiles ont été déposés devant les tribunaux administratifs. Et dès l'année 1991, le tribunal administratif de Paris a relevé que, en *« admettant même que demeuraient quelques incertitudes sur d'hypothétiques effets secondaires de la technique de chauffage au début de l'année 1985, la révélation de l'ampleur de la catastrophe sanitaire annoncée commandait qu'il soit mis fin autoritairement et sans délai à la distribution de produits sanguins contaminés »*.

La cour administrative d'appel, le 16 juin dernier, constatait *« que l'administration a commis une faute lourde, de nature à engager la responsabilité de l'Etat »* et fixait les dates de la période où cette responsabilité est engagée du 12 mars au 20 octobre 1985.

La Haute Cour de justice. – Enfin, l'ultime rebondissement «judiciaire» se dérobe alors même que chacun le réclame pour des raisons diamétralement opposées. L'opinion publique, qui n'a pas accepté que d'anciens ministres puissent se déclarer *« profondément responsables mais pas coupables »*, exige un dénouement devant un tribunal pour les voir condamnés, voire conspués comme ce fut le cas le 24 juillet devant le tribunal correctionnel. M. Laurent Fabius et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé, et Mᵐᵉ Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales, demandent à être jugés pour s'expliquer solennellement et se libérer d'accusations qu'ils rejettent avec force.

De multiples obstacles se dressent encore sur le chemin de cette justice «politique». En principe toute désignée pour remplir cet office, la Haute Cour est en réalité jugée par avance comme infamante par nombre d'élus, de gauche comme de droite. Au reste, les députés socialistes empêchent depuis quelques années l'élection des douze juges titulaires de la Haute Cour à l'Assemblée nationale, bloquant de fait l'éventuel fonctionnement de cette institution. Constatant ce blocage, M. Fabius a demandé à être jugé par un jury d'honneur dont les membres pourraient être choisis par le président du Sénat, M. René Monory, et le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli. Il n'a recueilli, pour l'heure, que le silence poli du second et le refus du premier au motif que *« la constitution d'un jury d'honneur ne saurait se substituer au fonctionnement normal des institutions »*.

L'idée d'une révision constitutionnelle, entre autres destinée à renvoyer devant la justice ordinaire ministres et secrétaires d'Etat, fera-t-elle son chemin après que la constitution d'un jury d'honneur soit devenue improbable ? Rien n'est moins sûr puisqu'une telle réforme exige que les trois cinquièmes des voix du Congrès l'approuvent. Après bien d'autres, M. Raymond Barre a constaté dimanche qu'une révision ne saurait s'improviser à quelques mois des élections législatives et que cette dernière ressemblait, à tout prendre, à un *« itinéraire de fuite »*.

Reste la possibilité, avancée par les députés socialistes, de la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur le dossier du sang contaminé. Mais peut-on croire que les Français s'en contenteront ? Imagine-t-on vraiment que ses débats, même publics, satisferont la demande d'information et le besoin secret de châtiment – et non de jugement – qui apparaît de plus en plus ?

LAURENT GREILSAMER

Un entretien avec M. Edmond-Luc Henry

« Ce drame relève d'une qualification d'empoisonnement », nous déclare le porte-parole de l'Association française des hémophiles

Dans une lettre adressée le 5 novembre à M. Pierre Bérégovoy, le docteur Patrick Wallet, le nouveau président de l'Association française des hémophiles, réclame que soit « instruite » *l'affaire* « de la distribution de sang contaminé ». *Il joint à son courrier un rapport sur* « la responsabilité des ministres » *dans cette affaire. Nous publions ci-dessous un entretien avec M. Edmond-Luc Henry, l'un des porte-parole de l'AFH, et auteur de l'ouvrage* De l'hémophilie en général et du crime en particulier *(Ed. Le Pré aux Clercs)*.

« Hémophile contaminé par le virus du sida, vous avez rejoint, il y a quelques mois, l'Association française des hémophiles. Selon vous, ce drame ressort de la qualification d'empoisonnement. Pourquoi ?

– Avec le temps, ma position n'a nullement varié. Je considère effectivement, avec mon avocat, Mᵉ Sabine Paugam, que ce drame relève d'une qualification d'empoisonnement. A ce titre, nous ne sommes nullement satisfaits du jugement qui vient d'être prononcé par le tribunal correctionnel de Paris. Il y a notamment, et je ne suis nullement le seul à évoquer cette question, le problème de la responsabilité d'un certain nombre de médecins prescripteurs. On a focalisé ces derniers temps sur M. Michel Garretta. Il y a pourtant, à mon sens, d'autres responsabilités, d'autres culpabilités. Cela dit, ce n'est pas à moi, la victime, forcément partiale, de me prononcer. C'est pourquoi je demande à la justice d'établir enfin les responsabilités des médecins prescripteurs. Il ne s'agit pas, comme on a pu le dire, de « centaines de personnes », mais plus certainement, de quelques médecins d'hémophiles extrêmement proches de la transfusion sanguine, qui étaient pleinement avertis en 1985 du degré de contamination des lots, mais qui ont continué à prescrire ces produits à leurs patients.

» En disant cela, j'intègre tout à fait les incertitudes de l'époque quant au nombre de patients qui allaient être contaminés et qui pourraient développer un sida. Il y avait, quoi qu'on dise, un risque majeur. Les médecins ont pourtant continué de prescrire des substances potentiellement mortifères.

– Rédigé l'an dernier, à la demande du gouvernement, le rapport de M. Michel Lucas, le « patron » de l'IGAS, a-t-il, selon vous, sur ce point, permis de répondre à toutes les questions que vous soulevez ?

– Nullement. Le rapport Lucas fournit des conclusions très rapides, prend des positions subjectives, et n'analyse pas suffisamment les faits et leur chronologie. On ne peut notamment retenir les conclusions de ce rapport au sujet de l'arrêté sur le non-remboursement des produits anti-hémophiliques non chauffés à compter du 1ᵉʳ octobre 1985. Il ne s'agissait là que d'un moyen permettant de les laisser perdurer jusqu'à cette date. Tout le problème est de savoir pourquoi ce sont les directeurs des cabinets de M. Edmond Hervé et de Mᵐᵉ Georgina Dufoix, et non les ministres eux-mêmes, qui ont pu signer un tel texte. Pourquoi n'a-t-on jamais posé cette question aux directeurs de cabinet ? Pourquoi ne les a-t-on jamais entendus ? Pourquoi ces deux directeurs de cabinet, l'un de la santé, l'autre des affaires sociales, ont-ils eux aussi intégré un raisonnement économique et industriel et non sanitaire ?

– Les deux médecins prestigieux à la tête, en 1984 et 1985, du conseil d'administration du CNTS (les professeurs Jean Bernard et Jacques Ruffié) ont-ils perçu le drame qui était en train de se jouer ?

– Il semble que le professeur Ruffié se soit aperçu assez vite d'un problème concernant la qualité des produits fabriqués, et c'est sans aucun doute pour cela qu'il a été mis en minorité lors de la réunion du 25 février 1985 puis évincé du CNTS. Dans le texte du jugement apparaît d'ailleurs pour la première fois un lien direct entre son éviction et la contamination des produits (1).

Sans véritable qualification scientifique

– Ces éléments sont d'autant plus incompréhensibles que le professeur Jean-Pierre Soulier, alors directeur du CNTS, avait très tôt mis en garde contre les risques infectieux inhérents à ces pratiques. Le docteur Garretta et ses collaborateurs n'en tenaient aucun compte. Pourquoi, selon vous, les prescripteurs n'ont-ils pas protesté ?

– Au risque de me faire quelques solides ennemis chez les médecins, je dirai que les spécialistes de l'hémophilie jouissent d'une situation atypique, une situation de chercheurs, publiant dans des revues et des congrès, du seul fait qu'ils soignent des gens souffrant d'une maladie rare. A part quelques exceptions, ces médecins ne sont pas véritablement qualifiés sur le plan scientifique. Ils n'ont dès lors fait que suivre en 1985 ceux qui, dans la transfusion sanguine, décidaient, oubliant qu'ils étaient médecins, pour prendre la casquette d'industriel.

– Quel sens donnez-vous à votre action ?

– Compte tenu des éléments sur la responsabilité des ministres de l'époque, il est nécessaire d'instruire à un autre niveau. La peine qui pourrait être prononcée à leur encontre m'importe peu. Quand on est concerné, quand on est victime, on a besoin de connaître la vérité, besoin d'une véritable analyse des faits, besoin d'un jugement incontestable. Je ne connais pas d'autre voie ici que judiciaire. Je ne suis pas activiste. Je ne vois pas pourquoi on fait aujourd'hui sur tout cela un tel pataquès. Que l'on parvienne à un résultat ! Qu'il y ait enfin une véritable instruction ! Comment pourrait-on accepter que des accusés se disculpent eux-mêmes ?

– Jusqu'où, selon vous, ira-t-on ?

– Pour ma part, je cesserai mon action lorsque j'aurai obtenu une instruction définitive incluant la responsabilité des ministres de l'époque. Au fond, tout cela n'était pas, au départ, une affaire d'Etat. Mais elle l'est devenue. Si tout avait été dit, mis à plat dès le départ, nous n'en serions pas là. Or on n'a pas cessé, dans cette affaire, à tous les niveaux, de mentir. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU
ET FRANCK NOUCHI

(1) On peut lire dans le jugement du tribunal de Paris que la réunion du conseil d'administration du CNTS du 25 février 1985, *« qui décida de l'éviction de son président, le professeur Ruffié, est décisive et révélatrice des tensions provoquées au CNTS par les divergences d'appréciations quant à la politique à suivre face au risque de transmission du sida par les produits anti-hémophiliques »*.

M. Balladur (RPR) demande l'application de la procédure prévue par la Constitution

Invité dimanche 8 novembre du « Forum RMC-*l'Express* », M. Edouard Balladur (RPR) a estimé que si *« l'immense besoin d'explication que ressentent les Français »* sur le drame du sang contaminé restait *« insatisfait »*, les dirigeants politiques feraient *« courir un très grave risque pour la démocratie elle-même »*. Observant que la contamination des hémophiles était *« une affaire d'une exceptionnelle gravité morale, humaine et politique »*, M. Balladur a observé qu'il était donc *« légitime que les Français s'en préoccupent et que la justice s'en préoccupe, sous les formes diverses qu'elle peut revêtir »*. L'ancien ministre de l'économie et des finances de M. Jacques Chirac relève toutefois qu'une telle explication ne peut se faire que *« dans un climat qui ne mêle pas les considérations politiques » à ce problème »*. *« Il faut que nos concitoyens aient le sentiment que cette affaire n'est pas jugée en fonction de normes ou de motifs politiques*, a observé M. Balladur, en ajoutant : *« Il faut vraiment que l'on fasse un très grand effort d'honnêteté intellectuelle et morale dans cette affaire. »*

Pour toutes ces raisons, M. Balladur estime que le problème doit être réglé *« avant les élections législatives »* et que *« le plus sage »* est d'appliquer la procédure existante de la Haute Cour de justice, *« même si elle n'est pas parfaite »*. *« L'intérêt même des personnalités dont le nom est cité* [MM. Fabius et Hervé, Mᵐᵉ Dufoix] *serait que cette procédure se déroule, puisqu'aucune autre n'est possible aujourd'hui »*, a-t-il déclaré. La période de campagne électorale exclut en effet pour M. Balladur toute révision de la Constitution. S'il est favorable à un toilettage constitutionnel, le conseiller de M. Chirac souhaite qu'il soit mené *« dans un climat de sérénité, d'objectivité »*. *« Je trouverais parfaitement sain*, a ajouté M. Balladur, *que les partis français envoient chacun des représentants dans un organisme qui aurait pour objet d'essayer de déterminer une sorte d'accord minimum général. »*

M. Barre souhaite la réunion de la Haute Cour

Interrogé dimanche 8 novembre sur l'affaire du sang contaminé au cours de l'émission « 7 sur 7 », sur TF 1, M. Raymond Barre a notamment déclaré : *« Le drame que nous vivons à l'heure actuelle est un drame où se mêlent l'argent, le sang, la mort. Nous avons à faire face à une crise d'un Etat dont les rouages ne sont pas maîtrisés et où il semble que les agents n'allient pas la compétence et le sens des responsabilités. »* L'ancien premier ministre a jugé que l'opinion publique *« a eu le sentiment que l'on voulait ruser avec les procédures qui étaient normalement applicables »*. Tout en estimant qu'à l'avenir tout le monde devrait être *« traité de la même façon, hommes politiques, parlementaires, simples citoyens »*, M. Barre a souhaité que, sans attendre une révision constitutionnelle, l'affaire du sang contaminé *« soit clarifiée très vite, selon les procédures qui sont prévues dans notre Constitution »*.

« Si le Parlement se comporte avec dignité, si la procédure est appliquée d'une manière stricte et tout à fait rigoureuse, a-t-il ajouté, *je crois que ce serait, aujourd'hui, dans l'état actuel de l'opinion, la seule façon de surmonter les incertitudes et le rejet qui se manifestent. »*

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le procès des militants d'Iparretarrak devant la cour d'assises de Paris

La réclusion criminelle à perpétuité est requise contre Philippe Bidart

L'avocat général Gilbert Ginsburger n'aime pas que l'on galvaude l'idée de Résistance, lui qui a la poitrine barrée de nombreuses décorations, gagnées grâce à son courage lors de l'Occupation. Aussi, c'est avec une espèce de dégoût qu'il a requis, samedi 7 novembre, contre les cinq nationalistes basques d'Iparretarrak qui comparaissent devant la cour d'assises spéciale de Paris depuis le 2 novembre (*le Monde* des 4, 6 et 8 novembre).

Dès l'ouverture du procès, il avait dénoncé ces *« Pol Pot au petit pied »* qui pratiquent *« la lutte armée »* en tuant, prenant des otages et en survivant grâce à des vols à main armée. Une semaine d'audience n'a rien enlevé au mépris qu'il leur porte. Si M. Ginsburger a bien consenti *« à ne pas s'opposer à l'acquittement d'Henri Perez »*, trente-deux ans, poursuivi pour une participation à un hold-up qui n'a pu être prouvée, il a requis la réclusion criminelle à perpétuité pour Philippe Bidart, et ce notamment pour le meurtre de deux CRS commis en 1982 à Saint-Etienne-de-Baïgorry : *« Il s'agit bien d'un meurtre avec guet-apens. »* Le faisceau des preuves – malgré les dénégations de l'accusé – est, estime l'avocat général, amplement suffisant : *« Bidart ne peut s'en sortir. »*

« Des martyrs qu'ils ne sont pas »

Contre Jean-Gabriel Mouesca, trente et un ans, qui fut enlevé par un commando d'Iparretarrak de la maison d'arrêt de Pau grâce à une prise d'otages et qui a reconnu par ailleurs sa participation à un vol à main armée, l'avocat général a requis quinze années de réclusion.

Contre Philippe Lesgourgues, trente et un ans, qui avait participé au mitraillage du palais de justice de Bayonne et à l'évasion de Pau, M. Ginsburger a requis dix années de réclusion. La même peine a été réclamée contre Xavier Labeguerrie, trente ans, pour sa participation à l'évasion de Pau.

« Leur combat n'est pas un bon combat. Ce n'est pas un combat du tout. Ce sont des crimes et puis c'est tout. Il y a d'autres moyens de s'exprimer dans ce pays que les armes à la main », a conclu l'avocat général.

Auparavant, Me Yannick Bergeon, du barreau de Bordeaux, qui représente les veuves des deux CRS, a expliqué que ces deux jeunes femmes n'étaient pas venues *« rechercher un coupable à tout prix »*, mais, avec beaucoup de dignité, *« la vérité »*. Cette vérité, pour lui, c'est sans le moindre trouble la culpabilité de Philippe Bidart. Me Bergeon a ensuite refusé d'entrer dans la logique de ceux qui voudraient être perçus comme *« des terroristes propres »*. S'il ne s'agissait que *« de défendre l'identité basque, comment ne pas s'associer à la lutte que vous pouvez mener ? »*, a demandé l'avocat en s'adressant aux accusés. *« Mais c'est là qu'intervient une cassure. Ces hommes se sont imaginé qu'ils avaient une mission historique à remplir : libérer le Pays basque. Ils se présentent alors comme des martyrs qu'ils ne sont pas. »*

Les avocats de la défense devaient plaider lundi 9 et mardi 10 novembre.

AGATHE LOGEART

□ *Précision.* – Une erreur s'est glissée dans le compte rendu de l'audience publié dans *le Monde* daté 8-9 novembre : la loi d'amnistie concernant le financement des partis et groupements politiques est du 15 janvier 1990 et non du 6 janvier.

ENVIRONNEMENT

Chargé de 1,5 tonne de plutonium

L'« Akatsuki-Maru » est en route pour le Japon

Le cargo japonais *Akatsuki-Maru* a quitté Cherbourg (Manche) dans la soirée du samedi 7 novembre, avec sa cargaison de 1,5 tonne de plutonium en provenance de l'usine de retraitement de la Hague. Son départ pour le Japon a été émaillé de quelques incidents. Le *Solo*, l'un des bateaux de l'organisation écologiste Greenpeace, a tenté de le suivre en haute mer. Le patrouilleur japonais *Shikishima*, chargé d'escorter le cargo jusqu'à Yokohama, serait alors intervenu, heurtant légèrement le *Solo*. Les circonstances exactes de cet incident demeurent très floues, mais aucun blessé n'a été signalé.

Samedi, le chargement du plutonium dans le port militaire de Cherbourg (*le Monde* daté 8-9 novembre) s'était effectué sans incident, hormis l'arraisonnement, par la marine nationale, d'un autre bateau de Greenpeace, le *Moby-Dick*, et l'interception de quelques canots pneumatiques des écologistes. Les différentes organisations présentes sur place n'ont pas réussi à mobiliser la population contre l'*Akatsuki-Maru*. Le séjour cherbourgeois de ce bateau qui était attendu depuis plusieurs semaines par quelques dizaines de journalistes aura finalement duré seize heures.

L'itinéraire du cargo provoque des polémiques dans plusieurs pays.

TOKYO

(de notre correspondant)

L'*Akatsuki-Maru*, un cargo de 4 500 tonnes battant pavillon japonais mais appartenant à la compagnie britannique Pacific Nuclear Transport, est sur le chemin du retour après avoir chargé à Cherbourg, samedi 7 novembre, 1,5 tonne de plutonium retraité à la Hague. Escorté du porte-hélicoptères *Shikishima*, il doit traverser plus de la moitié du monde sans escale avant d'atteindre l'archipel nippon. Il est en effet repoussé toujours plus au large par les pays riverains des mers qu'il empruntera.

Bien que, pour des raisons de sécurité, aucune précision n'ait été donnée sur la route qu'il suivra. Il passera aussi loin que possible des côtes, se tenant en principe au-delà de la zone des 200 milles. L'hypothèse d'une escale rendue nécessaire par un incident est improbable, dit-on de source officielle, *« mais aucun pays n'a explicitement rejeté la possibilité d'un accueil d'urgence »*.

Il reste qu'à ce jour l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, l'Afrique du Sud, le Chili et, dernièrement, l'Argentine ont fait savoir qu'ils s'opposaient au passage du convoi dans leurs eaux territoriales. Au regard du droit de la mer, il n'est pas certain que ces pays aient la possibilité de jouer aussi aisément du libre passage par la voie maritime. Citant le cas d'une récente collision dans le détroit de Malacca qui fit quarante-trois morts, le ministre des affaires étrangères malaisien a souligné, devant l'Assemblée des Nations unies, *« la nécessité urgente de réviser les règles internationales applicables aux détroits en matière de sécurité »*. Ces pays critiquent surtout ce qu'un diplomate de la région a qualifié d'*« arrogance japonaise »* : le refus de dévoiler l'itinéraire du convoi.

Afin de rassurer ses voisins asiatiques, le bureau pour l'énergie atomique de l'Agence des sciences et des techniques a annoncé que le convoi n'emprunterait pas le détroit de Malacca. Ce qui lui laisse deux routes possibles : à l'est, par le cap de Bonne-Espérance, au large de l'Afrique du Sud, ou, à l'ouest, par le cap Horn. Ces deux routes supposent que le convoi contourne l'Australie et remonte vers le Japon à travers l'océan Pacifique.

Le silence de la Chine

Dans cette partie du globe aussi, le convoi japonais est indésirable. Début octobre à Tokyo, M. Dowiyogo, président d'une des plus petites nations du monde, la République de Nauru (9 000 habitants) s'est fait le porte-parole des craintes des habitants de cette partie de la planète qui fut longtemps un champ d'expérimentation pour les bombes atomiques. Depuis, il a élargi le débat : *« Des nations plus grandes et plus puissantes que nous imposent aux peuples du Pacifique le coût négatif de leurs technologies, s'en réservant les seuls avantages »* a-t-il déclaré.

Certains pays asiatiques ne se joignent pas à cette levée de boucliers. C'est le cas de la Corée du Sud qui a entrepris un ambitieux programme nucléaire et voit le Japon en passe de devenir un nouveau fournisseur d'une technologie dont elle a impérativement besoin. La Chine est silencieuse pour les mêmes raisons. Seule la Corée du Nord a ajouté sa voix au tollé. Pyongyang dénonce à la fois les risques du transport et l'ambition nippone d'*« accroître son potentiel militaire »*.

PHILIPPE PONS

FAITS DIVERS

L'équipage d'un cargo en accusation

Clandestins par-dessus bord

Six marins ukrainiens, appartenant à l'équipage du *Mc-Ruby*, un cargo battant pavillon des Bahamas, sont accusés d'avoir jeté sept passagers clandestins ghanéens à la mer puis d'avoir tiré sur eux à la carabine. Présentés dimanche 8 novembre au parquet du Havre, ils devraient être inculpés d'homicide volontaire. Le capitaine du *Mc-Ruby* et deux officiers devaient être entendus lundi 9 novembre.

Les accusations, qui seraient corroborées par certains indices matériels, ont été formulées par un passager clandestin survivant. Cet homme, embarqué alors que le cargo chargeait du cacao dans un port du Ghana, affirme avoir été découvert en même temps que sept autres passagers clandestins ghanéens alors que le *Mc-Ruby* se trouvait au large des côtes du Portugal. Il aurait cependant réussi à échapper à l'équipage et à se cacher à nouveau.

Après l'arrivée du *Mc-Ruby* au Havre, jeudi 5 novembre, cet homme, terrorisé, a attendu jusqu'au lendemain avant de se risquer hors de sa cachette pour aller raconter son histoire à la police.

SOCIÉTÉ

Après la diffusion d'un tract syndical mettant en cause la hiérarchie

L'hôtel de police de Grenoble en proie aux soupçons

Les comptes de l'hôtel de police de Grenoble sont actuellement passés au crible par l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) afin de vérifier le bien-fondé des accusations portées par le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT), qui, le 12 octobre, a dénoncé l'existence de factures correspondant à des travaux inexistants ou surévalués. Un commissaire, chargé notamment de la logistique et des travaux, a d'ores et déjà fait l'objet d'une mesure administrative de suspension à titre conservatoire.

GRENOBLE

de notre correspondante

« *Dans notre métier, on n'a pas droit à l'erreur. On doit être impeccable tout le long. Mais encore faut-il que les supérieurs donnent l'exemple.* » Depuis que le leader local du syndicat national des policiers en tenue (SNPT), M. André Guéguen, a dit très haut et publié ce que certains pensaient tout bas, les langues policières grenobloises se sont déliées.

Le 12 octobre donc, un texte du SNPT, diffusé à tous les étages de l'hôtel de police, dressait la liste des mille et un procédés qu'auraient utilisés certains membres de la hiérarchie pour améliorer leur confort et arrondir leurs fins de mois : accompagnements non justifiés d'huissiers, vacations funéraires encaissées par eux et effectuées par d'autres, récupérations d'horaires pour travail fictif, paiement d'heures de nuit pour du travail de jour, ou encore utilisation de gardiens de la paix (y compris pendant leurs heures de service) pour divers travaux de peinture ou de maçonnerie à domicile. Dans cette dénonciation publique, le SNPT, affilié à la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), faisait également état de factures surévaluées ou correspondant à des travaux d'aménagement ou d'entretien, payés mais jamais réalisés, le tout, selon les estimations du syndicat, pour une somme dépassant largement les 100 000 francs.

Une enquête de l'IGPN

C'est le sous-brigadier chargé de parapher les factures qui avait donné l'alerte, après avoir entendu ses collègues se plaindre de l'odeur désagréable régnant dans les salles de garde à vue alors que des travaux étaient censés y avoir été exécutés. « *Comme par hasard, ces travaux ont été entamés le jour même de la distribution du tract*, rapporte M. Guéguen, *alors que la facture, elle, remontait au mois de novembre 1991.* » Depuis, les artisans se succèdent. « *On n'a jamais autant vu d'ouvriers* », confirme un gardien.

Le directeur des polices urbaines, M. Pierre Berlan, a saisi, dès le 12 octobre, l'IGPN d'une enquête administrative, tandis que le procureur de la République de Grenoble, M. Jean-François Lorans, lui confiait une enquête préliminaire. Celle-ci, toujours en cours, devra notamment établir si les fausses factures dénoncées correspondent, ainsi que l'affirment les intéressés, à de simples dysfonctionnements dans la pratique comptable – anticipant par exemple la facturation de certains travaux sur leur réalisation afin de boucler un exercice budgétaire dans le temps imparti – ou bien s'il s'agit de malversasions avec détournements de fonds publics à des fins personnelles.

Pour l'instant, seule une mesure conservatoire de suspension du commissaire chargé de la logistique et des travaux a été prise, le parquet général de Grenoble ayant, de son côté, saisi la chambre criminelle de la Cour de cassation afin que celle-ci désigne une juridiction susceptible d'ouvrir une information. Le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale, qui avait dès le lendemain du tract annoncé son intention de déposer plainte pour diffamation, n'est à ce jour pas passé à l'acte et observe une prudente réserve.

A ceux qui l'acusent de mener campagne en vue des prochaines élections professionnelles, M. Guégen oppose la nécessité de montrer à l'opinion que « *la police est encore capable de chasser de chez elle les brebis galeuses* ». Reste que ceci ressemble fort à la réponse du berger à la bergère : un inspecteur de la sûreté urbaine, délégué du Syndicat national unitaire des inspecteurs de police (SNUIP, autre composante de la FASP), est en effet actuellement sous le coup *d'une inculpation pour vol prononcée* par un juge d'instruction de Valence au sujet du détournement d'une somme de 40 000 francs, provenant d'une saisie et disparue au printemps 1991 du coffre-fort du directeur des polices urbaines. Quoi qu'il en soit, le dirigeant local du SNPT se dit prêt « *à aller jusqu'au bout pour obtenir justice* ».

NICOLE CABRET

DÉFENSE

Selon un rapport parlementaire

L'armée de terre aura dissous en 1997 la moitié de ses divisions blindées

La France va perdre la moitié – trois sur six – de ses divisions blindées, au terme, prévu pour 1997, de la nouvelle organisation de son armée de terre. C'est ce que le rapporteur de la commission de la défense, à l'Assemblée nationale, pour le budget 1993 de l'armée de terre, M. François Fillon, député (RPR) *de la Sarthe*, devait annoncer avant la présentation des crédits de la défense, le lundi 9 novembre, au Palais-Bourbon. M. Fillon, qui rapportait ses discussions avec l'état-major de l'armée de terre, devait confirmer, de la sorte, des informations qui circulaient depuis plusieurs mois dans les milieux militaires (*le Monde* du 1er juillet).

Selon M. François Fillon, le projet « Armée 1997 » prévoit de restructurer, autrement qu'ils ne le sont aujourd'hui, le corps blindé mécanisé (CBM) et la Force d'action rapide (FAR). Dans cette perspective, l'armée de terre en 1997 devrait comprendre 115 000 appelés (au lieu de 156 400 actuellement), 37 200 engagés volontaires (au lieu de 28 200) et 72 800 cadres (officiers et sous-officiers) au lieu de 76 300 en 1992. L'évolution de ces effectifs signifie une professionnalisation accrue des unités de combat, d'appui et de soutien dans l'armée de terre française, à un moment où le gouvernement cherche à maintenir la fiction d'un service militaire qui se voudrait plus universel et plus égalitaire.

Au sein du CBM, on devrait compter en 1997 trois divisions blindées (dont la formation qui entrera dans la composition du corps européen, aux côtés d'une division allemande et de la brigade mixte) et une division d'infanterie – plus « musclée » – qui sera créée à partir de l'actuelle 27e division alpine (à Grenoble) et de l'actuelle 15e division d'infanterie (à Limoges). Cela sous-entend, outre la disparition acquise et en cours d'exécution de deux divisions blindées en Allemagne, la dissolution d'une autre division blindée sur les trois encore basées sur le territoire national (à Versailles, à Besançon et à Châlons-sur-Marne). M. Fillon ne précise pas laquelle.

Une professionnalisation accrue

Le rapporteur annonce, toutefois, que les trois divisions blindées qui demeureront, sur les six du dispositif précédent, devraient être plus puissantes, avec, chacune, deux régiments équipés de quatre-vingts chars Leclerc et un régiment d'artillerie à trente-deux pièces. Au total, *le parc français des Leclerc*, y compris les blindés affectés aux écoles ou sans doute à la division d'infanterie restante, doit comprendre six cent cinquante exemplaires, alors que le projet intitial avait été de construire jusqu'à mille quatre cents chars Leclerc.

De son côté, la FAR sera organisée autour de quatre grandes unités : deux divisions légères blindées (avec des régiments à quatre escadrons de blindés AMX-10 RC), une division parachutiste et une division aéromobile (équipée d'hélicoptères). M. Fillon précise que la FAR sera rendue plus puissante avec la mise en service de lance-roquettes multiples (LRM) et de batteries de missiles sol-air du modèle Mistral.

Le plan « Armée 1997 » dont fait état le député de la Sarthe prévoit d'autre part – mais ces précisions ne figurent pas dans son rapport – une brigade de renseignement électronique (*le Monde* daté 11-12 octobre), deux divisions légères (issues des écoles de l'arme blindée à Saumur et de l'infanterie à Montpellier) et un régiment dans chacune des circonscriptions militaires de défense (CMD) pour la défense dite territoriale.

Revenant sur la professionnalisation accrue de l'armée de terre, M. Fillon observe que l'ambition de la France est de disposer à terme des moyens de renseignement, de commandement, d'appui et de logistique nécessaires à la « projection » (la capacité d'expédier rapidement une formation autonome à plus de 1 500 kilomètres des frontières nationales, selon *les vœux de l'état-major*) d'une force de 18 000 à 20 000 hommes, soit davantage que la division « Daguet » qui est intervenue dans le Golfe en 1990-1991. Cela suppose la professionnalisation d'une division blindée (à hauteur de 70 % de ses effectifs), de deux divisions légères blindées (pour 80 %), d'une division parachutiste (à 70 %) et de la division aéromobile (pour 80 %).

Le député RPR, qui préside également la commission de la défense de son parti, s'est déclaré de longue date partisan d'une armée de terre qui serait composée uniquement de 185 000 professionnels. Il ne conteste donc pas, dans son rapport au Parlement, le choix du *gouvernement pour une « contraction du format »* de l'armée de terre. Mais il estime que le projet « Armée 1997 », tel qu'il lui a été présenté dans ses contacts avec les états-majors, est plus dicté par des considérations budgétaires que par une réflexion prospective sur la cohérence opérationnelle d'un dispositif face aux risques de l'an 2000.

Dans son rapport de soixante-huit pages, M. Fillon fait, d'autre part, deux révélations. D'abord, il annonce que, pour une somme de 1,9 milliard de francs, l'armée de *terre prévoit d'acquérir* quatre hélicoptères-radars, dits Horizon, pour la surveillance du champ de bataille, après l'expérience réussie d'un hélicoptère expérimental, baptisé Orchidée, pendant les opérations contre l'Irak. Ensuite, il indique que les Emirats arabes unis négocient, avec le groupe GIAT-Industries, l'achat de chars Leclerc, mais à la condition de les doter d'un moteur de 1 700 chevaux (il s'agirait, dit-on, du moteur du char allemand Léopard) au lieu du moteur actuel de 1 500 chevaux.

JACQUES ISNARD

Les services ouverts ou fermés le 11 novembre

Presse. – Les quotidiens nationaux paraîtront normalement mercredi 11 novembre.

Bureaux de poste. – Les bureaux de poste seront fermés mercredi 11 novembre. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile.

Banques. – Les banques faisant partie de l'Association française des banques seront fermées le mercredi 11 novembre. Elles seront ouvertes aux heures habituelles le mardi 10.

RATP. – Service réduit des jours fériés.

Grands magasins. – Les grands magasins parisiens seront ouverts mercredi 11 novembre.

Assurance-maladie. – Les centres et services de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris recevront le public jusqu'à 15 heures le mardi 10 novembre. Ils seront fermés le mercredi 11 novembre et ouverts aux heures habituelles le jeudi 12 novembre.

Allocations familiales. – Les services d'accueil des trois centres de gestion de la Caisse d'allocations familiales de Paris seront fermés au public le mardi 10 novembre à compter de 12 heures. Ils seront ouverts aux heures habituelles le jeudi 12 novembre.

Assurance-vieillesse. – Les points d'accueil retraite seront ouverts mardi 10 novembre de 8 h 30 à 12 h 30. Ils seront fermés mercredi 11 novembre et ouverts aux heures habituelles le jeudi 12 novembre.

Archives nationales. – Les Archives *nationales, le musée de l'Histoire de* France, le CARAN seront fermés le mercredi 11 novembre. L'Exposition « Vive la République », qui se tient à l'Hôtel de Rohan, sera ouverte de 12 heures à 18 heures (87, rue Vieille-du-Temple, 75003-Paris).

Bibliothèque nationale. – Les salles de lecture seront fermées le mercredi 11 novembre. Les expositions suivantes seront ouvertes : « Trésors de l'écrit », « Des livres et des rois », « Impressions de Chine », « Monnaies de Chine » ainsi que le Cabinet des médailles.

Musées nationaux. – Les musées nationaux suivants seront ouverts mercredi 11 novembre : Musée d'Orsay (ainsi que les expositions). Musée des arts et traditions populaires, Musée d'art d'Afrique et d'Océanie, le Grand Palais (de 10 h à 18 h), Musée Hébert, Musée Henner, Musée du Louvre (de 10 h à 18 h) Musée Gustave-Moreau, Musée de l'Orangerie des Tuileries, Musée Auguste-Rodin, Musée Picasso, Musée des antiquités nationales (Saint-Germain-en-Laye), Musée de la coopération franco-américaine (Blérancourt) Musée de la céramique (Sèvres), Château/Musée de Fontainebleau, Musée des Granges de Port-Royal (Magny-les-Hameaux), Châteaux/Musées de Malmaison et de Bois-Préau, Musée de la Renaissance (Ecouen), Châteaux/Musées de Versailles et de Trianon.

La Cité des sciences et le Centre Georges-Pompidou (de 10 h à 22 h) seront ouverts. Le Palais de la découverte sera ouvert de 10 heures à 19 heures.

En Ile-de-France. – Le Musée de l'air et de l'espace, au Bourget, et le Musée du Prieuré, à Saint-Germain-en-Laye, seront ouverts mercredi 11 novembre.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 7 novembre 1992 :

DES DÉCRETS

– *No 92-1190 du 4 novembre* 1992 modifiant le décret no 48-1108 du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites ;

– No 92-971 du 11 septembre 1992 précisant la valeur de référence des contrats d'assurance sur la vie ou de capitalisation se référant à des unités de compte (rectificatif) ;

– No 92-1192 du 5 novembre 1992 pris pour l'application de l'article L.323-8 du code du travail fixant les conditions de l'exonération partielle d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés et modifiant le code du travail (2e partie : décrets en Conseil d'Etat).

SPORTS

RUGBY A XIII : l'AS Carcassonne battue par Wigan, 52-0

Leçons anglaises pour treize Français

***Deux clubs de rugby* à XIII français, Carcassonne et le XIII Catalan, étaient invités pour la première fois, samedi 7 et dimanche 8 novembre, au premier tour du Regal Trophy, une compétition de la ligue professionnelle britannique. *Pour les* champions de France de Carcassonne, battus 52-0 par Wigan (nord de l'Angleterre), l'un des meilleurs clubs du monde, c'était l'occasion de vérifier qu'un gouffre sépare les jeux des deux pays.**

WIGAN

de notre envoyé spécial

Pour les treizistes français, le paradis est à la fois proche et lointain. Il se situe dans un pays de brique rouge et de brume, à deux heures d'avion à peine de leur Languedoc-Roussillon, mais à plusieurs dizaines de points des performances de leurs meilleures équipes. Samedi, les jeunes joueurs de Carcassonne ont pu constater que la Manche se franchit plus facilement que l'écart qui les sépare de leurs modèles. Pendant quatre-vingts minutes, armés de leur seule vaillance, ils ont semblé manquer de bras pour arrêter l'invasion de leur en-but. Ils étaient convaincus depuis longtemps que leur jeu supporte mal la médiocrité. Ils l'ont vu atteindre confirmer à la perfection.

Le rugby à XIII, par souci de mouvement, s'est donné pour principe de proscrire les temps morts. Les joueurs de Wigan le pratiquent donc tel qu'il ne devrait jamais cesser d'être : une flambée continue, un embrasement perpétuel du terrain. Le « tenu », le moment où un joueur *immobilisé à terre remet la balle en* jeu, n'est pas occasion de souffler, mais de raviver la flamme. Les rudes plaqueurs aux cuisses comme des massues se transforment l'instant d'après en sprinters, en génies de la feinte. Les joueurs sans ballon offrent toutes sortes de solutions à celui qui le porte, provoquant le danger dans chaque recoin de l'alignement adverse. Face à ce jeu d'échecs grandeur nature, à la fois méthodique et spontané, les Carcassonnais ne pouvaient que s'incliner. Ils l'ont fait sous une avalanche d'essais et de points, sans jamais baisser les bras. Sans rougir non plus, ni maudire le hasard qui les avait confrontés, pour leur première invitation dans une compétition britannique, à l'une des meilleures équipes du monde, vainqueur des deux derniers championnats de la Rugby League anglaise, champions du monde jusqu'à ce que les Australiens de Brisbane – l'autre pays de cocagne du XIII – les détrônent.

Encerclés par le XV

« *C'est un peu comme si le Milan AC rencontrait une équipe de troisième division française*, expliquait le pilier international Yves Villoni. *Ils sont professionnels, nous amateurs : ils s'entraînent plus de vingt heures par semaine, contre six pour nous. Ils nous dominent forcément grâce à leur condition physique et à leur jeu collectif.* » Le temps d'un match, le temps d'une leçon en accéléré, le rugby à XIII français venait de se voir renvoyé à ses insuffisances par son vis-à-vis britannique.

Pendant deux jours, la centaine de Carcassonnais qui accompagnaient leur équipe ont ainsi promené leur accent et leur envie dans les rues de Wigan, une ancienne cité de charbon et de coton, du nord de Manchester. Ils ont vu la ville entière se pavoiser aux couleurs du club avant le match, avec l'ébahissement d'un militant d'une cause perdue qui découvrirait un pays où elle est érigée en dogme. Dans leur département des Pyrénées-Orientales ou de l'Aude, les treizistes français vivent comme dans une réserve, encerclés par la puissance du XV. Dans le Yorkshire et le Lancashire, les régions laborieuses du nord de l'Angleterre où le jeu est né au *siècle dernier d'une scission* avec le XV universitaire du sud du pays, les treizistes anglais ne craignent pas même les footballeurs, et se permettent parfois de débaucher quelques vedettes de l'ovale rival. Quand Carcassonne peine à rassembler 3 000 personnes autour de son équipe, les joueurs de Wigan attirent chaque semaine une moyenne de 15 000 spectateurs.

Dans l'eldorado anglais, Wigan fait certes figure de cas extrême : une industrie à l'échelle d'une agglomération de 160 000 habitants, dont l'équipe de XIII constitue le principal orgueil. Central Park, le stade de 32 000 places qui appartient au club, cache dans ses flancs une boîte de nuit et une multitude de pubs, dont les *pounds* viennent s'ajouter à ceux des guichets et des nombreux sponsors. Le club contrôle également la loterie locale et la vente florissante des gadgets aux couleurs de l'équipe. Fort de ces revenus, Wigan est devenu, avec Leeds, le premier club totalement professionnel d'un championnat où la plupart des joueurs se consacrent encore au jeu à mi-temps. En assurant à ses rugbymen un salaire annuel moyen de 80 000 livres (près de 800 000 francs), le club peut attirer les meilleurs internationaux anglais et des vedettes étrangères, dont Frano Botica, un ancien All Black néo-zélandais qui a assené samedi 24 points à Carcassonne.

« Apprendre la correction »

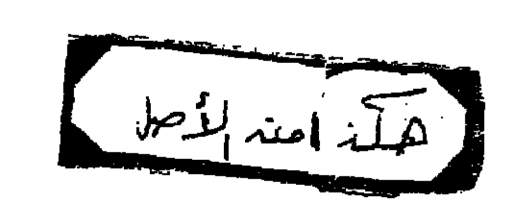
Face à une telle opulence, les anciens Carcassonnais ne peuvent qu'invoquer les temps héroïques, lorsque leur club venait terrasser Wigan à Central Park, en 1947. « *Le XIII français a longtemps devancé les Anglais*, dit Jacques Jorda, l'entraîneur de Carcassonne, qui a conduit l'équipe de France pendant cinq ans. *Mais ses dirigeants n'ont pas su négocier le virage des années 60, alors que le XV a su mieux se vendre.* » Les treizistes ont beau y voir un complot du XV, les médias ont surtout été rebutés par la violence du jeu pratiqué en France. « *Cela s'est amélioré ces dernières années*, explique le deuxième ligne franco-australien Daniel Divet, *mais les treizistes français manquent encore trop de discipline. Les joueurs de Wigan auraient pu chercher à nous casser physiquement. Ils ont joué sans un mauvais coup, en nous respectant : les Français devraient tous venir ici pour apprendre la correction.* »

Les dirigeants de l'AS Carcassonne croient également dans la vertu pédagogique de ces déplacements à l'étranger pour sortir le XIII français de sa mentalité d'assiégé et de ses querelles de clocher, . L'entraîneur Jacques Jorda se charge d'inculquer aux jeunes ce beau jeu seul capable de remplir à nouveau les stades, pendant que les dirigeants préparent un horizon lointain de professionnalisme. « *En prenant les Anglais pour modèle*, dit Francis Díaz, le président délégué du club, *nous voudrions nous tenir prêts pour, un jour, devenir des semi-professionnels et participer au championnat outre-Manche. Ce serait le meilleur moyen de relancer notre sport en France.* » Le XIII français aurait alors réalisé son rêve : entrer au paradis sans qu'il se transforme immédiatement, pour ses joueurs, en enfer.

JÉROME FENOGLIO

Les dollars de Michael Jordan

Michael Jordan est le sportif le mieux payé du monde. Avec des revenus estimés à 35,9 millions de dollars en 1992 (environ 180 millions de francs), le basketteur américain domine largement le classement établi par le magazine américain *Forbes*, qui recense chaque, année les quarante plus hauts revenus des sportifs. Agée de vingt-neuf ans, la star des Chicago Bulls distance de près 8 millions de dollars le boxeur américain Evander Holyfield (28 millions de dollars) et les pilotes de formule 1 Ayrton Senna (22 millions de dollars) et Nigel Mansell (14,5 millions de dollars), ainsi que le golfeur Arnold Palmer (11,1 millions de dollars). Michael Jordan doit une grande part de ses revenus à ses contrats publicitaires : 32 millions de dollars dont 20 millions lui sont alloués par un fabricant de chaussures de sports. C'est grâce à la publicité qu'André Agassi, dixième joueur mondial, surclasse le numéro un Jim Courier (11 millions contre 9 millions de dollars). La première femme de ce classement, Monica Seles, numéro un mondial de tennis, se hisse à la dizième place avec des gains de 8,5 millions de dollars. *Aucun Français ne figure* à ce palmarès où les sports les plus lucratifs apparaissent peu nombreux : huit disciplines, seulement, pour quarante sportifs (le basket-ball, la boxe, l'automobilisme, le golf, le tennis, le base-ball, le football américain et le hockey sur glace). – (*AP-AFP*).



SPORTS

AUTOMOBILISME : la victoire de Gerhard Berger au Grand Prix d'Australie

Une extravagante fin de saison

L'Autrichien Gerhard Berger (McLaren Honda) a remporté, *dimanche* 8 novembre à Adélaïde, le Grand Prix d'Australie, seizième et dernière épreuve du championnat du monde de formule 1 automobile, en devançant *l'Allemand* Michael Schumacher (Benetton Ford) de 741 millièmes de seconde. Pour la deuxième fois seulement de la saison, le Britannique Nigel Mansell *et* l'Italien Riccardo Patrese, qui espéraient fêter le titre mondial de l'équipe Williams Renault et leur doublé au classement final des conducteurs; *ont dû abandonner alors* qu'ils menaient la course.

Nigel Mansell n'a même pas attendu que le drapeau à damiers soit agité devant Gerhard Berger pour quitter le circuit d'Adélaïde, *«dégoûté»* de la formule 1. Pour le pilote britannique, le championnat 1992 aurait dû être *celui de tous* les bonheurs, avec son premier titre mondial décroché à trente-neuf ans avec un panache sans précédent (1). *Or,* depuis son couronnement, dès le 16 août en Hongrie, le vétéran de la formule 1 accumule *les désillusions. De* la rupture de ses négociations avec Frank Williams pour la prolongation de son contrat (*le Monde* du 15 septembre) jusqu'à son ultime sortie de piste au Grand Prix d'Australie.

Bien décidé à quitter la formule 1 sur un nouveau coup d'éclat, Nigel Mansell avait pris la tête dès le départ, talonné par Ayrton Senna, qui rêvait d'offrir à Honda un dernier succès. Le circuit d'Adélaïde, avec ses virages à angle droit dans les rues de la cité, offrait au pilote brésilien la meilleure occasion de menacer les Williams Renault, dont les freins constituent le talon d'Achille. En retardant ses freinages au maximum, le triple champion du monde livrait un féroce duel à son successeur au palmarès. Mais, à force de repousser ces *limites*, Senna a *fini par* percuter violemment son adversaire au dix-neuvième des quatre-vingt-un tours.

Image prémonitoire pour la saison prochaine ? Les deux grands animateurs du championnat se retrouvaient hors course, comme ils pourraient bien l'être aussi en 1993. L'abandon de Honda, l'inflation du coût des nouvelles technologies, la crise économique qui inquiète les grandes écuries et étrangle les petites, laissent planer bien des inquiétudes et des incertitudes sur le prochain championnat. Surtout si Ayrton Senna suivait Nigel *Mansell dans* ses *intentions* de renoncer à la formule 1.

Après avoir proposé en vain ses services à Frank Williams, le triple champion du monde brésilien espérait disposer du moteur Renault sur sa McLaren pour se battre «à armes égales» avec Alain Prost. Les négociations menées par Ron Dennis, directeur général de McLaren, pour récupérer le contrat passé entre Ligier et Renault, n'ont pu aboutir. Principalement à cause des accords liant McLaren à Shell et Renault à Elf. Alors que la Williams conforme aux nouvelles réglementations de 1993 tourne déjà en essais avec Alain Prost, Ron Dennis ne sait toujours pas autour de quel moteur devra être conçue la nouvelle McLaren.

Face à cette situation, Ayrton Senna, qui n'a toujours pas signé de contrat pour 1993, ne semble pas pressé de dévoiler ses intentions : rester chez McLaren pour une saison de transition, prendre une année sabbatique comme l'avait fait Alain Prost ou rejoindre Nigel Mansell dans le championnat de formule Indy.

Le plus préoccupé par le départ éventuel des deux champions du monde est, semble-t-il, Bernie Ecclestone, président de l'Association des constructeurs (FOCA), qui craint la désaffection des télévisions pour un championnat privé de vedettes et promis trop facilement à Williams Renault. Le grand argentier de la formule 1 aurait déjà proposé à Carl Haas de racheter le contrat signé par Nigel Mansell pour le double de sa valeur (12 millions de dollars au lieu de 6), mais le manager américain, profitant de la situation, exigerait 18 millions de dollars.

Dans ce climat extravagant de crise morale et financière, la seule *lueur d'espoir est venue de la nouvelle* performance de Michael Schumacher (Benetton Ford) à Adélaïde. *Après les abandons de Mansell* et Senna, puis de Riccardo Patrese (panne électrique au cinquante et *unième tour) le jeune* Allemand (vingt-trois ans) n'a échoué que de 741 millièmes de seconde derrière Gerhard Berger (McLaren Honda) pour une victoire qui lui aurait assuré le titre de vice-champion du monde pour sa première saison complète en formule 1.

Sans boîte de vitesses semi-automatique *ni suspension active*, les Benetton Ford sont d'ailleurs les seules voitures à avoir marqué des *points (pour les six premiers)* à l'arrivée de tous les grands prix. Un exploit que seules les Lotus avaient déjà réalisé en 1963, alors que le championnat du monde se limitait à dix courses.

GÉRARD ALBOUY

(1) Avec neuf victoires et quatorze *pole-positions* en seize grands prix, il a battu les records détenus par Ayrton Senna.

TENNIS : l'Open de Paris

Boris Becker sonne la charge

L'Allemand Boris Becker a remporté, dimanche 8 novembre, pour la troisième fois, l'Open de tennis de Paris doté *de 2 165 000 dollars de prix.* Tête de série nº 9, il s'est imposé face au Français Guy Forget (nº 11) tenant du titre (7-6, 6-3, 3-6, 6-3). Il sauve *une saison plutôt terne et* empoche un chèque de 297 000 dollars (plus de 1,5 million de francs).

Boris Becker a levé les bras au ciel. Au-delà du traditionnel geste du vainqueur, ses yeux en disaient long sur la signification de sa victoire. Au terme d'un match ni fou, ni prodigieux, l'Allemand, impressionnant de solidité et de finesse, renouait, dimanche, avec un triomphe oublié. Le retour d'un ancien numéro un au sommet, voilà qui était émouvant, plus qu'un point gagné avec acharnement ou avec panache, plus que de palpitantes pages de polar imaginées par un joueur en lévitation devant un *Guy Forget valeureux.*

Dans les deux camps, le service fut la meilleure arme de dissuasion. Aces, services gagnants, chacun comptait sur sa puissance pour assommer l'autre. Car pour vaincre, la règle était simple, dimanche, sur la surface rapide du Palais omnisports de Bercy : celui qui perdait son service, perdait le set. Becker a *été le plus fort à la* volée comme dans le fond du court. Un forgeron au poignet *d'acier décochant d'inouïs retours* sous le nez du Français ou dont les balles, parfois, restaient collées *dans la raquette adverse. «Becker développe une vitesse que lui seul peut déployer. Lorsqu'il joue ainsi, il y a lui et les autres»*, constatait Guy Forget. Un prodigieux funambule, aussi, l'Allemand prenant tous les risques en promenant ses coups sur les lignes et en servant des deuxièmes balles à la limite extrême de la faute, les transformant même parfois en aces ou services gagnants. *«J'en ressentais un véritable sentiment d'impuissance»*, expliqua Forget.

Contre la candidature de Berlin

Becker avoue qu'il a tout «donné» afin d'enlever ce tournoi remporté à deux reprises en 1986 et 1989 et pour effacer, aussi, son abandon lors la finale 1990 contre Stefan Edberg, quand il était sorti, piteux, blessé à la cuisse, après une petite demi-heure de jeu. Il fallait gagner, dimanche, et gommer tous les doutes qui ont hanté son esprit pendant un an.

Comme bon nombre de ses congénères, l'ancien numéro un mondial a connu un passage à vide. Le ras-le-bol d'un adolescent, ex-prodige et ex-numéro un mondial, *qui décide un jour que* cogner dans une balle n'est pas l'essentiel d'une existence. Il a *appris qu'une vie pouvait se vivre* mille fois, *«à condition d'aborder chaque chose en son temps»*, murmure-t-il, la tête *encore* perdue dans la victoire. Pour l'heure, Boris Becker a choisi de redevenir un joueur avant d'être le militant qui se bat contre le racisme et la xénophobie dans son pays et qui est récemment monté au créneau contre la candidature de Berlin pour les Jeux olympiques de l'an 2000, sinistre souvenir, selon lui, des Jeux de 1936.

«Pour revenir au tennis, j'ai dû apprendre à croire de nouveau en moi. J'ai travaillé dur avec mon nouvel entraîneur Guenther Bresnik (*le Monde* du 7 novembre). *Aujourd'hui, après cinq semaines d'entraînement acharné, j'ai retrouvé le niveau que j'avais perdu.»* Au terme de cette semaine, il peut se comparer, sans rougir, aux *trois meilleurs* mondiaux, Jim Courier, Pete Sampras et Stefan Edberg.

Grâce à sa troisième victoire parisienne – *«l'air et les charmes de la Seine, sans doute»*, rit-il – Boris Becker a gagné le privilège de disputer, dans deux semaines à Francfort, les championnats de l'Association des joueurs professionnels (ATP), le tournoi des maîtres qui rassemble chaque année l'élite des huit meilleurs du monde. Cette bonne nouvelle le laisse presque indifférent. *«A force de souffrance, j'ai réussi à remonter la pente. A vingt-quatre ans, j'ai encore trois ou quatre années pour redevenir numéro un mondial.»* Cela ne lui suffit pas. *«Je voudrais encore gagner des tournois, des épreuves du grand chelem, afin que mon nom soit gravé dans l'histoire du tennis parmi les plus grands. Je veux que l'on se souvienne de moi plus tard. Ce serait ma plus belle récompense. Celle qui me permettrait de vivre toutes les vies que je veux goûter après le tennis.»* Dimanche, Boris Becker y croyait très fort. Il n'était pas le seul.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Simple messieurs
Demi-finales
B. Becker (All., 9) b G. Ivanisevic (Cro., 6) 6-1, 6-2; G. Forget (Fra., 11) b. J. Hlasek (Sui.) 6-3, 7-6.

Finale
B. Becker (All, 9) b. Guy Forget (Fra, 11), 7-6 (7-3), 6-3, 3-6, 6-3.

Double messieurs
Finale
J. McEnroe-P. McEnroe (EU) b. P. Galbraith-D. Viser (EU-RSA) 6-4, 6-2.

(Entre parenthèses, la nationalité du joueur et le numéro de tête de série.)

Les résultats

AUTOMOBILISME

Grand prix d'Australie de formule 1

1. G. Berger (Aut., McLaren Honda) les 306,180 km en 1 h 46 min 54 s (moyenne : 171,829 km/h); 2. M. Schumacher (All., Benetton Ford), à 0 s 741; 3. M. Brundle (G.-B., Benetton Ford), à 54 s; 4. J. Alesi (Fra., Ferrari), à 1 tour; 5. T. Boutsen (Bel., Ligier Renault), à 1 tour; 6. S. Modena (Ita., Jordan Yamaha), à 1 tour.

Championnat du monde des pilotes (classement final). – 1. N. Mansell (G-B), 108 points; 2. R. Patrese (Ita.), 56; 3. M. Schumacher (All.), 53; 4. A. Senna (Bré.), 50; 5. G. Berger (Aut.), 49; 6. M. Brundle (G-B), 38; 7. J. Alesi (Fra.), 18.

Championnat du monde des constructeurs (classement final). – 1. Williams-Renault, 164 points; 2. McLaren Honda, 99; 3. Benetton Ford, 91; 4. Ferrari, 21.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Quatorzième journée)

*Le Havre et Paris-SG	1-1
*Lens b. Valenciennes	2-1
*Monaco b. Lille	3-0
*Bordeaux b. Caen	2-0
*Nantes et Sochaux	1-1
*Marseille et Montpellier	1-1
Strasbourg b. *Saint-Etienne	2-1
*Toulon et Lyon	0-0
*Auxerre b. Metz	4-0
*Nîmes et Toulouse	1-1

Classement. – 1. Nantes, 21 pts; 2. Paris-SG, 20; 3. Auxerre, 19; 4. Monaco et Marseille, 18; 6. Bordeaux et Montpellier, 16; 8. Saint-Etienne et Strasbourg, 15; 10. Caen et Sochaux, 13; 12. Le Havre, Lyon, Metz et Nîmes, 12; 16. Lille, 11; 17. Valenciennes et Toulouse, 10; 19. Lens, 9; 20. Toulon, 8.

Deuxième division
(Quatorzième journée)
GROUPE A

*Mulhouse et Louhans-Cuiseaux	2-2
*Istres b. Nice	1-0
*Nancy et Sedan	1-1
Cannes b. *Perpignan	1-0
*Rodez b. Alès	2-0
Valence b. *Créteil	2-1
Bastia b. *Annecy	4-1
*Charleville b. Epinal	2-0
*Ajaccio b. Martigues	2-0

Classement. – 1. Sedan, 19 pts; 2. Martigues, 18; 3. Bastia et Cannes, 17; 5. Nancy, 16.

GROUPE B

Rennes b. *Châteauroux	1-0
*Tours et Ancenis	2-2
*Beauvais b. La Roche-sur-Yon	1-0
*Red Star b. Angers	2-0
*Dunkerque b. Amiens	3-0
*Gueugnon b. Rouen	1-0
*Guingamp et Niort	1-1
*Laval b. Bourges	2-0
*Le Mans b. Lorient	4-1

Classement. – 1. Rouen, 23 pts; 2. Rennes, 20; 3. Angers et Beauvais, 19; 5. Le Mans et Niort, 17.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Onzième journée)

*Montpellier b. Le Mans	88-79
*Limoges b. Roanne	73-53
*Levallois b. CRO Lyon	83-64
Pau-Orthez b. *Villeurbanne	82-78
*Cholet b. Racing PSG	96-75
*Gravelines b. Châlons	70-68
Antibes b. *Dijon	105-87

Classement. – 1. Limoges, 22 pts; 2. Cholet, 20; 3. Gravelines, Antibes, Pau-Orthez et Racing PSG, 19; 7. Villeurbanne, 17; 8. Levallois, Châlons, 15; 10. Montpellier et Le Mans, 14; 12. Lyon CRO, Roanne, 13; 14. Dijon, 12.

VOILE

Transat Lorient-Saint-Barthélemy

Michel Desjoyeaux et Jacques Caraes sur *Sill-Plein-Fruit-France-III* ont remporté, dimanche 8 novembre, la Transat en double Lorient-Saint-Barthélemy après une traversée de 4061 milles lancée le 11 octobre. Desjoyeaux, le vainqueur de la dernière course en *solitaire du Figaro*, et Caraes précèdent de quatre petits milles Frédéric Leclère et Loïc Blanken *sur ENO*, leurs *adversaires acharnés depuis le départ de la* seconde étape, donné aux Canaries le 24 octobre.

L'opéra concentré

Peter Brook radicalise pour « Pelléas et Mélisande » l'expérience menée avec succès, il y a dix ans, pour « Carmen »

IMPRESSIONS DE PELLÉAS
Théâtre des Bouffes-du-Nord

« Décapage amoureux. » L'expression était jolie. Elle servit à définir, faute de mieux, cette *Carmen* en trois versions et en réduction dont Peter Brook fit son tiercé gagnant il y a dix ans. C'était déjà aux Bouffes-du-Nord, théâtre-décor, refuge idéal pour ces belles infidèles. Le compositeur commis au sacrilège d'adapter musicalement le plus célèbre opéra français était alors Marius Constant. Le spectacle fut repris, filmé, applaudi presque universellement. Brook, Constant et Micheline Rozan (codirectrice du Centre international de créations théâtrales sis aux Bouffes depuis 1975) récidivent donc et poussent le pion.

Oui, *Impressions de Pelléas* est bien une relecture, un concentré, un montage différent de l'opéra de Maeterlinck et de Debussy. Mais la partition qu'exécutent trois Mélisande (venues respectivement de Corée, de Japon et de Chine), trois Pelléas (dont un Français), trois Golaud (dont un Polonais) mobilisera, si l'on a bien compris, quatre pianistes par équipes de deux. Il aurait été trop simple d'utiliser la version d'époque piano et chant. Il est vrai que ça n'aurait pas nécessité d'« arrangement ».

Pourquoi trois distributions? Pour désamorcer évidemment les pièges de l'opéra. Les chanteurs doivent traditionnellement laisser reposer leur voix. Mais les trois équipes en alternance permettent de jouer six soirs par semaine, de s'installer au même endroit pour plusieurs mois, de tirer tous les fruits d'un long travail préalable, travail à la table, travail d'atelier mêlé d'improvisations, lectures de Maeterlinck, exploration de l'impressionnisme en général, travail sur le texte, travail sur la voix, attente du moment où le chant devient mot et le mot devient chant, le tout coupé de longues conversations, d'échanges d'impressions.


MARC ENGUERAND

Kyoko Saito et Armand Arapian.
Une curieuse opération de multiplication et de division

Impressions de Pelléas, c'est donc à nouveau, selon la recette propre à Peter Brook, une curieuse opération de multiplication et de division. Des rôles divisés par trois. Le même rôle triplé par l'interprétation. *« Un grand rôle déborde, par définition*, dit le metteur en scène. *C'est une silhouette que colore diversement chaque interprète. Je ne cherche jamais, en tant que metteur en scène, à y projeter comme un message telle ou telle conception personnelle. Pour* Carmen, *les trois chanteuses étaient totalement d'accord sur la structure des scènes, c'était le fruit de leurs recherches collectives. Sur ce schéma, au moment de jouer, elles se donnaient différemment et créaient chacune quelque chose d'identifiable. De même, dans le* Mahabharata, *plusieurs rôles ont été joués tour à tour par un acteur blanc et par un acteur noir. La structure ne changeait pas pour autant. Il n'y avait pas de code particulier pour le blanc et pour le noir. »*

« Impressions de Pelléas ***dure une heure et quarante minutes. A peine moins que l'opéra dans sa version classique.***

– Notre objectif n'était pas d'écourter, mais de faire entendre les plus infimes nuances de la parole dans son rapport à la ligne mélodique. On n'aurait pas pu tenir le coup sur l'ensemble des douze tableaux.

– Pourquoi des Mélisande orientales ?

– Pourquoi pas? Le personnage vient d'un autre monde. Et ces chanteuses ont été formées à des musiques très proches de Debussy par leurs subtilités d'inflexions. La *musique les traverse de manière* authentique, naturelle. Rien d'orientaliste là-dedans. Mélisande n'est ni une vierge immaculée ni une garce. Elle est à la fois insaisissable et femme. Golaud lui *voue un sentiment presque* religieux : il défend à travers elle une certaine idée de la pureté. Elle n'a pas demandé à incarner l'Innocence et la Vérité. Aucune femme ne demande cela. En mourant, elle dit que la Vérité ne peut être ni cherchée ni saisie dans le fanatisme des hommes. »

Propos recueillis par
ANNE REY

► *Jusqu'au 23 janvier (excepté du 20 au 28 décembre),* à 20 h 30, matinée samedi à 15 heures, relâche dimanche et lundi, places de 60 F à 140 F. Tél. : 46-07-34-50. Distribution des rôles connue trois semaines à l'avance.

ARTS

Audaces régionales

Exposées en Suisse, les collections du Musée de Grenoble témoignent du flair de ses conservateurs

DE DAVID A PICASSO
à la Fondation de l'Hermitage

Les travaux entrepris par certains de nos grands musées régionaux les obligent à fermer leurs portes. C'est l'occasion pour eux d'exporter – temporairement – leurs collections à l'étranger. Celles du palais des Beaux-Arts de Lille sont au Metropolitan Museum de New-York, depuis la fin du mois d'octobre. Le Musée de Grenoble, *en attendant l'inauguration* – annoncée pour l'automne 1993 – de son nouveau bâtiment, expose à *Lausanne 180 « échantillons » de sa* riche collection. Ils ont été choisis par le conservateur, Serge Lemoine, avec le souci d'un accord entre les œuvres et les appartements de cette ancienne demeure familiale. Pas de grands formats donc, pas de travaux agressifs mais une belle suite, de David à Picasso, dans la succession des mouvements de l'art, qui illustre la continuité de la *politique* d'achats menée par la ville de Grenoble. Celle-ci a eu de la chance : les conservateurs du *musée, et cela dès sa création* en 1796, ont été aussi avisés que déterminés et ils ont mis dans leur tâche l'enthousiasme du collectionneur.

Celui dont le flair, la perspicacité, l'entregent ont fait du musée le premier pour l'art moderne en *province est une figure pittoresque* d'artiste et de journaliste. Andry-Farcy, nommé en 1919, n'a rien d'un conformiste. *Il* est mêlé à la bohême d'avant-garde, à la création nouvelle dans toutes ses expressions. Son amitié avec le Dauphinois Jules Flandrin, ancien élève de Gustave Moreau, l'introduira auprès des fauves et de Matisse en particulier.

Dès 1920, il entreprend d'acquérir des œuvres selon ses goûts. Son militantisme suscite de nombreux dons et un legs aussi considérable que celui, en 1923, de Georgette Agutte et Marcel Sembat, avec ses tableaux pointillistes et fauves. On est frappé, à la lecture du catalogue, *par les dates d'entrée* au Musée de Grenoble d'œuvres qui scandalisaient encore l'opinion et dont l'accès aux collections publiques était plutôt rare. En trente ans d'activité – il prit sa retraite en *1949*, – Andry-Farcy avait constitué un fonds d'art moderne éclectique allant du fauvisme à l'abstraction, qui a fait la singularité du Musée de Grenoble. L'exemple a été suivi par ses successeurs.

Des lesgs considérables

L'exposition lausannoise permet de redécouvrir, hors les murs de leur palais de la place de Verdun, quelques unes des perles d'*une* collection forte de 4 000 tableaux et 3 500 dessins, sans compter les sculptures. Parmi les pièces inattendues : un autoportrait de Marie Laurencin en jeune fille décidée, de 1905; *la Femme à la voilette*, un morceau brillamment enlevé, de Jacques-Emile Blanche un Maurice Denis entre Puvis de Chavannes et le symbolisme; un Théo Van Rysselberghe *qui* marque la *transition* entre le symbolisme et les fauves; un Roger Bissière de 1921 et un André Masson de 1923, encore sous influence cubiste.

Au cœur du temple lausannois, le trésor des fauves, rassemblé autour de Matisse – notamment le célèbre petit *Nu assis* de 1909 et *la Marocaine* de 1913, – ne brille pas seulement des audaces des Vlaminck, Derain, Marquet, Van Dongen, Friesz, mais aussi des grâces plus modestes de Camoin, de Lebasque ou de Jules Flandrin, assez proche des gris de Marquet dans sa *Rue de Saint-Sulpice* de 1925.

Il y a là de quoi méditer sur la recette qui fait un grand musée : des hommes de passion, parfois hors les normes comme Andry-Farcy, et des politiques qui osent s'associer à leurs choix et les soutenir.

JEAN-JACQUES LERRANT

► Fondation de l'Hermitage, à Lausanne. Jusqu'au 21 mars 1993. *Entre avril et août, la* collection grenobloise sera exposée au Japon.

CINÉMA

Bouderie franco-italienne

Le 7e festival de Florence permet de mesurer les performances des films français en Italie

FLORENCE

de notre envoyée spéciale

Bien peu de crédits, beaucoup trop de pluie : dans une Florence assiégée par les inondations, les organisateurs, Aldo Tassone et sa femme Françoise Pieri, « à sec » au contraire sur le plan financier, en dépit des sponsors habituels (1), ont réussi le petit miracle de maintenir, *sans rien retrancher du programme*, la septième édition de France Cinéma. Le contraire eût été bien *dommage*, car, *du 31 octobre* au 6 novembre, critiques et cinéphiles italiens ont ainsi eu à nouveau l'occasion de se *familiariser* avec la production française, dont, pour ne citer que quelques exemples le dernier film de Beineix *IP5, l'Accompagnatrice*, de Miller, ou encore *Gershwin*, de Resnais, sorte d'archives filmées pour *l'Encyclopédie de l'audiovisuel*. Et ce, dans le climat bon enfant du petit cinéma Alfieri et de l'Institut français, où pendant une semaine un coin de France s'était *reconstitué au cœur de la cité des* Médicis.

Pourtant, à dire vrai, le cinéma français en Italie n'est pas à son zénith. Ni Austerlitz ni encore totalement Waterloo : cette saison, 1991-1992, 25 films français ont été présentés dans la Péninsule (contre 24 la saison dernière et 31, celle d'avant). Et même si le nombre de films distribués n'a pas vraiment *augmenté*, on *note* – *petite lueur* d'espoir – qu'ils ont eu plus de spectateurs, soit une augmentation de 1,4 %, ce qui donne au cinéma français 3,9 % du marché italien. Des chiffres dus, expliquent les spécialistes, à une certaine flexion du cinéma américain (passé de 70 % à 54,4 % du marché), régal pourtant de spectateurs italiens de moins en moins cinéphiles, et de plus en plus *en jeunes, dont ils se repaissent* également largement sur les chaînes de télévision, et au succès presque inattendu d'au moins huit films français, dont *Delicatessen*, *l'Amant* et même *Tous les matins du monde*. Un exploit, si l'on regarde le sort de la production italienne chez nous, tombée cette saison à son taux de pénétration le plus bas du marché français : moins de 1 %. Ce qui faisait *regretter au président du jury*, le réalisateur Franco Giraldi, l'absence de véritable loi régissant ou « protégeant » le cinéma en Italie et... l'inexistence d'un Jack Lang transalpin.

Après s'être tant aimés, un fossé se serait-il irrémédiablement creusé *entre cinéma français et italien? On* peut incriminer l'importante contraction du marché italien, tombé en quelque vingt-cinq ans de 800 millions de spectateurs à 90 millions, et de 10 000 salles à un petit millier; on peut déplorer l'amateurisme des lancements publicitaires ou reprendre les diatribes de Tavernier – et avant lui à Florence celles de Michel Piccoli l'année dernière – *contre le monopole de la* distribution trop *« commercial »* de Berlusconi ou Cecchi Gori, dont se *plaignent d'abord les cinéastes italiens*, distribution qui fait la part trop belle aux Américains, il n'en reste pas moins que certains films français sont assez hermétiques aux yeux du public italien.

A cet égard, en choisissant cette année de faire une rétrospective Pialat, très peu compris, et assez critiqué en Italie pour son style « viscéral et naturaliste », Aldo Tassone avait choisi une gageure. Après avoir tenu l'an dernier en haleine, quatre heures de rang, les spectateurs florentins avec *la Belle Noiseuse*, de Rivette, France Cinéma a tout de même fait salle comble pour *Van Gogh*. Autre gageure de ce festival, *Mensonge*, le film sur l'amour et le sida *sans complaisance ni voyeurisme* présenté par François Margolin. Le jury, lui, a primé ex aequo *Nord*, de Xavier Beauvois, et *Loin du Brésil*, de Tilly, tandis que le Prix spécial allait à Arnaud Desplechin pour *Sentinelle*. Enfin Claude Sautet s'est vu attribuer le Grand Prix de France Cinéma, tandis que Bertrand Tavernier, le grand oublié des festivals, présent avec *L 627* et *la Guerre sans nom*, recevait, presque à titre de compensation, le prix du Metteur en scène de l'année.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) UAP. Monte dei Paschi di Sienna, Citroën.

PHOTOGRAPHIE

La vie des morts

En présentant des fragments de cadavres magnifiés, un photographe sacralise le réel pour mieux le transfigurer

ANDRES SERRANO
à la galerie Yvon-Lambert

Quand Yvon Lambert présente, en 1991, la première exposition française de l'Américain Andres Serrano, les réactions portent peu sur les grands formats en couleur représentant des sans-abri de New-York ou les membres du Ku Klux Klan dans leur habit de cérémonie, *mais tournent autour d'une question* plus anecdotique : comment cet artiste de Brooklyn, complète*ment inconnu, et photographe de* surcroît, avait-il réussi à investir les locaux d'une des galeries d'art contemporain les plus prestigieuses de Paris?

La réponse, on la trouve dans sa seconde exposition, « The Morgue », à la même adresse : une vingtaine de *photographies grand format*, montrant des fragments de corps morts – visages, pieds, mains, *bouches, thorax. La réalité de la* mort prend à la gorge, plus suggérée que montrée, si ce n'est ce corps rouge informe que l'on n'arrive pas à reconstituer, ou cet œil ensanglanté. Autres indices, l'étiquette qui encercle parfois le poignet, mais surtout les légendes qui indiquent la cause du décès : noyade, sida, pneumonie, méningite, suicide. Parfois, on fait le lien entre la légende et cette lèvre violacée, une phalange noircie, la plaie d'une cheville, un visage calciné. Peu importe, tant ces indices *sont contredits par* des ongles parfaitement manucurés ou une peau innocente et lisse.

On peut sortir dégoûté de l'exposition ou poursuivre, captivé et fasciné par la représentation que donne Serrano de la mort. Dans bien des cas, la représentation de la *réalité est toujours* plus *insoutenable* que la réalité elle-même. Une opération chirurgicale, affirment souvent ceux qui y ont assisté, est plus « supportable » que les images télévisées d'une aiguille entrant dans une veine. Et pourtant, face aux photographies de Serrano, on *reste pétrifié, mais* on *reste*. Car la « forme-tableau », la composition, la lumière, le fond neutre, le détail, la couleur quasi décorative et le travail sur la matière bouleversent le rapport du spectateur au réel, donnant *des images « acceptables »*, plus picturales que morbides. Des corps? Plutôt des natures mortes exemplaires, sans jeu de mot aucun.

A quoi sert la photographie? A *montrer le réel. Comment? C'est* tout le problème. Il y a la mort en Yougoslavie, mais elle est si banalisée, si stéréotypée que les clichés des reporters sont devenus des quasi-fictions. Sophie Ristelhueber l'a bien compris, qui est allée photographier le Koweït un an après la *guerre du Golfe autant pour* en relever les traces que fixer les matières d'un désert meurtri (*le Monde* daté 27-28 septembre). Andres Serrano se pose la même question et y répond de la même façon, en préférant fréquenter la morgue que les faits divers « en direct » ou les lits d'hôpitaux.

Les clichés de Serrano montrent autre chose : le contraste entre une matière photographique étourdissante de précision et de noblesse et celle attaquée des corps. Mais aussi des matières si réelles qu'elles en deviennent abstraites. Ce n'est plus la *décomposition qui fait son* œuvre, la chair de poule qui hérisse la peau, les couleurs qui changent, les poils qui continuent de pousser, la peau qui se flétrit, résiste. Ce n'est pas un corps qui meurt, mais qui bouge, vit, tels ce bras suspendu en l'air ou cette bouche qui *s'apprête à crier.*

L'imagerie sacrée n'est-elle pas idéale pour transfigurer le réel? Avec « The Morgue », Andres Serrano poursuit son travail sur la *symbolique* catholique, son obsession, qu'il avait entrepris dans « Churchs ». Il y a du mystique dans ces deux mains qui se font face sur le mur central de la galerie (*l'Elévation*), dans les *stigmates qui* marquent les pieds laiteux, une bouche convulsée, les yeux masqués par un bandeau, les mains posées l'une sur l'autre, recueillies pour l'éternité.

« The Morgue » aurait pu être un travail opportuniste, morbide et *insupportable. Il est déterminant* car il aborde les deux questions centrales de la photographie contemporaine : la traduction et la transfiguration du réel, les relations entre la matière photographique et celle du sujet représenté. Pour y répondre, *quoi* de plus risqué qu'un corps *mort? Un cadavre* brûlé est *a priori* irregardable. Sauf chez Serrano, car c'est une terre brûlée que l'on voit.

MICHEL GUERRIN

► Galerie Yvon-Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris. Tél. : 42-71-09-33. Jusqu'au 18 novembre.

CULTURE

THÉÂTRE

Berlin-Nanterre, l'horreur du vide

Le jumelage Berliner Ensemble-Théâtre des Amandiers est un projet déjà avancé. L'occasion de réfléchir sur une nouvelle forme de culture européenne

Matthias Langhoff dirige le Berliner Ensemble avec Heiner Müller, et aussi Peter Zadek, plus deux metteurs en scène moins connus en France, mais légendaires en Allemagne, Peter Paltisch et Fritz Marquardt. Et il a fait un rêve. Un rêve, pourrait-on dire, en deux parties : d'abord réhabiliter ce théâtre fondé par Brecht où, avec Manfred Karge, il a fait ses débuts. En Occident plus encore que dans les pays du bloc communiste, le Berliner a symbolisé une « certaine idée du théâtre », une idéologie, une éthique, une esthétique qui ont influencé plusieurs générations de metteurs en scène, d'acteurs, de spectateurs. Et puis Brecht est mort, ses théories sont devenues un dogme, se sont schématisées à l'extrême – éveil des consciences et distanciation. Les spectacles se sont figés, et rien ne vieillit plus vite que les mises en scène et les modes d'interprétation. Le Berliner, dit Heiner Müller, *« était devenu un musée de cire, un passage obligé pour les touristes des pays frères, une sorte de Moulin rouge culturel »*.

Selon Matthias Langhoff, Heiner Müller est actuellement le seul qui puisse assumer la fonction de Brecht : *« Le théâtre a été pensé par un auteur, un auteur doit reprendre le flambeau. »* Le contrat actuel prend fin le 31 décembre et se renégocie. Le Sénat de Berlin a accepté de modifier le statut, qui correspond à peu près à celui d'un Opéra. Si la rentabilité n'entre pas en ligne de compte, il est sans souplesse aucune, et la majeure partie du budget va au fonctionnement, à une masse salariale comprenant la troupe de comédiens.

Des subventions rognées

Dans les années 60 et 70, les metteurs en scène français enviaient la situation des institutions allemandes, qui, largement subventionnées à l'Est comme à l'Ouest, tiennent une sorte de monopole dans toute ville, même de moyenne importance. Mais dès les années 80 les subventions se sont amenuisées. La réunification et la crise économique n'ont évidemment rien arrangé. Les metteurs en scène allemands ont commencé à envier la liberté d'action de leurs collègues français. *« La bureaucratie qui demeure, conjuguée à la démocratie nouvelle peut se révéler plus contraignante que la dictature. Monter un spectacle au TNB de Rennes m'est plus facile qu'à Berlin, même si la subvention est sans commune mesure avec celle du Berliner »*, affirme Matthias Langhoff. Il est vrai que, si Emmanuel de Véricourt, directeur du TNB (Théâtre national de Bretagne), peut gérer son budget à peu près comme il l'entend, après un spectacle de Langhoff il est exsangue. Les artistes allemands ont, quoi qu'ils disent, des habitudes de confort inconnues ailleurs.

Matthias Langhoff a été chargé de licencier une partie du personnel du Berliner et de dissoudre la troupe : *« C'était terrible, mais indispensable. Certains acteurs étaient là depuis vingt ans sans bouger. Si je dis que je ne veux pas d'une troupe fixe, ce n'est pas pour des raisons sociales ou économiques, mais artistiques. Je suis un bricoleur, pas un patron d'usine. »* Heiner Müller insiste : *« Quand Brecht a fondé le Berliner, il engageait les comédiens au coup par coup. La troupe s'est constituée progressivement autour d'Helen Weigel. Et il y a toujours eu des gens extérieurs, Ernst Busch par exemple. Nous souhaitons aller vers une structure intermédiaire entre les systèmes de nos deux pays. »*

« Le problème, poursuit Langhoff *est d'ailleurs secondaire. La vraie question est : qu'est-ce que l'Allemagne ? On ne sait pas. Une cartouche vide. Il n'y a plus d'argent et les places sont trop chères pour les spectateurs de l'Est : entre 20 et 56 DM à la Schaubühne, dont le directeur nous fait la guerre, nous ne pouvons pas pratiquer ses tarifs. Garder le public du Berliner fait partie de nos responsabilités. Et pendant ce temps il préfère perdre Peter Stein, plutôt que de lui permettre de monter* Faust (le Monde du 8 août). »

« Après la seconde guerre mondiale, continue Heiner Müller, *l'Ouest vivait un boum économique, Brecht édifiait le Berliner, la RDA misait sur la culture. A présent, si les Tchèques, les Polonais et les Bulgares ont renié la dictature, ils ont sauvegardé leur histoire. Chez nous, l'Ouest a gagné et nous avons peur que l'on nous dise : vous n'étiez rien. Vous n'avez jamais existé. Le conflit ressemble à celui du Nord et du Sud en Italie. Nous sommes les pauvres de l'Allemagne, et ce fait sera une réalité pendant au moins une génération. Comme dans toute colonisation, la culture du colonisé doit être laminée : ici, celle de la RDA avec ses théâtres, et le Berliner, considéré comme porteur de l'idéologie communiste.*

» Un sursaut des intellectuels me paraît exclu pour l'instant. Ils sont en lutte ouverte les uns avec les autres, et pas seulement entre les deux Allemagnes. Le chef des pages culturelles de la Frankfurter Allgemeine Zeitung, *jeune homme intelligent et politiquement conservateur, écrivait qu'avec la RDA la RFA a également disparu. Reste l'horreur du vide : on ne peut plus donner un visage à l'ennemi. Dans ce vide, développer des idées devient une tâche énorme. Le théâtre a perdu sa vitalité parce qu'il ne sait plus quelle est sa fonction et avec quelle société il dialogue. »*

« Chez nous, le théâtre est considéré comme une prestation de service au même titre que le nettoyage des rues, reprend Matthias Langhoff. *Ce n'était pas l'avis de Brecht, pour qui ce devait être un luxe. Dans le marasme actuel, on met en avant l'économie, elle n'est pas seule en cause. L'argent manque, c'est vrai, mais surtout nous n'avons pas d'instance centralisatrice. Certains* Länder *sont plus riches que d'autres, et refusent la solidarité. Avant, Berlin était une ville provinciale richement entretenue. Ce n'est plus le cas, mais elle est restée provinciale. Elle a été comme Vienne, une ville cosmopolite sur le chemin qui va de l'Est à l'Ouest. Que des gens comme Heiner et moi aient trouvé leur place en France n'est pas un hasard. »*

« L'Allemagne, explique Heiner Müller, *ne m'a accordé de l'attention que lorsque j'ai été reconnu en France, où le regard porté sur moi n'a jamais été purement idéologique. En RFA, j'étais « le dramaturge de Brecht vivant en RDA ». En RDA, où on était vu uniquement comme stalinien ou dissident, sans alternative, le fait de ne pas avoir fui avant la chute du Mur vous désigne comme coupable. Je crois à la nécessité de rencontres entre intellectuels de tous pays. Au Moyen Age, la culture était nomade. On ne peut rien attendre de la culture allemande si elle ne devient pas européenne. C'est pourquoi je trouve important que Jean-Pierre Vincent nous invite à Nanterre »*.

Rompre l'isolement des années 80

Ce sera la saison prochaine : pendant un mois *Titus Andronicus*, monté par Heiner Müller et Matthias Langhoff, avec une distribution mixte, et *les Fragments Fatzer*, mis en scène par Heiner Müller. *« Je ferai seulement les décors,* prétend Matthias Langhoff. *J'espère en tout cas que l'on n'en restera pas là. J'aime le travail de Jean-Pierre Vincent et ses prises de position. Ce qu'il y a de plus intéressant dans cette collaboration, c'est qu'elle n'a rien d'officiel. Elle ne se fait pas entre pays, mais entre théâtres. On peut espérer qu'elle débouchera sur quelque chose d'autre. Que nous parviendrons à faire connaître les spectacles français à Berlin. Pour le moment, c'est impensable. Nous attendons pour 1993 un contrat sur plusieurs années, avec un plan de financement.*

» Pour nous, il s'agit de modifier la relation avec les spectateurs. Ce sont les mêmes qui s'intéressent à une pièce de Heiner Muller, à un spectacle de Peter Zadek ou de Palitsch, à un concert de Heiner Goebbels, à un film de Godard. Alors, pourquoi ne pas réunir ces artistes dans une même maison, avec des Français que les spectateurs ne connaissent pas encore ? »

Telle est la seconde partie du rêve de Matthias Langhoff : dénouer le nationalisme culturel allemand – le nationalisme chauvin pourrait suivre. Jean-Pierre Vincent a bondi sur l'occasion : *« L'occasion de passer par-dessus l'isolement des années 80, qui venait après une trop forte dose de collectivisme. L'occasion de faire plus que de se croiser dans un théâtre. L'histoire du Berliner nous importe, mais pas dans un sens religieux. Le passé est le passé. C'est aussi une affaire de génération : Langhoff et moi avons traversé les mêmes utopies. Nous avons en projet la mise en scène commune d'une pièce soviétique complètement délirante, et d'ailleurs interdite, sur les débuts du fascisme. Je ne sais pas encore précisément quelles seront les modalités des coproductions.*

» J'ai également des projets avec Moscou... J'ai envie d'une sorte de Théâtre des nations permanent, qui nous empêcherait de tourner en rond entre nous. La chute du Mur a plongé l'Europe dans une seule logique, celle que Brecht a travaillée dans les années 30. Le théâtre pédagogique des années 60 est mort. Il a donné naissance à de nouveaux besoins : si nous ne sommes pas capables de les assumer, nous ferons juste de beaux spectacles, et nous nous détruirons. »

COLETTE GODARD



CARNET DU Monde

Naissances

– Corinne JOIRIS
et
Francis WILLIGSECKER

sont heureux de faire part de la naissance de

Cécile,

le 4 novembre 1992.

– Marc B. de LAUNAY
et Catherine, née Lépront,
ont la joie de faire part de la naissance de

Jonathan,

le 1er novembre 1992.

Décès

– Le comité
Et les membres de l'Association française des arabisants
ont la douleur de faire part de la disparition de

Christine CANAMAS,
agrégée d'arabe.

Christine Canamas, qui fut le professeur de tant de jeunes arabisants, a joué un rôle essentiel dans le développement des études arabes et a su être à l'écoute de tous. Elle laisse une œuvre malheureusement interrompue. Chacun se souviendra de sa personnalité chaleureuse, pleine d'humour, et de la pertinence de ses avis, qui ont éclairé bien les collègues. Sa compétence et ses qualités humaines, unanimement reconnues, demeureront un modèle pour nous tous.

– Dominique Bozo,
président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou,
Tout le personnel du centre,
Collègues
Et amis,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Blaise GAUTIER,
conservateur du patrimoine,
conseiller du président
du Centre Georges-Pompidou,
directeur de la Revue parlée,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres,

survenue à Paris, le 5 novembre 1992.

Né à Paris le 1er juillet 1930, licencié en droit et ès lettres, Blaise Gautier, après avoir été le collaborateur de Pierre Schaeffer au service de la recherche de l'ORTF, puis rédacteur en chef du *Mercure de France* (1963-1965), est, en 1965, et 1966, chef de cabinet de Gaëtan Picon, directeur général des arts et lettres au ministère de la culture.

En 1968, il est nommé par André Malraux, ministre de la culture, directeur du Centre national d'art contemporain, fonction qu'il assure jusqu'en 1975. Après avoir participé à la programmation du Centre Pompidou, il y devient, en 1976, conseiller du président. Il y crée alors la Revue parlée, dont il a assuré, depuis, la direction.

– Mme Jasmine Laloum,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Famille et parents,
ont l'immense peine de faire part du décès de

M. Jonas Raymond LALOUM,

survenu le 6 novembre 1992, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le mardi 10 novembre, à Jérusalem.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, avenue du Capitaine-Glarner,
93400 Saint-Ouen.

– Mme Sabine Lévin,
son épouse,

Mme Emma Lévin-Le Chanois,
sa sœur,
Mme G. Popovic,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Sam LÉVIN,

survenu le 5 novembre 1992.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité le mardi 10 novembre, au cimetière parisien de Bagneux, à 16 heures.

7, rue Gustave-Courbet,
75116 Paris.

– Mme Paul Vellay,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Pasquier,
Le docteur et Mme Pierre Vellay,
M. Jacques Vellay,
Mme Suzanne Dodin,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul VELLAY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1944,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,

survenu à Montluçon.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 30 octobre 1992.

31, rue Saint-Guillaume,
75007 Paris.
44, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

– L'association AFRANE (Amitié franco-afghane)
a la profonde tristesse de faire part du décès accidentel à Paris, à l'âge de trente ans, de

Stéphane THIOLLIER,
vice-président d'AFRANE.

Ayant passé une partie de son enfance en Afghanistan, il y a ensuite effectué de nombreuses missions d'aide humanitaire dans des conditions périlleuses, partageant les épreuves des Afghans, qu'il aimait et connaissait mieux que personne. Son courage tranquille, son charme discret ont conquis les cœurs et resteront à jamais dans notre mémoire.

« Celui-là ne mourra jamais, dont le cœur vit d'amour. »
Hafiz.

Une messe sera célébrée par le Père Serge de Beaurecueil, en la chapelle Notre-Dame-de-Compassion, 2, boulevard Aurélie-de-Paladines, Paris-17e, le jeudi 12 novembre 1992, à 17 h 30.

AFRANE, 12, rue de Cotte,
75012 Paris.
Thiollier, 38, rue Guersant,
75017 Paris.

Anniversaires

– Il y a un an, le 9 novembre 1991,

Bernard DEBRAY

quittait les siens.

« Music, when soft voices die,
Vibrates in the memory. »
P. B. Shelley.

Une messe sera célébrée le samedi 14 novembre 1992, à 10 heures, en la chapelle Sainte-Anne, église de Saint-Germain-en-Laye.

De la part de
Mme Bernard Debray,
née Louise Huret,
son épouse,
Catherine, Philippe et Isabelle,
ses enfants,
Tous ses petits-enfants.

– Il y a cinquante ans furent déportés de Paris à Auschwitz pour être exterminés par les nazis : oncle, tante et cousins.

FISCHBEIN
Bérish, Léa, Chaïm,

GAOUT
Chaskiel, Malka, Berthe,

NISENZWEIG
Froïm,

GOLDBAND
Alfred.

Ne les oublions jamais.

Alain Zylbering.

Communications diverses

– Exposition photographique :

Cimetières juifs de Bohême, Moravie et Silésie,
8 novembre-13 décembre,

du dimanche au jeudi de 11 heures à 19 heures, nocturne mercredi jusqu'à 22 heures.

Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère, Paris-9e.
Entrée : 20 F.

– Mardi 10 novembre 1992, 20 h 30, au Centre culturel Vladimir-Medem, 57, rue René-Boulanger, Paris-10e : « La montée des racismes en Europe de l'Est », avec S. Samuel du Centre Simon-Wiesenthal.

Soutenances de thèses

– Le samedi 14 novembre 1992, à 9 heures, université Paris-X-Nanterre, bâtiment C-24, salle des thèses, par M. Jean Ménéchal : « Thésée et les chemins de la démocratie. Regards sur Freud, la psychanalyse et le politique », doctorat en psychologie clinique, sous la direction du professeur Roger Dorey.

ÉCONOMIE

BILLET

L'impossible pari sur l'emploi

Depuis le début de l'année, l'ANPE a pu mener un *«entretien approfondi»* avec 853 000 chômeurs de longue durée. Ce chiffre, évoqué par *Mme Martine Aubry devant* l'Assemblée nationale lors de la présentation du budget de son ministère, témoigne d'une mobilisation sans précédent. Pourtant, Mme Aubry n'a visiblement pas souhaité donner à cette statistique une publicité exagérée. Et on la comprend.

La politique du gouvernement doit en effet être appréciée à l'aune des engagements du premier ministre. Ainsi, dans son discours d'investiture du 8 avril, *M. Pierre Bérégovoy avait affirmé* sa volonté de trouver une solution *«individuelle»* pour chacun de ceux qui recherchent un emploi depuis plus d'un an.

Le 10 mai suivant, il avait été encore plus explicite. *«Mon objectif,* avait-il déclaré à «l'Heure de vérité», *c'est qu'il n'y ait plus de chômeurs de longue durée au 1er novembre prochain».*

Désormais, la démonstration est faite que ce pari était impossible. En septembre, on dénombrait 889 000 chômeurs de longue durée (CLD). Les entretiens personnalisés ont débouché sur plus de 11 000 radiations en septembre et explique une bonne part du quadruplement en un an du nombre de demandeurs d'emploi ainsi rayés des listes. *Bien sûr, il serait injuste de* négliger les résultats obtenus. En juin, on comptait 934 000 CLD. Reste que le premier ministre s'est engagé trop vite.

Malgré les appels lancés aux établissements publics, collectivités locales et associations, les contrats emploi-solidarité (dont de 30 000 à 40 000 seraient vacants) n'ont pas eu le rendement escompté. M. Bérégovoy a oublié que l'effectif des chômeurs inscrits depuis plus d'un an ne cesse de se renouveler. Chaque mois, cette catégorie augmente de 70 000 à 80 000 personnes.

Enfin et surtout, un *«entretien approfondi»* ne saurait constituer une fin en soi. Non seulement parce que l'on peut considérer cela comme une mission *ordinaire du service public de* l'emploi mais également parce que, comme le reconnaît Mme Aubry, la rareté des offres d'emploi et le handicap de formation dont souffrent les chômeurs les plus anciens implique que pour *«nombre d'entre* [eux], *il n'est pas aisé d'apporter immédiatement des solutions».*

JEAN-MICHEL NORMAND

La crise du GATT et l'embarras de la France

Les Douze semblent peu favorables à l'adoption de sanctions commerciales contre les Etats-Unis

Les ministres des affaires étrangères de la CEE devaient se réunir lundi 9 novembre à Bruxelles, sur fond de crise commerciale euro-américaine. *Il paraît improbable que les Douze se prononcent en faveur de sanctions commerciales à l'encontre des Etats-Unis, après la menace formulée par Washington d'imposer des droits de douane de 200 % sur certains produits agricoles de la CEE.*

Au terme d'une réunion informelle des ministres du commerce extérieur de la Communauté, vendredi et samedi près de Londres, un consensus paraît se dégager en faveur de la réouverture de négociations. Le ministre allemand de l'Economie, *M. Jürgen Möllemann, a proposé* la tenue d'un sommet extraordinaire entre MM. George Bush, John Major et Jacques Delors. Le ministre français du commerce et de l'industrie, M. Dominique Strauss-Kahn, a cependant affirmé dimanche 8 novembre, dans une interview au *Journal du dimanche,* que la France demanderait dès lundi l'établissement d'une liste de contre-sanctions européennes.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Dans une Communauté au bord de la crise, le gouvernement français va devoir faire face à des choix impossibles. Il devra en effet, lors du conseil des ministres des affaires étrangères, lundi 9 novembre à Bruxelles, prendre une décision douloureuse. Soit se résigner à la conclusion d'un arrangement agricole avec les Etats-Unis qui rendrait possible la conclusion de l'Uruguay Round, *mais dont il sait qu'il imposera aux* paysans européens des contraintes allant au-delà de celles résultant de la réforme de la politique agricole commune (PAC), et suscitera donc inévitablement un affrontement avec les organisations professionnelles françaises. Soit choisir de s'opposer à ses partenaires de la CEE, avec les risques supplémentaires qu'une telle attitude ferait courir à la politique de Maastricht à laquelle, légitimement, il est attaché. En s'isolant sur le terrain du GATT, la France ne pourrait probablement plus compter sur le soutien de l'Allemagne pour pousser les Anglais à la ratification ou bien trouver une solution alternative, c'est-à-dire aller de l'avant sans eux.

Un minimum de cohésion

La troisième voie consisterait pour M. Roland Dumas à temporiser, en essayant de donner la parole à ceux (l'Espagne, l'Italie, la Belgique, le Danemark) dont on pense à Paris qu'ils ont des sentiments proches, qu'ils considèrent sans sympathie la perspective d'un accord agricole faisant la part trop belle aux Américains et tournant le dos à la ligne définie par les chefs d'Etat et de gouvernement, le 16 octobre, à Birmingham. S'agissant, lundi, d'une réunion des ministres des affaires étrangères, soucieux du maintien d'un minimum de cohésion entre les Douze, il est possible en effet (mais nullement assuré) qu'après un dialogue de sourds

la Communauté joue les prolongations, et se contente d'inviter la Commission à retourner à la table de négociations avec les Américains. L'heure de vérité serait ainsi retardée...

Ce serait sans doute reculer pour mieux sauter, tant semble forte la volonté de la majorité des Etats membres d'éviter la guerre commerciale avec les Etats-Unis. Tel sera le mot d'ordre lundi, et M. Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, n'éprouvera guère de difficulté à le faire avaliser par le conseil. Il semble exclu que les Douze s'orientent vers l'adoption de contre-mesures de rétorsion dans l'hypothèse où les Etats-Unis appliqueraient début décembre celles qu'ils viennent d'annoncer. Ce refus de riposter à des représailles arrêtées de manière unilatérale, en parfaite illégalité par rapport aux règles du GATT, et alors que la CEE a consenti un effort considérable pour aller à la rencontre des exigences américaines, devrait être formalisé lundi, assorti d'un engagement à reprendre les pourparlers avec Washington, ce qui signifie, en clair, à accepter de nouvelles concessions.

Après le jet de l'éponge de M. Ray MacSharry, le commissaire chargé des affaires agricoles, ce sera vraisemblablement M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission chargé des relations extérieures et principal porte-parole de la CEE dans l'Uruguay Round, à *qui reviendra la tâche ingrate d'exécuter* cette nouvelle retraite. Bien qu'ayant estimé, au lendemain de l'échec de la rencontre euro-américaine de Chicago, que les Etats-unis avaient demandé à la Communauté *«plus que ce que nous pouvions accorder de façon raisonnable»*, on peut penser qu'il s'en acquittera sans état d'âme.

L'impératif tactique de M. Major

Les Français peuvent ainsi se retrouver bientôt avec devant eux ce qu'ils redoutent le plus, à savoir un projet d'accord très déséquilibré et donc invendable à leurs agriculteurs : un droit à produire des oléagineux limité à 9 millions de tonnes, à comparer à une production actuelle de 11,5 millions; l'engagement de réduire le volume des exportations subventionnées de 21 %; et, enfin, rien de tangible en matière de rééquilibrage, ce droit, réclamé par la CEE de freiner ses importations de produits de substitution des céréales qui entrent sans acquitter taxe dans la Communauté.

Ce sont les Anglais qui mènent la campagne en faveur d'un tel accord. *«John Major trouve tout à fait normal que les Européens fassent les 9/10 du chemin pour aboutir»*, note un haut fonctionnaire bruxellois. Le premier ministre britannique n'est pas forcément convaincu qu'une conclusion de l'Uruguay Round redonne à l'économie mondiale, et en particulier à l'économie anglaise si mal en point, le tonus dont elle a besoin. Mais il est certain que forcer l'accord, comme il s'y emploie, pourra embarrasser les Français et les éloigner des Allemands. Un tel objectif tactique, aussi contestable soit-il, s'impose presque à un homme dont les initiatives, depuis qu'il exerce la présidence des Douze, ont toutes tourné court. Il devient impératif pour lui de marquer un point, et tant pis pour la déchirure risquant d'en résulter dans la Communauté.

Bon gré mal gré, les autres partenaires de la France semblent prêts à suivre la voie proposée par M. Major. Sauf apparemment l'Espagne, et avec tout de même une incertitude pour ce qui est de l'Allemagne. Ils partagent ainsi l'analyse que l'économie mondiale, en mauvaise forme, a besoin par dessus tout de signaux positifs. Et chaque dépêche issue de Londres ou de Genève martèle (sans le démontrer) que terminer l'Uruguay Round par un accord générerait un accroissement de 200 milliards de dollars du commerce international! Les Français sont ainsi accusés de tenir en otage, pour les beaux yeux de leurs agriculteurs, le salut de l'économie mondiale!

Le rapport de forces n'est pas favorable à la France. Il faudrait pouvoir opposer des analyses, des solutions, pour être crédible et avoir une chance d'être entendu d'un nombre suffisant de partenaires. En s'arc-boutant depuis des mois sur une position strictement défensive, le gouvernement, il est vrai peu aidé par l'opposition (à l'exception notable de MM. Raymond Barre et Edouard Balladur), ne s'est pas préparé à cette diplomatie de mouvement. Il lui reste maintenant à manœuvrer pour éviter le pire, à savoir une remise en cause de la dynamique européenne ainsi que du partenariat avec l'Allemagne.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **M. Barre regrette que la France se soit laissé *«acculer à une négociation purement agricole»*.** – M. Raymond Barre, ancien premier ministre, qui était dimanche 8 novembre sur TF 1 l'invité de l'émission «7 sur 7», a estimé, à propos des négociations du GATT, que *«rien ne serait plus dangereux que d'avoir une guerre commerciale dans le monde»*. Il a ajouté : *«Nous ne pouvons pas continuer à penser qu'en matière agricole nous pourrons toujours bénéficier d'une politique agricole commune telle qu'elle a évolué dans le passé, ni que, sur le plan international, nous pourrons toujours bénéficier des mêmes avantages (...). Les agriculteurs français doivent savoir que, sur les dix ans à venir, il doit y avoir une profonde réforme de l'agriculture française.»* Souhaitant *«une négociation globale, une négociation équilibrée»*, M. Barre a regretté que les Français se soient *«laissé acculer à une négociation purement agricole»*.

□ **M. Balladur (RPR) juge que la pression américaine n'est *«pas supportable»*.** – A propos des négociations du GATT, M. Edouard Balladur, député (RPR) de Paris, a estimé dimanche 8 novembre sur RMC, que la menace de sanctions *américaines sur les produits français* n'est *«pas supportable»*. *«Je suis partisan qu'on reprenne la discussion, mais pas le couteau sous la gorge»*, a précisé l'ancien ministre en s'insurgeant *«contre une méthode qui consiste, en cours de négociation, à organiser en quelque sorte l'hallali contre une nation»*. *«Première puissance agricole de la Communauté»*, la France a, selon M. Balladur, *«des intérêts fondamentaux à défendre»*. L'accord commercial *«ne doit pas se faire aux dépens de l'agriculture européenne et donc française»*, a-t-il indiqué, ajoutant qu'il convenait d'*«examiner»* les mesures de rétorsion.

Pour améliorer le service

La RATP veut mettre en place des «comités spécialisés» avec les usagers

La RATP veut mettre en place des *«comités spécialisés»* avec les associations représentant les usagers, qui permettraient d'aborder des problèmes concrets des transports urbains en région parisienne, a annoncé, samedi 7 novembre, son président, M. Christian Blanc. Ces instances travailleraient sur différents sujets évoqués lors des états généraux des voyageurs, les 6 et 7 novembre, comme la tarification, le péage, la signalisation ou encore le contrôle (*le Monde* daté 8-9 novembre). Au bout de trois ans, période que se donne l'entreprise pour parachever sa modernisation et passer d'une *«culture technicienne»* à une *«culture de service»*, de nouveaux états généraux des voyageurs pourraient être organisés.

En marge du colloque, M. Blanc a de nouveau évoqué les grèves, préjudiciables à la *«continuité du service public»*, en faisant référence au mouvement du mardi 10 novembre (de 10 heures à 15 heures et de 19 heures à 21 heures), à l'appel de quatre syndicats, lié à un projet de réforme des conditions de travail des conducteurs du métro et du RER et motivé selon lui par une *«problématique archaïque»* et une *«surenchère»* entre ces organisations à la veille des élections professionnelles. Le président de la RATP a souligné que les conducteurs de rame *«n'étaient pas les plus malheureux»*, avec trente heures de travail par semaine pour des salaires nettement supérieurs à ceux des autres agents.

Dans l'Aude

Réouverture de la mine d'or de Salsigne

La seule mine d'or française, Salsigne (Aude), fermée en octobre 1991, va de nouveau être exploitée d'ici à la fin novembre et les cent soixante-cinq mineurs licenciés il y a un an devraient progressivement être réembauchés.

La mine, qui produit environ 2 tonnes de métal jaune par an, avait été touchée de plein fouet par la chute des cours de l'or. En 1990, les pertes avaient atteint 62 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 217 millions. Les pouvoirs publics, via le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), propriétaire du site, ont alors décidé en 1990 de fermer la mine.

Après une liquidation judiciaire le 3 février, les installations ont été reprises par le groupe franco-britannico-australien Prisme qui vient de décider la remise en activité. Samedi 7 novembre, pour fêter la *«renaissance de Salsigne»*, quelques mineurs sont descendus dans les galeries avec à leur tête M. Louis Viannet, secrétaire général de la CGT.

□ **Premier vol transatlantique de Brest vers les Antilles.** – Le groupe Nouvelles Frontières (NF) a inauguré, samedi 7 novembre, le premier vol commercial transatlantique au départ de Brest à destination de Fort-de-France. Le vol a eu lieu sur un Boeing 747 de Corsair, la compagnie de charters privée filiale de NF. Deux autres départs vers Fort-de-France auront lieu les 21 novembre et 21 janvier prochains. Selon M. Jean-Yves Salmon, directeur commercial de l'aéroport de Brest-Guipavas, équipé d'un système d'atterrissage tout temps et d'une piste de 3 100 mètres, le potentiel de voyageurs bretons vers les Antilles est de 5000 personnes.

A la suite de plusieurs affaires de travail clandestin

Une enquête est ouverte sur le chantier limousin d'Aussedat-Rey

Plusieurs affaires de travail clandestin, sur le chantier de la future usine Aussedat-Rey à Saillat (Haute-Vienne), filiale du groupe américain International Paper, ont conduit le parquet de Limoges à ouvrir une information.

LIMOGES

de notre correspondant

Dix-sept Polonais, théoriquement en stage de formation, étaient employés à des travaux de plomberie. Quinze salariés hongrois d'une entreprise allemande, en situation illégale, ont disparu dans la nature le lendemain de leur identification. Des travailleurs portugais auraient travaillé plus de deux mois sans percevoir de salaire... *«Les investigations,* explique le parquet de Limoges, *et les auditions auxquelles ont procédé les enquêteurs ont fait apparaître* (...) *des indices graves et concordants d'infraction».* La gendarmerie de Limoges a été chargée de l'enquête, en collaboration avec les services de l'inspection du travail. *«Compte tenu de la complexité des relations juridiques,* ajoute le parquet, *et notamment des liens de sous-traitance entre les différentes entreprises concernées, il n'a pas encore été possible d'identifier les personnes dont la responsabilité pouvait être engagée.»*

Le chantier de Saillat, ouvert voilà deux ans après l'OPA d'International Paper, le géant américain du papier, sur le groupe français Aussedat-Rey, doit être terminé début 1993. Avec une surface couverte de 23 000 mètres carrés, il permettra de doubler (de 150 000 à 300 000 tonnes par an) la capacité de cette usine, première unité européenne de papier pour la bureautique. Quelque mille sept cents ouvriers travaillent sur le chantier, employés par cent cinq sociétés, dont trente-cinq seulement sont en contrat direct avec Aussedat-Rey.

Quarante ouvriers intoxiqués

Après l'annonce de l'ouverture de l'enquête, M. Larry Crawford, délégué d'International Paper sur le site, a annoncé à Limoges que toute société fautive serait immédiatement exclue du chantier. Ces affaires ont été relancées, vendredi 6 novembre, par un nouveau problème : quarante ouvriers du chantier de construction ont été intoxiqués par un nuage de chlore provenant d'une fuite dans l'usine en fonctionnement. Tous ont dû être transportés à l'hôpital voisin de Saint-Junien (Haute-Vienne), l'un au moins dans un état grave. La direction a publié, quelques heures plus tard, un communiqué insistant sur la brièveté de l'incident : *«Les procédures de sécurité prévues ont été déclenchées, les autorités concernées ont été prévenues et les enquêtes nécessaires engagées. Par précaution supplémentaire, l'usine de pâte à papier a été arrêtée... Les réparations sont en cours et l'usine pourra redémarrer dès que les équipements de contrôle auront été testés.»*

Propos tout autre à la préfecture de région : M. Jean-Paul Proust, le préfet, estime qu'*«il y a eu un dysfonctionnement au niveau de l'ensemble des procédures d'alerte... Il semble que ces procédures aient été appliquées avec retard»* et que la préfecture n'ait été informée que tardivement, plusieurs heures après le sinistre. Une enquête technique et administrative a, en conséquence, été ouverte.

GEORGES CHATAIN

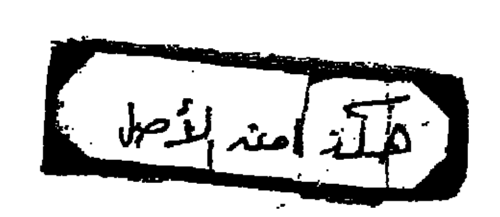
A partir du 27 novembre

Le séminaire multimédia entame sa neuvième édition

L'Institut multimédia inaugurera, vendredi 27 novembre, la neuvième édition de son séminaire. Près d'une quarantaine de professionnels des médias et de la communication suivront ce cycle de formation qui, pendant sept mois, sera centré sur la veille technologique, le droit de l'information et de la communication, les nouveaux marchés, la création et la programmation, les financements et les stratégies.

Une mission d'études aux Etats-Unis, du 28 mars au 11 avril 1993, complétera le cursus. Elle fera étape à New-York, Washington, Denver, San-Francisco et Los Angeles. Ce neuvième séminaire multimédia bénéficiera du parrainage du *Monde*, de France Telecom, de Télédiffusion de France, de La SEPT, du Centre national de la cinématographie et, pour la première fois cette année, de Philips interactive média. Depuis sa création, en 1984, près de trois cents responsables des médias ont suivi ce séminaire.

► **Renseignements et inscriptions : Institut multimédia, 21, rue Royale, 75008 Paris. Tél. : (1) 49-24-92-97.**



CONJONCTURE

Fin de cycle

Une remontée du dollar inévitable et bienvenue

Le dollar va monter! La rumeur court sur les marchés des changes et vient chatouiller les espoirs des chefs d'entreprise européens, qui restent tout de même prudents. A deux reprises déjà, la devise américaine n'a-t-elle pas commencé à se raffermir, passant même de 4,95 francs à la fin de 1990 à 6,20 francs au début de l'été 1991, dans l'enthousiasme relatif qui a suivi la fin de la guerre du Golfe? Elle ne retomba pas moins à près de 5 francs à la fin de cette année 1991. Au premier semestre de 1992, alors que tout le monde tablait sur un redémarrage de l'économie américaine, le dollar s'envola à nouveau, progressant de plus de 10 % pour redégringoler piteusement et toucher son plus bas court historique par rapport au mark au début septembre, à 1,3895 DM (4,73 francs).

Et voilà que depuis le début de septembre le billet vert s'élance derechef, progressant de plus de 12 % en deux ressauts successifs pour atteindre, ces jours-ci, 1,59 DM et 5,38 francs. Est-ce une troisième tentative avortée? Il semble que non. Selon toute vraisemblance, le dollar va continuer à monter d'ici à l'été prochain, avec – très probablement – quelques secousses intermédiaires, les objectifs pour 1993 étant 1,60 DM (5,40 francs) pour les économistes de Salomon Brothers à New-York, 1,70 DM (5,75 francs) pour ceux de la Caisse des dépôts et d'Indosuez, et 1,80 DM (6,10 francs) pour d'autres enfin. Cette fois-ci, en effet, tous les ingrédients sont réunis pour un cocktail véritablement haussier, et cela pour trois raisons.

La reprise finira bien par se produire

La première, tout bêtement mécanique, est que l'écart entre les rémunérations offertes aux capitaux à court terme à New-York ou à Francfort est en train de diminuer doucement. De près de 7 points à la fin de l'été (3 % aux Etats-Unis, 9,75 % en Allemagne), cet écart s'est contracté grâce à une baisse d'un point à Francfort, et devrait continuer à se rétrécir graduellement. Quant aux taux d'intérêt à long terme (dix ans), ils se sont singulièrement rapprochés de part et d'autre de l'Atlantique (6,80 % à New-York, 7,30 % à Francfort). Pour peu que la politique de relance du président Clinton fasse un peu peur aux marchés financiers internationaux, ce rapprochement aboutira à l'équilibre. Sans être grand clerc ou analyste chevronné, on peut estimer qu'un tel rapprochement, de même que la diminution de l'écart à court terme, est inscrit dans les astres. Les taux d'intérêt allemands ne peuvent que retomber lentement de leur plus haut niveau depuis douze ans, et les taux américains au plus bas depuis vingt-six ans sont, désormais, susceptibles de remonter doucement dans le courant de l'année prochaine, une ultime baisse n'étant pas exclue.

La deuxième raison ressort d'une analyse macro-économique toute simple portant sur les fameuses données (fondamentales). Aux Etats-Unis, la reprise finira bien par se produire, la baisse dramatique des taux directeurs de la Réserve fédérale ayant, à la longue, un effet d'entraînement sur l'activité générale, lorsque le désendettement aura pris fin. Quelques signes apparaissent de l'autre côté de l'eau, qui ressemblent à des frémissements révélateurs.

janv. 90 — 4,95 — déc. 90 — juin 91 — 5,18 — déc. 91 — mars 92 — 4,90 — juil. 92 — 4,73 — sep. 92 — 5,40 — nov. 92

En attendant M. Clinton

En revanche, l'Europe est en train de s'enfoncer. En Allemagne, le rythme annuel de la croissance du PNB (produit national brut) va revenir à 1 % ou moins l'an prochain. L'Italie subit une crise d'austérité, de même que l'Espagne, et la Grande-Bretagne ne sort guère du marasme. Quant à la France, le ralentissement y est sévère, et probablement durable. En un mot comme en cent, notre continent risque d'imiter l'Amérique, avec deux ans de décalage. Ce véritable basculement de «l'effet-vitrine» (les cours des monnaies reflètent l'état des économies) se traduira vraisemblablement par une revalorisation naturelle du dollar par rapport aux devises européennes.

Ce dollar reste, on le sait, notablement sous-évalué, en parité de pouvoir d'achat : d'un bon 20 %, selon la BNP, sur la base d'un cours actuel de 1,58 DM, la parité d'équilibre se situant aux environs de 1,90 DM.

Une troisième raison est d'ordre psychologique. De même qu'à partir de 1980, l'effet Reagan avait joué (*«America is back again»*, l'Amérique revient très fort) pour doper le billet vert, de même l'effet Clinton (remettre les Etats-Unis sur les rails de la croissance) est-il susceptible de redorer le blason du dollar passagèrement terni par l'incapacité de l'économie américaine à sortir de sa stagnation.

Les conséquences d'une revalorisation du dollar ne sont pas minces, notamment pour les Européens. Les ventes d'Airbus redeviennent rentables au-dessus de 6 francs à l'exportation. Surtout l'ultra-compétitivité donnée aux produits américains par la sous-évaluation de la devise américaine démolit littéralement les prix dans le monde entier, à commencer par les prix européens, et notamment ceux de la chimie. Qu'on en parle à M. Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc : la hausse du dollar, il en rêve la nuit. Certes, cette hausse renchérira le coût de nos importations, notamment celui des matières premières et des hydrocarbures. Mais le marché desdites matières premières est foncièrement déprimé avec des tarifs au plus bas depuis huit ans, et le baril de pétrole n'arrive pas à dépasser 20 dollars, l'OPEP poussant l'extraction pour toute une série de motifs, dont certains sont hautement politiques. Donc, le bilan de raffermissement de la devise américaine serait globalement positif pour l'Europe et, sans doute, moins favorable pour les industriels américains. Mais le gouvernement des Etats-Unis s'est-il jamais vraiment soucié de l'évolution des cours de sa monnaie et a-t-il les moyens de l'influencer ? Si les banques centrales règnent en maîtresses sur les variations des taux d'intérêt à court terme, elles sont impuissantes à agir sur les taux d'intérêt à long terme, véritables «juges de paix». En ce cas, tout dérapage budgétaire entraîné par la politique Clinton ne pourra que renchérir le loyer de l'argent à long terme aux Etats-Unis, sans exclure celui de l'argent à court terme, et alors le dollar montera. C'est pourquoi les économistes de la Banque française du commerce extérieur (BFCE) recommandent maintenant aux importateurs français de produits américains de se couvrir sur le dollar, c'est-à-dire de l'acheter par avance.

FRANÇOIS RENARD

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :

Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».

« Association Hubert-Beuve-Méry »

Société anonyme des lecteurs du *Monde*

Le Monde-Entreprises,

M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S A

Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

221 MQ 02 PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

______ Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Dans un souci d'« équité fiscale »

M. Bill Clinton veut contraindre les sociétés étrangères à payer davantage d'impôts

Dans le programme électoral du candidat démocrate à la Maison Blanche, la formule tenait en quelques lignes : *« Prendre des mesures énergiques contre les compagnies étrangères qui opèrent en Amérique et qui prospèrent en manipulant notre législation fiscale à leur avantage. »* A présent, les sociétés étrangères se demandent quelle sera l'attitude de la future administration Clinton à leur égard. Le futur locataire de la Maison Blanche a déjà chiffré le bénéfice à retirer de cette *« moralisation »* fiscale : 58 milliards de dollars sur la durée de son mandat, dont 11 la première année.

NEW-YORK

de notre correspondant

« Objectivement, Bill Clinton n'a pas tout à fait tort », admet M. Joseph Nacmias, un expert-comptable américain. *« De nombreuses sociétés étrangères, notamment japonaises, ont souvent joué sur le prix de transfert (1) pour limiter les bénéfices – et donc les impôts à payer – de leurs implantations aux Etats-Unis. Depuis plus de dix ans, le Congrès s'était régulièrement saisi du problème mais, jusqu'ici, ni le Parlement ni l'administration n'avaient décidé de passer à l'acte »*, rappelle cet associé du cabinet new-yorkais Janover Rubinroit, spécialisé dans les relations avec les firmes étrangères.

Au sein de la profession, le sujet a été jugé suffisamment sérieux – et d'actualité – pour que les experts-comptables l'aient inscrit en bonne place lors de leur congrès mondial, les 12 et 13 octobre à Washington, et dont l'un des principaux thèmes de discussion a été la politique fiscale que devrait adopter la future administration *« Nous sommes des praticiens de la vie des affaires et pas des politiques »*, souligne M. Nacmias. *« Au cours de ces travaux, notre seule motivation a été de fournir à l'administration quelques pistes qui devraient lui permettre de combler le trou budgétaire sans casser la machine économique*, explique-t-il. *C'est ainsi que nous avons évoqué la possibilité d'instaurer une TVA qui pourrait rapporter une centaine de milliards de dollars par an, ou encore une taxe à la consommation. Et nous avons naturellement parlé de la possibilité de taxer davantage les sociétés étrangères. D'autant que, dans le passé, les républicains eux aussi ont cherché à mettre les firmes étrangères au pas. »*

« Leur juste part de l'impôt »

De fait, en 1990, le General Accounting Office, un organisme parlementaire non partisan (composé de républicains et de démocrates), après avoir enquêté sur une quarantaine de groupes japonais et européens, a finalement entériné les conclusions auxquelles était parvenu le fisc américain, à savoir que les groupes étrangers ne paient pas *« leur juste part de l'impôt »*. Fort de ces rapports, le Congrès rédigeait deux propositions de loi qui n'ont toujours pas été votées. La première, le *Foreign Equity Act* de 1990, prévoit que le profit déclaré aux Etats-Unis par les firmes étrangères, en prenant comme base le fameux prix de transfert, ne doit pas être inférieur à la moitié du profit réalisé par le groupe auquel elles appartiennent. Le second texte, le *Foreign Income Tax* de 1992, prévoit une imposition minimale des entreprises étrangères *qui ne devrait pas être inférieure* à 75 % du bénéfice moyen réalisé dans le même secteur d'activité par les firmes étrangères.

Les compagnies étrangères concernées se sont émues, leurs pays d'origine aussi et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) s'est insurgée contre le projet américain *« qui vise à comparer non plus les formules de prix pratiquées entre les différentes entreprises, mais les profits de ces entreprises et ceux de leurs concurrents américains »*, indique un fiscaliste washingtonien. Les chambres de commerce mixte se sont également mobilisées. *« Ce problème du prix de transfert et des autres formules fiscales examinées par le Congrès ou par l'administration préoccupent nos adhérents »*, confirme M. Serge Bellanger, président de la chambre de commerce franco-américaine de New-York. Les sociétés industrielles ne sont pas les seules visées, les banques étrangères opérant aux Etats-Unis sont également l'objet d'une attention de tous les instants de la part des pouvoirs publics américains, fait-il remarquer.

Ainsi, l'Institute of International Bankers (IIB), qui regroupe les banques étrangères aux Etats-Unis, a dû livrer une guerre de tranchées de plusieurs mois pour désamorcer un projet qui aurait contraint les succursales de ces établissements bancaires nord-américains à opter pour le modèle en vigueur aux Etats-Unis : une banque holding coiffant différentes filiales. Ce qui aurait obligé les sociétés mères étrangères à renforcer fortement la capitalisation en fonds propres de leurs nouvelles filiales. *« Ce projet n'a pas abouti mais le Trésor, la Réserve fédérale et les agences gouvernementales liées au secteur bancaire ont entrepris, indépendamment du Congrès, une vaste étude pour décider si oui ou non le Trésor doit recommander que les banques étrangères soient tenues de filialiser leurs activités aux Etats-Unis pour continuer à exercer leurs fonctions dans ce pays »*, explique M. Jean-Claude Gruffat, le président de l'IIB.

« Dans la mesure où la Réserve fédérale était plutôt hostile à ce projet alors que le Trésor était plutôt pour, la précédente administration n'avait pas fait sa religion », explique-t-il. Que fera l'administration Clinton ? Il est encore trop tôt pour répondre dans la mesure où le candidat démocrate n'a guère évoqué les questions bancaires, qu'il s'agisse de la réforme du système ou des faillites des établissements. Mais le *Fair Trade in Financial Services*, le texte mis à sa disposition par le Congrès est toujours là. Le Parlement a achevé sa cent deuxième session le 3 octobre sans l'avoir approuvé, mais il peut très vite refaire surface sur le bureau du Sénat et de la Chambre des représentants après l'intronisation du nouveau président. Il y a fort à parier que ce dernier, pressé de trouver l'argent nécessaire à son important programme de dépenses, ne voudra pas faire marche arrière. Les firmes étrangères, qu'elles soient industrielles et commerciales ou bancaires vont à nouveau être sur la sellette. Mais l'administration Clinton devra alors compter avec l'inévitable règle de réciprocité qu'appelle ce type de décision.

Dans le même temps, il est à craindre que les investissements étrangers aux Etats-Unis, qui se sont fortement réduits depuis deux ans, accentuent leur chute. De 69 milliards de dollars en 1989, le flux des investissements directs est tombé à 46 milliards en 1990 puis à 12,6 milliards en 1991. Or ces investissements étrangers créent aussi des emplois. *« Des jobs »*, c'était justement le mot d'ordre qui a permis au gouverneur de l'Arkansas de s'emparer de la Maison Blanche

SERGE MARTI

(1) Le prix de transfert, ou *price transfer*, est un prix dit de pleine concurrence établi entre les sociétés d'un même groupe implantées dans divers pays.

Pour le quatrième mois consécutif

Le chômage a légèrement baissé en octobre aux Etats-Unis

NEW-YORK

de notre correspondant

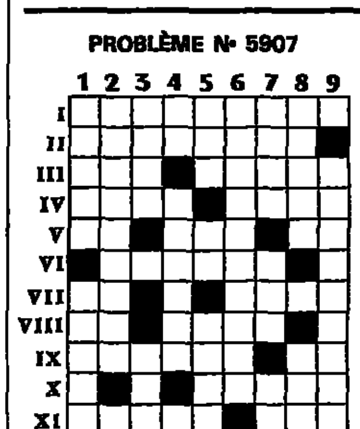
Le taux de chômage aux Etats-Unis a régressé à 7,4 % de la population active en octobre dernier contre 7,5 % le mois précédent, ramenant à 9,33 millions le nombre de personnes à la recherche d'un emploi, a indiqué le 6 novembre le département de l'emploi. Cette diminution est la quatrième intervenue depuis le plus-haut de 7,8 % atteint en juin dernier, à raison d'une baisse mensuelle de un dixième de point à chaque fois. Elle s'explique essentiellement par la radiation d'un certain nombre de jeunes et de femmes ayant renoncé à la recherche d'un emploi plutôt que par la création d'emplois nouveaux. Au mois d'octobre, le secteur agricole a créé seulement 27 000 emplois nouveaux après en avoir perdu, il est vrai, 72 000 le mois précédent. La veille, le département de l'emploi avait cependant indiqué que les nouvelles demandes d'emploi étaient tombées à 360 000 en octobre dernier, soit leur plus bas niveau depuis deux ans.

Tout en se félicitant de cette légère amélioration, les milieux financiers se gardent bien d'en tirer des conclusions hâtives quant à la confirmation d'une véritable reprise de l'économie américaine. Les entreprises annoncent chaque jour de nouveaux « dégraissages » à venir dont les victimes vont grossir les rangs des demandeurs d'emploi au cours des prochains mois. Ainsi, BellSouth Corp., la plus importante des compagnies régionales américaines de téléphone, a annoncé le 6 novembre à Atlanta la suppression prochaine de 8 000 emplois, soit 8 % de ses effectifs. De son côté, General Motors, qui vient de se doter d'une nouvelle direction, vient d'annoncer, *« à titre préventif »*, qu'elle serait contrainte de mettre à pied, l'année prochaine, des milliers d'ouvriers enrôlés dans son programme de reclassement créé en 1990 à l'issue d'un accord passé avec les syndicats, faute de pouvoir continuer à financer ce programme. La firme indique que 21 200 « cols bleus » participent actuellement à cette formation dans laquelle General Motors a investi 3,35 milliards de dollars. La majeure partie de cette somme a été dépensée, et le fonds créé à cet effet se trouvera sans ressources en janvier, neuf mois avant l'expiration normale de la convention collective de trois ans qui avait notamment permis sa création.

S. M.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5907



HORIZONTALEMENT

I. Se met dans la poche quand il est petit. – II. On se repose sur lui les yeux fermés. – III. La rage autrefois. Se divise en parties. – IV. Grand, pour étoile. Quand ils sont grands, il ne leur faut pas de petits cachets. – V. Préposition. Voiture ancienne. Pronom. – VI. Bien assise. – VII. Participe. Souverain étranger. – VIII. Dans la Côte-d'Or. Pas blanchi. – IX. Trompe. Lettres pour attirer l'attention. – X. Dans la Corrèze. – XI. Couleur d'une bête redoutée. Dans les Alpes-Maritimes.

VERTICALEMENT

1. Permet de faire de brillantes affaires. Peut être déposé quand les charges sont trop lourdes. – 2. Permet le nettoyage des artères. – 3. Qui fait partie de l'effectif. Plat. – 4. Terme musical. Sortir de l'enveloppe. – 5. En Allemagne. Interjection. Pas mise au feu. – 6. Est aussi glacée que ce qui est parfait. – 7. On y produit beaucoup de lentilles. Pas indifférent. Pronom. – 8. Difficiles. Cassé par celui qui ne trouve personne. – 9. Où il n'y a rien à louer.

Solution du problème n° 5906

Horizontalement

I. Manchette. Appât. – II. Id. Harengère. N.E. – III. Chaules. Encré. – IV. Rente. Trésor. Os. – V. Orge. Enoncé. – VI. Sel. Peaux. S.N. Tr. – VII. Inégalités. Scie. – VIII. Lt. Ail. Eros. – IX. Lettres. Elagage. – X. Œstrus. Taret. – XI. Numa. Riz. NR. – XII. Naufrageur. Bée. – XIII. Lit. Minet. Elom. – XIV. Etés. Ennui. Elan. – XV. Veste. Etincelle.

Verticalement

1. Microsillon. Lev. – 2. Adhérente. Unité. – 3. Angle. Tomates. – 4. Chute. Gâteau. St. – 5. Hâlé. Pairs. FM. – 6. Ere. Pelleterie. – 7. Test. Al. SR. Anne. – 8. TN. Route. Urgent. – 9. Egée. Xérès. Etui. – 10. Ensé. Sol. Ru. In. – 11. Arçons. Satire. – 12. Perrons. Gaz. Lee. – 13. Char. Böll. – 14. An. Octi. Général. – 15. Tessère. Etrenne.

GUY BROUTY

LOTO — SAMEDI 7 NOVEMBRE 1992

19H55 — 6 17 28 35 36 47 — 33

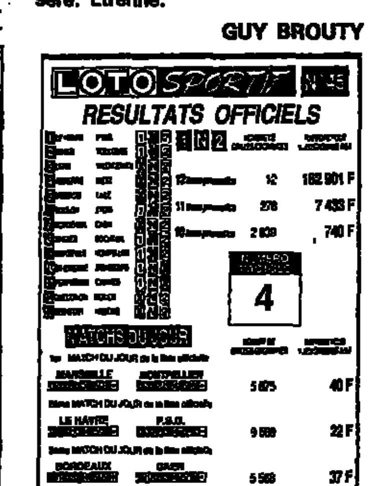
Premier tirage n° 45 — numéro complémentaire

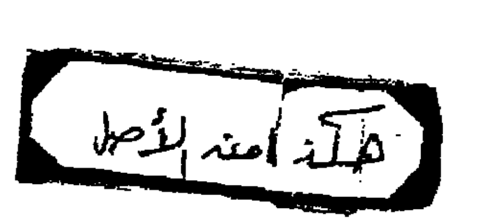
6 bons numéros	5	2 237 920 F
5	20	53 835 F
5	845	5 760 F
4	30 516	155 F
3	537 974	16 F

20H35 — 2 4 24 32 39 41 — 16

Tirage n° 45 — numéro complémentaire

6 bons numéros	2	11 020 215 F
5	15	68 390 F
5	714	12 640 F
4	19 404	232 F
3	421 291	21 F





VIE DES ENTREPRISES

Un dossier à l'ordre du jour du sommet franco-italien

Les actionnaires français s'entendent sur la recapitalisation de SGS-Thomson

Lors du sommet franco-italien qui doit se tenir à Paris, mardi 10 novembre, on parlera beaucoup de SGS-Thomson, le fabricant de semi-conducteurs, dont la recapitalisation semble, de part et d'autre des Alpes, épuiser les volontés depuis plus de dix mois.

Contrôlé à l'origine par le français Thomson CSF et l'IRI, holding de l'Etat italien, le britannique Thorn Emi diposant de son côté de 10 % du capital, «ST», endetté à hauteur de 900 millions de dollars (4,85 milliards de francs au cours actuel de la monnaie américaine) pour 450 millions de fonds propres (2,43 milliards de francs), a besoin d'argent frais. 1 milliard de dollars sur cinq ans (500 millions immédiatement, le reste par versements étalés chaque année), *estime-t-on du côté des pouvoirs publics français.* C'est précisément pour assurer à la firme électronique franco-italienne des ressources stables, sur une longue durée, que l'ambitieux montage Thomson-CEA-Industrie (TCE-I) avait été conçu, il y a un peu moins d'un an.

Depuis, le projet TCEA-I a été, par souci d'efficacité, corrigé à la baisse. Il exclut l'électronique grand public inclus dans le montage initial et qui reste dans le giron de Thomson. Le dossier «ST» avance toujours aussi prudemment.

Du coté français, les modalités de financement semblent, pour partie, arrêtées. Conformément à ce qui avait été défini le 10 septembre (*le Monde* du 11 septembre), France Télécom et CEA-Industrie, aujourd'hui présidé par M. Jean-Claude Hirel, vont faire leur entrée dans le capital du fabricant de puces. Un *communiqué commun,* diffusé vendredi 6 novembre par Thomson-CSF et CEA-Industrie, précise ainsi qu'afin d'assurer le financement de «ST», *«France Télécom, CEA-Industrie et Thomson CSF se rassemblent dans un holding à créer».* CEA-I, indique par ailleurs le texte, exercera le rôle d'opérateur industriel. Rôle dont Thomson-CSF souhaitait se décharger et que France Télécom ne désirait pas franchement assumer. Les contributions exactes des trois futurs actionnaires français n'en sont pas plus précises. Elles doivent faire l'objet de négociations entre Thomson CSF et CEA-Industrie. Thomson CSF devrait apporter au holding sa participation de 45 % dans «ST». S'ajouteraient à cet apport *«des contributions en numéraires partagées entre Thomson CSF d'une part, France Télécom et CEA-Industrie d'autre part».* Le détail de l'opération reste, une fois de plus, à préciser.

CAROLINE MONNOT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COOPÉRATIONS

□ **La Générale des eaux s'associe avec M. Pierre Botton.** – L'homme d'affaires lyonnais Pierre Botton a annoncé, dimanche 8 novembre, la signature d'un accord avec la Compagnie générale de santé clinique (CGSC), filiale de la Compagnie générale des eaux et leader européen de l'hospitalisation privée. Selon le communiqué, la CGSC *«sera associée a priori à hauteur de 50 % à l'exploitation de la branche dialyse»* du groupe de la famille Botton. Dans l'immédiat, la CGSC entre à hauteur de 10 % dans l'une des sociétés du groupe, la société d'exploitation d'un centre de dialyse du Sud-Est de la France. Gendre du maire de Lyon, M. Michel Noir, M. Botton avait repris à M. Bernard Tapie la chaîne de magasins de produits diététiques La Vie Claire, avant d'obtenir l'annulation de la vente à la suite du tour conflictuel pris par les relations entre les deux hommes.

□ **Hachette met ses magazines anglais en commun avec EMAP.** – Une nouvelle filiale associant à *parité Hachette et le groupe* britannique EMAP publiera, à partir du début 1993, quatre magazines en Grande-Bretagne : *Elle* (220 000 exemplaires), *Elle Décoration*, *Sky* et *New Woman* (280 000 exemplaires). Les trois premiers étaient jusqu'alors propriété de Hachette, le dernier de EMAP, groupe qui édite plusieurs dizaines de magazines grand public et professionnels. EMAP est associé en France à Bayard Presse (pour *le Chasseur français* notamment) et aux Editions mondiales. C'est EMAP qui jouera le rôle d'opérateur du nouvel ensemble.

NOMINATIONS

□ **Machines Bull : MM. Alain Prestat et Marcel Roulet entrent au conseil d'administration.** – MM. Alain Prestat, président de Thomson Consumer Electronics, Marcel Roulet, président de France Telecom, Yves Mansion, directeur général des AGF, et Jean-Paul Marchetti, du ministère du budget, entrent au conseil d'administration de la Compagnie des machines Bull, maison-mère du groupe informatique public, qui comporte 18 administrateurs dont 6 salariés. Ils remplacent MM. Pierre Barberis, président de VEV, Jean-Jacques Damlamian, directeur commercial de France Telecom, Jean-Marie Descarpentries, chassé en *1991 de la présidence de CMB* Packaging, et Patrice Vial (ministère de l'économie et des finances).

RÉSULTATS

□ **Bidermann International (habillement) : aggravation de la perte semestrielle.** – Le groupe de confection Bidermann International a enregistré une nouvelle dégradation de son résultat net consolidé semestriel (à périmètre comparable) avec une perte de 141 millions de francs contre 119 millions au premier semestre 1991. Le chiffre d'affaires a aussi baissé durant cette période : 1,794 milliard de francs contre 1,844 milliard pour les six premiers mois de 1991. La comparaison des comptes semestriels est affectée par la cession, en août 1991, de la filiale américaine Schoeneman (vêtement masculin). Les comptes non retraités faisaient état d'une perte nette consolidée, part du groupe, de *111 millions contre 85,04 millions* au premier semestre 1991. Depuis plusieurs mois, Bidermann International fait l'objet d'une difficile tentative de recapitalisation (*le Monde* du 28 octobre).

STRUCTURES

□ **Digital Equipment va se diviser en plusieurs entités.** – M. Robert Palmer, directeur général du constructeur informatique américain Digital Equipment, a annoncé, jeudi 5 novembre, la division prochaine du groupe en plusieurs entités indépendantes et a promis à ses actionnaires un retour rapide à la rentabilité. *«D'ici un an, nos progrès seront évidents»*, a déclaré M. Palmer, qui a pris ses fonctions à la tête du groupe il y a un mois, en remplacement du cofondateur de Digital, M. Kenneth Olsen. M. Palmer, qui faisait ces déclarations lors de la réunion annuelle des actionnaires de Digital, n'a pas fourni de date de retour prévisible aux bénéfices. Le responsable a précisé que la division de Digital serait faite en unités regroupées autour d'activités qui *«vont naturellement ensemble»*, sans fournir d'autres détails. IBM, numéro un mondial de l'informatique, a été le premier, à la fin 1991, à se diviser en unités indépendantes.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 9 novembre ⬇

Baisse sans conviction

Pour la deuxième séance consécutive, la Bourse de Paris cédait du terrain lundi 9 novembre. En repli de 0,56 % dès le début des transactions, les valeurs françaises – après avoir abandonné jusqu'à 0,92 % au cours de la matinée – perdaient 0,6 % peu avant 13 heures. Plus tard dans la journée, peu avant l'ouverture de Wall Street, l'indice CAC s'inscrivait en baisse de 0,5 % sous son précédent niveau.

Cette baisse se manifestait toutefois dans un marché peu actif (de l'ordre de 900 millions de francs vers 13 h 30), et les intervenants la relativisaient, soulignant que le marché était «à la croisée des chemins».

«La remontée du dollar et la fermeté du franc favorisent le notionnel et soutiennent le marché des actions. Les investisseurs estiment que les mauvais résultats des sociétés pour l'année 1992 sont déjà dans les cours. Enfin, le marché des taux est aujourd'hui mieux orienté», autant d'éléments favorables pour la Bourse, expliquait un analyste. Cependant, «une nouvelle baisse des taux est nécessaire pour redonner vraiment espoir aux investisseurs», ajoutait-il.

Du côté des valeurs, après la publication au BALO de leurs chiffres d'affaires sur neuf mois, Dynaction reculait de 13,1 %, Immobilière Phénix de 4,39 %, Air Liquide de 2,9 %. Total était aussi en baisse, abandonnant respectivement 3,8 % pour le certificat pétrolier et 3,5 % pour le titre. Rappelons que le titre du groupe pétrolier pèse pour environ 4 % dans la pondération de l'indice CAC 40. Pour les hausses, on relevait, entre autres, celles d'Imetal, UIF et Strafor-Facom.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	30-10-92	6-11-92
Valeurs franç. à rev. variable	97,4	101
Valeurs industrielles	101,4	106,2
Valeurs étrangères	85,1	86,1
Pétroles-Energie	94	96,6
Chimie	118,8	122,3
Métallurgie, mécanique	92,5	93,9
Electricité, électronique	105,9	110,6
Bâtiment et matériaux	92,6	98,1
Ind. de consom. non alim.	111,8	114,1
Agroalimentaire	100	103,8
Distribution	103,3	106,6
Transports, loisirs, services	88,3	92,3
Assurances	88,3	92,7
Crédit banque	109,1	111,8
Sicomi	80	82,2
Immobilier et foncier	83,6	85
Investissement et portefeuille	88,4	90

Base 100 : 31 décembre 1991

Valeurs franç. à revenu fixe	102	102,5
Emprunts d'Etat	101,7	102,4
Emprunts garantis et assimilés	102,1	102,5
Sociétés	102,1	102,6

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	3 730,4	3 868,3
Valeurs étrangères	3 372,5	3 412,1

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	538,3	588,2
Valeurs étrangères	456	461,4

Base 100 : 31 décembre 1980

Indice des val. fr. à rev. fixe	121,6	122,4
Emprunt d'Etat	123,1	124
Emprunts garantis et assimilés	120,8	121,3
Sociétés	118,8	120,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	30-10-92	6-11-92
Indice général	460,5	476,8
Produits de base	482,1	448,7
Construction	367,3	381,5
Biens d'équipement	222,4	228,7
Biens de consom. durables	488,1	489,7
Biens de consom. non durables	814,1	824,3
Biens de consom. alim.	838,7	867,1
Services	446,4	462,3
Sociétés financières	417,2	436,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	338,5	343,3
Valeurs industrielles	481,2	486,4

TOKYO, 9 novembre ⬇

Rechute

Après s'être légèrement reprise la semaine dernière, la Bourse de Tokyo a chuté lundi 9 novembre, déprimée par l'absence d'indications claires sur la reprise économique dans l'archipel, par la forte baisse des résultats semestriels des firmes japonaises et des arbitrages défavorables sur indices. Le Nikkei a cédé en clôture 452,76 points (2,68 %) à 16 417,05 points. En tout, la cote a abandonné la moitié des gains accumulés depuis le mouvement de reprise amorcé en août.

Les investisseurs japonais, rendus inquiets par la faiblesse de la croissance au Japon, s'interrogent également sur la politique économique du futur président des Etats-Unis, M. Bill Clinton. Les entreprises japonaises pourraient faire les frais d'un regain de protectionnisme et s'interrogent sur la solidité du marché obligataire américain face à une éventuelle politique de relance, compte tenu de l'importance du déficit budgétaire (plus de 290 milliards de dollars cette année).

VALEURS	Cours du 6 nov.	Cours du 9 nov.
Ajinomoto	1 290	1 280
Bridgestone	1 100	1 100
Canon	1 290	1 280
Fuji Bank	1 820	1 780
Honda Motors	1 240	1 220
Matsushita Electric	1 110	1 080
Mitsubishi Heavy	515	505
Sony Corp.	3 920	3 820
Toyota Motors	1 370	1 350

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4559	4525
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	500	489
Bosset (Lyon)	220	220
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	818	817
Calberson	185	180
Cardif	769	742
C.E.G.E.P.	157	158
C.F.P.I.	248	249
C.N.I.M.	920	915
Codetour	257	258
Conforama	....	....
Creeks	104	104
Dauphin	170	....
Delmas	970	...
Demachy Worms Cie	385	....
Devanlay	950	941
Deville	100	99 95
Dolisos	109 90	109 90
Editions Belfond	200	....
Europ. Propulsion	170	165
Finacor	110	110
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....
G.L.M.	425	445
Gravograph	130	130
Guintoli	720	....
I.C.C.	151	151
Idianova	49 10	49
Immob. Hôtelière	1019	....
Intern. Computer	130	...
I.P.B.M.	41 40	43
Locamic	132	132
Metra Comm.	295 70	295 70
Molex	140	....
N.S.C. Schlumberger	760	760
Publ.Filipacchi	361	370
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	310	320
Select Invest (Ly)	73	76
Serbo	145	....
Sopra	300	300
TF1	339	334
Thermador H. (Ly)	340	340
Unilog	236	245
Viel et Cie	98	100
Y. St-Laurent Groupe	630	623

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 novembre 1992
Nombre de contrats estimés : 114 425

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	111,86	111,86	112
Précédent	110,90	111,76	–

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Mars 93
111	0,41	1,58	0,39	0,84

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 11 835

COURS	Nov. 92	Déc. 92	Janv. 93
Dernier	1 807	1 821	1 856
Précédent	1 825	1 838	1 841

CHANGES

Dollar : 5,3885 F ⬆

Le dollar s'échangeait nettement en hausse lundi 9 novembre, après l'annonce vendredi d'une diminution du taux de chômage aux Etats-Unis. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,3885 francs en début d'après-midi sur le marché intermédiaire contre 5,36 francs vendredi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	6 nov.	9 nov.
Dollar (en DM)	1,5890	1,5947
TOKYO	**6 nov.**	**9 nov.**
Dollar (en yens)	122,95	123,78

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (9 nov.)	9 7/16-9 9/16 %
New-York (6 nov.)	2 13/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-91*)

	5 nov.	6 nov.
Valeurs françaises	102,40	102,60
Valeurs étrangères	85,70	85
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	474,10	476,60
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 804,70	1 793,62

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	5 nov.	6 nov.
Industrielles	3 243,84	3 240,06

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	5 nov.	6 nov.
100 valeurs	2 711,10	2 702,70
30 valeurs	2 009,20	2 005,40
Mines d'or	69,50	73,20
Fonds d'Etat	94,59	95,01

FRANCFORT

	5 nov.	6 nov.
Dax	1 480,93	1 487,16

TOKYO

	6 nov.	9 nov.
Nikkei Dow Jones	16 869,81	16 417,05
Indice général	1 275,96	1 249,46

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

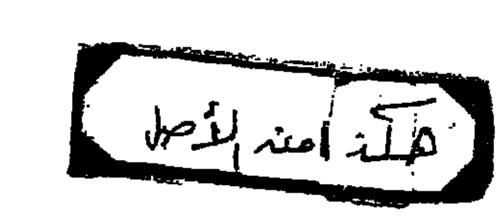
	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,3910	5,3940	5,4680	5,4740
Yen (100)	4,3602	4,3645	4,4215	4,4288
Ecu	6,6470	6,6500	6,6303	6,6386
Deutschemark	3,3813	3,3818	3,3841	3,3870
Franc suisse	3,7646	3,7694	3,7905	3,7983
Lire italienne (1000)	3,9494	3,9560	3,8950	3,9050
Livre sterling	8,2665	8,2744	8,3156	8,3300
Peseta (100)	4,7281	4,7349	4,6734	4,6867

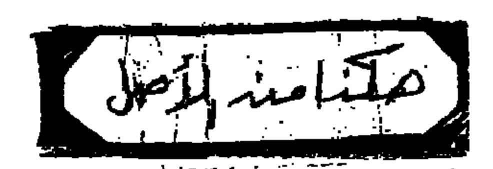
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 1/2	3 5/8	3 9/16	3 11/16
Yen (100)	3 13/16	3 15/16	3 11/16	3 13/16	3 9/16	3 11/16
Ecu	10 5/16	10 7/16	10 1/8	10 1/4	9 5/8	9 3/4
Deutschemark	8 7/8	9	8 13/16	8 15/16	8 3/8	8 1/2
Franc suisse	6 5/16	6 7/16	6 3/8	6 1/2	6 1/4	6 3/8
Lire italienne (1000)	14 7/8	15 1/8	14 1/2	15	13 3/4	14 1/4
Livre sterling	7 1/8	7 3/8	6 3/4	7	6 5/16	6 9/16
Peseta (100)	13 7/8	14 1/4	13 3/4	14 1/8	13 5/8	14
Franc français	9 1/4	9 3/8	9 1/4	9 3/8	9	9 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des *marchés de la BNP.*

□ **Inauguration du Club d'affaires franco-égyptien.** – Le ministre délégué du commerce extérieur de la France, M. Bruno Durieux, et le ministre égyptien de l'économie, M. Yousri Mustafa, ont inauguré récemment le Club d'affaires franco-égyptien (CAFE), qui réunit déjà 250 membres. Le CAFE a pour objectif de promouvoir les relations économiques et d'accroître les échanges commerciaux entre Paris et Le Caire. La France est le second fournisseur de l'Egypte. En 1991, elle a exporté pour 7,77 milliards de francs en Egypte, et a importé pour 1,4 milliard. Pour les sept premiers mois de 1992, les exportations égyptiennes vers la France ont augmenté de 55 %. – *(Corresp.)*





MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 13 h 30

BOURSE DU 9 NOVEMBRE

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4890	C.N.E 3%	4850	4950	5060	+ 2 22
802	B.N.P. T.P.	805	807	815	+ 1 24
795	Cr.Lyon. T.P.	808	808	808	....
1685	Renault T.P.	1615	1610	1612	- 0 19
1645	Rhone Poul. T.P.	1679	1675	1675	- 0 24
1019	Saint Gobain T.P.	1030	1026	1026	- 0 39
790	Thomson T.P.	784	....	....	....
530	ACCOR	575	576	576	+ 0 17
735	Air Liquide	754	741	732	- 2 92
635	Alcatel-Alsthom	687	684	682	- 0 75
1440	Als.Superm.	1415	1430	1430	+ 1 06
240	A L S P I	251	250 10	250 10	- 0 36
410	AGF Sté Centrale	408	401 10	408 50	+ 0 12
124	Avenir H. Média	107 50	108	107 50	....
815	Axa (ex Cie Midi)	872	872	870	- 0 23
147	Bafip	148 10	146	148 50	+ 1 64
60	Bail-Equipem.	66 50	70	67	+ 0 75
610	Bail Investiss.	621	620	620	- 0 16
370	Bancaire	385	383 80	382 50	- 0 68
630	Bazar H.-V.	620	620	620	....
1210	Berger (M)	1258	1258	1258	....
390	Bertrand Faure	400	....	....	....
855	Bic	907	879	881	- 2 87
1050	B.I.P.	1075	1075	1075	....
184	BIS	152 90	156 90	145	- 5 17
355	B N P (CI)	370	370	369 80	- 0 05
525	Bollore Tech	500	500	508	+ 1 60
3060	Bongrain	3100	3149	3185	+ 2 74
470	Bon-Marché	472	472 90	470 20	- 0 38
485	Bouygues	519	515	515	- 0 77
86	BP France	93 40	95	94 50	+ 1 18
985	B S N	1002	1000	995	- 0 70
990	Canal Plus	1007	1010	1019	+ 1 19
170	Cap Gem.S.	169 80	169 90	169 30	- 0 29
171	Carnaudmetalbox	183	183	181 40	- 0 87
2350	Carrefour	2460	2411	2415	- 1 43
150	Casino	146	140 10	142 10	- 2 67
93	Casino ADP	92 50	93 10	93 10	+ 0 65
435	Castorama D.I.	468	462	460	- 1 71
198	C.C.F.	208	208	206 80	+ 0 39
33	CCMC Ly.	32 56	35	32 50	- 0 15
325	C.D.M.E.	366 70	368	366	- 0 46
136	C.E.G.I.D.	139	139	139	....
39	Centrest (Ny)	54	50 10	46 80	- 13 7
270	C.E.P. Comm.	280	282	287 90	+ 2 82
77	Cerus	86 90	83 80	83 50	- 3 91
860	Cetelem	887	885	895	+ 0 90
189	CF Int.	189	....	....	....
230	CGI Info.	235	231 10	240	+ 2 13
890	C G I P	960	956	973	+ 1 35
820	CSF	621	618	619	- 0 32
1220	Chargeurs S A	1241	1235	1239	- 0 16
290	Christian Dior	262	252 10	257	+ 1 98
520	C I C A (M)	525	525	525	....
285	Ciments franc.	278	294	294	+ 5 76
480	Clarins	500	505	504	+ 0 80
380	Club Mediter	383 90	377	375 40	- 2 21
670	Coles	750	754	750	....
194	Cpt. Entrep.	219 90	219 50	219 50	- 0 18
1140	Compt Mod.	1160	1160	1162	+ 0 17
194	CPR (Paris Réo.)	218	220	219	+ 0 46

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
845	Créd. Foncier	897	886	894	- 0 33
300	Crédit Loc France	320 50	320 50	317 40	- 0 97
420	Cr Lyon (CI)	398	400	396	- 0 50
1020	Credit Nat.	1078	1079	1075	- 0 28
365	CSEE	410	381	383	- 6 59
2950	Damart	3040	3040	2960	- 2 63
345	Dassault Aviation	376	380	376	....
157	Dassault Electr.	169	169	174	+ 2 96
1470	De Dietrich	1467	1470	1500	+ 2 25
470	Degremont	472	474 90	474	+ 0 42
52	Dév.P.d.C.(LI)	52	51	51	- 1 92
67	Dév.R.Sud-Est	67	69 80	67	....
275	D M C	298	298	296 50	- 0 50
395	Docks France	399	395	390	- 2 26
140	Dynaction	107	112	93	- 13 0
1950	Eaux (Gle)	2034	2015	2015	- 0 93
800	E.B.F.	785	789	789	+ 0 51
305	Ecco	351	354 70	351	....
350	Elf Aquitaine	363 90	362 70	364 50	+ 0 16
1090	ElfSanofi(ExSanofi)	1063	1061	1051	- 1 13
245	Erap-Elf (CertI)	256	255 50	253	- 1 17
630	Eridania-Beghin	607	600	590	- 2 80
345	Essilor	383	381	380	- 0 78
167	Essil.(ac.(DP)	180	184	184	+ 2 22
730	Esso	772	790	773	+ 0 13
1030	Eurafrance	1142	1144	1144	+ 0 18
445	Euro RSCG	436	430	430	- 1 38
74	Eurodisneyland	80	80 25	80 90	+ 1 13
860	Europe 1	806	830	795	- 1 36
30	Eurotunnel	29 70	30	29 85	+ 0 51
1450	Exor	1450	1450	1450	....
100	Finextel	100 50	102 10	103	+ 2 49
240	Fives Lille	256	258 50	270	+ 5 47
....	Fougerolle	785	791	790	+ 0 64
3250	Fromager. Bel	3300	3325	3325	+ 0 76
1600	Gal.Lafayette	1750	1780	1800	+ 2 86
295	G.A.N.	286 50	286 90	289	+ 0 87
425	Gascogne (B)	370	375	365	- 1 35
1000	Gaz et Eaux	1163	1195	1160	- 0 26
550	Geophysique	599	602	593	- 1 00
650	Groupe André SA	690	691	699	+ 1 30
435	Groupe Cité	438	440	437	- 0 23
285	GTM-Entrep.	295	295	293 80	- 0 41
1510	Guyenne-Gas.	1569	1570	1569	....
107	Hachette	102	102	100	- 1 96
410	Havas	434 70	430	432	- 0 62
230	Idis	233	230	221	- 5 15
280	Imétal	300	300	309	+ 3 00
100	Immob. Phénix	122 90	118 20	120 50	- 1 95
88	Ingénico	95 10	95 90	95 90	+ 0 84
7390	Inst. Mérieux	6860	6850	6780	- 1 17
380	Interbail	395	398	398	+ 0 76
410	Intertechnique	351	361	361	+ 2 85
880	J. Lefebvre	739	730	729	- 1 35
460	Klepierre	469	465	466	- 0 64
610	Labinal	535	544	550	+ 2 80
300	Lafarge	310	306	308	- 0 65

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

PUBLICITÉ

FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

SICAV (sélection) 6/11

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 9/11	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats Unis (1 usd)	5 360	....	5 1	5 6
Ecu	6 840	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 170	....	328	348
Belgique (100 F)	16 441	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 600	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 951	....	3 5	4 2
Danemark (100 krd)	88 230	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	8 242	....	7 8	8 6
Grèce (100 drachmes)	2 611	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	376 350	....	364	384
Suède (100 krs)	89 950	....	85	93
Norvège (100 k)	83 140	....	78	86
Autriche (100 sch)	48 067	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 728	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 795	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 294	....	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 358	....	4 2	4 4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/11
Or fin (kilo en barre)	58000	58000
Or fin (en lingot)	58300	58000
Napoléon (20f)	327	331
Pièce Fr (10 f)	440	.....
Pièce Suisse (20 f)	332	332
Pièce Latine (20 f)	330	330
Souverain	440	439
Pièce 20 dollars	2150	2170
Pièce 10 dollars	1060	1060
Pièce 5 dollars	650	.....
Pièce 50 pesos	2185	2185
Pièce 10 florins	340	350

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AMPHITHÉATRE RICHELIEU. Quatuor Lopkowitz : 12 h 30 ven. Beethoven, Brahms, Prokofiev.
AUDITORIUM COLBERT (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE). Jonathan Dunford : 18 h sam. Viole de gambe. Stoffken, Dubuisson, Jenkins, Hume, Farrant, *Ford.*
AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Quatuor Vermeer. Alexander Paley : 19 h lun. Piano. Boccherini, *Mendelssohn, Schumann Inger* Södergren : 19 h mar. Piano. Schumann.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Impressions de Pelléas : 20 h 30 ven., mar. ; 15 h 20 h 30 sam. D'après *Pelléas* et Mélisande de Debussy. Avec Jean-François Lapointe, Gérard Theruel (barytons), Thomas Randle (ténor), *Jungwon Park*, Kyoko Saito, Ai Lan Zhu (sopranos), Armand Arapian, Wojciech Drabowicz, Vincent Le Texier, Jean-Clément Bergeron (barytons-basses), Roger Royer (basse), Norma Lerer, Sylvia Schlüter (mezzo-sopranos), Jeff Cohen, Claude Lavoix, Vincent Leterme, Olivier Reboul (piano). Peter Brook (mise en scène), Marius Constant (réalisation musicale).
CERCLE DE L'UNION INTERALLIÉE. Nouvel Ensemble instrumental Andrée Colson : 20 h 45 mar. Telemann, Rossini, Mozart, Lekeu.
LE CERCLE (43-22-50-46). Vienne *Express Trio : jusqu'au 24 novembre.* 13 h dim. ; 20 h 30 lun., mar. Anne Thomas (piano), Michel Ripoche (violon), Eric Fonteny (violoncelle). Brahms, J. *Strauss, Kreisler.*
CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Ensemble il Dolamelo : 16 h 45 dim. Telemann, Bach, Buxte*hude. Participation libre.*
CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Orchestre de Paris : 11 h sam. Abdel Rahman el-Bacha (piano), Djansug Kakhize (direction). Prokofiev, Honegger. Concert réservé aux moins de 25 ans Michel Benet, Emmanuel Strosser : 12 h 45 lun. Hautbois, piano. Schumann, Hindemith, Saint-Saëns, Poulenc.
CONSERVATOIRE JEAN-PHILIPPE RAMEAU *(43-25-79-82). Le Concert* spirituel : 20 h 30 mar. Hervé Niquet (direction). Rameau Catherine de Vençay : 19 h mar. Violoncelle.
EGLISE DE LA MADELEINE. *Orchestre* symphonique Ama-Deus : 20 h 30 jeu. José Todaro (ténor), Frédéric Vassard (baryton-basse), Ensemble polyphonique de Versailles, Orchestre de Sénart, Richard Boudarham (direction). L'Hymne des nations de Verdi Chœur et orchestre du campus d'Orsay : 18 h 30 mar. Daniel Couderd (direction). Bach.
EGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Ensemble Ars Antiqua de *Paris : 19 h 21 h ven.* Musique au temps des croisades Ensemble Ars Antiqua de Paris : 19 h 21 h sam. Musique au temps de Saint Louis Ensemble *Ars Antiqua de Paris : 19 h 21 h lun.* Musique des troubadours et des trouvères.
EGLISE DES DOMINICAINS *(45-63-63-04). Mira Amadori.* Jacques Kauffmann : 20 h 30 ven. Violon, orgue. Bach, Paganini, Ysaye, Gigout, Langlais, Martinon.
EGLISE SAINT-AUGUSTIN. Sinfonietta de Paris : 15 h 45 dim. Verena Keller (soprano), Lyne Dourian (mezzo-soprano), Peyo Garazzi (ténor), Philippe Désert (basse), Chœur de l'impromptu, Chœur du Mesnil-Saint- Denis, Chœur de l'Atelier musical d'Issy-les-Moulineaux, Dominique Fanal (direction). Rossini, Beethoven.
EGLISE SAINT-EUSTACHE. Ensemble 2e2m : 20 h 30 lun. Sharon Cooper *(soprano), Michael Lonsdale, Jean* Topart, Bernard Freyd, Michel Hermon (récitants), Madrigal de Bordeaux, Paul Méfano (direction). Milhaud.
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Le Concert spirituel : 20 h 30 mar. Greta de Reyghere, Isabelle Desrochers (sopranos), Jean-Paul Fouchécourt (haute-contre), Hervé Niquet (direction). Rameau.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 21 novembre. 21 h sam. Haendel, Vivaldi, Purcell, Telemann Evan Rothstein, Denise Comtois-Cahen : 20 h 30 mar. Violon, clavecin. Bach, Haendel, Biber.
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES. Orchestre symphonique de la Garde républicaine : 16 h 30 mer. Frédéric Plassy (violon), André Guilbert (direction). Brahms, Rossini, Debussy.
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble instrumental Parenthèse : 17 h 30 mer. Chorale Arioso, Laurent *Brack (direction). Vivaldi, Corelli.*
MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h 30 ven. *Catherine Cournot (piano), Jean-Marc* Salzmann (baryton), Philippe de Chalendar (direction). Honegger, Auric, Poulenc, Milhaud Quintette à vent Claude *Debussy : 19 h lun. Hindemith, Tanguy,* Ligeti, Villa-Lobos.
MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-27). Quatuor Hagen : 20 h 30 jeu. Ravel, Webern, Schumann Trio Wanderer : 12 h 30 mar. Ravel, Indy.
OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Pamela Frame, Robert Weirich : 20 h lun. Violoncelle, piano. Beethoven, Carter, Brahms Ensemble orchestral de Paris : 20 h mar. Cécile Ousset (piano), Gilbert Varga (direction). Rossini, Saint-Saëns, Florentz, Schubert.
SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Orchestre symphonique français : *20 h 30 jeu. Giovanni Seneca (guitare),* Philippe Bender (direction). Chamouard, Morricone, Schumann Lucile Vignon, Alexandre Tharaud : 11 h dim. Mezzo-*soprano, piano, Christophe Boulier (vio*lon). Rossini Nelson Freire : 20 h 30 mar. Piano. Mozart, Beethoven, Chopin, Schumann.
SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Franz Michel : 18 h 30 mer. Piano. Beethoven, Chopin, Ravel. Salle Debussy Orchestre de Paris : 20 h 30 jeu., ven. Abdel Rahman el-Bacha (piano), Djansug Kakhidze (direction). Stravinsky, Prokofiev, Honegger Concerts Pasdeloup : 17 h 30 sam. Christian Lardé (flûte), Marie-Claire Jamet (harpe), François-Xavier Bilger (direction). Haydn, Haendel, Mozart Ensemble 2e2m : 17 h 30 dim. Sharon Cooper (soprano), Michael Lonsdale, Jean Topart, Bernard Freyd, Michel Hermon (récitants), Madrigal de Bordeaux, Paul Méfano (direction). Milhaud Orches*tre symphonique français : 20 h 30 lun.* Patrice Fontanarosa (violon), Laurent Petitgirard (direction). Brahms, Debussy, Petitgirard Andras Schiff : 20 h 30 mar. *Piano. Schubert Hidemi Otsu : 18 h 30* mar. Piano. Rachmaninov, Beethoven, Debussy. Salle Debussy.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Quatuor Ysaye, Valentin Erben : 18 h dim. Violoncelle. Chostakovitch, Schubert.
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Alexis Weissenberg : 20 h 30 ven. Piano. Schubert, Brahms Martha Argerich, Mischa Maisky : 11 h *dim. Piano, violoncelle. Menselssohn,* Chopin François-René Duchâble : 20 h 30 lun. Piano. Chopin Chœur et orchestre de la fondation Gulbenkian : *20 h 30 mar. Gérard Buquet (tuba),* Ernesto Molinari (clarinette), Pierre-Yves Artaud (flûte), Silvio Gualda, Les Pléïades (percussions), Farhad Mechkat (direction). Nunes.
THÉATRE DU JARDIN (40-67-97-86). Christine Bonneton, Aurore Crevelier : 20 h 30 jeu. Piano. Debussy, Chopin, Schubert, Bach, Brahms, Jolivet, Ravel.
THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). Brigitte Haudebourg : 20 h 30 lun. Clave*cin. Scarlatti, Canssimmi, Paradisi.*
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Louise Bessette, Catherine Cournot, Annick Roussin : *20 h 30 lun. Piano, violon. Ravel, Stra*vinsky, Auric, Gershwin.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Facing North : 15 h mer., dim. ; 19 h ven., sam. De Meredith Monk et Robert Een. Dans le cadre du Festival d'automne à Paris Ensemble InterContemporain : 20 h 30 lun. Florent Boffard (piano), Maryvonne Le Dizès (violon), Christophe Desjardin (alto), Pierre Strauch (violoncelle), Kent Nagano (direction). Nunes. Dans le cadre du Festival d'automne à Paris.

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Périphérie

CHAMPIGNY. THÉATRE GÉRARD-PHILIPE. Ensemble 2e2m : 21 h sam. Sharon Cooper (soprano), Michael Lonsdale, Jean Topart, Bernard Freyd, Michel Hermon (récitants), Madrigal de Bordeaux, Paul Méfano (direction). Milhaud.
COURBEVOIE. CENTRE CULTUREL (43-33-63-52). Katia Bronska : 20 h 45 jeu. Piano. Brahms, Chopin.
IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). Alvaro Pierri : 20 h 30 ven. Guitare. Barrios, Gismonti, Bach, Moreno Torreba, Sor.
ORLY. EGLISE SAINT-GERMAIN. *Maja Nosowska, Dominique Brun :* 20 h 30 sam. Piano, violoncelle. Beethoven, Chopin, Franck.
RIS-ORANGIS. CENTRE ROBERT-DESNOS *(69-06-72-72). Orchestra* national d'Ile-de-France : 20 h 45 sam. Gérard Jarry (direction). Mozart, Dvorak, Honegger.
***SAINT-CLOUD. CENTRE CULTUREL* DES TROIS PIERROTS.** Ivry Gitlis, Ana-Maria Vera : 21 h mar. Violon, piano.
SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE. ESPACE CULTUREL (30-56-66-27). Orchestre national d'Ile-de-France : 21 h sam. Thierry Pillon (récitant), Sylvaine Davené (soprano), Cécile Eloir (alto), Hervé Lamy (ténor), Ensemble vocal Michel Piquemal, Jacques Mercier (direction). Honegger.
SCEAUX. PARC DE SCEAUX. Orchestre Paul Kuentz : 20 h 45 sam. Monique Frasca-Colombier, Laurence Paugam (violon), Paul Kuentz (direction). Vivaldi, Bach, Rossini.
VERSAILLES. EGLISE NOTRE-DAME (39-50-71-18). Golden Gate Quartet : 21 h mar. Chœur de chambre de Versailles. Negro Spirituals.
VILLECRESNES. PRÉAU DE L'ÉCOLE DE LA MAIRIE. Sextuor de cuivres de *Paris : 17 h 30 dim. Haendel, Mendels*sohn, Gervaise, Bernstein, Steckar.
VINCENNES. THÉATRE DANIEL-SORANO (43-74-73-74). De l'opéra au cabaret : 21 h mer., jeu., ven. Atelier des acteurs lyriques. Suzanne Sorano (mise en scène). Mozart, Puccini, Offenbach.

OPÉRAS

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). *Lischen et Fritzchen &* les Fables de La Fontaine : jusqu'au 3 janvier 1993. 20 h 30 mar. D'Offenbach. Elisabeth Conquet (soprano), Alain Paris (baryton), Ensemble instrumental de Fontainebleau, Pierre Merle-Portales (direction), Robert Fortune (mise en scène).
PETIT THÉATRE DE NAPLES (46-56-17-21). Don Pasquale : jusqu'au 29 novembre. 20 h 30 ven., sam. ; *15 h dim. Opéra de Donizetti. Carole* Bajac, Evelyne Brun, Ariane Saroufim (sopranos), Christophe Maffei, Patrice Verdelet (baryton), Martial Defontaine, *Philippe Pouly (ténors), Vincent Minazzoli* (piano).
THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). La Servante maîtresse : jusqu'au 30 novembre. 16 h sam. ; 20 h dim., lun. Opéra de Pergolèse. Igor Lewis Borg, Guy Vives (barytons), Simine David, Marie-Claire Leblanc (soprano), Pierre Muller, Sandra Boyer (piano), Elisabeth Navratil (mise en scène).
ELDORADO (42-49-60-27). Marianne mes amours : 14 h 30 jeu., ven. ; 14 h sam., dim. Opérette de Francis Lopez. Avec Richard Finell, Kriss Keller, Eliane Varon, *Philippe Béranger*, Luc David, Sylvie Van Der Meulen, Richard Finell (mise en scène), Laetitia Pozzo (chorégraphie).
THÉATRE DE LA RENAISSANCE *(44-63-05-00). Les mille et une nuits :* jusqu'au 3 janvier 1993. 14 h jeu., sam., dim. De Francis Lopez, Daniel Ringold, Rodrigo Lopez. Avec Tony Gama, Annie Galois, Jean-Paul Queret, Nadine Capri, Jean-Pierre Duclos, Catherine Lopez et Richard Finell (mise en scène).

Périphérie

EVRY. THÉATRE DE L'AGORA (64-97-22-99). La Papesse : jusqu'au 21 novembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. De Jean-Claude Petit. Avec Jean-Luc Borg, Martine Fontanille, Paskal Vallot, Marie-Anne Tran, Jean-Luc Atlan, Jean-Luc Borg (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS **(42-33-22-88).** Evolution Quintet : 22 h 30 mer. ; Simon Goubert Quintet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; George Brown Trio : 22 h 30 dim., lun. ; Jam Session : jusqu'au 17 novembre. 22 h 30 mar.
AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Daniel Humair Réunion : 21 h jeu. Batterie. Jerry Bergonzi (saxophone), Jean-François Jenny Clark (contrebasse), David Friedman (vibraphone) ; Bernard Lubat : 21 h ven. ; Joachim Kühn, Daniel Humair : 21 h sam. Piano, batterie, Jean-François Jenny Clark (contrebasse).
BAISER SALÉ (42-33-37-71). *Jam Session* : jusqu'au 2 décembre. 22 h 30 mer. ; Wapoo : 22 h 30 jeu. ; Webetoys : 22 h 30 ven., sam. ; Michel *Gomez Sextet : 22 h 30 dim. ; Captain* Mercier : 22 h 30 lun.
BATACLAN (47-00-30-12). Heroes des Silencio : 20 h mer. ; Ismael Lo : 20 h ven. ; Macka B, Tippa Irie, Mad Professor, Denis Alcapone : 19 h sam. Dans le cadre du Reggae Tosh Festival ; Khaled : 20 h lun., mar.
LE BILBOQUET (45-48-81-84). Michel Hausser Quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Turk Mauro : jusqu'au 13 *décembre.* 22 h 45 dim. ; Jean-Loup Longnon Quartet : 22 h 45 lun., mar.
BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Ivan Yakovleff & Yvan Avice : 16 h sam.
CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Fred Clayton : 23 h sam. ; A défaut d'overdose : 23 h ven.
CAFÉ DE LA PLAGE (47-00-91-60). Salsa Live Michel Gomez : 23 h ven. ; Gwendolyne Sampe : 23 h sam.
CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). The Bunch : 22 h 30 mer., jeu. ; Bob Band : jusqu'au 20 décembre. 22 h ven., sam., dim. ; Jeff Delarue : 22 h 30 lun., mar.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Wild Bill Davis Trio : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Jean-Paul Amouroux Boogie Machine : 21 h 30 lun. ; René Franc Hot Jazz Sextet : 21 h 30 mar.
LE CERCLE (43-22-50-46). Olivier Manoury : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Bandonéon. Tangonéon.
LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Mambomania : 20 h mer. ; Mixto : jusqu'au 17 décembre. 20 h jeu. ; Jean-Michel Cabrimol : *jusqu'au 22 décembre. 20 h mar.*
LA CIGALE (42-23-15-15). Battle of the Band : 20 h 30 dim.
CITY ROCK (47-23-07-72). Hot Kiss : *0 h mer. ; Dixie Stompers : 0 h jeu. ;* Scratch'n Sniff : 0 h dim. ; Good Old Boys : 0 h lun. ; Bandidos : 0 h mar. ; Malaval : 0 h ven. ; Soul Time : 0 h sam.
ELYSÉE-MONTMARTRE. *Ministry :* 19 h 30 jeu. ; Joan Jett : 19 h 30 sam. ; The Stranglers : 19 h 30 lun.
ESPACE HÉRAULT (46-33-00-56). Pedro Soler : jusqu'au 14 novembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Guitare flamenca.
ESPACE ORNANO (42-55-57-57). Sebadoh : 19 h 30 mer.
FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : jusqu'au 25 novembre. 22 h 30 mer. ; Coketale : 22 h 30 jeu. ; Mike Lester : 22 h 30 ven. ; Blues Heritage : 22 h 30 sam. ; House Band Jam Session : jusqu'au 29 novembre. 22 h 30 dim. ; Frogmouth : jusqu'au 30 novembre. 22 h 30 lun. ; Swamp Devils : 22 h 30 mar.
GIBUS (47-00-78-88). Alex et les pié*tons : 23 h mer. ; Pyro : 23 h jeu. ; Sexy* Froggs : 23 h ven., sam. ; Mathias Experimental Latina : 23 h mar.
HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 27 novembre. 21 h ven. ; Trio New Orleans : jusqu'au 28 novembre. 21 h sam.
HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Cynthia McPherson : 22 h 15 mer. ; Pep Jet : 22 h 15 jeu. ; Dixie Stompers : 22 h 15 sam. ; Doctor Doctor : 22 h 15 lun. ; Chris et Azad : 22 h 15 mar.
JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Kenny Garrett Group : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Saxo*phone, Etienne Stadwisk (claviers),* Nathaniel Reeves (basse), Mark Templeton (piano), Rudolph Bird (percussions), Ricky Wellman (batterie) ; Gérard Ban*dini Super Swing Machine : jusqu'au 13* décembre. 12 h dim. Jazz sur brunch ; Bobby Blue Bland : 22 h lun., mar. Chant, Joe Hardin, Stanley Abernathy (trompette), Al Thoma (trombone), Sidney Ford (saxophone), Mark Lee (guitare), Young Blood (basse), George Weaver (batterie).
LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Sharon Evans Group : 22 h 30 jeu. ; Cindy Devereaux & Born to Bebop : 22 h 30 ven., sam. ; Jazz'n Fun Quartet : 22 h 30 lun. ; Jean-Pierre Bertrand Trio : 22 h 30 mar.
LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : *21 h mer. ;* Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; *Michel Bescont Trio : 21 h lun.*
MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Eric Watson, John Lindberg : 20 h 30 jeu. Piano, contrebasse.
LE MONTANA **(45-48-93-08).** Jean-Pierre Bertrand Trio : 22 h 30 mer., jeu. ; Orphéon Celesta : 22 h 30 ven., sam. ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 29 novembre. 22 h 30 dim. ; Marcel Zanini Quartet : 22 h 30 lun., mar.
MONTGOLFIER (40-60-30-30). Maxim Saury : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Serge et Nivo Rahoerson : 22 h dim. ; Pierre Calligaris : 22 h lun., mar.
LA MUTUALITÉ. Gogol et la Horde, *Raymonde et les Blancs-becs : 19 h 30* mer.
NEW MOON (49-95-92-33). Giovanni's : 21 h 30 jeu. ; Loustik : *21 h 30 ven. ; Bankok Paddock :* 21 h 30 sam. ; Prohibition : 21 h 30 mar.
NEW MORNING (45-23-51-41). Jeff Gardner, Nelson, Yuceff Doukella, Nene : 21 h jeu. Saxophone, guitare, basse, batterie ; Art Porter, Ernie Adams, Ted Brewer : 21 h ven. Saxophone, batterie, basse, Alan Burroughs (guitare) ; Andy Narrel, Steve Erquiaga, Paul Van Wagenhagen : 21 h sam. Guitare, batterie, Keith Jones (basse), Jesua Diaz (percussions) ; Carla Bley, Steve Swallow : 21 h lun. Piano, basse.
LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Rolando, Jean-Yves Candela, Yves Torchinsky : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam.
OLYMPIA (47-42-25-49). Willy Deville : 20 h 30 dim. ; Pow Wow : 21 h lun.
OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Alain Brunet : jusqu'au 27 novembre. 18 h 30 ven.
PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-*BERCY (40-02-60-02).* *Manowar : 20 h* lun.
PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Oyate : 22 h jeu. ; *Bratsch* : 22 h ven., sam., dim. ; Omar : 18 h dim. ; Travelling : 22 h lun. ; Jean-Charles Capon-Richard Galliano : 22 h mar.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Quintet Deleusière : 21 h mer. ; Milky Sax : 21 h jeu. ; Dixie Brothers 6 : 21 h ven. ; New Orleans Hot Dog : 21 h sam. ; Jean-Pierre Cassel, René Urtreger, Yves Torchinsky : 21 h mar. Chant, piano, contrebasse.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Certains l'aiment chaud : 21 h mer. ; Claude Luter Quintet : 21 h jeu. ; Five O'Clock : 21 h ven. ; Jean-Paul Amouroux & Boogie-woogie : 21 h sam. ; Alligators Jazz Band : 21 h lun. ; Polya Jordan : 21 h mar.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Daniel Huck Quartet : 22 h 45 mer. ; Turk Mauro, Emmanuel Sourdeix, Bruno Rousselet : 22 h 45 jeu., ven., sam. *Saxophone, piano, contrebasse, Richard* Portier (batterie) ; Emmanuel Bex, Yves Brouqui, Richard Portier : 22 h 45 mar. Orgue, guitare, batterie.
PIGALL'S. Little Rabbit : 20 h ven.
REX CLUB (45-08-93-89). Jolly Jocker and the Plastic Beatles : 23 h 30 mer. Soirée Metalic Jungle ; Wake-up : jusqu'au 26 novembre. *23 h* jeu. ; Nuits exotiques : jusqu'au 28 novembre. 23 h sam. ; Formidable : jusqu'au 30 novembre. 23 h lun. ; Planète Zen, the 13th Hole : 23 h 30 mar. Soirée Indie Pop ; Planète Rock : jusqu'au 13 novembre. 23 h ven.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Ken Allen : jusqu'au 21 novembre. 22 h mer., jeu., ven., sam., mar.
SLOW CLUB (42-33-84-30). Les Feetwarmers : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Handi Scott : 22 h mar.
SUNSET (40-26-46-60). Jazz'n Fun Quartet : 22 h 30 mer. ; Yes Yes Yes : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Francis Lockwood Trio : jusqu'au 30 novembre. 22 h 30 lun. ; Bleu Virgule : 22 h 30 mar.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Groupe secret : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES *(40-26-28-58). Andres Ramos :* jusqu'au 5 décembre. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam.
UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). *Alain Giroux & Jean-Louis Mahjun* : 22 h mer. ; Widow Maker : 22 h jeu. ; Chris Lancry : 22 h ven. ; Baby Blues : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau & Friends : 22 h mar. ; Wolfpack : *1 h* sam.
LA VILLA (43-26-60-00). Teddy Edwards : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Saxophone, Olivier Hutman (piano), Thomas Bramerie (basse), Charles Bellonzi (batterie).
ZÉNITH (42-08-60-00). Extreme : 20 h mer.

Périphérie

ARGENTEUIL. CAVE DIMIÈRE (39-61-25-29). Sylvain Kassap Quartet : 21 h ven.
BEYNES. LA BARBACANE (34-89-55-99). Claude Bolling Trio : 21 h ven.
CRÉTEIL. 186 AVENUE (48-99-75-40). Cachma Band : 21 h ven.
ESPACE TOUTANKHAMON-LES PYRAMIDES (34-80-34-80). Fats Domino : 20 h 45 sam.
***FONTENAY-SOUS-BOIS. SALLE JAC*QUES-BREL (48-75-44-88).** Zap Mama : 20 h 30 sam.
ISSY-LES MOULINEAUX. FAHRENHEIT *(40-93-44-48).* The A-Bones, les Mosquitos : 20 h 30 ven.
LONGJUMEAU. THÉATRE ADOLPHE-ADAM (69-09-40-77). Tropicana de Cuba : 15 h sam.
MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Jam Session : 21 h mer. ; Xavier Charles Trio : 21 h jeu. ; Steve Argüelles Group : 21 h ven. ; Amar Sundy : 21 h sam. ; Denis Colin Trio : 21 h mar.
NOISY-LE-GRAND. ESPACE MICHEL-SIMON (49-31-02-02). John Surman : 21 h mar.
PONTOISE. SUBURB'JAZZ CLUB *(30-32-62-11). Pierre-Jean Gaucher* Trio : 21 h sam. Dans le cadre du Festival Jazz Valley.
LE RAINCY. ESPACE JARDIN-ANGLAIS (43-81-54-15). Pierre Dieuzey : 20 h 30 sam.
RIS-ORANGIS. LE PLAN (69-43-03-03). James McMurtry, Kevin Ayers : 20 h 30 sam. ; James Trussard : 20 h 30 lun.
SAINT-DENIS. MJC (42-43-44-33). Dirty District : 20 h sam.
SARTROUVILLE. THÉATRE (39-14-23-77). Zap Mama : 20 h 30 ven.
SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR **(46-97-98-10).** Sttellia, Sons of the Desert : 21 h ven.
TAVERNY. SALLE DES FÊTES (30-40-50-70). Orchestre national de jazz : 21 h ven. Dans le cadre du Festival Jazz Valley.
LE VÉSINET. CAL (39-76-32-75). Tropicana de Cuba : 21 h ven.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Hélène Engel : jusqu'au 19 décembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Errances. ; Achille Coat : 20 h 30 dim. ; Eddy Lipson : 15 h 30 dim. ; Danièle Borano : 20 h 30 lun.
BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Lacouture : 20 h 30 lun.
CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Jacques Dutronc : jusqu'au 28 novembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., *mar.*
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., *lun., mar.* Chansons à la carte tous les soirs.
PALAIS DES CONGRÈS. Yvette Horner, Aimable, Jo Privat, Bruno *Lorenzoni : 15 h 20 h 30* sam. ; 15 h dim. Louis Ledrich, Jacky Noguez, Joe Rossi, Michel Pruvot. Dans le cadre du Festival national de l'accordéon.
PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Pierre Denais, Cathrine Dune, Mari Laurila : jusqu'au 25 novembre. 21 h ven., sam. ; 17 h dim. Je sais que tu es dans la salle, d'après Sacha Guitry.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Trio à Lapointe : jusqu'au 30 novembre. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Compagnie Nag'airs : jusqu'au 5 décembre. 20 h mer. Nous on s'fait du cinéma.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les gros qui tachent : jusqu'au 7 décembre. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim.
THÉATRE DE LA RENAISSANCE **(42-08-18-50).** La Java des mémoires : 21 h mer., jeu., ven., mar. ; 18 h 21 h 30 sam. De Roger Louret.
THÉATRE DE PARIS. Paul et Virginie : jusqu'au 23 décembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., mar. ; 15 h 20 h 30 sam. ; *15 h dim.*
THÉATRE DES CINQ-DIAMANTS (45-80-51-31). Olga Forest : jusqu'au 29 novembre. 22 h mer., jeu., ven., *sam. ; 15 h dim.*
THÉATRE MAUBEL-GALABRU (42-23-15-85). Françoise Le Golvan : jusqu'au 30 novembre. 22 h mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Si tu reviens.
THÉATRE TRÉVISE (48-45-27-77). L'Echo Raleur : jusqu'au 22 novembre. 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Delbor, delbor.
TOURTOUR (48-87-82-48). Jean-Michel Chevry : 17 h 30 dim. ; 20 h 30 lun.
ZÉNITH (42-08-60-00). Michel Jonasz : jusqu'au 5 décembre. 20 h mar.

Périphérie

CHELLES. THÉATRE (60-08-55-00). *Claude Nougaro : 21 h sam.*
IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). Claude Nougaro : 16 h dim.
MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIART (69-20-57-04). Indigo : 21 h sam.
SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). Maurane : 21 h sam.
TREMBLAY-EN-FRANCE. ESPACE JEAN-ROGER-CAUSSIMON *(48-61-09-85). Tangofon,* Sabine Viret : 20 h 30 sam.

BALLETS

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Compagnie The Kosh : 20 h 30 lun., mar. Endangered Species, Sian Williams (chor.).
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Compagnie Metros : *20 h 30 jeu., ven., sam., dim. Aqui no hi* ha Cap Angel, Ramon Oller (chor.).
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Laurence Markens : 20 h 30 sam. Danse de l'Inde, bharata natyam et kuchipudi Troupe Keli : 20 h 30 jeu., ven. Théâtre dansé kathakali.
DUNOIS (45-84-72-00). Nathalie Clouet : 20 h 30 jeu., ven., sam. Desejo. Un rien de tango dans la démarche, Nathalie Clouet. (chor.) Compagnie *Christine Marciano : jusqu'au 25* novembre. 20 h 30 lun., mar. E Pericoloso Sporgersi, Christiane Marciano (chor.).
OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Le Lac des cygnes : jusqu'au 31 décembre. 19 h 30 ven., lun. Ballet de Tchaïkovski. Etoiles, premiers danseurs et ballet de l'Opéra de Paris, Orchestre de l'Opéra de Paris, Johnathan Darlington (direction), Vladimir Bourmeister (chorégraphie et mise en scène).
OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Merce Cunningham Dance Company : 19 h 30 mar. Enter, Beach Birds, Merce Cunningham (chor.), David Tudor (musique).
LE REGARD DU CYGNE (43-58-55-93). Andréine Bel : 20 h 20 *ven., sam. Okeanos, Andréine Bel* (chor.).
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Compagnie l'Esquisse : 20 h 30 mer., ven., sam. ; 15 h dim. Une femme chaque nuit voyage en grand secret, Joëlle Bouvier, Régis Obadia (chor.) Compagnie Fattoumi-Lamoureux : 18 h ven., sam. Si loin que l'on aille, Héla Fattoumi, Eric Lamoureux (chor.).
THÉATRE DU SPHINX. CENTRE CULTUREL AMORC (42-78-39-29). Menaka de Mahodaya : jusqu'au 21 novembre. 20 h 30 sam. Danse de l'Inde.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Mathilde Monnier, Elisabeth Petit, Louis Sclavis : 20 h 30 mar. *Egmore Crossing, Elisabeth Petit* (chor.) ; Samskara, Samskara, Christian Trouillas (chor.).

Périphérie

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. ESPACE JULES-VERNE *(60-84-40-72). Compa*gnie Jean-François Duroure : 14 h 30 jeu. ; 21 h sam. Le Sable et l'écume, Jean-François Duroure (chor.). Dans le *cadre des îles de danse.*
COLOMBES. SALLE DES FÊTES ET DE SPECTACLES (47-81-69-02). Giselle : 20 h dim., lun. Ballet d'Adam. Avec le ballet de l'Opéra de Paris.
ENGHIEN-LES BAINS. THÉATRE DU CASINO (34-12-94-94). Eventail III : *20 h 30 ven. Agon, George Balanchine* (chor.) ; Ombra, Francine Lancelot (chor.) ; Echappée, Andrew Degroat (chor.) ; Density 21, 5, Carolyn Carlson (chor.) ; August Pace, Merce Cunningham (chor.) ; Venus, Lorenzo de Medici (chor.).
EPINAY-SUR-SEINE. ESPACE LUMIÈRE. Compagnie Jean Gaudin : 20 h 30 sam. ; 16 h dim. Ecarlate, Jean Gaudin (chor.).
FONTENAY-LE FLEURY. THÉATRE (34-60-20-65). Le Lac des cygnes : 17 h dim. Ballet de Tchaïkovski. Ballets classiques de Saint-Pétersbourg.
NOISIEL. LA FERME DU BUISSON (64-62-77-77). Giselle : 20 h mer. Ballet d'Adam. Avec le ballet de l'Opéra de Paris.
RUNGIS. ARC-EN-CIEL - THÉATRE DE RUNGIS (45-60-54-33). Eventail III : 21 h sam. Agon, George Balanchine (chor.) ; Ombra, Francine Lancelot (chor.) ; Echappée, Andrew Degroat (chor.) ; Density 21, 5, Carolyn Carlson (chor.) ; August Pace, Merce Cunningham (chor.) ; Venus, Lorenzo de Medici (chor.).
THORIGNY-SUR-MARNE. LE MOUSTIER. *Compagnie Cré-Ange : 20 h 45* sam. Noir Salle, Charles Cré-Ange (chor.).
TORCY. ESPACE LINO-VENTURA (60-05-40-15). Eventail III : 17 h dim. Agon, George Balanchine (chor.) ; Ombra, Francine Lancelot (chor.) ; *Echappée, Andrew Degroat (chor.) ;* Density 21, 5, Carolyn Carlson (chor.) ; August Pace, Merce Cunningham (chor.) ; Venus, Lorenzo de Medici (chor.).

PARIS EN VISITES

MARDI 10 NOVEMBRE

« Le quartier chinois de Paris et ses lieux de culte », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« Les peintres pompiers, de 1870 à 1914 », 10 h 30, hall du Musée d'Orsay (M.-G. Leblanc).

« Une heure au cimetière de Passy », 12 h 30, 3, rue du Commandant-Schloessing (D. Fleuriot).

« Art russe et religion orthodoxe à la cathédrale Saint-Alexandre-Newsky » (limité à trente personnes), 14 h 30, 12, rue Daru (Monuments historiques).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés », 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Du cloître des Billettes à Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux », 14 h 30, 24, rue des Archives (Sauvegarde du Paris historique).

« Fastes et mystères de l'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du *passé).*

« Renouveau de la mode des passages couverts de la « Halle au blé » au Palais-Royal », 14 h 30 et 16 h 45 *(Connaissance d'ici et d'ailleurs).*

« Promenade au quartier Montsouris, historique du parc et architecture des années 20, cités d'artistes », 14 h 30, métro Cité-Universitaire (Paris, capitale historique).

« Le cimetière de Passy. Les gloires *du dix-neuvième siècle », 15 heures,* 2, avenue Paul-Doumer (Tourisme culturel).

« Les collections iconographiques de la Bibliothèque Forney » (limité à trente personnes), 15 heures, 1, rue du Figuier (Monuments historiques).

« L'Ecole militaire » (carte d'identité), 15 heures, place Joffre, angle avenue Duquesne (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « *Notice sur la vie et les travaux de* Guillaume Guindey », par M. Allais (Académie des sciences morales et politiques).

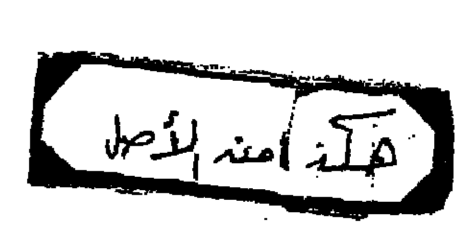
6, rue Albert-de-Lapparent, 14 h 30 et 17 heures : « Anatolie et Iran antique : Les Hittites. Bogazkoy », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « La dernière exposition universelle du siècle : Séville 1992 » *(Paris et son histoire).*

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Observations des étoiles, des nébu*leuses et galaxies* », par *M. Dumont* (Cours d'astronomie pratique).

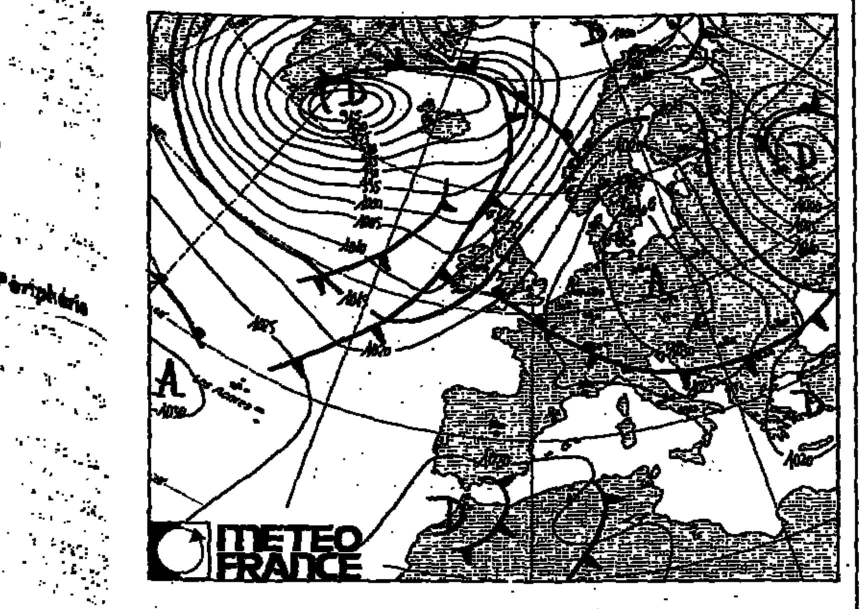
35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Où en est l'Allemagne deux ans après son unité ? », avec I. Farçat, M. Korinmann, R. Picht et D. Vernet. Débat animé par H. Menudier (Maison de l'Europe).

146, rue Raymond-Losserand, 20 h 30 : « Enurésie et bégaiement », par D. Varma. Entrée libre. (Soleil *d'or).*

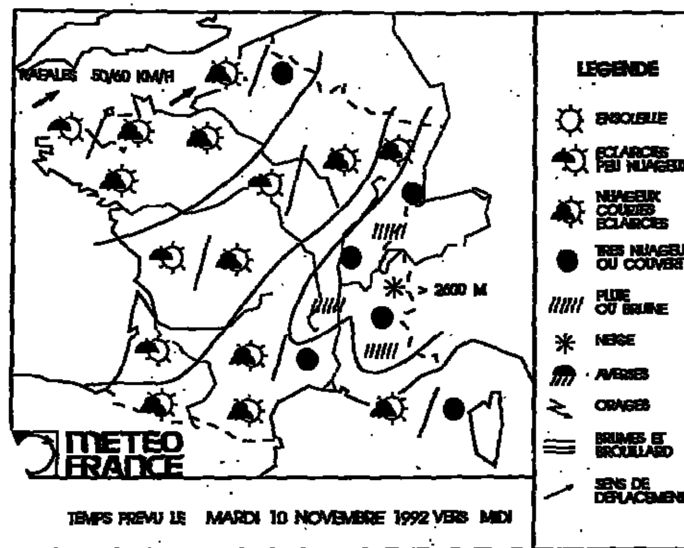


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 NOVEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 10 NOVEMBRE 1992



Mardi : de la douceur entre deux *perturbations. – Sur la plupart des* régions, le ton de la journée sera variable ; passages nuageux assez nombreux et éclaircies se partageront le ciel.

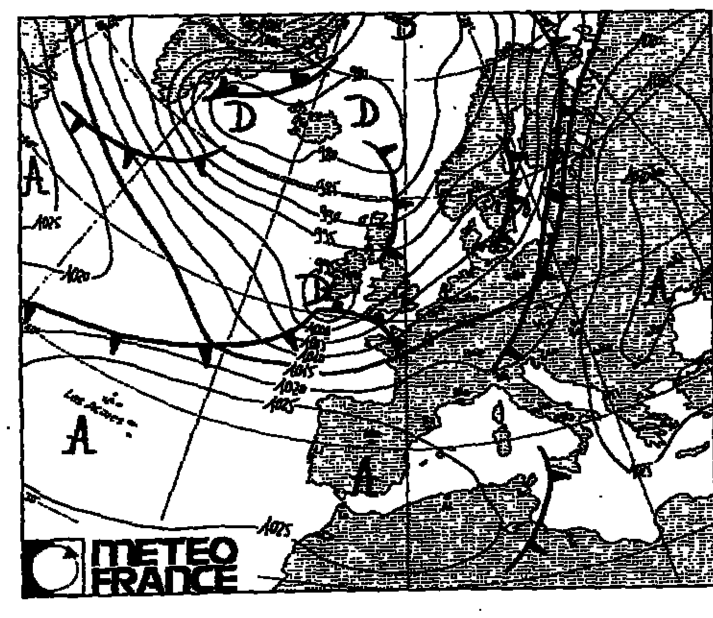
Côté pluies, il faudra tout de même *noter une matinée humide sur tout le* nord-est du pays. Ce temps gris avec des *pluies faibles ne s'attardera plus* que sur le relief des Vosges au Jura et aux Alpes du Nord l'après-midi. Il neigera *en haute montagne uniquement.*

En soirée, il recommencera aussi à pleuvoir en Bretagne et en Vendée. Le vent de sud-ouest *sera sensible*, et atteindra de 50 à 60 km/h l'après-midi près de la Manche. Les températures *seront supérieures aux moyennes d'un* début de novembre : le matin, les températures minimales seront souvent comprises entre 8 et 10 degrés, voire même entre 10 et 13 degrés près de la *Méditerranée.*

L'après-midi, les températures maximales atteindront de 13 à 15 degrés au *nord de la Loire et dans le Nord-Est, de* 15 à 18 degrés sur la moitié sud du pays, et de 18 à 20 degrés de la Côte d'Azur à la Corse.

L'après-midi, le thermomètre atteindra de 10 à 14 degrés sur la moitié *nord et de 15 à 20 degrés sur la moitié* sud.

PRÉVISIONS POUR LE 11 NOVEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 09-11-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 08-11-1992 à 18 heures TUC et le 09-11-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	19	9	D
BIARRITZ	15	10	D
BORDEAUX	15	7	B
BOURGES	9	6	C
BREST	12	10	P
CAEN	13	9	C
CHERBOURG	12	9	C
CLERMONT-FER.	10	8	C
DIJON	7	6	P
GRENOBLE	14	7	C
LILLE	12	9	C
LIMOGES	11	8	C
LYON	10	7	N
MARSEILLE	18	6	D
NANCY	9	8	C
NANTES	12	10	C
NICE	18	13	N
PARIS-MONTS.	11	8	C
PAU	12	9	C
PERPIGNAN	21	7	C
POINTE-A-PITRE	32	22	D
RENNES	12	10	P
ST-ETIENNE	10	7	C
STRASBOURG	10	8	C
TOULOUSE	12	10	C
TOURS	10	8	C
ÉTRANGER			
ALGER	22	14	D
AMSTERDAM	13	1	C
ATHÈNES	22	11	D
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	20	9	D
BELGRADE	16	11	D
BERLIN	8	-2	D
BRUXELLES	12	4	C
LE CAIRE	24	14	D
COPENHAGUE	5	-5	D
DAKAR	30	23	D
DELHI	28	11	D
GENEVE	10	4	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	19	13	N
JÉRUSALEM	17	10	D
LISBONNE	19	10	B
LONDRES	11	7	C
LOS ANGELES	19	14	N
LUXEMBOURG	9	7	C
MADRID	21	5	D
MARRAKECH	22	11	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	11	9	C
MONTRÉAL	1	-6	D
MOSCOU	1	0	*
NAIROBI	26	13	N
NEW-YORK	4	0	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	22	12	D
PÉKIN	5	-3	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	19	10	N
SEVILLE	23	13	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	2	-1	D
SYDNEY	23	16	N
TOKYO	16	11	P
TUNIS	24	9	N
VARSOVIE	5	-2	D
VENISE	11	7	D
VIENNE	10	-1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Lèse-majestés

L'HEURE de vérité nous réservait une étonnante révélation : Antoine Waechter ne détient pas dans sa poche la solution *du drame yougoslave.* Certes, il a bien une idée : envoyer au large de la Serbie un bateau qui diffuserait des émissions de télé anti-Milosevic, pour aider l'opposition serbe. Mais, évidemment, c'est mince. Alain Duhamel ne le lui envoya pas dire : *« Vous nous lisez une pièce de Giraudoux, M. Waechter, alors qu'on sait bien qu'il faudrait prendre des mesures beaucoup plus brutales ! »* Bigre ! Si Alain Duhamel connaît la solution du drame yougoslave, il serait bien avisé d'en faire profiter dans les plus brefs *délais MM. Roland Dumas, Helmut* Kohl ou Boutros Boutros-Ghali qui semblent tout autant en panne d'idées qu'Antoine Waechter.

Entendons-nous. Oui, Antoine Waechter fait un peu nunuche, avec son *bateau-émetteur*, ou quand il discerne la fin des essais nucléaires aussi distinctement que Jacques Chirac, naguère, le bout du tunnel – *« il faudrait peu de chose pour qu'ils se terminent partout dans le monde »*. Oui, son *absence d'opinions originales sur* toutes choses, hormis l'écologie, crève l'écran. Et puisqu'il aspire à gouverner, il *était salutaire de faire* ressortir, sans complaisance, qu'à propos de l'élection de Bill Clinton, du sang contaminé, des problèmes de l'école, des manipulations génétiques, sa pensée se signale par un vide terrifiant. Mais on aimerait seulement que fussent soulignés aussi crûment le cynisme, l'hypocrisie, *ou la pontifiante vacuité de la lon*gue cohorte des hauts dignitaires qui se succèdent sur l'écran et qui, *sur le plan de la nunucherie, n'ont* parfois rien à envier à M. Waechter, même s'ils s'y entendent mieux à l'enrobage.

Au même moment, Guy Bedos s'étranglait à « Télés-dimanche », sur Canal Plus. Il débordait, il fulminait, furieux comme on ne l'avait *pas vu depuis longtemps.* Quel scandale le jetait dans cette sainte colère ? La Yougoslavie, précisément ? Le sang contaminé ? La Somalie ? Plus affreux encore. L'affaire remonte à *lundi dernier.* Hervé Bourges avait alors eu l'outrecuidance de programmer « les Inconnus » sur France 2, a l'heure où Guy Bedos et Muriel Robin se produisaient sur TF 1 chez Drucker. Pauvre Hervé Bourges : *« Un salaud, un enfoiré, un tiers-mondiste comme Saddam Hussein, qui tire sur ses amis comme l'autre bombarde son peuple »*, etc. Comme le temps passe ! On assistait à cette grosse colère de diva avec une épouvante teintée de nostalgie, au souvenir de l'époque lointaine où Bedos avait encore *d'autres sujets d'indignation* que les crimes de lèse-Bedos.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 9 novembre

TF 1

20.00 Journal, Interview du président de la République.
21.40 Magazine : Perdu de vue. *Présenté par Jacques Pradel.*
23.25 Côté enfants.
23.30 Série Duo d'enfer.
0.25 Sport : F1 Magazine. *Grand Prix d'Australie, à Adelaïde.*
1.05 Magazine : Minuit sport. Boxe thaï.

FRANCE 2

20.00 Journal, Interview du président de la République.
21.10 *Cinéma : La Couleur de l'argent.* ■ Film américain de Martin Scorsese (1986).
22.50 Spécial François Mitterrand en direct.
0.10 Journal, Météo et Visages d'Europe.
0.25 *Magazine : Le Cercle de minuit.* Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : *La Bataille de San Sebastian.* ■ Film franco-italo-mexicain d'Henri Verneuil (1968).
22.40 Journal et Météo.
23.10 Magazine : A la une sur la 3. *Présenté par Christine Ockrent.*
23.40 Océaniques. Fractales, une géométrie de la nature, de Jean-François Vallée.
0.35 *Continentales.* L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : *Pump up the Volume.* ■ Film américain d'Alan Moyle (1990).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Le Journal du cinéma.
22.25 Cinéma : J'ai engagé un tueur. ■■ Film finno-suédo-franco-britannico-allemand d'Aki Kaurimaski (1989).
23.40 Cinéma : Embrasse-moi, vampire. ■ *Film américain de Robert Bierman (1989).*
1.15 Cinéma : Messaline. ■ Film italien de Vittorio Cottafavi (1959).

ARTE

20.40 *Cinéma :* Mortelle randonnée. ■■■ Film français de Claude Miller (1982).
22.35 Court métrage : Tragédie grecque. De Nicole Goethem.
22.45 *Téléfilm :* Le Roi des lézards. D'Andreas Piontkowitz, avec Martin Plass, Harald Kleber (75 min).

M 6

20.45 Cinéma : Haute sécurité. ■ *Film américain de John Flynn (1989).*
22.45 Téléfilm : Le Domaine du crime. De Claude Watham.
0.25 ▶ *Magazine : Culture* rock. La saga de Joe Cocker.
0.50 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 *L'Histoire* en direct. Toulon, 27 novembre 1942 : le sabordage de la flotte (2). Avec Jean-Jacques Antier, Robert Frank, *l'amiral Lasserre,* Philippe Masson, Jacques Raphaël-Leygues.
21.30 André Frédérique ou l'Art de la fugue (1).
22.40 La Radio dans les yeux. Spécial Mois de la photo.
0.05 Du jour au lendemain. Europe 1970-1990, numéro de la revue *Recherche photographique.*
0.50 Musique : Coda. Cesaria Evoria, une diva aux pieds nus (jusqu'au 13 novembre).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 26 avril à la Philharmo*nie de Berlin) : Gurrelieder pour solistes,* chœur et orchestre, de Schoenberg, par le *Chœur Ernst Senff, le Chœur de la radio* de Berlin, le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado ; sol. : Cheryl Studer, soprano, Marjana Lipovsek, alto, Siegfried Jerusalem, Philip Langridge, *ténors, Hartmut Welker, basse, Barbara* Sukowa, récitante.
23.09 Ainsi la nuit. Par Denise Bahous. Quin*tette pour piano* et *cordes en mi bémol* majeur op. 44, de Schumann ; Sonate pour violon et piano nº 32 en fa majeur K 376, de Mozart ; Trio pour piano, clarinette et violoncelle en la mineur op. 114, de Brahms ; *Selma und Selmar D 286, de Schubert.*
0.33 L'Heure bleue.

Mardi 10 novembre

TF 1

15.25 *Série* : Hawaii, police d'Etat.
16.10 Club Dorothée.
17.25 Jeu : Une famille en or.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.20 *Côté enfants* (et à 22.40).
18.25 Feuilleton : Santa Barbara.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! *Présenté par Christophe Dechavanne. Invité :* Bernard Kouchner.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : Police. ■■ Film français de Maurice Pialat (1985).
22.45 Les Films dans les salles.
22.55 Téléfilm : Assassin. De Sandor Stern.
0.30 Magazine : Le Club de l'enjeu. *Invité : François Grapotte, président de* Legrand Industries.

FRANCE 2

15.30 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Aux couleurs de la France.
16.15 Jeu : *Des chiffres et des lettres.*
16.40 Feuilleton : Beaumanoir.
17.10 Magazine : Giga.
18.30 Le Jeu !
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : C'est dur pour tout le monde. □ Film français de Christian Gion (1975).
22.20 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. J'ai le cœur *sur la main. Reportages* : Les Bulgares de Nevez ; Les Soldats de Kouchner ; A vot'bon cœur ; Bonnes œuvres.
23.25 Journal des courses, Journal, Météo et Visages d'Europe.
23.45 *Magazine : Le Cercle* de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.20 *Magazine : Zapper n'est pas jouer.*
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. Valéry Larbaud, *in les Cahiers de l'Herne.*
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Série : Les Aventures de Tintin. Tintin en Amérique ; l'Etoile mystérieuse, de *Stéphane Bernasconi, d'après Hergé.*
21.40 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Pologne : *Zubrowka ou la légende de l'herbe de* bison, d'Edward Porembny et Jean-Pierre Girard ; Mongolie : éleveurs de chevaux, de Corinne Glowacki et Philippe Bigot ; Angleterre : le collège de Christ's Hospital, de Thierry et Jean-Xavier de Lestrade.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Téléfilm : Le Passeur d'âmes. *De Jacques Dupont.*

CANAL PLUS

15.55 Cinéma : Desperate Hours. □ Film américain de Michael Cimino (1990).
17.35 *Dessin animé* : Les Razmoket.
18.00 Canaille peluche. Beetle Juice.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 *Magazine : Nulle part ailleurs.* Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Romane Bohringer.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Bons baisers d'Hollywood. □ *Film américain de Mike Nichols (1990).*
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Henry et June. □ *Film américain de Philip Kaufman* (1990) (v.o.).
0.30 Cinéma : Maigret tend un piège. ■ *Film français de Jean Delannoy (1957).*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Macadam. Wynton Marsalis *Blues and Swing ; Ray Charles en concert* au Printemps de Bourges (rediff).
19.00 Documentaire : Vous n'avez réclamé ni la gloire ni les larmes. D'Axel Hofman. *En 1943, des opposants allemands, réfugiés dans les Cévennes, entrèrent dans la Résistance aux côtés des Français. Un chapitre d'histoire peu connu.*
19.55 Série : Monty Python's Flying Circus.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : Catalogne(s). Soirée conçue par Isy Morgensztern et présentée par Assumpta Serna.
20.45 Documentaire : La Rumba de Barcelona. De Maryse Bergonzat et Chantal Perrin.
21.30 Documentaire : Montalban en Catalogne. Portraits croisés, d'Isy Morgensztern et Christian Passuelo.
22.30 Documentaire : Barcelone moderniste. L'illusion esthétique, de Claude Haim.
22.55 *Téléfilm* : Daniya. De Carlos Mira Franco.

M 6

14.45 Magazine : Destination musique.
17.00 Jeu : Zygopolis.
17.30 *Série : Campus Show.*
18.05 Série : Equalizer.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : *Madame est servie.*
20.35 Le Mardi c'est permis.
20.45 Téléfilm : Le Chemin du bonheur.
22.30 *Cinéma :* Affreux, sales et méchants. ■■ Film italien d'Ettore Scola (1976).
0.30 *Informations :* Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Chronobiologie et chronothérapie.
21.30 Les 24 Heures du livre du Mans. Le roman, projection de soi. Avec Claude Gutman, Jean-Noël Pancrazi, Marie Nimier, François Weyergans.
22.40 Les Nuits magnétiques. Ma vie, c'est un roman... (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Alain Lercher (le Dos).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 décembre à Rias) : Trio pour piano et cordes nº 1 op. 8, de Chostakovitch ; Quatuor pour piano et cordes en sol mineur K 478, de Mozart ; Quatuor pour piano et cordes en mi bémol *majeur D 929, de Schubert, par le Trio* Opus 8 (Michael Hauber, piano ; Eckhard Fischer, violon ; Mario de Secondi, violoncelle) et Michael Scheitzbach, alto.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. *Louise, actes III et IV, de Charpentier.*
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor pour hautbois en fa majeur Hob III/48, de Haydn ; Sonate pour violon et piano nº 2 en la majeur op. 94 bis, de Prokofiev ; Quintette pour clarinette et *cordes en la majeur K 581, de Mozart.*
0.33 L'Heure bleue. Actualité des clubs de jazz, concerts et festivals, par Philippe Carles.

Le Monde

La conférence des ministres de l'espace à Grenade

La France pourrait réduire sa participation dans le programme Colombus

Réunis les 9 et 10 novembre à Grenade (Espagne), les ministres de l'Europe spatiale négocient le nouveau plan à long terme (1993-2000) de l'Agence spatiale européenne (ESA). Sérieusement amputé par rapport aux ambitions proposées à La Haye en 1987, ce plan de 22 717 millions d'unités de compte (MUC), soit environ 159 milliards de francs (1), est placé sous le signe de l'austérité. Après l'abandon d'Hermès, les Français pourraient réduire leur participation au projet de station Colombus.

GRENADE

de notre envoyé spécial

L'an dernier, lors de la conférence de Munich, l'Allemagne, pourtant deuxième bailleur de fonds de l'Europe spatiale, avait, pour la première fois, baissé les bras. Son ministre de la recherche et de la technologie, M. Heinz Riesenhuber, s'était alors montré *intraitable. Pas question, disait-il,* de dépasser le budget que nous nous sommes fixés. Ce premier coup de canif dans un programme défendu bec et ongles par les Français n'allait être que le révélateur d'une longue série de renoncements *pour cause d'austérité budgétaire.*

Exit Hermès, réduit dans un premier temps de 45 % pour la *période 1993-2000, puis amputée* de 235 millions d'unités de compte (MUC) dans le nouveau plan à long terme de l'ESA. Mais ces économies, liées à l'austérité, à la charge allemande et, aussi, même si on ne le dit qu'à mots couverts, à *des difficultés budgétaires françaises*, n'ont pas suffi : d'autres programmes de l'Agence eurent à souffrir des coupes du directeur général. Colombus d'abord, amputé de 150 MUC ; la microgravité ensuite, de 140 MUC. L'observation de la Terre enfin, affichée comme une priorité pour Grenade, dont les ambitions sont réduites de 128 MUC dans le nouveau plan.

C'est dans ce contexte difficile que les ministres européens de l'espace vont devoir débattre. M. Riesenhuber pourra-t-il, comme l'an dernier à Munich, imposer ses vues ou sera-t-il contraint de composer *avec ses partenaires ? En particulier* avec les Français, premiers bailleurs de fonds de l'Europe spatiale.

Après, l'abandon contre leur gré de l'essentiel du projet Hermès, ces derniers sont paradoxalement plus à l'aise pour négocier. D'ailleurs, le ministre français de la recherche et de l'espace, M. Hubert Curien, a déjà prévenu : *« Mon action à Grenade sera très « refocalisante » car il ne faut pas se disperser sur des outils, certes utiles dans l'espace, mais qui n'ont pas d'urgence immédiate, comme les bras robots ou les scaphandres de sortie. Le seul programme qui posera vraiment problème est celui de « L'homme dans l'espace ».*

Hormis ce brûlant dossier, personne ne songe réellement à remettre en cause un certain nombre d'acquis. A commencer par le lanceur lourd Ariane-5 dont les Européens ont engagé depuis longtemps le développement. Les deux tiers du programme, dont les coûts n'ont dérivé que de 15,9 % (1), sont déjà réalisés et le premier exemplaire de cette fusée devrait voler en 1996, soit avec un retard de quelque six mois seulement sur la calendrier initial. Pour M. Curien, *« il faut consolider le programme et ne pas faire d'économies sottes sur Ariane-5 ».*

Autre chapitre de satisfaction : *l'observation de la Terre qui fait* l'unanimité. Certes, les Français ont longtemps bataillé contre les autres Etats-membres pour imposer dans ce domaine de petits satellites dédiés plutôt qu'une lourde charge utile capable de tout faire. Ils ont obtenu gain de cause et Grenade devrait engager deux missions de ce type : l'une sur l'observation de la Terre par radar (Envisat-1) et l'autre sur la climatologie, la météorologie et l'océanographie (Metop). Aussi ne faut-il pas *s'étonner qu'ils soient prêts à participer* pour environ 25 % au financement de ces programmes, dont la couverture paraît déjà assurée à plus de 100 %, et pour 40 % à une expérience de détection d'ozone (GOMOS) d'environ 90 MUC embarquée sur Envisat.

Le même élan n'est pas de règle sur le programme de satellites de transmission de données à haut débit (DRS). On estime en effet à Paris, que *« le contenu de ce projet s'est un peu affaibli du fait de l'abandon provisoire du module habitable MTFF et de la navette Hermès dont il était censé relayer les données ».*

Coopération avec les Russes

Hermès, tel qu'il était conçu à La Haye et à Munich, *« est quasiment abandonné, bien qu'un milliard d'unités de compte ait déjà été dépensé. Pour la phase de réorientation de trois ans qui s'annonce,* constate un spécialiste, *nous ne disposerons que de 567 MUC pour mener à bien des études papier et un programme technologique ».* Dans ces conditions, bien des équipes vont souffrir de ce manque d'activité. L'Allemagne, dont les industriels sont engagés dans ce programme, est-elle prête à réduire encore sa participation ? On murmure qu'elle pourrait descendre à 22 % et même en deça lieu des 27 % proposés à Munich.

La France, elle, n'envisage pas d'accroître la sienne (43,5 %), sauf dans de très rares secteurs où elle pourrait aller jusqu'à 55 %. En attendant de voir ce que peut donner une coopération avec les Russes sur la définition d'un nouveau système de transport spatial s'appuyant sur les travaux d'Hermès, les Français seraient intéressés à participer à l'élaboration d'un véhicule de secours (ACRV) destiné au rapatriement de l'équipage de la station Freedom et à celle d'un cargo de ravitaillement intelligent (ATV) pour cette installation.

Quant au programme Colombus, figure de proue de l'Allemagne et de l'Italie, il semble avoir perdu de son intérêt pour la France qui, à Munich, avait envisagé d'y participer à hauteur de 13,8 %. *« L'APM, cet énorme bidon habitable qui n'a même pas ses propres ressources, est bien cher*, remarque un spécialiste. *Presque la moitié du coût de développement de la fusée Ariane-5 ! Sur ce programme aussi, ne serait-il pas bon, comme cela avait été proposé à Munich pour Hermès, de bientôt faire le point ? D'avoir un rendez-vous dans dix-huit mois, dans trois ans peut-être, pour tenir compte alors de la nouvelle donne géopolitique mondiale, des besoins du moment, de l'attitude de la nouvelle administration américaine et des retards probables de la station Freedom à laquelle Colombus est liée ? »* La France pourrait bien revoir à la baisse sa participation (8 % à 10 % seulement). Le financement de Colombus ne serait alors couvert qu'à 90 %.

Pour un responsable français, *« Grenade n'est pas tout. Nos ambitions vont au-delà des programmes de l'Agence et, si nous voulons garder nos capacités, il faut, dans le budget qui nous est imparti, garder un équilibre entre les activités européennes d'une part, et, de l'autre, nos propres programmes civils et militaires et nos coopérations bilatérales »*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Une unité de compte vaut 6,97 francs.

Réunis en congrès à Strasbourg

Des policiers adoptent une charte européenne

Représentant plus de deux cent mille syndicalistes travaillant dans quinze pays, le Conseil européen des syndicats de police (CESP) a tenu son deuxième congrès, du 3 au 6 novembre, au Palais de l'Europe à Strasbourg, où il a adopté une « charte du policier ».

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Leurs pays respectifs les ont affublés de sobriquets plus ou moins flatteurs : au « flic » belge et français correspondent le « madero » espagnol ou encore le « zsaru » hongrois. Les « europoliciers » savent pourtant que leur légitimité repose sur les relations de confiance qu'ils peuvent établir avec la population. A Strasbourg, ils ont donc affirmé leur volonté de placer la police *« au service de la loi et de la société, et non à celui des gouvernements ».* Des grands principes auxquels la « charte du policier européen » vient de donner un contenu concret. Son préambule affirme notamment que *« la police n'est pas un pouvoir, mais un service public qui garantit et protège le libre exercice des droits des citoyens ».*

Les syndicats policiers de quinze pays (1) se sont ainsi donné un catalogue commun de droits et de devoirs, dans une Europe des polices dont la carte syndicale reste très contrastée. La France et l'Espagne restent dotées de *« polices militaires »* – la Gendarmerie nationale et la *Guardia civil* – qui sont la bête noire du CESP, parce que leur personnel, placé sous l'autorité du ministre de la défense, n'a pas le droit de se syndiquer. Aussi les gendarmes bruxellois se sont-ils félicités, à Strasbourg, que la gendarmerie belge ait été *« démilitarisée »* en janvier 1992. Un exemple que devrait suivre la France, a souhaité Roger Bouiller, secrétaire général du Conseil européen des syndicats de police.

La charte pose aussi le principe d'un « recentrage » des missions de police autour de la lutte contre la délinquance et la criminalité. En France, l'application de ce principe reviendrait à supprimer *« certaines fonctions de renseignement des Renseignements généraux ».* Il s'agit, en clair, des missions relevant de l'information politique, économique et sociale du gouvernement.

L'effondrement du bloc soviétique a donné un regain de vigueur au CESP. Les policiers de Bulgarie, de *Hongrie, de Pologne et de* Tchécoslovaquie ont eu vite fait de venir frapper à sa porte. Ces syndicalistes d'Europe de l'Est se montrent avides de principes déontologiques. Dans des pays de l'Est sans tradition syndicale, les organisations policières doivent batailler pour être reconnues par les pouvoirs publics. Les huit mille adhérents du syndicat tchécoslovaque se plaignent ainsi de ne pas être perçus comme interlocuteurs officiels, faute d'atteindre le seuil représentatif légal (il lui faudrait regrouper plus de 40 % du total des effectifs policiers). *« Nous avons pourtant bien des raisons de protester contre les missions confiées aux forces de l'ordre »*, insistent les syndicalistes praguois, citant des abus de pouvoir quand, à la mi-octobre, des forces de sécurité ont matraqué et embarqué des journalistes « couvrant » une manifestation.

Indépendance politique

Les syndicalistes d'Europe orientale réclament une *« indépendance »* maximale vis-à-vis du pouvoir gouvernemental et des partis. Au point que leurs homologues occidentaux doivent déployer de gros efforts de pédagogie pour les convaincre d'accepter le pluralisme syndical, y compris au profit d'organisations proches des communistes. La charte du CESP demande d'ailleurs que *« l'épuration »* des forces de police des ex-pays de l'Est ne prenne plus un caractère *« collectif »*, mais qu'elle repose sur des enquêtes individuelles ouvrant aux intéressés des droits à la défense.

« Il n'y a pas de démocratie sans une police démocratique. Et il n'y a pas de police démocratique sans un syndicalisme autonome du pouvoir politique », a commenté Alain Brillet, secrétaire général du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC, majoritaire en France chez les inspecteurs). *« Dans toute l'Europe,* a renchéri Peter Stofellen, député néerlandais à l'assemblée du Conseil de l'Europe, *les enjeux sont énormes pour la police qui se trouve chargée à la fois de lutter contre l'immigration illégale, de garantir les droits des immigrés légaux et des demandeurs d'asile, tout en luttant contre la xénophobie et les extrémistes ».*

ERICH INCIYAN

(1) Allemagne, Belgique, Bulgarie, Chypre, Espagne, France, Grèce, Hollande, Hongrie, Italie, Irlande, Pologne, Portugal, Suisse, Tchécoslovaquie.

SOMMAIRE

DÉBATS

Un entretien avec Claude Allègre 2

ÉTRANGER

Allemagne : la manifestation antiraciste de Berlin 3
La mort d'Alexandre Dubcek 3
L'arrivée à Lyon de sept cents enfants bosniaques 4
Colombie : le président Gaviria a décrété l'état d'urgence 6
Cambodge : l'intransigeance des *Khmers rouges a fait échouer* la réunion de Pékin 7

POLITIQUE

La Gauche socialiste militera pour une réforme des institutions 8
La fête annuelle du Front national 8
Les crédits du ministère de la culture adoptés à l'Assemblée nationale 9

SOCIÉTÉ

L'affaire du sang contaminé 10
Chargé de 1,5 tonne de plutonium, l'« Akatsuki-Maru » est en route pour le Japon 11
L'hôtel de police de Grenoble en proie aux soupçons 12

SPORTS

Rugby à XIII : leçons anglaises pour treize Français 12
Automobilisme : Gerhard Berger s'impose en Australie 13
Tennis : Boris Becker remporte l'Open de Paris 13

CULTURE

L'opéra concentré : « Impressions de Pelléas » de Peter Brook au Théâtre des Bouffes du Nord 14
Arts : les collections du Musée de Grenoble exposées à la Fondation de l'Hermitage à Lausanne 14
Théâtre : le jumelage Berliner Ensemble-Théâtre des Amandiers est un projet déjà avancé 15

ÉCONOMIE

La crise du GATT et l'embarras de la France 16
Une remontée du dollar inévitable et bienvenue 17
M. Bill Clinton veut contraindre les sociétés étrangères à payer davantage d'impôts 18
Vie des entreprises 20

L'ÉCONOMIE

• Ikea s'embourgeoise • Banques américaines : le maillon faible • Les musiciens « compactés » • Affaires albanaises • Finlande : survivre à l'URSS • Chronique : « Le Japon, les États-Unis et la CEE », par Paul Fabra • Opinions : « Une leçon pour l'Europe », par Fabrice Hatem ; « La France doit réduire le coût du crédit », par Philippe Jaffré 25 à 36

Services

Abonnements 17
Annonces classées 18
Carnet 15
Loto, Loto sportif 18
Marchés financiers 20 et 21
Météorologie 23
Mots croisés 18
Radio-télévision 23
Spectacles 22

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 25 à 36

Le numéro du « Monde » daté 8-9 novembre 1992 a été tiré à 501 691 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sciences-médecine » : les pouvoirs de l'embryon

Avec ce troisième volet « Espoirs thérapeutiques » se termine notre enquête sur l'embryologie. Discipline avant tout fondamentale, l'étude du développement ouvre également d'importantes perspectives dans le domaine médical, tant pour la maîtrise de la reproduction humaine que pour la lutte contre le cancer. Ce champ de recherche est ainsi devenu l'enjeu d'une intense compétition internationale.

A la suite d'une fuite de gaz à la raffinerie Total

Trois morts dans une explosion près de l'étang de Berre

MARSEILLE

de notre correspondant

Une fuite de gaz semble être à l'origine de l'explosion qui, lundi matin 9 novembre à 5 h 20, a détruit une unité de cracking catalytique de la raffinerie Total située sur les bords de l'étang de Berre, à proximité de La Mède, sur la commune de Châteauneuf-lès-Martigues (Bouches-du-Rhône). Trois personnes ont été tuées et douze autres blessées. La violence de l'explosion a été telle qu'elle a été entendue à 50 kilomètres à la ronde.

L'incendie a pu être limité à la tour de cracking. Il a été efficacement combattu, d'abord grâce au plan de lutte interne de la raffinerie, qui, soumise aux dispositions de la directive Seveso est placée sous haute surveillance. Trois cents pompiers, déployés dans le cadre du plan rouge déclenché par la préfecture, se sont rendus maîtres du sinistre vers 8 h 30. Seul un panache de fumée noire ajoutait, lundi dans la matinée, à la pollution atmosphérique actuelle sur les bords de l'étang de Berre. La raffinerie Total de La Mède est l'une des trois détenues par la compagnie en France. Par sa capacité de traitement, elle est la septième en importance.

JEAN CONTRUCCI

« Espace européen »

A nos lecteurs

Les pages « Espace européen » seront désormais publiées dans *le Monde* du vendredi, daté du samedi. Le prochain numéro, consacré à *la nouvelle diplomatie allemande*, paraîtra donc vendredi dans *le Monde* daté samedi 14 novembre.

Le Monde

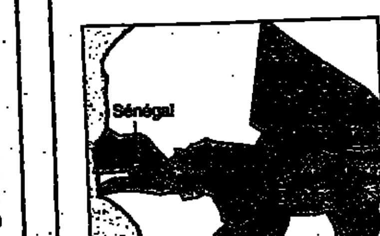
Les musiciens «compactés»



Les artistes-interprètes sont mis à contribution par les producteurs pour le lancement des nouveaux «supports» technologiques, comme la cassette digitale compacte, mais droits d'auteur et royalties sont rabotés.

page 27

Dossier : la zone franc



La zone franc est-elle encore un atout pour les treize pays africains qui en font partie ? Quatre questions pour mieux comprendre une union monétaire qui fonctionne tant bien que mal depuis la décolonisation.

page 32

Etats-Unis : la crise des centres-villes



Le déplacement des industries américaines vers le Sud et l'Ouest est en grande partie responsable du dépérissement des centres urbains. L'Europe n'est pas à l'abri d'une telle évolution, prévient Fabrice Hatem.

page 34

MODE D'EMPLOI 26
Aliments inutiles. Humeur, par Josée Doyère : Vive les fonctionnaires. La cote des mots. Bloc-notes. Lois et décrets.
ACTUALITÉ .... 27 à 29
PERSPECTIVES .... 30 et 31
Finlande : survivre à l'URSS
OPINIONS .... 33 à 35
La France doit réduire le coût du crédit, par Philippe Jaffré. La chronique de Paul Fabra. Livres. Notes de lecture.
CONJONCTURE 36
L'emploi : Baisse durable.
L'économie mondiale : A la cape.
Politique monétaire : Après la tempête. Lunetterie : L'attente du papy-boom.

L'ÉCONOMIE

Affaires albanaises

Pionnier du commerce avec l'Albanie, Julien Roche touche à tout : troc, presse, transport aérien, hôtellerie, etc.

DURRÈS
de notre envoyée spéciale

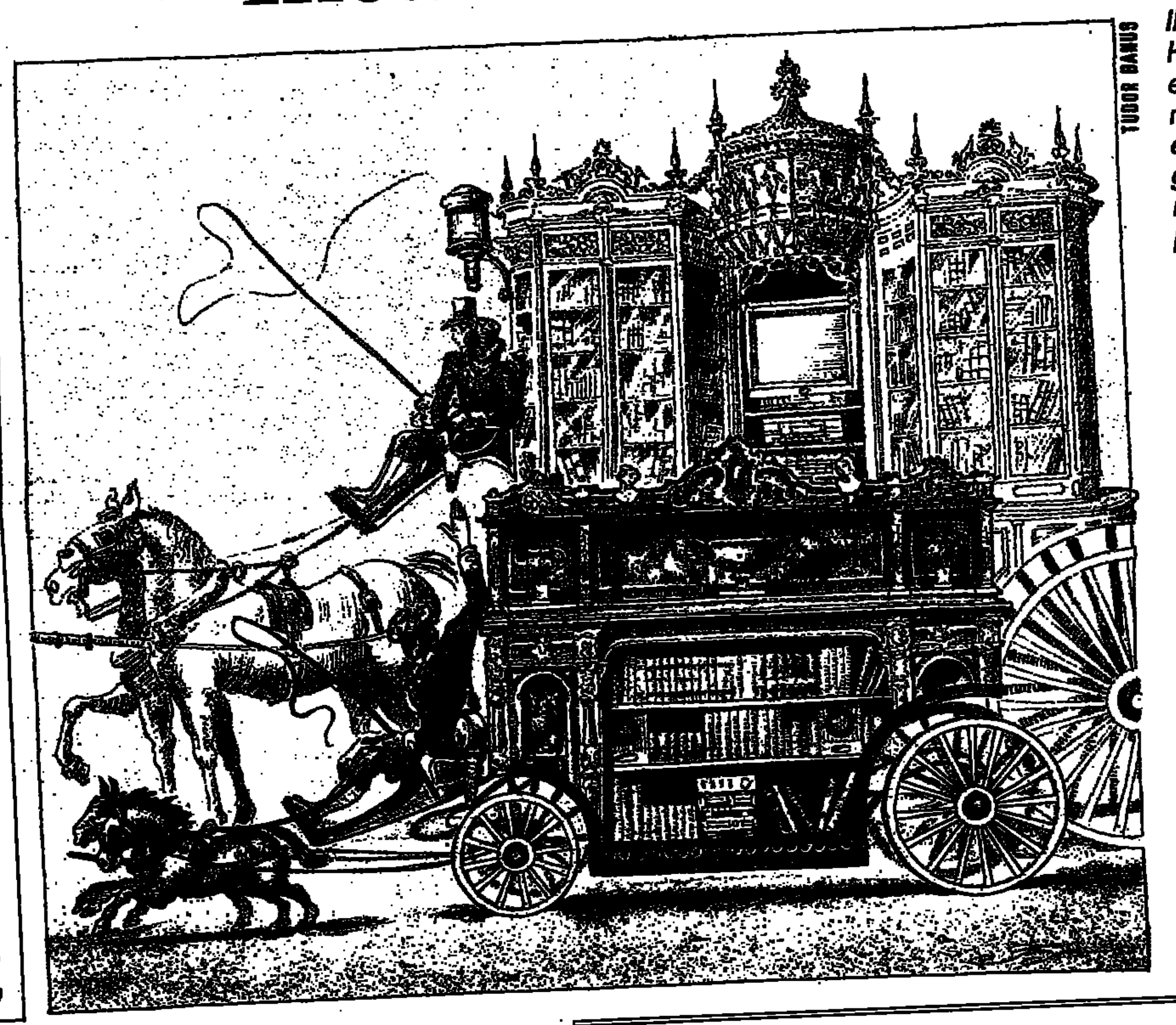
QUAND il a fait installer une antenne satellite sur le toit de sa villa de Durrës, Julien Roche a été accusé des pires intentions. Une partie de la presse locale l'a traité d'espion. Le dirigeant de la compagnie ADA Air n'était pas un néophyte dans les affaires albanaises. Il a contre-attaqué. Il a fait placer une petite antenne satellite sur la niche de son labrador. Et il s'est répandu en proclamations : «*Mon chien est un espion.*» Pour investir en Albanie, il faut du répondant – les caisses sont vides – et de la répartie.

Julien Roche habite la villa d'un ancien vice-premier ministre du régime communiste, sur la plage de Durrës. Une catastrophe esthétique, comme tout ce que le communisme semble avoir inspiré aux architectes albanais, mais qu'il a égayée de toutes sortes de gadgets électroniques, téléphones sans fil et caméras de surveillance, ainsi que d'un piano et d'une armure de chevalier. Le quartier est resté zone militaire. La nomenklatura y avait ses privilèges. Les nouveaux dignitaires de l'Albanie démocratique y viennent aussi, plus discrètement.

Corine Lesnes

Lire la suite page 30

Ikea s'embourgeoise



TUDOR BANUS

Il y a deux semaines, Habitat, spécialiste européen du mobilier moderne et «chic», était gobé par Ikea, le géant suédois du meuble «discount», ou plutôt par son créateur. Caprice de vieux capitaine ? Ou diversification financière sans conséquence sur l'indépendance des deux enseignes ? C'est la version officielle. Mais la crise est passée par là, et Ikea plafonne. Sa formule, trop copiée, s'essouffle. Habitat, installé dans les centres-villes et chéri des cadres aisés, lui offre une ouverture vers le haut de gamme, et une place incontournable sur le marché du meuble «jeune».

Lire page 29 l'enquête de Jean-Philippe Vidal

Banques américaines : le maillon faible

L'amélioration spectaculaire de leurs résultats ne signifie pas que les établissements de crédit américains soient sauvés. Bill Clinton pourrait avoir à gérer une succession de faillites

GEORGE BUSH avait entamé son mandat par le sauvetage douloureux des caisses d'épargne (Savings and Loans), certains se demandent si le baptême du feu de Bill Clinton ne va pas consister à faire face à une crise bancaire. Le parcours des banques américaines depuis cinq ans est symbolique de la dérive de l'économie à la fin des années Reagan et Bush : le pire côtoie le meilleur. D'un côté, personne ne peut nier la fragilité persistante du système financier et parfois même son état de délabrement, et de l'autre, les banques affichent des profits records. Les experts y perdent leur latin.

Le 19 décembre 1992 pourrait être à marquer d'une pierre noire dans l'histoire du système bancaire américain. C'est à cette date que la réforme du contrôle bancaire adoptée en septembre par le Congrès entrera en vigueur. Les agences fédérales de tutelle (le Conseil de la Réserve fédérale), la FDIC (Federal Deposit Insurance Corporation) et le Trésor devront alors fermer dans les quatre-vingt-dix jours les banques jugées insolvables. Les établissements dont les capitaux dits «tangibles» seront inférieurs à 2 % de l'actif total seront liquidés, saisis ou cédés.

Cette échéance fait passer un frisson dans le dos de certains spécialistes. Dans un scénario catastrophe intitulé «Banking on the brink» (les banques au bord du gouffre) et repris par le *Washington Post*, un économiste de l'université de Cleveland, Edward Hill, et un consultant bancaire, Roger Vaughan, n'hésitent pas à pronostiquer la faillite dans les prochains mois de plus de 1 000 banques sur un total de près de 11 700. Ils en évaluent le coût entre 31 et 95 milliards de dollars (1) et annoncent une crise d'une amplitude similaire à celle des caisses d'épargne à la fin des années 80. Le parallèle est d'autant plus facile que l'ampleur de la débâcle des caisses d'épargne avait été dissimulée pendant la campagne précédant l'élection présidentielle de 1988.

George Bush et le nouveau Congrès avaient dû s'attaquer au début de l'année 1989 à cette très mauvaise «surprise», dont le coût final pour le contribuable américain pourrait atteindre la bagatelle de 2 500 milliards de francs sur trente ans !

Or, lors des dernières semaines, Bill Clinton et George Bush se sont bien gardés d'évoquer les problèmes du système bancaire américain ou d'émettre le moindre doute sur sa solidité. Les banques ont même été les grandes absentes du débat sur l'économie du pays. En tout cas, les banques américaines vont battre cette année leur record de profits de 1988 (24,8 milliards de dollars) et enregistrer des bénéfices de l'ordre de 30 milliards de dollars contre 18,6 milliards en 1991.

Éric Leser

Lire la suite et l'article de Serge Marti page 28

(1) 1 dollar vaut environ 5 F.

MODE D'EMPLOI

CONSOMMATION

Aliments inutiles

Dans bien des cas, les produits sans cholestérol et les compléments nutritifs ne correspondent pas à leurs promesses et ne présentent guère d'intérêt, si l'on en croit les enquêtes officielles

CELA tombe bien : les Français délaissaient déjà les produits «sans». Les enquêtes menées par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) sur les mentions relatives au cholestérol ne pourront que nourrir leurs réticences – et devraient susciter la prudence face aux divers «compléments alimentaires» proposés dans beaucoup de grandes surfaces ou de pharmacies. En revanche, les denrées «enrichies» de vitamines ont mieux soutenu l'examen et les petits pots pour bébés, soupçonnés d'incorporer trop de nitrates, sortent blanchis.

Pour les produits annoncés «sans cholestérol» ou à teneur réduite (produits laitiers, biscuits, sauces, pâtes, chocolats...), le rapport de la DGCCRF conteste déjà le postulat utilisé dans les publicités : *«Les consommateurs considèrent généralement que la faible teneur en cholestérol des aliments joue un rôle essentiel dans la prévention des maladies cardio-vasculaires. Or, l'implication du cholestérol alimentaire est minime au regard de la consommation totale de matières grasses.»* Sur les 80 produits vérifiés au début de 1992, 10 étaient annoncés à tort comme présentant un effet bénéfique pour le cholestérol sanguin, 5 comportaient des dénominations inappropriées et 55 des anomalies d'étiquetage. Deux dossiers contentieux ont été transmis aux autorités judiciaires.

BAROQUES • Les compléments alimentaires (vitamines, minéraux comme le calcium, oligo-éléments, levures, etc.), eux, font fureur : en un an, le nombre de produits en vente a doublé (1 500 sont aujourd'hui recensés, avec un chiffre d'affaires de 3 à 4 milliards de francs). Gélules, capsules ou comprimés aux compositions parfois baroques (on trouve de la poudre de corne de «cerf mâle», de l'os de tigre, des coquilles d'animaux marins...) sont vendus dans les grandes et moyennes surfaces, par correspondance, par démarchage, dans des clubs de culturisme, les magasins diététiques (25 % des ventes de compléments alimentaires) ou en pharmacie (la moitié des ventes).

Les uns et les autres suscitent les mêmes réticences de départ de la DGCCRF : *«La surconsommation de minéraux et vitamines par rapport aux apports quotidiens recommandés (AQR) peut avoir des effets néfastes sur la santé des individus, particulièrement lorsqu'ils appartiennent à des groupes à risque : enfants, femmes enceintes ou allaitantes, personnes âgées ou fragilisées par des maladies graves,* souligne le rapport ; *les données épidémiologiques récentes mettent en évidence l'absence de formes majeures de carences dans la population générale (à l'exception des carences en fer chez les femmes enceintes et les jeunes enfants).»*

De plus, les enquêtes font apparaître de *«nombreuses irrégularités, tant au niveau de la composition que de la présentation»* des compléments : dans 106 produits, on a constaté des doses dépassant les apports quotidiens recommandés en vitamines, et dans deux produits la présence d'un acide aminé interdit (le tryptophane).

S'y ajoutent des anomalies d'étiquetage et le libellé de certaines publicités : la DGCCRF a fait cesser la commercialisation de 15 produits, en raison du danger qu'ils risquaient de faire courir au consommateur ou pour tromperie. Pour près de 230 produits, elle a engagé des actions contentieuses à l'encontre de 46 sociétés et elle a adressé des avertissements sur 425 produits.

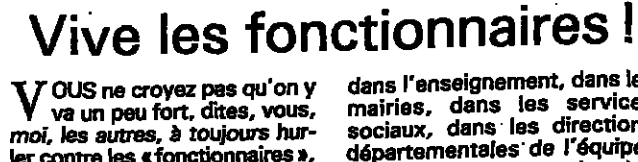
PETITS POTS • Les aliments produits selon des techniques industrielles et enrichis de vitamines (laits, yaourts, boissons, préparations pour petits déjeuners...) passent mieux la rampe, même s'ils ne sont pas nécessaires, compte tenu de l'absence de carences alimentaires graves en France.

Selon la DGCCRF, *«d'une manière générale, la réglementation est respectée»* et *«les anomalies constatées portaient sur des surdosages (sirop) ou le non-respect des teneurs annoncées dans l'étiquetage (produits de l'effort et substituts de repas). On a également relevé dans quelques cas le recours à des allégations ayant trait à la santé publique, qui (...) nécessitent un visa (antistress, renforce les os...).* Cinq procès-verbaux ont été dressés. Bref, on peut les acheter tranquille, même si l'on peut s'en passer.

Soulagement en revanche pour les mères qui travaillent et n'ont pas le temps de préparer des purées pour leurs bambins : un brevet de bonne conduite est décerné aux petits pots pour bébés, soupçonnés d'avoir une teneur trop élevée en nitrates. Sur 67 prélèvements réalisés dans 10 départements répartis dans toute la France, on n'a relevé d'anomalie que pour un seul produit, destiné aux enfants de plus de deux mois et contenant 180 milligrammes par kilo – soit plus de trois fois la dose réglementaire.

Mais pour tous les autres, *«l'analyse des produits constitués essentiellement de légumes n'a pas mis en évidence de fortes concentrations en nitrates susceptibles de poser des problèmes de santé»*, et selon la DGCCRF, *«les entreprises sont très sensibilisées à ce problème et opèrent un tri rigoureux à la suite d'analyses dans le choix de leurs matières premières».*

Françoise Vaysse



VOUS ne croyez pas qu'on y va un peu fort, dites, vous, *moi, les autres, à toujours* hurler contre les «fonctionnaires», dès que l'un d'entre eux ne satisfait pas illico notre demande, si farfelue soit-elle ? Ou à se payer leur tête, en *famille, au bistrot,* n'importe où, parce qu'on n'a rien à faire, ou qu'on ne sait pas de quoi parler ? C'est vrai qu'il y a parmi eux des mauvais coucheurs, des agressifs naturels qui *entretiennent leurs ulcères* à l'estomac avec une passion malsaine en étant désagréables avec les usagers, ces «assujettis» perpétuels. C'est vrai qu'il y en a aussi qui, dans un obscur bureau, s'ennuient à longueur de vie, faute de travail passionnant à faire, retenus par l'impossibilité de trouver du boulot ailleurs et par la peur de prendre le risque du chômage.

Mais enfin ! Pourquoi toujours traiter *tous* les fonctionnaires de pelés, de galeux, de «budgétivores» inutiles, qui n'ont rien à faire et s'arrangent pour ne rien faire ? Comme si seuls des paresseux étaient tentés par la fonction publique (nationale ou locale) et comme si, dans les entreprises privées, il n'y avait pas de cossards, ni d'incompétents, ni de mauvais coucheurs !

Je sais. Les fonctionnaires bénéficient de la sécurité de l'emploi et, par nos temps de chômage, c'est ressenti comme une insulte par ceux *qui, jour après jour, s'inquiètent* pour leur emploi, craignent que leur boîte ne soit vendue, restructurée, en dépôt de bilan ou à la veille de l'être. Mais enfin, ces fonctionnaires sont scan*daleusement sous-payés, et* j'en ai rencontré beaucoup qui se défonçaient sans compter pour leurs concitoyens et la chose publique. Des fonctionnaires consciencieux, humains, dévoués, il y en a des pagailles dans l'enseignement, dans les mairies, dans les services sociaux, dans les directions départementales de l'équipement, de l'agriculture, dans les hôpitaux, dans les prisons, dans la police... Mais oui.

Vous, moi, on en a tous connu de ces profs qui viennent faire leur cours avec une crève fiévreuse qui aurait couché au chaud n'importe lequel d'entre nous pour deux jours... ou deux semaines ! De ces infirmières qui, avec une gentillesse sans défaillance, veillent, aident, soignent ceux que nous aimons et qui souffrent, et trouvent encore un sourire et une parole douce pour calmer notre angoisse.

Et il est aussi des «percepteurs» (pour nous, les employés des impôts sont tous «percepteurs», même s'ils ne sont qu'employés de base) pleins de compréhension, *prêts* à expliquer, à réexpliquer, à trouver des solutions pour ceux qui sont en difficulté. Et rester aimable quand on fait partie des plus honnis des agents de l'Etat, ça vaut bien un coup de chapeau !

Moins connus, parce qu'ils ne sont pas au contact quotidien du public, certains fonctionnaires n'hésitent pas à met*tre les* bouchées doubles, à revenir au bureau pendant le week-end pour finir un travail urgent, à rester tard au boulot, tout simplement parce que le sens du service public – allez, *employons le vrai mot : du* devoir – leur colle à la peau.

Je sais que ce billet va me valoir une dégelée de contre-exemples. Si vous êtes prêt à grimper aux rideaux, passez *donc en revue ceux qui vous* entourent, à votre propre boulot. Vous vous apercevrez vite que les qualificatifs injurieux qui vous trottent dans la tête vont comme un gant à d'autres qu'aux «fonctionnaires»... ■

LA COTE DES MOTS

Overbooking

Suivi de son avatar franglais *surbooking* – à juste titre récusé par les défenseurs du français correct –, l'anglicisme *overbooking* s'est répandu à partir des années 70, particulièrement dans le milieu des voyagistes, des transporteurs, etc.

En anglais, *to overbook*, c'est accepter des réservations en surnombre, louer plus de places qu'il n'y en a de disponibles dans la réalité. On voit bien pour quelles raisons les professionnels des transports se livrent à cette activité de «sur-location», voire de «sur-vente» : comme des places retenues peuvent se retrouver inoccupées au moment du départ, soit parce que les voyageurs ont subi un empêchement dans les tout derniers moments, soit parce qu'ils ont renoncé volontairement à leur déplacement, on peut ainsi puiser dans un volant de «réservistes». Lesquels auront parfois payé leur(s) place(s) sans certitude de départ...

Si l'on peut comprendre la démarche des transporteurs, entre autres les compagnies aériennes, excédés de se retrouver avec des places vacantes par suite du désistement de clients qui n'ont pas eu la politesse de prévenir de leur défection, certains se montrent... réservés devant un système qui conduit des personnes à se présenter parfois inutilement à l'aéroport, pour voir partir sans eux un avion absolument complet !

La *surréservation* – tel est l'équivalent recommandé – est donc un procédé Janus, à deux visages : souriant pour les transporteurs, loueurs, prestataires de services, qui peuvent raisonnablement en attendre des taux d'occupation élevés (avions, bateaux, trains, hôtels, salles de spectacles...) et pour ceux qui peuvent ainsi accéder presque par miracle à des places ardemment désirées ; morose pour d'autres, qui, parfois après avoir payé plus que des arrhes, se seront déplacés et auront espéré en vain. Ces derniers, évidemment, ne seront pas... transportés de joie par cette pratique.

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

BAISSE DES TAUX DIRECTEURS FRANCAIS. La Banque de France a diminué, le **2 novembre**, ses principaux taux d'intérêt directeurs : le taux d'intervention a été abaissé de 9,60 % à 9,35 % *(le Monde* du 3 novembre).

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE MONDIALE EN CRISE. General Motors, le numéro un mondial, qui envisage 74 000 supressions d'emplois, s'est doté, le 2 novembre, d'une direction bicéphale en remplacement de Robert Stempel, PDG démissionnaire : John Smale, «chairman», et John Smith, «chief executive officer» (CEO). Plusieurs groupes ont annoncé des plans de suppressions d'emplois : 4 000 postes pour Nissan, 12 500 sur trois ans pour Volkswagen, 4 500 pour MAN, groupe bavarois et 3 766 envisagées chez Volvo *(le Monde* des 4, 5 et 6 novembre).

ALLEMAGNE : DEFICIT BUDGETAIRE CREUSÉ. Face au ralentissement de la croissance allemande, le chancelier Helmut Kohl, a décidé le **3 novembre**, de creuser le déficit budgétaire qui atteindra 44 milliards de marks en 1993 *(le Monde* du 5 novembre).

BILL CLINTON ELU PRESIDENT DES ETATS-UNIS. *Le candidat démocrate a été élu,* le **3 novembre**, avec 43 % des voix contre 38 % à George Bush. Son programme prévoit la relance de l'économie par des dépenses publiques, l'instauration d'une protection sociale minimale et davantage d'*«équité» fiscale. Fait* nouveau, il met l'accent sur la formation *(le Monde* des 3, 4, 5 et 6 novembre).

GATT : ECHEC DES DISCUSSIONS. Les Etats-Unis n'ont pas obtenu l'aval du GATT, le **4 novembre**, pour appliquer des mesures de rétorsion commerciale contre les produits européens, notamment français, après l'échec des discussions sur le volet agricole de l'Uruguay Round à Chicago le **1er novembre** qui a entraîné, le 2 novembre, la décision du commissaire européen Ray McSharry de se décharger de son mandat de négociateur. Néanmoins, George Bush a pris la décision, le **5 novembre**, d'imposer une surtaxe de 200 % sur certains produits agricoles importés, dont les vins blancs européens, à partir du 5 décembre *(le Monde* des 3, 4, 5, 6 et 7 novembre).

MARDI 10 NOVEMBRE. Paris. Salon du premier emploi et des stages (porte de Champerret, jusqu'au 11 novembre).
Bruxelles. Conseil «marché intérieur» de la CEE.
Nouakchott (Mauritanie). Sommet de l'Union du Maghreb arabe (jusqu'au 11 novembre).

MERCREDI 11 NOVEMBRE. Tokyo. Séminaire OTAN-Japon sur les questions de défense (jusqu'au 12 novembre).
Londres. Rencontre entre John Major et Helmut Kohl.

JEUDI 12 NOVEMBRE. Toulouse. 30e Congrès des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) (site de Toulouse-Labège, jusqu'au 13 novembre).
Paris. «Journées portes ouvertes» du Palais de justice, entièrement consacrées à l'Europe (jusqu'au 14 novembre).
Paris-Nord Villepinte. Salon international de l'emballage, du conditionnement et de la présentation (jusqu'au 18 novembre).

VENDREDI 13 NOVEMBRE. Cannes. 9e Congrès national des femmes chefs d'entreprise (jusqu'au 14 novembre).
Moscou. Réunion des chefs de gouvernement de la CEI.

SAMEDI 14 NOVEMBRE. Bordeaux. Forum de l'investissement (Palais des congrès de Bordeaux-Lac, jusqu'au 16 novembre).
Moscou. Congrès de l'Union russe des industriels et des entrepreneurs. Adoption de son programme économique.
Italie. Le gouvernement présente son programme de privatisation de sociétés d'Etat.
France. Mise en vente de la vignette automobile (jusqu'au 1er décembre).

LUNDI 16 NOVEMBRE. Limoges. Rencontre «Agir pour l'emploi» en présence de Martine Aubry.
Bruxelles. Conseil «Agriculture» de la CEE.
Paris. Journées européennes «Grands comptes et technologies» (Palais des congrès, jusqu'au 19 novembre).
Europe. Semaine européenne de la prévention de la drogue.
Marne-la-Vallée. Forum international sur la qualité et le service (EuroDisney, jusqu'au 18 novembre).

LOIS ET DÉCRETS

Code des douanes communautaire

■ Un règlement de la CEE vient d'établir le code des douanes communautaire qui réunit en un seul texte toutes les dispositions douanières applicables aux échanges commerciaux entre les Etats membres et les pays tiers. La réglementation douanière s'applique de façon uniforme dans l'ensemble du territoire de la Communauté, ce qui revêt une importance pratique pour la mise en place et le fonctionnement effectif du marché intérieur. Ce code des douanes communautaire comprend 253 articles répartis en 10 titres. Parmi les innovations juridiques introduites dans ce code, figure la mise en place d'un Comité du code des douanes (art. 247 à 249), composé de représentants des Etats membres et présidé par un représentant de la Commission.

D'autre part, le titre 8 de ce code est consacré à la procédure de recours contre les décisions des autorités douanières.

Règlement (CEE) no 2913 du conseil du 12 octobre 1992, ***Journal officiel des Communautés européennes* du 19 octobre 1992.**

Caisses d'épargne

■ Deux décrets parachèvent la nouvelle organisation des caisses d'épargne mise en œuvre par la loi du 10 juillet 1991.

Le premier concerne la gestion des dépôts. Il précise que les fonds en instance d'emploi par les caisses d'épargne sont centralisés à la Société centrale de trésorerie (SCT), société dont le capital est détenu à 65 % par la Caisse des dépôts et à 35 % par les caisses d'épargne. La SCT devra elle-même déposer ces fonds à la Caisse des dépôts, qui en assumera la gestion par le biais de sa filiale CDC-Gestion.

La SCT a été créée lors de l'assemblée générale du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (CENCEP), en 1990, pour assurer la tenue des comptes des caisses d'épargne et la centralisation de leurs liquidités, en même temps que la Société centrale d'émission et de crédit (SCEC), cette dernière assurant les fonctions d'émission pour le réseau.

Ce texte organise aussi les relations avec les caisses d'épargne des départements et territoires d'outre-mer. Celles-ci sont tenues de se conformer à la réglementation que fixera le CENCEP pour l'emploi des fonds qu'elles reçoivent des déposants. Le décret précise aussi que le CENCEP exerce à l'égard des caisses d'épargne d'outre-mer les compétences confiées aux organes centraux par la loi bancaire du 24 janvier 1984.

Le second décret prévoit l'affiliation au CENCEP de *tous* les établissements de crédit filiales de caisses d'épargne ou du CENCEP lui-même.

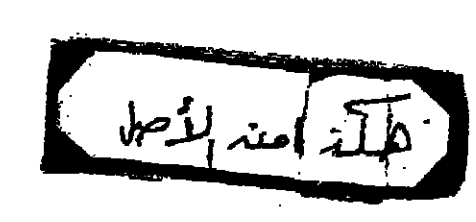
Décrets no 92-1154 et 92-1155 du 13 octobre 1992, ***Journal officiel* du 20 octobre 1992, *pages* 14624 et 14625.**

Rentes viagères

■ Un arrêté fixe le plafond de ressources brutes de l'année 1991 applicable en 1993, pour l'octroi des majorations aux rentes viagères constituées, à compter du 1er janvier 1979, auprès de la Caisse nationale de prévoyance, des caisses autonomes mutualistes et des compagnies d'assurance-vie, à 86 158 francs pour une personne seule et à 161 545 francs pour un couple.

Arrêté du 21 octobre 1992, ***Journal officiel* du 29 octobre 1992,** page 15025.

□ ***Rectificatif.*** – Dans notre numéro daté du mardi 3 novembre, une erreur s'est glissée dans l'un des graphiques de la page 38 (Conjoncture) portant sur le Maroc. Le graphique intitulé «Croissance du PIB» concernait en réalité la croissance du PIB par habitant et non global.



Les musiciens « compactés »

Abattements sur les droits d'auteur et les royalties : artistes et interprètes sont mis à contribution par l'industrie du disque pour le lancement de la nouvelle « cassette digitale ». La pilule est dure à avaler

LE 16 novembre prochain, on trouvera les nouvelles « cassettes digitales » (*digital compact cassettes*, en abrégé DCC) (1), dont les platines sont déjà en vente depuis quelque temps. Deux cent cinquante cassettes en tout, allant de Dire Straits à Karajan, seront vendues, au prix du disque compact, par tous les grands éditeurs de disques, à l'exception de Sony. Celui-ci fait bande à part avec son minidisque compact réenregistrable, et c'est sur ce nouveau support qu'il publiera son catalogue (issu du rachat de CBS par la firme japonaise), que d'autres compagnies (mais pas le groupe Polygram) alimenteront aussi.

L'arrivée de la DCC et du minidisque a été préparée par des discussions difficiles entre les auteurs (ou leurs représentants) et les multinationales du disque. Celles-ci font grincer les dents des artistes : sur le nouveau « support », leurs royalties d'interprète et leurs droits d'auteur – en l'occurrence les « droits de reproduction mécanique », perçus en Europe par les sociétés d'auteurs, comme la Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) en France) – vont être réduits *(lire encadré)*.

Ce n'est pas la première fois, et cela explique les réactions des artistes. Il y a huit ans, déjà, lorsque le disque compact est apparu, les maisons de disques ont renégocié les contrats artiste par artiste, obtenant de très forts abattements de royalties et de droits d'auteur. En général, les taux pour chaque disque compact (CD) restaient au niveau de ceux d'un disque vinyl, alors que le nouveau support coûtait deux fois plus cher. *Music & Copyright*, une publication professionnelle britannique, a évalué la contribution apportée par les artistes à la promotion du CD à 400 millions de dollars pour le seul marché européen. Il a fallu attendre 1989 pour que les taux de droits de reproduction mécanique et de royalties reviennent à un niveau normal.

INTÉRÊT GÉNÉRAL • Depuis, les majors du disque ont pris le pli. Désormais, lorsqu'un contrat est conclu ou renégocié, les artistes doivent s'engager à consentir des abattements sur les droits d'auteur et les royalties à l'occasion du lancement d'un nouveau support. Pour les maisons de disques, il est logique de faire participer les artistes. *« Ce ne sont pas des salariés*, fait remarquer David Munns, *senior vice-president* (directeur) du marketing de Polygram Europe. *Le lancement de la DCC est une opération d'intérêt général pour les métiers de la musique enregistrée. Le jour où les artistes accepteront d'être payés au fixe pour l'enregistrement d'un disque, ils seront dispensés d'assumer une part du risque. »*

Les négociations sont complexes : le taux de royalties est discuté artiste par artiste, alors que les droits de reproduction mécanique font l'objet d'une négociation internationale entre le Bureau international des éditeurs de musique (BIEM) et la Fédération internationale des industries phonographiques (IFPI, d'après son titre anglais). Elles se sont passées de façon différente selon les pays.

Pour les royalties, en France, les managers ont essayé, un par un, de limiter les dégâts, la profession n'ayant aucune tradition d'action collective. Résultat : un vendeur moyen (autour de 200 000 exemplaires par album) mais régulier a dû consentir 20 % d'abattement sur son taux de royalties, qui passe ainsi de 12 % (un taux moyen) à 9,6 % : c'est à peu près la norme appliquée, mais les vedettes, qui vendent plus et ont donc plus de poids, s'en tirent mieux. Et Jean-Claude Camus, manager de Johnny Hallyday, qui enregistre pour Polygram, quoique aussi réservé que ses confrères sur le principe des abattements, déclare entretenir *« les meilleures relations du monde avec Polygram. La négociation est entre les mains des avocats de Johnny Hallyday »*.

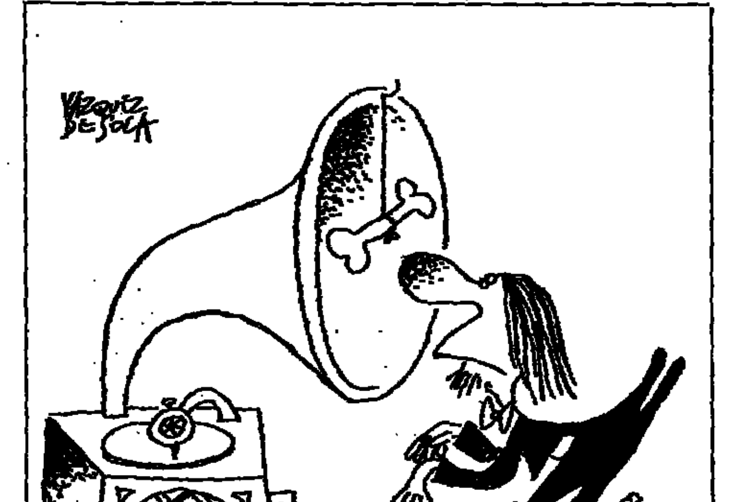
SACRIFICES • En Grande-Bretagne, en revanche, ces abattements ont suscité une réaction sans précédent, menée par les managers des « gros calibres ». Ceux de Simply Red, de Dire Straits et autres seigneurs des hit-parades ont levé l'étendard de la révolte, se fédérant au sein de l'International Manager Forum.

Une révolte nourrie par l'expérience du passé, et notamment du lancement du disque compact. *« Nous sommes prêts à faire des sacrifices, mais les mêmes que ceux consentis par les maisons de disques. Trois ans après son lancement, le disque compact est devenu rentable, mais les abattements sur royalties ont continué bien après »*, dit Bruce Findlay, Ecossais volubile qui fut le manager de Simple Minds avant de veiller sur la destinée des Silencers.

Dans le camp des artistes, certains ajoutent que seul le groupe Polygram – filiale à 80 % de Philips – a réellement investi dans la mise au point de la « cassette digitale » et que les autres majors se contentent de profiter de ces abattements. Enfin, ajoute Bruce Findlay, *« quitte à faire des sacrifices, nous aimerions que le public en profite. Les abattements consentis par les artistes ne se répercutent que sur les profits des majors. Pour le public, les nouvelles cassettes seront aussi chères que le disque compact »*.

Cette révolte des managers est sans doute venue trop tard pour changer quoi que ce soit au sujet des royalties sur la nouvelle cassette. Mais leur combat ne s'arrêtera pas là : il peut avoir des répercussions sur l'autre part de la rémunération des artistes, les « droits d'auteur ». En Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, ceux-ci sont, quel que soit le support, inférieurs à ceux pratiqués sur le continent européen. Les escarmouches vont donc se multiplier.

En fait, pour les « droits de reproduction mécanique », la discussion a eu lieu en septembre à l'occasion de la renégociation périodique du contrat-type qui lie les deux organismes depuis soixante-deux ans. Dans l'accord conclu les 14 et 15 septembre, le BIEM, représentant des auteurs, a accepté une légère baisse du taux européen des droits mécaniques (de 9,5 % à 9,306 %) sur l'ensemble des « supports », plus un abattement spécifique 25 % sur les droits pour les « cassettes digitales » pendant deux ans, ce taux étant révisable à la baisse pour les deux années suivantes, en fonction des résultats commerciaux.



Ces concessions du BIEM s'inscrivent dans une négociation permanente avec les multinationales : *« Ces concessions montrent que nous ne sommes pas insensibles aux efforts de l'industrie du disque. Celle-ci estime en effet qu'il faudra au moins cinq ans pour que la DCC trouve sa place dans 5 % des foyers »*, explique Jean-Loup Tournier, directeur de la SACEM et président du bureau du BIEM.

Il s'agissait aussi pour les auteurs de céder sur l'accessoire pour préserver le principal. Le taux de « reproduction mécanique » appliqué sur le continent européen – même légèrement réduit – est en effet le plus élevé du monde, supérieur de 15 % à 25 % aux taux britannique, américain et japonais. *« Bien qu'une seule des multinationales, la Warner, soit américaine, nous négocions toujours avec des Anglais ou des Américains*, souligne Jean-Loup Tournier. *Habitués à écraser les auteurs de leur pays, ces gens supportent mal de ne pas arriver à brider le BIEM. D'autant que notre taux de base sert souvent de référence lors de litiges entre auteurs et maisons de disques dans les pays anglo-saxons, en Australie, par exemple. »*

Des tensions exacerbées par la récession : si tout le monde s'inquiète de la baisse des ventes des cassettes classiques, personne n'est certain que les nouveaux produits se vendront mieux. *« Déjà, ce sont les jeunes qui n'achètent plus aujourd'hui. Comment voulez-vous qu'ils achètent des produits encore plus chers ? »* demande Jean-Claude Camus, le manager de Johnny Hallyday.

Thomas Sotinel

(1) Lancées par Philips. Voir « Le duel Sony-Philips » dans « le Monde de l'économie » du 8 septembre.

Droits d'auteur et royalties

Les artistes qui écrivent la musique et les textes de leurs propres enregistrements sont rémunérés de deux manières lorsqu'un de ces enregistrements est mis sur le marché.

Leur travail d'auteur est rémunéré sous forme de droits d'auteurs, désignés, pour la musique enregistrée, sous le nom de « droits de reproduction mécanique ». En France, ces droits sont perçus auprès des producteurs par la Société des droits de reproduction mécanique (SDRM), organisme dépendant de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM). Cette dernière se charge ensuite de redistribuer les droits aux artistes directement ou par l'intermédiaire de leurs éditeurs de musique (qu'il ne faut pas confondre avec les éditeurs phonographiques qui publient et diffusent les enregistrements). Le taux des droits de reproduction mécanique est fixé dans le cadre de négociations internationales.

Le travail d'interprète des artistes est, lui, rémunéré par des « royalties » prélevées sur le prix de vente des albums et versées directement aux artistes par les maisons de disques. Le taux varie suivant l'importance du pressage et la notoriété de l'artiste. Michael Jackson, par exemple, a pu imposer à Sony Music un taux de 25 %. Le taux moyen tourne autour de 12 %.

T. S.

Banques américaines : le maillon faible

Suite de la page 25

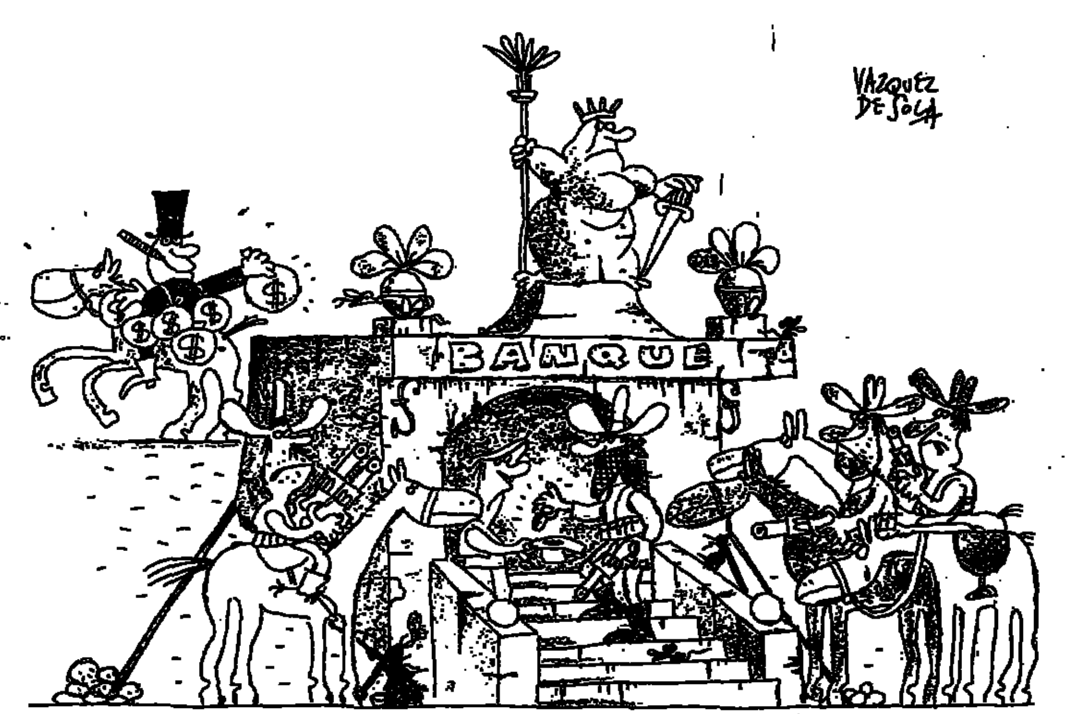
Le résultat par action des 128 plus grands établissements du pays a augmenté de 22 % au troisième trimestre.

REFINANCEMENT • Au bord de la faillite avec la crise immobilière de 1987-1988, les banques doivent leur salut à la politique ininterrompue de baisse du loyer de l'argent par la Réserve fédérale. Depuis le printemps 1989, elle a ramené les fonds fédéraux *(federal funds)* de 9,75 % à 3 % et son taux d'escompte de 7 % à 3 %. Instruite par la faillite des caisses d'épargne de la fragilité de l'ensemble du système financier américain (massivement engagé dans l'immobilier et à peine sorti de la crise de la dette de l'Amérique latine), la banque centrale a permis aux banques de se refinancer à des coûts de plus en plus faibles et d'accroître leurs marges de crédit. Car elles n'ont pas totalement répercuté sur leurs clients la baisse du coût de leurs ressources. Elles ont même doublement profité de cet écart entre loyer de l'argent à court terme et taux d'intérêt à long terme en plaçant à 7 % ou 8 % des ressources qu'elles rémunéraient à 3 % et en achetant ainsi en grand nombre des obligations d'Etat, les fameux *T bonds*... une véritable manne.

Les grands établissements ont pu ainsi mener de front des opérations « vitales », comme le nettoyage des bilans d'une partie des créances douteuses, la réduction des frais généraux, des restructurations et des rapprochements afin d'atteindre la taille critique.

Le paysage bancaire américain en est aujourd'hui totalement bouleversé. Sur les cinq plus grandes banques du pays, en dehors de la première, Citicorp, et de la cinquième, J.P. Morgan, les trois autres sont issues de fusions spectaculaires, de BankAmerica avec Security Pacific, en passant par Chemical Bank avec Manufacturers Hanover ou C and S/Sovran et NCNB pour former Nations Bank.

Si la rentabilité des banques s'est dans l'ensemble nettement améliorée, elles ne se retrouvent pas pour autant dans une situation idyllique, et les circonstances très favorables dont elles ont bénéficié risquent de ne pas durer. La baisse des taux leur a permis de se refaire une santé, mais les restructurations de portefeuilles immobiliers coûtent cher. *« Elles ont pu bénéficier, surtout lors des deux dernières années, d'un contexte anormalement favorable »*, estime Phillipe Adhémar, conseiller financier à l'ambassade de France à Washington. Cet âge d'or semble sur le point d'être révolu.



CRAINTES • D'abord, parce que le taux d'escompte ne devrait plus baisser, après avoir atteint son niveau le plus bas depuis ving-neuf ans... Le coût de l'argent pourrait même repartir à la hausse en cas de reprise de la croissance et plus encore de l'inflation. C'est d'ailleurs pourquoi les banquiers américains ne sont pas très enthousiastes face aux projets de relance du nouveau président Bill Clinton. Ils ont d'autant plus de craintes qu'une relance après un déficit budgétaire record de 290 milliards de dollars cette année ne pourrait que mettre à mal le marché obligataire et se répercuter sur la valeur des obligations que les banques ont acquises. Dans une certaine mesure, elles ont troqué une partie de leurs créances douteuses contre un risque de taux. De plus, la nouvelle administration risque de ne pas tolérer que consommateurs et investisseurs supportent encore longtemps des taux élevés pour permettre aux banques de se renflouer.

> **Un spécialiste prévoit la fermeture, dans les quatre années à venir, de 600 banques, ce qui correspond au rythme observé depuis 1987.**

Du coup, les spécialistes se mettent à douter de la capacité des banques américaines à être rentables et compétitives dans des conditions « normales » de marché. Moins pessimiste que les auteurs de *Banking on the brink*, Robert Litan, spécialiste bancaire de la Brookings Institution et auteur d'un rapport pour la Chambre des représentants, prévoit tout de même la fermeture dans les quatre années à venir de 600 établissements. Pas une hécatombe, mais le rythme « normal », puisque depuis 1987 de 100 à 200 banques ferment chaque année.

Si les pronostics sont tellement contradictoires, c'est qu'ils reflètent finalement assez bien la diversité des situations entre la pléthore de banques américaines de toutes tailles. L'état de santé des grands établissements, issus la plupart du temps de fusions spectaculaires, et des milliers de petites banques ne sont en rien comparables. Non seulement il y a trop d'établissements de trop petite taille, mais, en outre, la législation, qui remonte pour partie aux années 30, renforce cet état de fait en établissant un cloisonnement par activité et par Etat. *« Contraintes à une monoactivité dans une seule région, les petites et moyennes banques sont incapables de diversifier leurs risques et subissent sans pouvoir y échapper les contraintes de leur environnement »*, explique Philippe Aroyo, économiste de la BNP, spécialiste de l'économie des Etats-Unis. *« Voilà pourquoi une réforme de la législation bancaire est indispensable »*, ajoute-t-il.

CLOISONNEMENT • Des idées que semble partager Bill Clinton. Lors de la campagne électorale, le candidat démocrate s'est clairement prononcé en faveur d'une réforme de la réglementation afin de permettre aux grandes banques d'exercer leur activité sur l'ensemble du territoire. Mais l'administration Bush a déjà échoué dans une pareille tentative.

La réforme proposée par Nicholas Brady, le secrétaire du Trésor, en février 1991 ne se contentait pas de revenir sur les limitations territoriales mais également sur le cloisonnement entres banques de dépôt et banques d'affaires. Une modification du Banking Act rejetée par le Congrès. Le lobby des 7 500 petits banquiers locaux, en prise directe avec des parlementaires dont il finance les campagnes, a eu raison de celui des grands établissements, confrontés à la concurrence des banques étrangères et dont le développement se heurte au cloisonnement entre Etats du marché bancaire.

Révélateur de ces problèmes de compétitivité, le poids pris en quelques années par les banques étrangères sur le marché américain. Dans la logique expansionniste de sa maison mère, la filiale du Crédit lyonnais est ainsi devenue sans coup férir la quinzième banque aux Etats-Unis et, profitant des marges de crédit confortables, a dégagé l'an dernier près de 1,2 milliard de francs de résultat net.

Aux yeux des experts, les banques américaines, à l'image de l'ensemble de l'économie, sont confrontées à des problèmes structurels. Ils seront d'autant plus difficiles à résoudre que la croissance restera faible et les défaillances d'entreprises importantes. Même si une reprise de l'activité intervenait, elle entraînerait sans doute une hausse des taux et aurait également des effets négatifs. Mais il n'existe de sortie que par le haut.

« Pour des raisons de répartition des risques et de taille minimum, il est nécessaire que le nombre des banques revienne sous les 10 000 et même autour de 8 000 », avoue Philippe Aroyo. Les régulateurs des autorités de tutelle, en obligeant dans les prochains mois de nombreux établissements à mettre la clé sous la porte, pourraient faire un bout du chemin. Masquée en partie par des bénéfices records, la fragilité du système bancaire américain persiste. Passés sous silence pendant la campagne électorale de l'élection présidentielle, les problèmes bancaires risquent de resurgir dans les prochains mois. Cette fois, Bill Clinton sera bel et bien au pied du mur.

Éric Leser

Un « Vietnam » financier

La faillite en chaîne des caisses d'épargne (Savings and Loans) à la fin des années 80 est la catastrophe financière la plus importante que les Etats-Unis ont dû affronter depuis la grande crise de 1929. Conséquence à la fois d'un cadre réglementaire obsolète et de l'esprit de laisser faire qui a caractérisé les premières années Reagan, les caisses d'épargne avaient pris, au cours de la décennie, des risques de plus en plus considérables sur des actifs de mauvaise qualité. Une fuite en avant assumée d'autant plus facilement par certains professionnels du crédit que les Savings and Loans bénéficiaient de l'assurance des dépôts.

Le désastre a été révélé dans toute son ampleur en 1989 alors que les faillites commençaient à se multiplier. Dernier garant de la solidité du système financier, l'Etat fédéral s'est retrouvé condamné, à partir du 5 août 1989 – date du vote du Financial Reform Recovery and Enforcement Act, – à assurer le sauvetage des caisses d'épargne en prenant le contrôle de plusieurs centaines d'établissements, qu'il a dû fermer ou restructurer.

Après de nombreuses rallonges successives, le coût final de l'opération de sauvetage est aujourd'hui évalué à près de 500 milliards de dollars (2 500 milliards de francs !) sur trente ans. La débâcle des Savings and Loans aura donc coûté plus cher au contribuable américain que la guerre du Vietnam.

E. L.

La liste des victimes s'allonge

Les autorités bancaires américaines se gardent bien d'annoncer la fin de la crise. Si le rythme des faillites a diminué, une centaine d'établissements devraient encore être fermés l'an prochain

NEW-YORK
de notre correspondant

PRUDENCE. *« J'espère que l'industrie bancaire est effectivement sur la voie du redressement, mais je ne suis pas encore en mesure de l'affirmer. »* En tenant ces propos le 19 octobre dernier devant l'American Bankers Association réunie à Boston, en Nouvelle-Angleterre – une région particulièrement affectée par la crise de ce secteur, – Andrew Hove a largement tempéré l'optimisme de la profession après l'annonce des bons résultats des banques américaines au troisième trimestre 1992.

Une prudence justifiée. Andrew Howe, président par intérim du Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC), cette agence fédérale chargée d'assurer les dépôts des banques commerciales américaines, a tenu à rappeler qu'en dépit des centaines de fermetures d'établissements opérées depuis le début de la crise, quantité d'autres banques allaient devoir mettre la clé sous la porte au cours des prochains mois. Ne serait-ce qu'en raison de la persistance du marasme immobilier sur la côte ouest et d'une possible remontée des taux d'intérêt, qui interviendrait avant que certaines banques aient pu assainir leurs bilans.

Dans les prochaines semaines, près d'une trentaine d'établissements totalisant 18 milliards de dollars d'actifs vont encore être fermés, ce qui portera à cent cinq le total des fermetures de banques cette année, pour un total de l'ordre de 40 milliards de dollars. D'après le président du FDIC, le rythme des faillites bancaires en 1993 devrait être assez voisin de ces chiffres. A l'appui de ses dires, les autorités bancaires ont décidé le 30 octobre dernier de fermer, dans le seul Etat du Texas, 20 établissements insolvables totalisant 8,8 milliards d'actifs et affiliés à la First City Bankcorporation. Cette mesure radicale constitue l'un des « coups de torchon » les plus importants opérés dans le secteur bancaire depuis que l'administration a été contrainte de commencer à le renflouer, il y a cinq ans maintenant.

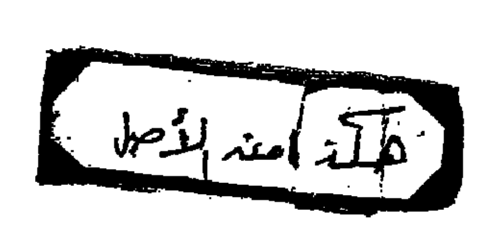
SOUS-ENTENDUS • Faut-il s'attendre à un nouveau « Vietnam financier », à l'image des quelque 200 milliards de dollars d'ores et déjà engloutis dans le scandale des caisses d'épargne ? Non, répondent en chœur les autorités américaines. *« Les affirmations selon lesquelles les banques recèleraient encore des centres de pertes importantes qui auraient volontairement été dissimulées ne sont pas fondées »*, a récemment affirmé Stephen Steinbrink, le contrôleur de la monnaie, à l'occasion d'une audition devant la commission bancaire du Sénat. Il a récusé au passage toute idée d'un « complot du silence » aux termes duquel l'administration aurait caché l'ampleur des difficultés à venir pour ne pas gêner la campagne présidentielle de George Bush.

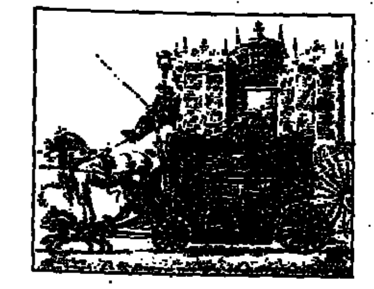
Indépendamment de ces sous-entendus politiques, il reste que la nouvelle réglementation qui sera mise en place à partir du 19 décembre risque d'allonger la liste des établissements qui ne pourront pas faire face à leurs obligations. Selon une « action corrective rapide » (*Prompt Corrective Action*) adoptée par les autorités de tutelle (conseil de la Réserve fédérale, FDIC et département du Trésor), les régulateurs devront saisir, liquider ou mettre en vente, à compter de cette date, les établissements dont la situation financière s'est par trop dégradée. Ce contrôle accru pourrait être fatal à un nombre de banques compris entre 50 et 80 établissements, totalisant de 20 à 30 milliards de dollars d'actifs et situés pour l'essentiel en Californie et dans le nord-est des Etats-Unis, les deux zones qui restent en « rouge » pour le FDIC.

Pourtant, les signes d'assainissement sont nets : depuis que les autorités ont entrepris de purger le système, le nombre de banques « à problèmes » a régressé de 1559 en décembre 1987 à 956 à fin juin 1992. Quant au nombre des faillites proprement dites, il est tombé de moitié – de 201 en 1987 et 221 l'année suivante à 108 en 1991.

Mais le prix de la purge est élevé. A elle seule, la fermeture de 66 établissements au cours des six premiers mois de l'année va coûter 3,1 milliards de dollars au Bank Insurance Fund que gère le FDIC. En principe, cet organisme possède encore des réserves suffisantes, évaluées à 15,2 milliards de dollars en juin dernier (en baisse de 1,1 milliard sur décembre 1991) pour faire face aux autres sinistres prévisibles, indique Caryl Austrian, directeur adjoint du Federal Deposit Insurance Corp. Parallèlement, le compte d'exploitation du Bank Insurance Fund a été excédentaire de 1,5 milliard de dollars à la fin du premier semestre 1992, ramenant à 5,5 milliards (contre 7 milliards fin 1991) le solde négatif de ce fonds. Il reste que les coûts supportés par ce système d'assurance sont encore très supérieurs aux ressources provenant des banques mises en liquidation. Il suffirait qu'intervienne une faillite majeure pour que le fonds de garantie se trouve placé dans l'incapacité financière d'assurer sa mission d'indemnisation.

Serge Marti





Ikea s'embourgeoise

La firme nordique, spécialiste du meuble économique, vient de racheter le réseau européen d'Habitat. En élargissant son registre vers le haut de gamme, l'empire suédois assure son avenir

L'INVENTEUR du meuble à emporter, qui a fait la joie de générations de jeunes ménages, serait-il guetté par l'embourgeoisement ? En rachetant le réseau européen d'Habitat il y a deux semaines au britannique Storehouse, pour un peu plus de 600 millions de francs, la firme suédoise, ou plus exactement son fondateur, a fait sensation. Ingvar Kamprad, désormais à la tête de magasins connus, en Grande-Bretagne et en France, pour leur image haut de gamme, n'est-il pas en train de renier ce qui a fait son succès depuis quarante ans : le discount ?

A Amsterdam, siège de la fondation Stichting Ingka, propriétaire d'Ikea, qui a pris l'initiative du rachat d'Habitat, on se montre plutôt évasif. *« C'est une opération de diversification »*, commente sans plus le porte-parole. A Ikea-France, le laconisme confine au silence radio. Nous n'avons rien à dire parce que nous ne sommes pas concernés, affirme-t-on en substance, en précisant que les deux entités conserveront chacune leur autonomie.

De fait, l'état-major d'Ikea semble avoir été tenu à l'écart des tractations. Mais l'argument du cloisonnement, qui interdirait toute interrogation sur la stratégie du géant suédois du meuble, n'est pas pour autant convaincant. D'une part c'est Jan Aulin, un vieux collaborateur du président d'Ikea, qui a mené les négociations. D'autre part l'importance de l'opération, tout comme la détermination manifestée par Ingvar Kamprad (il avait déjà fait une offre de reprise il y a trois ans), montre qu'il s'agit là de toute autre chose que d'un pur caprice de capitaliste fortuné : Ikea est bel et bien à un tournant.

Pourquoi ? Parce que, apparemment, le modèle suédois n'attire plus les foules comme jadis. Certes, la suprématie de la firme d'Almhult sur le marché du « jeune habitat », comme disent les spécialistes (22 milliards de chiffre d'affaires à travers 113 magasins répartis dans 25 pays), n'est pas entamée.

ESSOUFFLEMENT • Mais des signes d'essoufflement sont, dit-on, perceptibles. Avec seulement 30 magasins, la Suède et l'Allemagne font à elles seules plus de la moitié (51 %) du chiffre d'affaires. Ce qui veut dire, *a contrario*, que les magasins des autres pays (73) ne brillent pas par leurs performances. En France, les dirigeants d'Ikea seraient, dit-on, déçus par les résultats de leurs magasins de Lille et de Plaisir en région parisienne. Et les concurrents de murmurer que les investissements, crise oblige, seraient mis en veilleuse.

En fait, les dirigeants d'Ikea sont confrontés à un double problème : le concept ayant été copié, il s'est banalisé. Surtout, la duplication du grand magasin périphérique en discount a conduit à une uniformisation de l'offre qui provoque aujourd'hui un phénomène de rejet chez le consommateur. Le ménage français, autrichien ou italien, veut autre chose que le petit meuble suédois standard.

De ce point de vue, la crise économique semble avoir accentué le phénomène en exacerbant les différences culturelles nationales et en fragilisant les gros mastodontes du meuble. Certes, les statistiques montrent que, face à la déprime générale (selon la Banque de France, les ventes de meubles pour les neuf premiers mois de l'année sont en recul de 7 % sur le chiffre d'affaires de 1991, lui-même en baisse de 10 %), le contemporain aurait limité la casse. Mais les spécialistes sont formels, en période de récession les magasins de centre-ville, plus petits et mieux ciblés commercialement, s'en tirent mieux que les usines à vendre.

Dès lors, la reprise d'Habitat n'apparaît plus comme un coup de dés, mais comme une nécessité. Pour le fondateur d'Ikea, la chaîne créée jadis par Terence Conran présente un double avantage : d'abord, elle est complémentaire. Pour les concurrents, la complémentarité ne saute pas aux yeux, mais on fait valoir qu'Habitat est un peu le négatif d'Ikea. Le premier exploite des petits magasins en centre-ville, là où le second n'est pas. Il prend pour cible le cadre aisé qui veut des meubles chics plutôt que choc, alors qu'Ikea pratique allègrement la vente de masse.

NÉCESSITÉ • L'occasion était donc unique de faire coup double : sécuriser l'empire en répartissant les risques (c'est un peu la stratégie du Printemps... mais à l'envers), tout en prenant en tenailles les autres enseignes. Déjà certains évoquent la perspective d'une division géographique du travail, les pays « riches » (Europe de l'Ouest, Amérique du Nord) étant attribués à Habitat et les pays « pauvres » (le Sud et l'Est) relevant d'Ikea.

Surtout, l'Edouard Leclerc du meuble se donne les moyens de devenir incontournable. A Amsterdam, on se refuse bien entendu à « faire l'addition », mais il est clair qu'avec pas loin de 200 magasins une belle machine de guerre se met en place.

C'est d'ailleurs ce qui inquiète le ministère français des finances, qui va passer au crible le dossier. Pour la Rue de Bercy, qui considère qu'il existe en France un marché spécifique du jeune habitat, le risque d'une position dominante n'est pas à écarter, puisque les deux chaînes représentent ensemble 50 % du marché français. Celles-ci proclament leur volonté d'autonomie, mais une telle profession de foi laisse les experts sceptiques. Il est clair que des actions communes seront développées entre Habitat et Ikea (les achats et peut-être la logistique) comme il est clair également que, le propriétaire étant unique, l'indépendance financière de l'un et de l'autre trouvera vite ses limites.

Mais Ingvar Kamprad tout comme Gilles Oudot, le patron d'Habitat qui, dans cette affaire, a bien tiré son épingle du jeu, ne sont pas à court d'arguments. Ils pourront dire que le marché du jeune habitat n'a pas de réalité économique et que ce qui compte, c'est le marché du meuble dans son ensemble, sur lequel les deux chaînes ne pèsent pas lourd : 5 % des ventes totales environ. On ne voit pas pourquoi, diront-ils, les pouvoirs publics s'opposeraient à une opération qui, au contraire, peut déboucher sur une restructuration d'un secteur qui donne un peu l'impression aujourd'hui d'aller à vau-l'eau.

Jean-Philippe Vidal

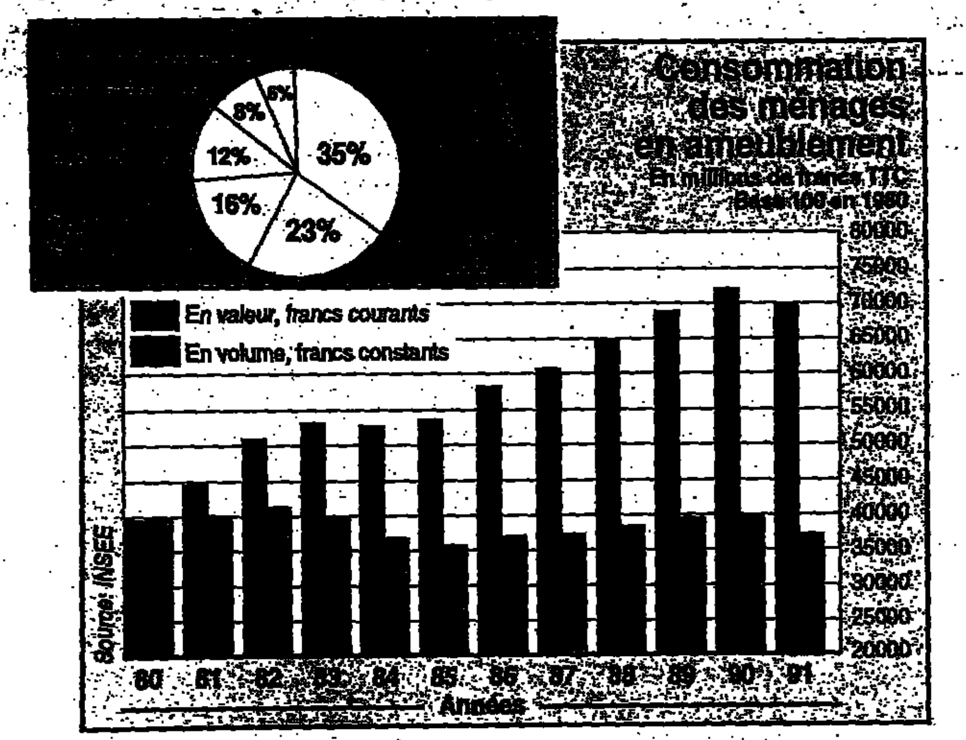
Le mystère Kamprad

Ingvar Kamprad, le fondateur d'Ikea, est tout le contraire d'un homme public. Ses interviews sont rares et il ne fréquente guère les salons. Parler de lui, c'est donc se condamner à colporter des rumeurs, des on-dit. Ainsi, qu'il serait dur à la tâche, pour lui et les autres (ses trois fils n'ont pas de fauteuil dans l'entreprise et n'en auront peut-être jamais) ; on le dit aussi parcimonieux, comme l'Américain Sam Valton, lui aussi fondateur d'un géant mondial du commerce, Walmart, à qui on le compare parfois. Leur seule faiblesse n'a-t-elle pas été de dissimuler leur nom derrière l'enseigne de leurs magasins ?

L'entourage de Ingvar Kamprad reconnaît d'ailleurs que l'homme est discret, sinon secret. Autant par tempérament (la bienséance toute scandinave interdit d'étaler sa fortune) que par souci, peut-être, de brouiller les pistes. Alors que son poids reste grand dans le groupe, il coule officiellement une semi-retraite paisible en Suisse. Ce qui est sûr, c'est qu'Ikea est bien à son image. La chaîne cultive comme lui l'art du secret. N'étant pas en Bourse, pourquoi éprouverait-elle le besoin de publier ses comptes ailleurs qu'au registre du commerce ? Comme lui, elle donne l'impression de ne s'être organisée que pour décourager toute velléité d'investigation : si le centre nerveux est en Suède, les services administratifs, eux, se trouvent au Danemark et la holding de contrôle aux Pays-Bas. A Amsterdam, là où justement a son siège la fondation Stichting Ingka, créée par Ingvar Kamprad, et à qui il a transféré ses droits de propriété sur Ikea.

Une fondation bien mystérieuse et qui fait couler beaucoup d'encre. Selon ses dirigeants, elle a pour mission de promouvoir le design et l'architecture. *Mais les méchantes langues affirment que, les autorités néerlandaises n'étant pas très regardantes, Stichting Ingka ne tient son existence* que de la volonté du Suédois de disposer d'une fenêtre sur l'Europe communautaire et surtout d'échapper à l'impôt sur les successions, particulièrement lourd en Suède. Il est vrai, à sa décharge, que l'auteur du *« testament d'un vendeur de meubles »* n'est pas seul à goûter aux charmes discrets des Pays-Bas. Carrefour, mais ce n'est qu'une coïncidence, dispose lui aussi dans ce pays d'une holding où sont logées ses participations étrangères. Mais lui non plus n'en parle pas beaucoup...

J.-Ph. V.



Habitat sauvé par la France

Créé au début des années 60 par un styliste de génie, Terence Conran, Habitat a connu, dès l'origine, un succès foudroyant (Le Monde de l'Economie du 13 octobre). Parti de Grande-Bretagne, le groupe devait très vite essaimer en France (1973), puis aux Etats-Unis. Mais le rachat de Mothercare (l'équivalent de Prénatal outre-Manche), puis des grands magasins BHS, à un moment où la Grande-Bretagne commençait à entrer dans la récession, devait sonner le glas des ambitions de Terence Conran. Les difficultés furent telles qu'à partir de 1986 il fallut envisager des fermetures de magasins : une vingtaine sur près de soixante au total.

En revanche, Habitat-France, après une expérience ratée dans la grande surface (Grand H), devait vite trouver son rythme et son marché. Pivot du développement en Europe de l'enseigne (un deuxième magasin doit bientôt s'ouvrir en Espagne), Habitat France, dont on a toujours dit que les bénéfices servaient à éponger les pertes de la chaîne anglaise, réalise un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs, avec 37 magasins. Au total, la chaîne Habitat (hors les Etats-Unis, qui restent bizarrement dans le giron de Store House) compte 76 magasins pour un chiffre d'affaires proche de 2 milliards de francs.

J.-Ph. V.

L'empire du nordique

Depuis l'ouverture du premier magasin en Suède, en 1958, Ikea a fait du chemin. Aujourd'hui, la chaîne compte, à travers le monde, 113 magasins (dont 18 en franchise). Elle réalise un chiffre d'affaires qu'on estime supérieur à 22 milliards de francs. Elle emploie 20 000 personnes et ferait, dit-on, travailler (en grande partie à l'Est) près de 2 000 sous-traitants.

Bien qu'Ikea ait su imposer, sur les marchés européen et nord-américain, le mobilier nordique, il n'est plus suédois, et depuis longtemps. La Suède n'entre plus que pour 24 % dans les ventes du groupe. Elle vient loin derrière l'Allemagne, qui, avec 27 % des ventes (et des vieux magasins), constitue son marché de prédilection.

Présent, dans la plupart des pays d'Europe (sauf encore en Espagne), au Canada et aux Etats-Unis (où elle a acquis il y a un an la société Stor), et même dans les pays arabes (mais là, en franchise), la chaîne a été une des premières à investir à l'Est (en Pologne, en Hongrie, et en Tchécoslovaquie).

En France, où il s'est implanté en 1981, Ikea compte 7 magasins (le dernier s'est ouvert en mai 1992 à Plaisir) pour un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs. Aucune autre ouverture ne semble, dans l'immédiat, être envisagée.

J.-Ph. V.

PERSPECTIVES

LES SECOUSSES DU POST-COMMUNISME

Affaires albanaises

Suite de la page 25

La plage est illuminée par des réverbères flamboyants qui éclairent, tous les 20 mètres, le sable désert.

Pionnier occidental du commerce avec l'Albanie, Julien Roche s'est installé à Durrës, il y a un peu plus d'un an, dès que les étrangers ont été autorisés à y résider. Avant, les hommes d'affaires étaient condamnés à loger à l'hôtel, et encore, jamais plus de quinze jours de suite. Locataire de la villa pour la somme de 4 000 dollars (1) par mois, il aurait volontiers soulagé les militaires de leur tâche de surveillance à l'entrée du *« bloc »* et embauché des vigiles privés. Le ministère de la défense a été vexé de cette proposition, mais il a retenu l'idée que toute peine méritait salaire et présenté sa facture. Les soldats n'en viennent pas moins quémander régulièrement quelques paires de chaussures aux résidents.

PIONNIER • L'aventure albanaise de ce natif de Bourg-en-Bresse a commencé il y a onze ans. Fondateur d'une petite société de commercialisation d'émetteurs-récepteurs, Julien Roche s'ennuyait. Avec son nouvel ordinateur, il a concocté un mailing de prospection à l'étranger. Par ordre alphabétique. Surprise : l'ours albanais a répondu tout de suite. Par un télex anonyme, émanant en fait de la centrale d'achat de l'armée. *« Envoyez de la documentation. »*

Julien Roche a sauté dans un avion. Et empoché un contrat de 1,5 million de dollars, ce qui représentait la moitié de son chiffre d'affaires. Il n'a compris qu'au dernier moment que, la partie albanaise méprisant le dollar, il fallait se mettre au troc. Qu'à cela ne tienne. Julien Roche n'était pas intéressé par le chrome, dont l'Albanie était le troisième producteur mondial. Il a choisi la sauge et les plantes médicinales, en association, pour la commercialisation aux Etats-Unis, avec Ducros, dont il s'est d'ailleurs rapidement passé. *« Avec la différence de marge, ça m'a payé quelques voyages en Concorde. »* Mais Tchernobyl a mis un terme à l'engouement américain pour l'herboristerie albanaise. Julien Roche a alors essayé de répondre aux multiples desiderata de ses interlocuteurs. *« Il nous faut dix mille télés couleur. Des hélicoptères... »*

Depuis le début du processus démocratique, les perspectives sont à la fois plus prometteuses et plus délicates, l'Albanie ayant replongé avec délices dans ses habitudes de tribu méditerranéenne perpétuant de farouches guerres de clans et entretenant un rapport compliqué à l'étranger. Après avoir fondé le groupe ADA, société qui emploie aujourd'hui près de deux cents Albanais, en joint-venture avec un Etat qui *« n'a jamais apporté, lui, le moindre dollar »*, Julien Roche a été accusé de tous les maux. Trafic d'armes, liens trop rapprochés avec les anciens dirigeants. Et tentative de corruption des nouveaux, pour avoir fait livrer en décembre à une centaine de responsables politiques et économiques ce qui lui apparaissait comme un modeste cadeau d'entreprise : une caisse de douze bouteilles de vin bulgare *« à 1 dollar l'une »*. Six mois après, la presse en parlait encore.

Sous l'ancien régime – signalons ce point d'histoire, – la corruption n'était que peu répandue aux niveaux élevés de la hiérarchie, selon Julien Roche, qui confesse quelques cadeaux, tout au plus. *« Je faisais dans le disque compact. »*

Plus récemment, les bagarres sont devenues homériques. Un tribunal a reproché à l'homme d'affaires d'essayer d'acheter *« le moins cher possible »* pour revendre beaucoup plus cher. Un tribun aux accents d'extrême droite, ancien magistrat du régime communiste, et membre, malgré cet étonnant cumul, du Parti démocratique, est entré en résistance contre l'envahisseur : non, écrivait-il en août, *« l'Albanie n'a pas été et ne sera pas un protectorat français »*. Sans parler des procès, des droits de réponse, des fuites... Et des taxes sur les importations – 5 000 dollars par jour, indique le vice-président d'ADA – alors que *la rue fait le commerce de cigarettes* en toute tranquillité.

L'entrepreneur a créé en avril une compagnie privée d'aviation après avoir envoyé six pilotes albanais de Mig-21 en stage en France.

TOUCHE-A-TOUT • Le Français, il est vrai, se mêle de tout. Une société belge de cosmétiques est en faillite? Il rachète les stocks. Et un million de tubes de rouge à lèvres déferlent sur ce pays de 3,2 millions d'habitants. Le papier manque en mars pour imprimer les bulletins de vote? Julien Roche envoie chercher 300 tonnes de papier en Italie. Croit-il avoir repéré les derniers bancs de corail de la Méditerranée, sauvegardés par l'isolationnisme albanais? Il expédie six plongeurs en formation en Corse et commence les repérages sans se soucier des autorisations. Qu'il n'obtiendra pas. Peu importe. Les plongeurs rapporteront des langoustes qu'il servira à ses invités, ministres, ambassadeur de France...

Julien Roche est aussi fondateur d'un magazine, *la Tribune économique albanaise*. Et copropriétaire du grand hôtel de Tirana, le Dajti, en voie de rénovation avec les crédits de la BERD. Enfin l'entrepreneur a créé en avril la *« première compagnie aérienne privée »* d'Albanie, ADA Air, qui effectue chaque jour une liaison Bari-Tirana, après avoir envoyé six pilotes albanais de Mig-21 en stage en France. Mais le climat économique, en ce moment, est morose. Les prix du pain, de l'eau, ont été multipliés par cinq ou par dix. La dette extérieure, dans ce pays qui avait excommunié le crédit, s'élève à 700 millions de dollars (2). La banque centrale, elle-même, doit de l'argent au groupe ADA (4,8 millions de dollars de chiffre d'affaires l'an dernier). Et les diplomates ironisent sur l'opération *« coffres ouverts »* qui pourrait sans danger y remplacer une quelconque opération « portes ouvertes ».

TRAGI-COMÉDIE • Alors, le soir, dans la villa de Durrës, le vice-président et ses invités se désolent un peu des lenteurs albanaises pendant qu'une musicienne installée à demeure joue du piano et qu'un serveur venu des Maldives sert le vin bulgare. Et les convives évoquent les scènes tragicomiques de l'Albanie en ses premiers pas vers l'économie de marché.

Le ministre des transports exigeait des 747 à Tirana, alors que la piste de l'aéroport est trop courte. Un haut fonctionnaire des douanes – 200 agents pour tout le pays – pose son vélo sur un ordinateur, qui ne semble pas avoir d'autre utilité dans son bureau. Son directeur refuse de cumuler deux invitations en Europe occidentale car il raisonne encore comme sous l'ancien régime, quand chaque voyage était synonyme d'achats de produits détaxés.

« Je le comprends. J'étais comme lui il y a quinze ans, dit Marcel Skendo, le président albanais du joint-venture et complice de toujours de Julien Roche. *La première fois que je suis allé à l'étranger, il y avait toute ma famille à l'aéroport. Cinquante personnes. Et où j'allais? A Titograd, acheter des machines! »* Marcel Skendo désespère un peu des cadres de l'Albanie nouvelle. *« Pour l'instant, nous avons des montres suisses mais elles tournent à l'envers. Il faudra dix ans, rien que pour les remettre à zéro. »*

Corine Lesnes

(1) 1 dollar vaut environ 5 francs.

(2) En visite à Tirana, le président du FMI, M. Michel Camdessus, a promis une aide de 500 millions de dollars pour 1993. Début octobre, la CEE a également donné 90 millions de dollars pour le règlement des intérêts de la dette extérieure. Une aide de 35 millions d'écus (245 millions de francs) avait été annoncée en juillet dernier.

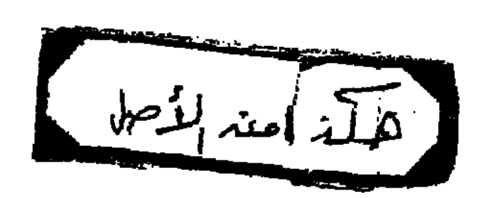
Un pays délabré

Pays le moins développé d'Europe, l'Albanie est encore la plus malade des anciennes « démocraties populaires » et (sur-)vit en bonne partie grâce à l'aide extérieure.

La crise et la pauvreté (un PNB par tête de l'ordre de 500 dollars) sont notamment imputables au retard de développement (en 1947, il n'existait encore aucune ligne de chemin de fer), mais aussi à l'isolement dans lequel le pays a vécu pendant plus de quarante ans sous le régime communiste (comme pendant plus de quatre siècles sous la domination turque), après des années de déchirement par suite des rivalités de puissances étrangères. Le régime communiste d'Enver Hodja, d'abord proche de la Yougoslavie, a rompu avec elle en 1952, comme neuf ans plus tard avec l'URSS, pour se rapprocher de la Chine, et s'enfermer dans un stalinisme post-stalinien... jusqu'à la rupture en 1978 avec le dernier « grand frère » et une autarcie caricaturale.

Le pays a repris très progressivement contact avec l'extérieur après la mort d'Enver Hodja en 1985, la véritable réorientation ne commençant qu'en 1990. La transition vers la démocratie, qui a abouti, après de nouvelles élections, au succès de l'opposition en mars 1992, a été particulièrement difficile. Le pays a traversé une série de troubles en 1990, puis en 1991, approchant de l'anarchie au cours du dernier hiver, très rude. Ajoutés au délabrement économique, ils ont provoqué à plusieurs reprises de véritables exodes, notamment en août 1991 vers l'Italie.

L'Albanie, qui a accordé une protection aux investissements étrangers, permis de créer des sociétés mixtes, entamé une prudente redistribution de terres aux paysans, s'est aussi lancée dans la privatisation de 25 000 petites entreprises collectivisées. Elle a reçu en 1991 une aide alimentaire de 200 millions de dollars de la Communauté européenne – l'Italie accordant à elle seule 80 millions par crainte d'un nouvel exode.



PERSPECTIVES

LES SECOUSSES DU POST-COMMUNISME

Finlande : survivre à l'URSS

Les soubresauts de l'ex-Union soviétique ont profondément déstabilisé l'économie finlandaise, qui avait si bien su, au cours des années 80, profiter de son rôle de passerelle entre Est et Ouest

Les récentes élections communales en Finlande ont sonné comme un avertissement pour le gouvernement. Après deux dévaluations et trois plans d'austérité successifs, le pays s'enfonce dans une récession sans précédent. L'industrie finlandaise avait prospéré sous le régime commercial particulier qui la liait à l'URSS ; le démantèlement de celle-ci il y a un an la frappe au moment où la conjoncture mondiale est mauvaise.

HELSINKI
de notre envoyée spéciale

LES Finlandais en ont vu de toutes les couleurs au cours de leur histoire. Ils ont un mot pour désigner l'endurance au-delà du supportable : c'est le *sisu*, devenu un trait du caractère national. En ces temps de crise profonde, le *sisu* est un atout précieux.

Dans quelques semaines, la Finlande célébrera le soixante-quinzième anniversaire de son indépendance obtenue sur une Russie tsariste en passe de devenir soviétique.

Il y a un an, ils coupaient définitivement les liens qui les avaient de nouveau unis à Moscou en 1948, à la suite de deux guerres consécutives. Ils avaient plutôt bien vécu les dix dernières années de cette période, surtout en conjuguant les avantages qu'ils avaient su tirer de leur commerce compensé de «clearing» avec l'URSS et une conjoncture favorable qui avait soudain propulsé la Finlande dans le camp des pays très développés, avec des industries en pleine expansion et un rythme de croissance qui faisait des jaloux. A tel point que, en 1988, la Finlande, avec Nokia, devenait le premier employeur étranger en Suède, devant IBM. C'est dire!

On imaginait mal que cette époque dorée se terminerait un jour et de manière aussi abrupte. Les dérapages catastrophiques, de glasnost en perestroïka, allaient cependant avoir de lourdes conséquences pour la petite voisine de l'Union soviétique. Déstabilisée à son tour alors que la conjoncture internationale commençait à fléchir, la Finlande, atteinte dans les centres vitaux de son économie, a dégringolé la pente beaucoup plus vite qu'elle ne l'avait grimpée.

AUSTÉRITÉ • En dix-huit mois de pouvoir, le gouvernement de coalition de centre-droite a procédé à deux dévaluations qui ont déprécié la monnaie nationale, le markka, de 30 % – l'une officielle, de 12,3 %, en novembre dernier, l'autre implicite, en décidant début septembre de laisser flotter le markka – et il a déjà présenté trois programmes de redressement économique, de plus en plus austères. Le dernier d'entre eux, qui prévoit des économies budgétaires de plus de 60 milliards de markkas sur trois ans, a été annoncé à la veille des élections du 18 octobre qui, pour n'être «que» communales, risquaient d'avoir un impact national, tant il était attendu que les électeurs, inquiets pour leur avenir, saisiraient cette occasion pour manifester leur mécontentement devant la rapide dégradation de la situation.

Il y a effectivement de quoi être inquiet quand on voit le taux de chômage atteindre 15 %, sans autre espoir que de le voir se maintenir à 13 % l'année prochaine, comme le prévoient les analystes. Et il y a de bonnes raisons d'être mécontent quand on voit son pouvoir d'achat fondre comme neige au soleil, les avantages sociaux être rognés les uns après les autres, les salaires réels réduits, et quand on est par-dessus le marché obligé de prêter de l'argent à l'Etat au risque de le voir revenir bien délavé.

Les Finlandais n'ont pourtant pas jugé trop sévèrement ceux qui les gouvernent et s'ils ont été nombreux à voter pour les sociaux-démocrates dans l'opposition, cela n'entraînera pas l'élargissement de la coalition. Les syndicats, de leur côté, grondent depuis le début de l'automne tout en sachant très bien qu'il n'y a aucune marge permettant de satisfaire les revendications salariales. Il n'est pas exclu en fin de compte qu'ils rangent leurs armes au placard pour cette fois, à plus forte raison si le gouvernement accepte de revenir sur un point du dernier programme d'austérité concernant le financement de l'assurance-chômage.

FAILLITES • Il reste que pour les syndicats l'aggravation de la situation sur le marché de l'emploi est de plus en plus lourde à supporter ; ils n'apprécient pas tellement que le ministre des finances, Iiro Viinanen, vienne dire qu'il n'est pas nécessaire d'être syndiqué pour toucher l'allocation-chômage. *«Si on pouvait être certain que les conditions actuelles ne seront pas utilisées pour affaiblir systématiquement les syndicats, il serait plus facile de discuter»*, disait récemment Kari Tapiola, le secrétaire international de la SAK, la centrale syndicale ouvrière finlandaise.

Les syndicats veillent d'ailleurs très bien à leur propre affaiblissement : début septembre, l'organisation centrale des fonctionnaires du secteur public, l'un des quatre grands syndicats, a tout simplement fait faillite après des «affaires» qui ont mal tourné.

Moins originales peut-être mais beaucoup plus dramatiques sont les faillites en chaîne qui ont en deux ou trois ans délabré le tissu des PME. Quelque 7 000 d'entre elles devraient fermer durant la seule année 1992. L'affaiblissement de la demande intérieure n'est déjà pas de nature à régénérer ce tissu, et si par ailleurs la dévaluation du markka a favorisé les industries d'exportation, elle a contribué à aggraver la situation des industries domestiques avec l'augmentation des prix à l'importation.

Une petite promenade à travers Helsinki suffit pour se rendre compte de l'étendue de cette crise qui s'est brutalement accélérée pendant l'été. Sur les façades d'immeubles, ce n'est qu'une longue succession de pancartes proposant des locations d'espaces de bureaux désertés par leurs anciens occupants ou en voie de l'être. Les petits commerces ferment eux aussi en série – «liquidation avant fermeture» – et, pas étonnant non plus, la restauration et l'hôtellerie sont en difficulté. Le soir, pourtant, cafés et boîtes de nuit de la capitale sont pleins. *«Je n'ai pas les moyens de partir en vacances, alors, ma foi, tant pis, je dépense sur place. A quoi bon rester chez moi et déprimer?»*, dit un jeune Finlandais.

TIMIDE REMONTÉE • Mais la récession et l'austérité touchent aussi malheureusement la santé publique, et certains hôpitaux, par manque de ressources, sont contraints à des choix qui ne sont guère réjouissants : *«Les médicaments contre le cancer coûtent très cher, alors nous cherchons des alternatives»*, dit un médecin. *«Si je dois être obligé de sélectionner parmi mes patients ceux que je vais soigner et ceux que je ne soignerai pas parce qu'ils sont incurables ou trop âgés, je me dis que je ne fais pas là le métier pour lequel j'ai été formé»*, ajoute un confrère alarmé par la tournure que prennent les choses.

«Le markka flotte et nous aussi», ironise une fonctionnaire du ministère des affaires étrangères à Helsinki. Pourtant, plusieurs économistes estiment que le pire est maintenant passé et que l'économie finlandaise amorce timidement sa remontée des abysses où elle avait sombré. La production augmente nettement dans certaines branches de l'industrie – mécanique et électrotechnique, par exemple – mais aussi dans l'industrie forestière qui répond à elle seule de 50 % des exportations. Le plan de rigueur qu'elles réclamaient depuis longtemps et qui vient d'être annoncé devrait les satisfaire. La situation est en train de retourner à la normale sur le marché monéraire, les taux d'intérêt baissent sans d'ailleurs affaiblir le markka, mais on note déjà une relance de l'inflation qui, selon l'Office des statistiques, pourrait être de 4 à 5 % l'année prochaine.

En attendant, ceux qui n'ont plus rien à dépenser essaient de gagner quelques sous en vendant ce qu'ils trouvent dans leurs fonds de tiroirs et d'armoires. Tous les matins de la semaine, ils sont nombreux à attendre l'ouverture du marché aux puces en plein vent près du port commercial. Pour y arriver, il suffit en fait de demander «le marché russe». Russe en raison des nouveaux venus de l'Est, encore plus dépenaillés que les Finlandais les plus mal lotis, qui proposent, timidement, sur le trottoir en bordure du marché, quelques pathétiques bricoles : napperons, équerres et rapporteurs, bijouterie de quatre sous, des cigarettes aussi et, rapidement, à voix basse, de la vodka. Les histoires les plus sinistres circulent sur ladite boisson qui serait souvent *«mélangée à de l'engrais liquide»* et qui aurait été la cause de morts violentes *«récemment»* parmi les imprudents qui avaient cru faire une affaire.

Ce qui inquiète plus la police, c'est l'apparition du commerce de drogues diverses en provenance de Russie et d'Estonie, *«de mauvaise qualité pour l'instant, mais ce n'est qu'une question de temps»*. A Helsinki, on entend beaucoup parler de la «mafia russe» et du cocktail vols-drogue-prostitution. Mais à la police judiciaire on minimise le danger en faisant remarquer que les délits commis par les Russes représentent moins de 1 % du tableau national de la criminalité, qui augmente de manière inquiétante avec la crise.

Françoise Niéto

Du côté de chez Swan

A Jakobstad, petite ville suédophone au bord du golfe de Botnie, on a toujours construit des bateaux. Autrefois de guerre, pour la marine suédoise, aujourd'hui de plaisance, pour les loisirs des civils. La crise, là aussi, frappe durement, et la vingtaine de petits chantiers navals de l'endroit vivotent avec des carnets de commandes qui tardent à se remplir. Les clients préfèrent attendre une embellie avant d'investir dans la coque de leurs rêves. Mais il y a clients et clients. Il suffit d'avoir les plus solides. Lisbeth Staffans, la jeune PDG de la société Baltic Yachts, indépendante de fraîche date, ne se plaint pas : «Le carnet de commandes est bon, nous tournons à plein régime et avons même fait du bénéfice dès la première année.»

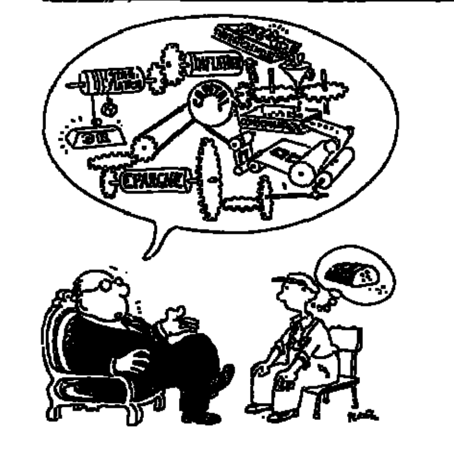
Chez son voisin Nautor-Swan, marque prestigieuse par excellence, c'est le «top» de gamme du voilier superluxe sur mesure qui se vend le mieux en ces temps de conjoncture déprimée. Les clients sont pour la plupart des étrangers très fortunés, Américains, Allemands, Italiens aussi et Japonais bien sûr, des fidèles de la maison, qui remplacent un Swan par un autre, en payant des millions, en marks et en dollars, pour ces Rolls océanes.

Mais cette société qui fait partie du groupe forestier Kymmene a dû, en attendant la reprise, réduire la capacité de production de ses ateliers et supprimer trente-cinq emplois sur trois cent soixante cette année.

F. N.

DOSSIER

La zone franc



Le sommet franco-africain de Libreville, réuni du 5 au 7 octobre, a au moins permis de se convaincre d'une chose ; la France a su maintenir des liens privilégiés avec ses anciennes colonies d'Afrique. « A quoi servent ces sommets ? A rien, et c'est pourquoi ils sont indispensables », écrit Michel Aurillac, ancien ministre de la coopération, dans son livre l'Afrique à cœur. C'est que l'influence de la France passe par les « multiples conversations informelles » de ces rencontres. L'essentiel du pouvoir qu'elle continue à exercer sur les pays du « pré carré » est pourtant ailleurs. Treize Etats africains et les Comores sont membres d'un ensemble monétaire intégré autour de l'ancienne métropole : la zone franc. Cette unité économique a traversé les grands bouleversements du siècle. Elaborée d'autorité par les forceps du pacte colonial, elle a permis à l'Hexagone de traverser mieux que d'autres la crise de 1929 et à de Gaulle de financer, dès 1942, l'effort de guerre de la France libre. A l'époque des indépendances, la zone franc a dû s'adapter pour survivre. Baptisée zone de « coopération monétaire », présentée alors comme une façon « moderne » de redonner leur « pleine souveraineté aux Etats », elle offre aujourd'hui certains avantages aux pays membres et des avantages certains à la France. En contrepartie de son assistance financière – premier bailleur de fonds en Afrique –, elle bénéficie de nombreuses commandes de biens et de services, sans parler du transfert d'une partie de l'épargne locale. De façon plus générale, et indépendamment des échanges qu'elle induit, la zone franc constitue indéniablement une sorte de « rente de situation » pour les entreprises françaises. En plus de vastes débouchés, elles y trouvent une source privilégiée de matières premières. Et d'aucuns évoquent – non sans fierté – la stabilité monétaire de ces pays, grâce à la parité de leur monnaie avec le franc français. Parlant du billet CFA, les dirigeants africains ne se félicitent-ils pas eux-mêmes d'avoir du « pouvoir blanc entre les mains » ?

Dossier établi par Olivier Piot

Comment s'est-elle formée ?

■ La zone franc est le produit d'une série de mutations dont l'origine remonte à l'époque de l'empire colonial français. Au XIXe siècle, en même temps que la France étend sa souveraineté sur ses colonies, elle procède dans ses nouveaux territoires au retrait des monnaies indigènes (pièces) et étrangères, et organise l'émission de billets de banque. Cette tâche est confiée à des banques privées locales – Banque d'Algérie, Banque d'Indochine, etc. – soumises au contrôle de l'Etat français. Des liens privilégiés entre le franc métropolitain et les monnaies des territoires sont ainsi mis en place très tôt, délimitant *de facto* une zone monétaire déjà particulière.

Après la première guerre mondiale, les « Banques coloniales » sont soumises à un contrôle plus strict de leurs opérations en contrepartie de la possibilité d'échanger leurs billets à parité avec le franc (1 pour 1). La crise de 1929 donne une nouvelle cohésion à cet ensemble. Réagissant à l'effondrement des échanges internationaux, la France développe une politique destinée à lui permettre de contrôler et d'orienter plus aisément l'économie de ses colonies. La seconde guerre mondiale va définitivement consacrer la notion de zone franc : les richesses des colonies doivent permettre à la métropole de mieux résister au conflit.

En août et septembre 1939, l'inconvertibilité du franc et l'instauration du contrôle des changes interdisent toute opération commerciale ou financière entre l'« Empire français » et l'extérieur. Ces décrets officialisent pour la première fois l'existence de la zone franc, définie comme un espace géographique à l'intérieur duquel les monnaies demeurent convertibles tout en faisant l'objet de règles de protection commune. Une autre mutation s'amorce pendant la guerre : le transfert de l'émission monétaire dans les colonies françaises à des établissements publics. En 1942, le lien avec Paris est rompu : la France libre prend le contrôle monétaire des colonies africaines avec la garantie de la Banque d'Angleterre. En échange, de Gaulle, pour financer l'effort de guerre, offre à l'Angleterre la moitié de la production d'or de l'AEF.

En 1945, deux nouvelles unités monétaires sont créées : le franc CFA et le franc CFP. Pour les autres territoires, le franc français continue à avoir cours légal. Par la suite, de nombreux événements menacent la zone franc, dont le plus important est l'accession à l'indépendance – entre 1954 et 1962 – de la plupart des anciennes colonies françaises. En 1954, les trois Etats souverains de l'ancienne Indochine (le Laos, le Vietnam et le Cambodge) quittent la zone franc. Les Etats d'Afrique du Nord – Maroc, Tunisie et Algérie – choisissent également de s'éloigner progressivement. Pour ses autres colonies, la France a su éviter, avec l'accord des nouveaux pouvoirs, que l'indépendance ne consacre l'éclatement de la zone franc, comme cela fut le cas pour la zone sterling. ■

DÉVALUER LE CFA ?

Des rumeurs, l'été dernier, ont réveillé l'éternelle polémique sur la dévaluation du franc CFA. Côté francais, on a solennellement rappelé la théorie de la *« stabilité du franc CFA »*, invoquant notamment la faible inflation des pays de la zone franc grâce à la bonne tenue de la monnaie métropolitaine.

Pourtant, selon de nombreux économistes, une dévaluation permettrait de relancer les exportations des pays africains de la zone franc – le commerce de ceux-ci avec la France reste structurellement déficitaire – et pourrait rendre leurs économies plus compétitives. L'argument est de poids, les recettes d'exportation de ces pays subissant depuis plusieurs années l'effondrement des prix des produits de base. D'autant que les tensions se sont encore aggravées avec les dévaluations importantes des monnaies de pays voisins, extérieurs à la zone.

Depuis déjà plusieurs années, la France oppose à ces revendications d'un aménagement monétaire l'application de politiques d'ajustement structurel et le renforcement des mesures d'intégration régionale. Selon les responsables français, le développement économique de ces pays nécessite avant tout une gestion plus rigoureuse des dépenses publiques et une harmonisation générale des règles du marché. En plus de leur union monétaire, les pays africains francophones sont donc invités à mettre en place une cohésion du droit des affaires et des codes d'assurance, afin notamment de *« redonner confiance aux investisseurs »*. Si ces mesures sont appliquées, la France estime que la question d'une dévaluation, au fond, ne se pose pas.

Comment fonctionne-t-elle ?

■ En dehors de l'Hexagone, la zone franc comprend aujourd'hui les DOM-TOM, les collectivités territoriales à statut particulier, Mayotte, Saint-Pierre, treize Etats souverains d'Afrique, les Comores et Monaco.

Depuis la suppression du contrôle des changes par la France, en 1967 – dont l'application constituait jusqu'alors le principal critère d'appartenance à la zone franc –, cet espace géographique est limité aux pays qui ont passé des accords de coopération monétaire avec Paris (au début des années 70 pour les pays d'Afrique). Trois principes majeurs régissent cette coopération : la libre convertibilité entre le franc CFA et le franc français ; la liberté absolue de transfert dans la zone, qu'il s'agisse de transactions courantes ou de mouvements de capitaux ; enfin, les monnaies émises dans la zone sont garanties sans limite par le Trésor français, en contrepartie de quoi les Banques régionales africaines sont tenues de déposer auprès de lui au moins 65 % de leurs réserves de change sur un compte courant dénommé « compte d'opération ».

Les transferts vers l'étranger sont effectués par l'intermédiaire de ces comptes et les règlements en devises avec les pays tiers sont, dans les deux sens, exécutés sur le marché des changes de Paris. Les taux de change des monnaies de la zone avec le franc français sont restés inchangés depuis 1948 (1 franc CFA pour 0,02 FF et 1 franc CFP pour 0,055 FF). Pour les pays africains, tout se passe comme si la zone franc avait une monnaie unique, mais représentée matériellement de plusieurs façons et émise selon des règles variables. ■

> **“La zone franc est une zone dans laquelle ceux qui gagnent de l'argent le matin l'exportent le soir.”**
>
> Abdoulaye Wade, ministre d'Etat sénégalais, 1992.

Guadeloupe
Martinique
Guyane

St-Pierre
et Miquelon

Monaco

Nouvelle-Calédonie
Wallis et Futuna
Polynésie française

Sénégal

Bénin

Togo

Guinée Equatoriale

Cameroun

Gabon

Congo

La Réunion
Les Comores
Mayotte

Zone d'émission de la B.C.E.A.O.

Zone d'émission de la B.E.A.C.

Quels en sont les inconvénients ?

■ Bien que cette *« coopération monétaire »* ait largement contribué, selon certains, à redonner *« leur pleine souveraineté »* aux Etats africains de la zone, elle n'en constitue pas moins le plus sûr moyen, pour la France, de continuer à contrôler les économies de ses anciennes colonies. Les accords signés en 1972-1973 ont bien réduit le nombre des administrateurs français présents dans les conseils d'administration des banques centrales – ils sont aujourd'hui trois (sur treize) à la BEAC et deux (sur quatorze) dans la BCEAO –, mais l'ancienne puissance coloniale continue de bénéficier d'un droit de veto efficace. Pour les questions essentielles de la politique monétaire des Etats de la zone, les décisions sont en effet prises à la majorité des trois quarts (BEAC) et des six septièmes des voix (BCEAO), c'est-à-dire avec le consentement de la France.

> **“Toute notre stratégie repose sur la parité entre le franc CFA et le franc français.”**
>
> Vincent Bolloré, 1989.

Il en est de même de toute modification du statut des deux instituts d'émission, puisque la décision exige l'unanimité des membres de leur conseil. Concernant les principes de la *« coopération »* monétaire, il est clair que la liberté totale des tranferts incite les sociétés étrangères à rapatrier la majeure partie de leurs bénéfices et favorise la fuite des capitaux.

Enfin, la garantie sans limite par le Trésor des monnaies de la zone contraint l'Etat français à financer régulièrement les déficits budgétaires chroniques de ces pays. Un pays peut s'approvisionner en francs – monnaie convertible – au-delà de ses avoirs nets, dans la limite d'un rapport de 20 % entre ses avoirs extérieurs et ses *« engagements à vue »*. ■

Quels en sont les avantages ?

■ Au-delà, pourtant, de ces inconvénients, de nombreux avantages découlent de l'existence de la zone franc. Si ses mécanismes permettent sans conteste une fuite importante des capitaux, ils ont également permis des apports de fonds substantiels aux différents pays de la zone. Les garanties du Trésor français placent en effets ces pays dans une position privilégiée pour accueillir l'investissement international. Se confondant pratiquement avec le franc français, son *alter ego*, le franc CFA bénéficie d'une assurance de stabilité et de sécurité, si ce n'est de bonne gestion.

Ce climat de confiance est d'ailleurs précisément renforcé par la liberté des transferts qui laisse aux capitalistes étrangers l'assurance de pouvoir à tout moment rapatrier leurs fonds. D'aucuns soulignent par ailleurs que l'union monétaire – conjuguée à la liberté des mouvements de capitaux, ce qui permet d'établir des comptes à Monaco – a constitué un facteur important du développement du commerce entre les pays de la zone (et des sous-zones). En somme, la zone franc aurait permis d'éviter la « balkanisation » économique et financière de toute une partie du continent africain.

Dans tous les cas, il est clair que, pour les Etats africains, la coopération monétaire a trouvé un prolongement naturel et appréciable dans l'aide au développement dispensée par la France. Bien que cette assistance reste totalement indépendante des mécanismes de la zone franc, c'est à l'évidence vers ses anciennes colonies – et *a fortiori* vers celles qui ont conservé des liens privilégiés avec elle – que la France dirige la majeure partie de son aide.

Côté français, les avantages sont sans doute plus directs encore. La zone franc constitue pour les entreprises françaises un marché privilégié. Une monnaie pratiquement commune, l'implantation ancienne des sociétés, la liberté des transferts, la communauté de langue, ajoutés au « levier » des liens étroits d'Etat à Etat, créent en faveur de la France une sorte de « rente de situation » dans ces pays.

De plus, outre le renforcement du rôle international de la place de Paris – grâce au fait que la plus grande partie des opérations de change des pays membres y sont effectuées –, la France peut compter sur la fidélité des voix de ces alliés lors des discussions internationales, notamment au sein de l'Organisation des Nations unies. ■

BIBLIOGRAPHIE

■ *La Zone franc*, de Xavier de La Fournière, PUF, collection « Que sais-je », nº 868, 1971.
■ *Zone franc et développement africain*, de Patrick et Sylvianne Guillaumont, Economica, 1984.
■ *Vingt ans d'institutions monétaires ouest-africaines*, de Robert Julienne, l'Harmattan, 1988.
■ *La Zone franc*, de Marc Vizy, Centre des hautes études pour l'Afrique et l'Asie modernes (CHEAM), La Documentation française, 1989.
■ *La Zone franc*, tome 1 : *Histoire et institutions*, d'Hubert Gérardin, L'Harmattan, 1989.
■ *Le Prix de l'argent CFA*, d'Olivier Vallée, Karthala, 1989.
■ *Le Petit Soldat de l'Empire*, de Guy Georgy, Flammarion, 1992.
■ *La Zone franc*, Institut technique de banque-Centre international de formation de la profession bancaire, troisième édition.

LEXIQUE

BCEAO. La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est créée en 1959, en remplacement de l'Institut d'émission de l'AOF (Afrique-Occidentale française) et du Togo, instauré en 1955.

BEAC. La Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC) est créée en novembre 1972. Cet institut régional d'émission succède à celui de l'AEF (Afrique-Equatoriale française) et du Cameroun, créé en 1955.

FRANC CFA. En 1945, sont créés des « francs coloniaux », dont le franc CFA (colonies françaises d'Afrique). Réévalué vis-à-vis du franc français lors de la dévaluation de celui-ci en 1948, sa parité est fixée à 1 franc CFA pour 2 francs français. Un simple réajustement est intervenu lors de la création du nouveau franc, le 1er janvier 1960 : 1 franc CFA = 0,02 franc français. En 1972-1973, le sigle CFA change de signification : il devient le franc de la communauté financière africaine (CFA) pour les pays d'Afrique de l'Ouest et le franc de la coopération financière en Afrique centrale (CFA) pour les pays d'Afrique centrale.

FRANC CFP. Créé également en 1945, l'ex-franc des colonies françaises du Pacifique (CFP) circule aujourd'hui dans les territoires d'outre-mer (TOM), soit la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna. Sa parité n'a pas changé depuis 1949 (1 franc CFP = 0,055 franc français).

FRANC « FRF ». Franc de la République française (FRF). En dehors de l'Hexagone, cette monnaie circule dans les départements d'outre-mer (DOM) – la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion – ainsi qu'à Mayotte-Saint Pierre-et-Miquelon et Monaco.

IEDOM. Institut d'émission des départements d'outre-mer (DOM). Créé en 1959, il assure l'émission monétaire des francs français des DOM et de Saint-Pierre-et-Miquelon. Son siège est à Paris où il agit en tant que correspondant de la Banque de France.

IEOM. Institut d'émission d'outre-mer. Créé en 1967, en remplacement de la Banque d'Indochine, il est chargé de l'émission monétaire du franc CFP dans les trois territoires d'outre-mer (TOM).

UMOA. En 1959, alors que se définissent les relations financières entre les Etats africains de la zone franc et l'ancienne métropole, six Etats nouvellement indépendants d'Afrique occidentale – la Côte-d'Ivoire, le Dahomey (l'actuel Bénin), la Haute-Volta (l'actuel Burkina-Faso), la Mauritanie, le Niger et le Sénégal –, ralliés par le Togo en 1963, créent l'Union monétaire ouest-africaine. La République du Mali a intégré l'UMOA en plusieurs étapes et adopté le franc CFA en 1984.

OPINIONS

CHRONIQUE • Par Paul Fabra

Le Japon, les Etats-Unis et la CEE

COMMENT les Américains ont, *de leurs propres mains, défait l'ordre international qu'ils avaient, au lendemain de la seconde* guerre mondiale, inspiré (avec une ampleur de vue rarement égalée) et puissamment contribué à instituer, personne, depuis longtemps, ne l'avait expliqué aussi lucidement qu'un membre du cabinet japonais. Dès le début de la conférence qu'il prononça récemment à l'université Harvard sur le thème « Changement des règles gouvernant les relations économiques internationales », Haruhiko Kuruda, jeune (quarante-sept ans) vice-ministre adjoint des finances (poste à la charnière du politique et de l'administratif), annonçait la couleur.

« Ma thèse, disait-il, *peut se résumer de la façon suivante : la triade des règles économiques internationales qui avaient été créées après 1945, puis maintenues par les Etats-Unis au prix d'un grand effort et d'une attention constante poussée jusqu'au détail, les Etats-Unis se sont comme employés, au cours des vingt ou vingt-cinq dernières années, à les détruire. Rien de cohérent n'est venu combler le vide ainsi apparu, si ce n'est que la Communauté européenne est en train d'instaurer, en quelque sorte parallèlement, ses propres règles. Toute la question est de savoir si les Etats-Unis sauront reprendre l'initiative ou bien si, au prochain siècle, c'est la Communauté européenne qui sera l'inspiratrice. »* Il était clair que, pour l'ancien étudiant d'Oxford, auteur de plusieurs ouvrages sur les finances publiques et internationales, la question posée *n'était pas seulement académique.* Son objectif était d'exposer quelles sont, devant une pareille situation, les *« options »* ouvertes au Japon, et dans quelle mesure celui-ci pourra faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

De la triade à laquelle Haruhiko Kuruda faisait allusion, les deux premiers éléments viennent, immédiatement, à l'esprit. Ils n'ont cessé d'alimenter l'actualité et de susciter d'innombrables commentaires : disons le dollar et le GATT. Etant donnée la saine franchise des propos tenus par le vice-ministre, il n'est pas inutile de les rapporter ici, quitte à en signaler, au moins sur un point d'histoire, la cruciale mais très commune insuffisance. Sur l'abandon du régime des taux de change fixes (dont l'accord de Bretton-Woods de juillet 1944 avait par avance établi les règles), l'analyse présentée rejoint ce qu'on n'a jamais complètement cessé, en Europe, et notamment en France, de soutenir. *Haruhiko Kuruda n'hésite pas à qualifier de « non-système »* le prétendu *système* des taux de change flexibles auquel le *monde* est voué depuis 1973.

Sur la relation de cause à effet entre, d'une part, les mouvements *giratoires* des monnaies, l'*agitation* financière, l'*instabilité* économique et, de l'autre, l'absence, précisément, d'un système monétaire international digne de ce nom, le conférencier ne laissa aucun doute. *Ni* sur le caractère dérisoire des tentatives faites pour reprendre le *contrôle de ces mouvements.*

Les accord du Plaza de septembre 1985 et *du Louvre* (février 1987) pour faire baisser puis stabiliser le dollar font figure d'actions *« aberrantes »* (ils devaient, notamment, faire graduellement disparaître les excédents japonais !). Au passage, le haut fonctionnaire politique, qui fit toute sa carrière au MoF (le puissant *ministry of finance* nippon), *désigne* l'origine de la chronique instabilité. La *suppression* de la *convertibilité* en or du dollar, *décrétée par Richard Nixon en* août 1971, a *rendu impossible* la *« résurrection »* des *taux* de change fixes, le système étant désormais *privé* d'un moyen de règlement ultime des avoirs accumulés en devises.

C'est ici qu'une erreur historique d'interprétation bloque à Tokyo, comme partout ailleurs dans le monde, toute possibilité de pousser plus loin l'analyse, et donc de porter remède, dans un avenir prévisible, au *« non-système »* destructeur. L'ancien *représentant du MoF* au FMI (de 1975 à 1978) *assimile,* à son tour, le rôle du *dollar* dans la variante d'étalon-or instituée à Bretton-Woods à celui que jouait la livre sterling avant 1914. Ce qu'il appelle l' « étalon or-sterling » d'avant la première guerre mondiale fonctionnait dans des conditions tout à fait différentes de celles de l'*« étalon or-dollar »*, qui commença à battre *de l'aile* dès la seconde partie des années *60.*

Avant 1914, *seuls* les pays dépendant de la Couronne d'Angleterre, telle l'Inde, et les colonies de fait qu'étaient certains pays d'Amérique latine gardaient dans leurs réserves de change des avoirs en sterling. Les instituts d'émission des pays pleinement souverains (France, Allemagne, Belgique, Italie, etc.) n'admettaient dans *leurs actifs, outre l'or,* que des créances libellées dans *leur propre monnaie.* Le résultat de cette *saine pratique était que la Banque d'Angleterre,* chargée de la gestion du centre financier du monde, pouvait se contenter d'une infime réserve métallique. Les déséquilibres temporaires se soldaient, le plus souvent, sans mouvements d'or, par des déplacements de capitaux à court terme vite résorbés. C'est le secret, ou plutôt la rationalité de ce subtil mécanisme, qui a *été irrémédiablement sacrifié à l'impérialisme monétaire, à rayon d'action illimité, qui s'est manifesté par la suite (à partir d'une certaine* conférence monétaire à Gênes en 1922) au profit d'abord des deux grandes monnaies anglo-saxonnes, puis du seul dollar.

Deuxième composante de la triade qui avait assuré le foudroyant essor de l'économie dans les vingt-cinq à trente premières années de l'après-guerre, l'ordre commercial international, symbolisé par le General Agreement on Tariffs and Trade (le GATT), *n'a pas cessé,* en principe, *d'être soutenu par les Etats-Unis. C'est encore à* ces derniers que l'on doit le lancement, en 1986, de l'Uruguay Round. Selon Haruhiko Kuruda, cette négociation a très peu de chances de se terminer cette année, si elle se termine jamais. *« Entre-temps,* dit-il, *les Etats-Unis se sont engagés dans une autre voie, celle du régionalisme... Si l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA) est ratifié et si l'Uruguay Round devait finalement échouer, c'en serait fini de l'ordre commercial institué après la guerre. »*

Déjà, du temps où les Américains s'engageaient avec le plus de fougue – et de succès – en faveur du libre-échange mondial, ils portaient quelques coups de pioches dans leur ouvrage. En 1955, dans un monde encore empêtré dans l'ultra-protectionnisme *hérité de la grande dépression,* Washington demande à Genève une *« exception »* pour l'agriculture. Avec le temps, la conduite des négociations au GATT est devenue un prétexte pour prendre des dispositions dont la légalité à l'égard *du* GATT est *des plus* douteuses. Tel est le cas de la clause dite « super 301 » Washington se fait juge des torts que lui causeraient ses partenaires commerciaux.

Le troisième élément de la triade, c'était un traitement fiscal libéral, par chaque pays, des investissements faits par ses nationaux à l'étranger et, *réciproquement, des investissements faits sur son territoire par des étrangers.* Là *encore, les Etats-Unis avaient commencé* par donner le bon exemple, *notamment* par un traité signé avec la France en 1945 pour éviter les doubles taxations. Etendu progressivement aux principaux impôts directs (sur les sociétés, mais aussi sur les personnes), le principe de neutralité a inspiré les conventions internationales conclues sous les auspices de *l'OCDE. La politique américaine a commencé à changer au début des années 70 ; les réformes fiscales introduites sous l'administration* Reagan *ont rendu méconnaissable* le dessein initial. L'objectif est désormais d'augmenter coûte que coûte les rentrées fiscales, et cela tant au détriment des investisseurs américains à l'étranger (lesquels ne peuvent plus, dans les faits, déduire la totalité des taxes payées à l'extérieur par leurs succursales) que des sociétés non américaines installées sur le territoire américain.

EN violant eux-mêmes les règles du multilatéralisme, les Etats-Unis ne peuvent qu'encourager le développement des accords régionaux. Il n'en existe pour l'instant qu'un seul qui fonctionne vraiment comme un puissant facteur de rassemblement dans une aire géographique déterminée : la CEE. Le Japon, jusqu'à ce jour, a fidèlement épaulé les Etats-Unis, même *quand ces derniers ont cessé d'être les champions du mondialisme, si favorable aux intérêts* japonais. Visiblement, Tokyo est disposé à aller encore très loin dans cette voie (ce que ne dit pas ouvertement Haruhiko Kuruda). L'espoir est que Washington finira, face à l'avancée européenne, par reprendre le flambeau du multilatéralisme. Une autre option consisterait à appuyer discrètement la CEE *« dans son défi à l'ordre économique international »*. S'y rallier *conduirait le Japon à former « autour de lui une zone de libre-échange, voire une Communauté asiatique »*. Mais on se plaît encore à Tokyo, comme à Séoul, Taipei et Bangkok, à relever que, jusqu'à ce jour, ni l'archipel nippon ni les pays nouvellement industrialisés d'Asie n'ont eu besoin d'une telle construction pour leur croissance, la plus *forte du monde.*

LIVRES

Formaliser l'hétéroclite

Pierre Lévy explique comment la programmation permet de transformer en « modèle » un écheveau apparemment inextricable de faits et de règles

DE LA PROGRAMMATION CONSIDÉRÉE COMME UN DES BEAUX-ARTS
de Pierre Lévy. La Découverte, 240 pages, 135 F.

ON peut conduire une automobile en ignorant tout de la mécanique du moteur à explosion. Il est possible de pianoter sur un clavier d'ordinateur sans avoir aucune notion d'informatique. Pierre Lévy a voulu briser l'écran (c'est le mot) entre l'utilisateur et celui qui a alimenté la machine, et donner à la « programmation », substance grise de l'informatique, ses lettres de noblesse.

La fabrication d'un logiciel, estime-t-il, ne relève pas de la technique, mais de l'art, de la passion, de la convivialité. Il rejoint Deleuze et Guattari et leur célèbre théorie des *« machines désirantes »*. *C'est dire que son livre tranche sur* tous ceux que l'on peut feuilleter sur le sujet. Ce qui n'est pas pour déplaire au lecteur. D'autant plus que Pierre Lévy s'est efforcé, beaucoup plus que dans *la Machine univers* (1), publié il y a cinq ans, de rendre accessible ses propos à l'honnête homme. Il n'y parvient pas toujours car nous sommes tout de même dans une zone où l'abstraction est la première servie. Mais nous pouvons approcher de l'essentiel, de ce noyau d'intelligence à multiples facettes qui permettra de transformer en « modèle » un écheveau apparemment inextricable de faits et de données, afin de formaliser l'hétéroclite.

INTERACTIF • Pour illustrer son thème tout au long de l'ouvrage, notre auteur a choisi quatre exemples très différents. Nous sommes d'abord conviés à la construction du logiciel d'un jeu d'aventure qui a pour but de perfectionner l'utilisateur dans une langue étrangère. En l'espèce, le scénario « interactif » est agencé de telle sorte que le joueur qui parle le mieux l'anglais marque le meilleur score. On voit peu à peu comment l'on transforme un mécanisme conceptuel en machine réelle, comment des êtres de raison sont transformés en êtres matériels et agissant, à travers six fichiers informatiques contenant des données et pourvus de sous-programmes : les fichiers des lieux, des images, des énoncés des répliques, des conséquences et des circonstances.

C'est au Québec que Pierre Lévy va chercher la deuxième illustration de son propos. Il s'agit cette fois d'un système d'aide à la décision sur la protection de la jeunesse. Aucun détail ne nous est épargné sur le processus d'élaboration par avancées, reculs et progressions du « modèle ». Un autre exemple est cherché en Suisse. Il s'agit de l'automatisation pour la nuit d'une radio libre (Radio Tonic). Un logiciel dresse la liste des émissions, et la programmation musicale est passée à l'antenne par une sorte de disc-jockey robotisé commandé par un ordinateur qui réalise des enchaînements impeccables entre les morceaux et va permettre bientôt d'accéder aux demandes particulières des auditeurs.

MUTABILITÉ • Nous nous arrêterons un peu plus sur l'exemple du « système expert ». Il s'agit de recueillir du détenteur d'un métier (l'expert) le plus possible de connaissances de son savoir-faire, et de formaliser l'ensemble pour construire un logiciel qui contient une base de « faits » et une base de « règles ». En son cœur, qu'on a appelé « moteur d'inférence », la machine appliquera les règles aux faits pour aboutir à une conclusion ou à un diagnostic. Pierre Lévy a la sagesse de préciser qu'il ne s'agit nullement d'intelligence artificielle mais *« bien plutôt de médias originaux pour la transmission de savoirs empiriques »*.

Si l'on prend maintenant l'exemple du cours du dollar, on voit bien aujourd'hui qu'il n'y a aucune raison d'espérer que le futur se comportera de la même manière que le passé. La mutabilité est au centre de la réflexion, et les changements de règles peuvent être divisés en deux groupes. L'un concerne les mutations économiques et financières objectives (prédominance de la parité yen/dollar sur le rapport deutschemark/dollar, par exemple). L'autre relève du phénomène de « mode » parmi les principaux acteurs du marché, les grands courtiers ou les journalistes spécialisés. *« L'indice d'importance accordé aux différents facteurs ne dépend pas du tout de leur portée intrinsèque ou de leur rôle réel, mais bel et bien de leur effet sur la subjectivité des agents... Le raisonnement de ses semblables, tel est le véritable objet de l'expert en prévision des taux de change. Tout son art consiste à prévoir ce que les autres acteurs vont inférer d'une situation. »*

La complexité de ce cheminement pour aboutir à un « modèle » a poussé les « cogniticiens », comme on dit aujourd'hui, à recoder des données aussi disparates que des indices, des pourcentages, des tendances, des chiffres absolus, etc. La mode est introduite de façon simple : *« Si deux règles aboutissent à des conclusions différentes, il y a une règle qui prédomine sur l'autre, celle qui est à la mode. »* Quant aux rumeurs, elles seront analysées de façon séparée. A l'utilisateur de faire l'intégration avec le diagnostic résultant des règles fondamentales.

L'avantage du système est essentiellement de permettre à des profanes d'avoir accès immédiatement aux raisonnements des meilleurs spécialistes, sans besoin de communication orale. L'intérêt du livre, lui, est de plonger le lecteur dans la « cuisine » des logiciels, ce qui satisfait non seulement la curiosité mais permet d'apprécier l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse des programmeurs, la naissance de ce que Pierre Lévy appelle un *« huitième art »*, celui de la construction de modèles interactifs pour la communication et la pensée.

Pierre Drouin

(1) La Découverte, Paris, 1987.

OPINIONS

La crise des centres-villes américains

Une leçon pour l'Europe

Aux Etats-Unis, la migration des industries vers les régions ensoleillées et l'abandon des grands centres urbains ont des conséquences sociales dramatiques. A l'heure du marché unique, l'Europe de l'Ouest risque de connaître une évolution similaire.

par *FABRICE HATEM* (*)

LES émeutes de Los Angeles au printemps ont révélé l'ampleur de la crise que connaissent les centres dégradés de nombreuses grandes villes américaines. Ces quartiers ont en effet subi la disparition, en vingt ans, de plusieurs millions d'emplois, déplacés vers les banlieues des mêmes villes ou vers d'autres régions des Etats-Unis. La polarisation entre gagnants et « laissés-pour-compte » de cette relocalisation s'est trouvée aggravée par les défaillances des mécanismes de solidarité.

Le 24 février dernier, les habitants d'Ypsilanti (Michigan) ont connu une cruelle déception : General Motors venait d'y annoncer la fermeture de son usine automobile, entraînant la perte de plus de 4 000 emplois. L'entreprise préférait conserver le site d'Arlington (Texas), pourtant moins moderne, mais où les ouvriers venaient d'accepter le travail « en trois équipes ». Quelques mois plus tôt, International Papers avait achevé le transfert de son siège social (1 200 emplois) de New-York vers le Tennessee.

Ces deux épisodes sont révélateurs du basculement qui s'est produit, au cours des vingt dernières années, au détriment des régions du « rust belt » (la « ceinture de rouille » : Grands Lacs et Nord-Est) et au bénéfice du « sun belt » (la « ceinture du soleil » : sud et ouest du pays). Les trente et un Etats « ensoleillés » représentaient, en 1989, 53,6 % de l'emploi aux Etats-Unis contre 51,5 % en 1980. De 1970 à 1986, leur part dans le PIB américain a progressé de 8 points, passant de 45,7 % à 53,7 % avec une croissance particulièrement marquée pour la Californie, le Texas et les Etats côtiers du Sud atlantique. Selon Robert Crandall, économiste à la Brookings Institution, ce phénomène s'explique à la fois par des différences de coûts salariaux, par la plus grande docilité de la main-d'œuvre et par des conditions de vie plus attractives.

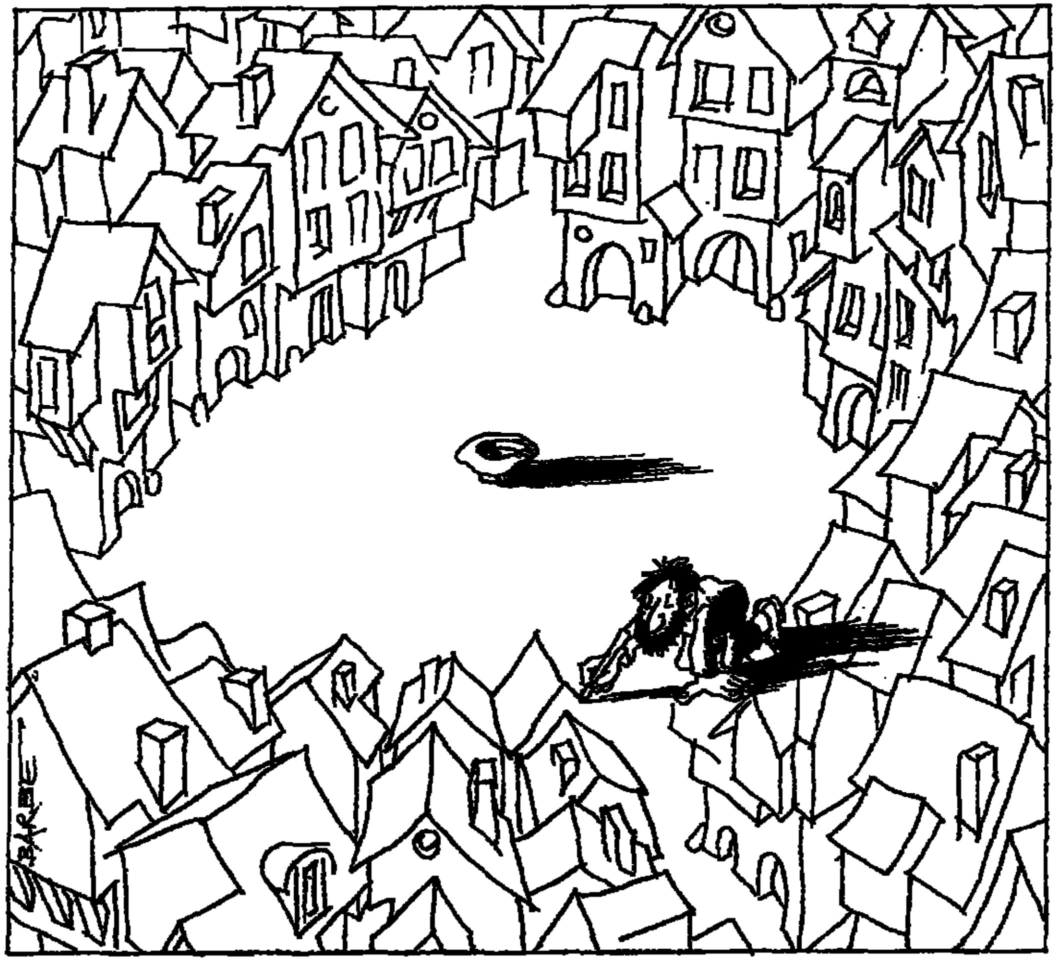
Drame social

Ce mouvement peut entraîner la revitalisation de zones jusque-là délaissées. La Caroline du Sud, hier l'un des Etats les plus pauvres de l'Union, connaît actuellement un développement industriel significatif, dont témoigne la décision récente par BMW d'y implanter une grande usine automobile. Quant à la Caroline du Nord, le « triangle de la recherche » Raleigh-Durham-Chapel Hills, surgi en dix ans, en fait désormais l'un des pôles technologiques les plus dynamiques des Etats-Unis.

Les régions de départ n'en sont pas pour autant entièrement sinistrées. Dans des Etats tels que l'Illinois, le Michigan ou l'Ohio, le taux de chômage moyen (respectivement 6,6 %, 8,2 % et 6,6 %) n'est que très légèrement supérieur à la moyenne américaine (6,3 % en 1991). Dans l'Etat de New-York, le nombre total d'emplois a progressé de 800 000 (soit 11 %) entre 1980 et 1991, malgré la perte de plus de 300 000 emplois industriels. C'est en fait dans les quartiers pauvres des centres-villes qu'est localisée la crise. Pour ces « perdants », le déclin peut prendre un tour dramatique : chômage, pauvreté, démoralisation sociale.

Dans les villes de Detroit et Cleveland, les taux de chômage atteignaient respectivement 19,7 % et 14 % en 1991. A New-York, les revenus moyens des 20 % des ménages les plus pauvres ont baissé d'un tiers entre 1979 et 1989, l'écart avec les 20 % plus riches passant de 10 % à 15 %. A Washington, près de 750 meurtres ont été commis l'an dernier, pour les trois quarts dans les quartiers noirs pauvres.

Les conséquences sociales de la crise des centres-villes ont été aggravées par l'affaiblissement de l'effort de solidarité national et local. Le désengagement fédéral en matière de politiques urbaines, *esquissé avec le « revenue sharing » de Richard* Nixon, un moment stoppé sous la présidence de Jimmy Carter, a été massivement amplifié par le « nouveau fédéralisme » de Ronald Reagan, qui a conduit à transférer vers le niveau local de très nombreuses charges : assistance ou protection sociale, entretien d'infrastructures... Selon la National League of Cities, les dépenses fédérales dans les programmes urbains ont ainsi été divisées par deux entre 1981 et 1991, passant de 50 à 25 milliards de dollars.



Les conséquences du désengagement fédéral ont été accentuées par la montée des égoïsmes communautaires, les groupes les plus riches cherchant à s'isoler des populations pauvres, par la formation de municipalités nouvelles ou de districts scolaires spéciaux, afin de limiter les transferts financiers. *Le résultat* : crise financière des municipalités, dégradation des services publics et des infrastructures. A Los Angeles, la dépense scolaire par tête dans le primaire et le secondaire est quatre *fois plus élevée pour le rejeton de Beverly Hills que* pour le gamin de South Central. A Chicago, l'effondrement de la voûte de soutènement d'une rivière souterraine, mal entretenue faute de crédits et de *rigueur dans la gestion municipale, a entraîné au* printemps dernier l'inondation d'une grande partie des sous-sols de la ville, y compris les lignes électriques et centraux téléphoniques.

La vie dans ces quartiers déshérités est devenue si difficile que ceux qui le peuvent cherchent à partir, à l'image de la nouvelle classe moyenne noire, accentuant ainsi l'isolement des laissés-pour-compte. Le départ se fait vers les banlieues – 60 % de la population urbaine américaine en 1990, contre 54 % en 1970 – *mais également vers les villes* moyennes du Sud et de l'Ouest. Fait impensable il y a quinze ans : un mouvement de retour des populations noires vers le vieux Sud s'est même enclenché, *le flux net d'arrivées s'étant élevé* à 355 000 personnes entre 1985 et 1989. Au total, la part des régions Sud et Ouest dans la population totale est passée de 48 % en 1970 à 55,6 % en 1990.

Banane bleue ou triangle d'or

L'Europe de l'Ouest n'est pas totalement à l'abri d'un tel scénario. La formation du « marché unique » va en effet accroître la mobilité de l'investissement. Des repolarisations industrielles massives, dans ce contexte, ne peuvent être exclues. Les chercheurs du groupe « Reclus » travaillent ainsi sur l'hypothèse d'une Europe bipolaire, où les activités « haut de gamme » resteraient localisées sur une « banane bleue » Londres-Francfort-Milan tandis que les activités de main-d'œuvre se déplaceraient vers *le sud du continent. D'autres préfèrent évoquer la* formation d'un « triangle d'or » englobant Londres, la Ruhr et Paris. Dans toutes les hypothèses, on risque d'assister à la marginalisation et au dépéris*sement de zones autrefois prospères, phénomène* dont le drame lorrain ou celui de Liverpool ont déjà donné des exemples.

Jusqu'ici, cependant, les conséquences sociales des repolarisations géographiques avaient été plus limitées en Europe de l'Ouest qu'aux Etats-Unis. L'écrasement des classes moyennes, le développement d'un sous-prolétariat urbain marginalisé et dangereux y sont, encore aujourd'hui, des réalités moins massives. Des politiques sociales plus cohérentes et ambitieuses, une plus grande égalité devant l'école, une volonté d'aménagement du territoire, des clivages ethniques moins marqués, expliquent cet état de faits.

Mais la situation évolue dangereusement. La crise des systèmes de protection sociale, la perspective de privatisation de certains services publics de base risquent de recréer les conditions d'une inégalité devant la santé ou l'éducation, dont l'Angleterre nous a donné l'exemple au cours des années 80.

Les émeutes de Rostock, en Allemagne, témoignent du désarroi de populations autochtones confrontées à l'effondrement de leur économie et de leurs institutions, de même que celles des villes anglaises montrent *les difficultés d'intégration* des populations immigrées d'origine pakistanaise, regroupées en communautés à la fois marginales et très soudées. Le vote légiste en Italie du Nord préfi*gure peut-être un mouvement de « révolte fiscale »* de classes moyennes qui ont perdu confiance dans les élites politiques traditionnelles et veulent réduire les transferts financiers vers le sud. Toutes raisons *qui militent en faveur de notre « culture de la solidarité »*, sans laquelle l'ouverture de l'espace européen pourrait se transformer en tragédie pour certaines régions et groupes sociaux de la Communauté.

(*) Chargé de mission au Commissariat général du Plan.

Pour une relance sans inflation

La France doit réduire le coût du crédit

La France dispose encore de marges de manœuvre propres pour relancer son économie sans abandonner la politique de désinflation compétitive. Elle peut notamment réduire le coût du crédit, alourdi depuis 1986 par une déréglementation financière excessive, afin d'alléger, pour les entreprises, le fardeau de taux d'intérêt de marché élevés.

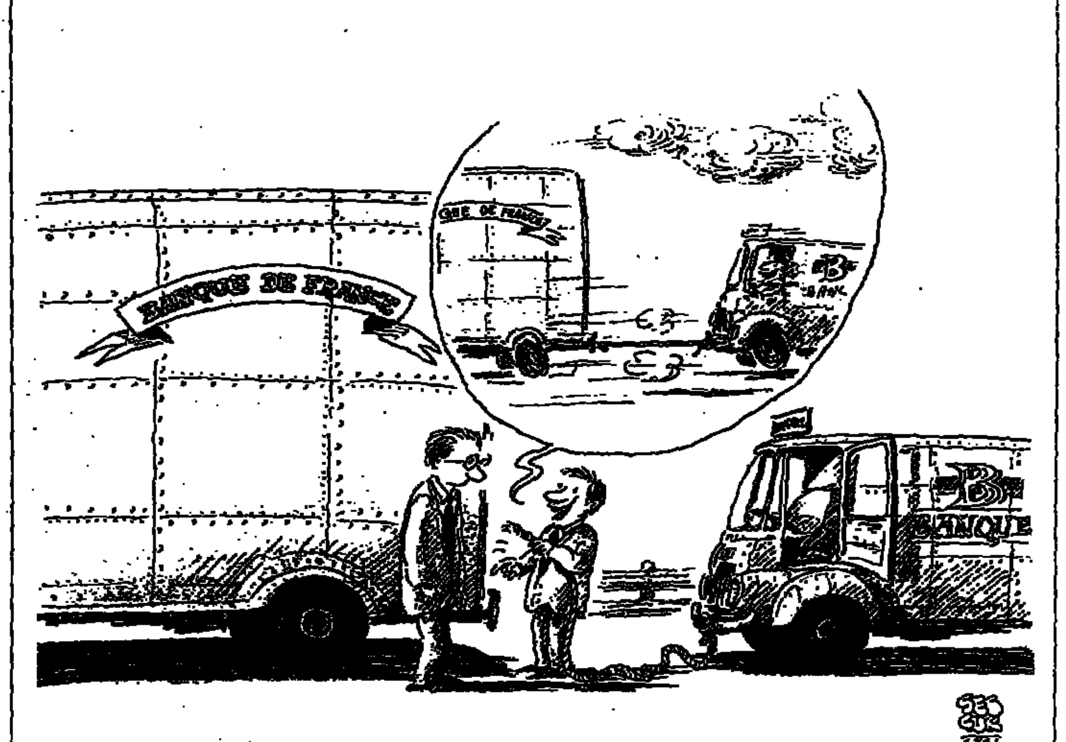
par PHILIPPE JAFFRÉ (*)

LE maintien de la parité franc/mark est l'ancrage d'une stratégie économique gagnante. Elle est la condition d'une politique de désinflation compétitive qui, au prix d'efforts considérables, a permis de renforcer en profondeur les structures des entreprises françaises. Sait-on qu'aujourd'hui nos PME sont en moyenne plus performantes que les PME allemandes ? Poursuivre dans la voie suivie depuis 1983 ne nous empêche pas, néanmoins, d'utiliser nos marges de manœuvre. Elles sont plus nombreuses que veulent le faire croire, dans un unanimisme troublant, les partisans d'un retour aux poisons et aux délices de l'inflation, les dogmatiques, ou les eurosceptiques.

La première d'entre elles est précisément européenne. Nous devons continuer de plaider auprès des Allemands pour qu'ils abaissent substantiellement leurs taux d'intérêt dans le cadre de la gestion commune de la zone économique que nous formons avec eux. Tous les pays de la Communauté sont en récession ou – c'est le cas de l'Allemagne – s'apprêtent à y entrer, ce qui autorise un desserrement des contraintes monétaires, sans risque inflationniste.

Nous pouvons leur faire valoir que le maintien des grands équilibres économiques, politiques et sociaux, exige chez eux, chez nous et en Europe, un retour à la croissance et, pourquoi pas, un plan de relance européen. Mais les convaincre prendra sans doute encore un peu de temps, et il est à craindre que les banques et les entreprises françaises supportent de plus en plus mal cette attente. Nous devons donc sans délai mettre également en œuvre nos autres marges d'action qui relèvent uniquement de décisions nationales. Nous avons, en effet, si nous le voulons, les moyens de découpler en partie les conditions du crédit interne des taux d'intérêt à court terme, et d'alléger ainsi pour tous ceux qui sont endettés le coût induit par notre stratégie de désinflation compétitive. Nous devons, pour y parvenir, recréer les amortisseurs qui nous font cruellement défaut aujourd'hui et qui auraient permis, dans une certaine mesure, de rendre les taux d'intérêt de marché élevés plus supportables pour les agents économiques.

Sur le fond, nous payons aujourd'hui le prix d'une dérégulation financière qui n'a pas toujours été menée avec le recul et le doigté nécessaires. Cette dérégulation a rapproché de plus en plus les taux des prêts bancaires des taux du marché. La déréglementation du passif des banques associée à l'erreur qu'a été la création en 1988 des sicav de capitalisation portait en germe cet effet pervers. Le développement des marchés financiers au bénéfice quasi exclusif de l'Etat l'a amplifié. Ces deux phénomènes ont entraîné une élévation structurelle du coût du crédit bancaire et l'ont rendu beaucoup plus sensible aux taux du marché.



Le prix de la dérégulation

Entre 1986 et 1992, le coût du panier de ressources qui finance un crédit se sera accru de 1,3 point sous le simple effet de la déformation de sa structure, les ressources bon marché étant progressivement supplantées par des ressources plus coûteuses. Autrement dit, une politique plus soucieuse du financement des investissements aurait permis d'abaisser de 1,3 point le coût du crédit bancaire par rapport à ce qu'il est aujourd'hui.

Pourquoi diable a-t-on ajouté à l'effort déjà considérable que représentait pour la France l'alignement sur la politique de taux d'intérêt réels de l'Allemagne une déréglementation financière qui a fait disparaître les amortisseurs ? *Les Allemands s'en sont bien gardés... Il nous faut les rétablir.*

Comment ? *En enrayant tout d'abord la montée du coût du crédit par une mesure d'urgence qui assurerait une certaine redistribution des gains qu'entraînent, pour certains, des taux élevés.* Ce *qu'entreprises et banques perdent, d'autres, en effet, le gagnent : ceux dont* la trésorerie est positive. La *Banque de France* fait partie, certes malgré elle, de *ces heureux bénéficiaires.* Elle engrange la différence *entre le taux du marché* allemand et celui du marché *français.* La Banque de France doit donc rétrocéder aux banques et aux entreprises les profits *qu'elle* tire de ce différentiel.

Elle a commencé à le faire à travers ses mécanismes d'alimentation du marché de la liquidité bancaire où elle pratique, pour des montants limités, des taux inférieurs à ceux du marché. Mais, pour des raisons techniques, cette méthode ne peut assurer la totalité des transferts souhaitables. Il faut donc utiliser un instrument bien connu des spécialistes monétaires et précisément conçu pour détacher partiellement taux du marché et taux du crédit interne : les réserves obligatoires.

Instituons des « réserves obligatoires négatives » pour les banques assises *sur leur encours de crédits* de façon à leur transférer *les profits que la Banque de* France tire de *la situation des taux. Le terme de réserves obligatoires négatives peut surprendre. Il s'agit simplement pour la Banque de France de constituer des dépôts à taux zéro dans les banques. Pour maintenir* la liquidité du marché inchangée, la *banque centrale contraindra* parallèlement les ban*ques à replacer* ces sommes chez elle, mais cette fois *en les rémunérant* au taux du marché. Naturellement, les banques transféreraient à leur tour ces profits aux entreprises, en abaissant forfaitairement les conditions des crédits indexés sur le marché monétaire, et en maintenant le taux de base bancaire à son niveau actuel. Cette mesure d'urgence ne réglerait pas tous les problèmes, mais elle compenserait en partie les conséquences du niveau élevé des taux pour les entreprises endettées en contribuant à abaisser le coût du crédit.

Elle devrait être relayée par de véritables réformes à plus long terme visant à distendre le lien entre les taux d'intérêt que supportent les agents économiques et les taux du marché.

Mesure d'urgence

Ces *mesures* sont connues. Elles passent par une remise en ordre de la fiscalité sur l'épargne courte, qui doit d'abord aligner celle des produits bancaires et celle des sicav et autres fonds communs de placement. Elles supposent une application effective de l'interdiction de rémunérer les dépôts à vue qui ne constituent en aucun cas de l'épargne. Elles imposent un arrêt de la distribution par les réseaux d'État de produits parés des vives couleurs de la nouveauté qui viennent en fait concurrencer le livret d'épargne, seule source durable de financement du logement social.

Qu'elles relèvent de l'action immédiate ou s'inscrivent dans le cadre d'une politique structurelle, aucune de ces mesures n'est en contradiction avec les choix européens de la France et les obligations qui en découlent. Toutes procèdent d'une même logique : quand la route est cahoteuse, l'absence d'amortisseurs, trop vite supprimés dans l'euphorie de la croissance et la fausse évidence des modes, devient insupportable.

(*) Directeur général du Crédit agricole.



C O N J O N C T U R E

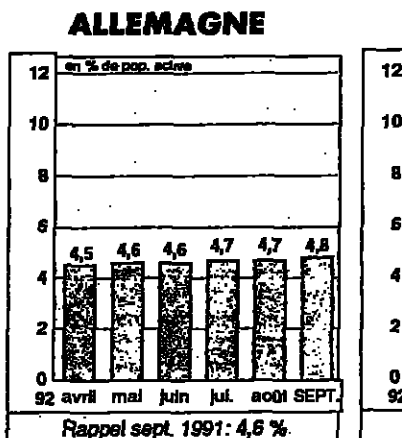
INDICATEUR ● L'emploi

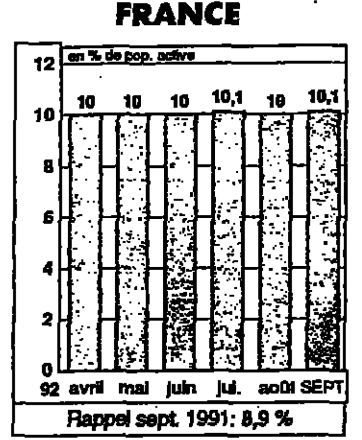
Baisse durable

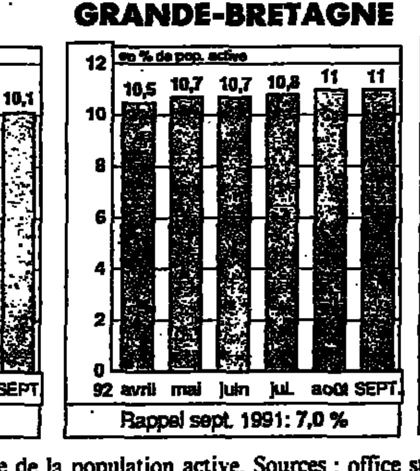
APRÈS une pause de quatre mois, le chômage a repris sa progression en Europe et les intentions d'embauche demeurent orientées à la baisse. Motivée par l'absence de perspective de reprise de la demande et la persistance de surcapacités, une vague de compression des sureffectifs succède à l'attentisme apparent des derniers mois.

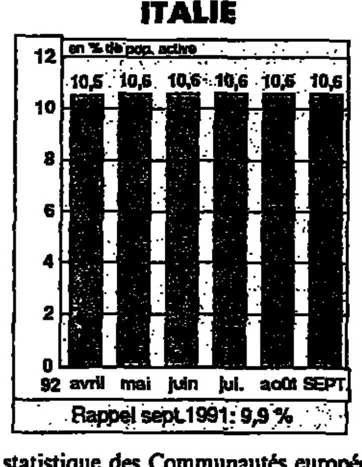
La progression des licenciements au mois de septembre montre en effet que les entreprises ont ravivé leur politique d'ajustement des effectifs. Ce mouvement avait touché la Grande-Bretagne dès le mois d'août. *En France, l'effort de traitement social du chômage ne peut plus endiguer* la tendance de fond : l'économie détruit des emplois depuis deux ans dans l'industrie et le bâtiment et n'en crée pratiquement plus dans le tertiaire. En Allemagne, la dégradation continue de l'emploi depuis avril est la conséquence attendue du ralentissement de l'activité et devrait *s'amplifier au cours des prochains mois.*

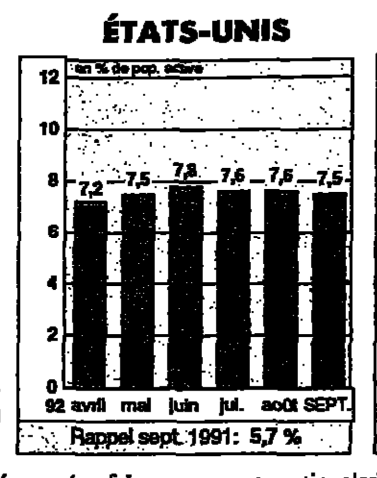
Si l'évolution des taux de chômage concorde mieux que les mois précédents avec la réalité économique en Europe, ce n'est pas le cas aux Etats-Unis et au Japon. Le taux de chômage américain a amorcé un reflux depuis deux mois, mais cette apparente amélioration ne résulte que du découragement croissant des demandeurs de travail et non d'un redémarrage des créations d'emplois : l'économie américaine a encore perdu 57 000 emplois civils en septembre. *Le Japon, quant à lui,* demeure fidèle à sa tradition de rigidité des effectifs par rapport à l'activité. Le taux de chômage est demeuré stable, mais le rapport entre les offres et les demandes d'emploi ne cesse de baisser, signe de la *dégradation du marché* du travail. La tendance à la dégradation demeure et demeurera : la reprise serait-elle au rendez-vous qu'un délai d'un à deux trimestres serait nécessaire pour voir l'emploi s'améliorer.

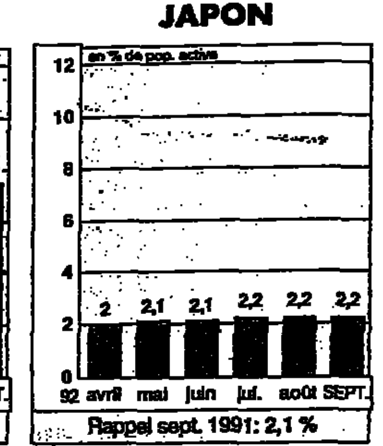












Taux de chômage en pourcentage de la population active. Sources : office statistique des Communautés européennes (sauf Japon : sources nationales).

L'ÉCONOMIE MONDIALE

A la cape

PARTOUT, l'ambiance économique se dégrade. Partout, les comportements économiques traduisent la plus grande prudence. Les entreprises réduisent leurs programmes d'investissement, ajustent leurs effectifs, gèrent leurs stocks au plus près, reportent leurs achats de biens durables (automobiles, électroménager, meubles, *voire vêtements*), *attendent pour* réaliser leurs projets immobiliers. Les institutions financières assainissent leurs bilans et craignent la croissance des mauvais risques. La médiocrité des anticipations et le niveau élevé des taux d'intérêt favorisent l'attentisme. Bref, de plus en plus nombreux sont les acteurs économiques qui – comme les marins réduisent leur voilure par gros temps – mettent à la cape.

Aux *Etats-Unis, six trimestres* consécutifs de croissance ont été juste suffisants pour revenir à un niveau d'activité supérieur à celui qui prévalait avant la courte récession de fin 1990-début 1991. Les revenus des ménages stagnent, et la réticence à s'endetter conduit à une croissance très modérée de leur consommation. La production n'est plus soutenue par une reconstitution des stocks maintenant achevée. L'investissement des entreprises a été relativement dynamique, mais sa reprise pourrait s'interrompre tant le climat des affaires est dégradé. Malgré la nullité des taux d'intérêt réels à court terme et un déficit budgétaire record, c'est avec une économie américaine quasiment à l'arrêt que va s'engager le nouveau mandat *présidentiel.*

Les perspectives se sont aussi assombries en Allemagne. A l'ouest, l'investissement et la construction sont en recul. Le léger rebond de consommation consécutif à l'expiration au 30 juin 1992 de la surtaxe temporaire sur les revenus ne sera pas durable, et les perspectives de consommation des ménages pour 1993 sont très maussades. A l'est, malgré des anticipations qui restent favorablement orientées et un gigantesque effort d'investissement, la production manufacturière continue de baisser et la croissance d'ensemble reste faible.

Au Japon, l'ajustement se poursuit, et il est sévère, malgré la vive progression des investissements publics et la bonne croissance de l'investissement *en* logements. Le climat des affaires reste dégradé, particulièrement dans le secteur manufacturier. L'investissement est orienté défavorablement et la consommation fait également preuve de faiblesse. L'économie japonaise évitera probablement de connaître une vraie récession, mais la période d'ajustement en cours, qui relève à la fois du cycle conjoncturel et de la correction des dérapages financiers *des années 80, se prolongera bien* au-delà de la fin de 1992.

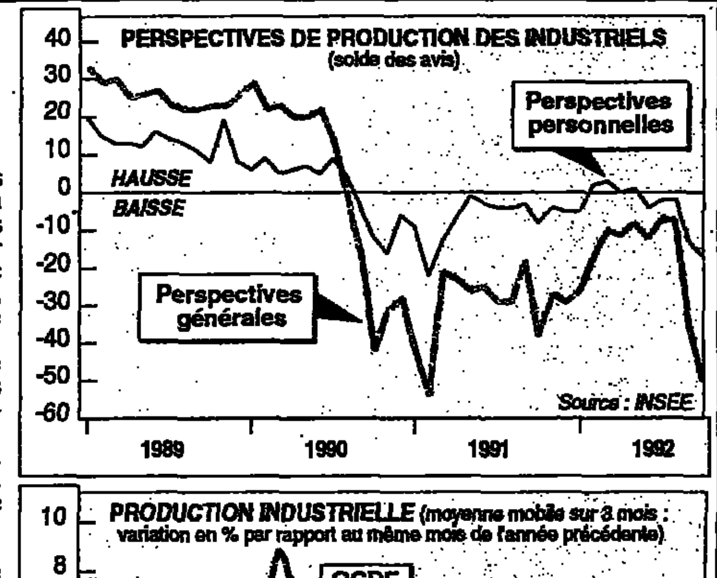
Cela fait maintenant plus de deux ans que le Royaume-Uni est, lui, *en récession.* Après une amélioration éphémère, les conditions économiques se sont de nouveau dégradées pendant l'été. Les ménages continuent de privilégier le désendettement : ils sont donc très prudents dans leurs achats, d'autant plus que le chômage poursuit sa tendance ascendante. Les licenciements et les faillites se multiplient. L'investissement des *entreprises est encore en réduction*, bien que son niveau soit maintenant inférieur d'environ 20 % à celui du début 1990. La dévaluation compétitive récente de la livre pourrait entraîner une certaine contribution positive du commerce extérieur à la croissance britannique, aux dépens évidemment des partenaires commerciaux du Royaume-Uni. En revanche, il est peu probable que la baisse des taux d'intérêt puisse déclencher, dans le climat actuel une reprise de la demande interne.

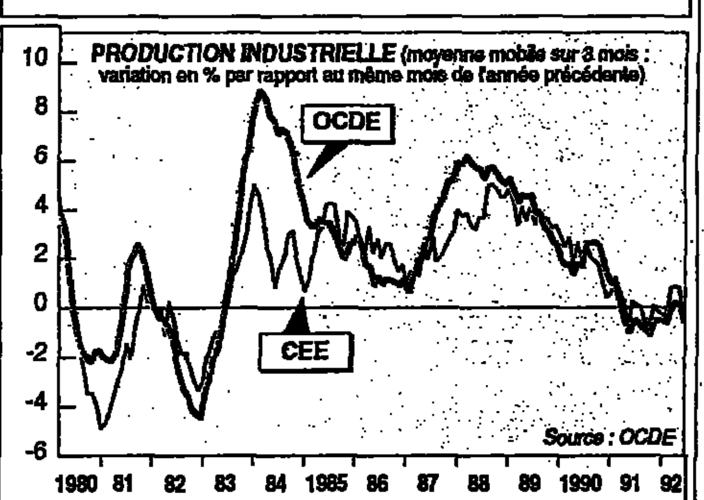
Les performances de la France étaient restées honorables jusqu'à l'été : avec une tendance supérieure à 2 %, la croissance française se plaçait parmi les plus rapides de l'OCDE. Mais aujourd'hui la France n'est pas épargnée par la révision des anticipations. En octobre, les perspectives des chefs d'entreprise se sont effondrées, laissant craindre une poursuite de la baisse des investissements, malgré un taux d'autofinancement agrégé maintenant supérieur à 100 %. Et la consommation des ménages demeure plus que prudente.

Il serait erroné d'adopter la vision déprimante d'une convergence passive de tous les grands *pays industrialisés vers une croissance* zéro. De profonds mouvements structurels sont en œuvre derrière l'apparent immobilisme des agrégats macro-économiques. Les entreprises ajustent leurs coûts et améliorent leur productivité, notamment aux Etats-Unis. L'inflation ralentit dans tous les pays. *Les banques restaurent leur* situation financière et assainissent leurs bilans. Les prix d'actifs corrigent les excès des années 80. Les acteurs trop endettés – particuliers, entreprises, institutions publiques – réduisent leurs dépenses et reviennent progressivement vers des ratios raisonnables. Les préalables financiers et micro-économiques d'une reprise mondiale se mettent progressivement en place.

Quel est le catalyseur qui sera capable, le moment venu, de précipiter un mouvement de redémarrage ? Ce pourrait être une détente de la politique monétaire allemande, à la condition qu'elle soit suffisamment nette. Ce pourrait être aussi une action concertée des grands pays industrialisés, traduisant leur engagement à coopérer, à favoriser le commerce international, et à coordonner leurs politiques économiques dans un *sens favorable à la croissance.*

Jean-Michel Charpin
directeur des études économiques de la BNP





PROBLÈMES MONÉTAIRES

Après la tempête

DANS un article écrit il y a une quinzaine d'années, James Tobin, promu depuis Prix *Nobel, avait proposé la création* d'une taxe sur les transactions de change. Même un taux ridiculement faible, affirmait-il, suffirait à réduire considérablement le volume des transactions.

Cette taxe n'a, bien sûr, pas été mise en œuvre. On voit d'ailleurs mal par qui elle aurait pu être décidée et comment elle aurait pu être collectée. Les transactions de change se sont développées à un rythme vertigineux pendant les années 80. Les estimations de la Banque des règlements internationaux conduisent à penser que leur volume atteint 50 fois celui de la totalité des opérations internationales ayant une justification économique : commerce, investissement, versements d'intérêts, transferts de revenus, etc. A ces 2 % près, les transactions sur les marchés des changes ont une finalité financière, et la majorité d'entre elles relèvent de mouvements d'aller et retour de nature spéculative.

Il ne faut cependant pas surestimer l'influence de ces transactions à horizon très court sur la détermination des cours de change. La plupart d'entre elles n'ont pas d'impact sur les variations nettes de position au-delà *de quelques heures, et ne participent* donc pas vraiment à l'évolution des parités, même observée à un rythme quotidien. En revanche, en cas de turbulences monétaires, quand des ruptures décisives résultent de mouvements spéculatifs, alors la masse des transactions sur les marchés prend une importance cruciale.

C'est ce qui a été observé récemment lors de la crise de la livre sterling : même si leur détermination avait été totale, les banques centrales n'auraient probablement pas pu résister aux attaques massives qui se sont produites dans la journée du mercredi 16 septembre. A l'inverse, le franc français a pu résister parce qu'une partie des opérateurs a fait confiance à la détermination des banques centrales et à la qualité des indicateurs fondamentaux de l'économie française.

Lors de l'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, Nicholas Brady, secrétaire américain du Trésor, *a proposé le lancement* par le groupe des dix pays les plus industrialisés d'une étude sur les mouvements de capitaux et leurs conséquences sur le système monétaire international. Cette annonce traduit un revirement de la part des autorités américaines. Plus profondément, *elle exprime la perplexité* des gouvernements et des banques centrales devant la difficulté de la gestion des taux de change *dans un monde où les mouvements* de capitaux sont devenus totalement libres.

J.-M. Ch.

SECTEUR ● La lunetterie

L'attente du papy-boom

LE petit monde de l'optique et de la lunetterie a l'espoir chevillé au corps. Dès 1993, le marché mondial devrait se redresser pour vivre, enfin, quelques belles années. C'est que ce petit marché, estimé entre 230 et 250 milliards de francs pour le monde entier (prix de détail), suit les lois de la démographie : à quarante-sept ans en moyenne, hommes et femmes *deviennent... presbytes. Un* âge fatidique, immuable semble-t-il, auquel arriveront l'an prochain les générations nombreuses de l'immédiat après-guerre. Une aubaine pour des fabricants de verres et de montures frappés d'anémie.

L'Amérique (30 % du marché mondial) souffre de langueur. Le marché japonais, après s'être ouvert aux importations étrangères, se ferme : *« Leur pôle lunetier, Fukui, fait preuve d'une efficacité grandissante,* raconte Jean-Marie Berthe, secrétaire général du Groupement des industries françaises de l'optique. *Nombreuses et très spécialisées, les entreprises y utilisent le titane ou la fibre de carbone, des nouveaux matériaux résistants, légers, anallergiques. Leur montée en puissance est impressionnante et l'on voit désormais des firmes comme Nikon ou Seiko acheter les licences de grandes marques européennes. Ils ont reconquis leur marché intérieur, commencent à exporter aux Etats-Unis et débarqueront demain en Europe. »*

L'Europe, justement, panse les plaies d'une conjoncture maussade que l'Allemagne, après le boom de la réunification, a cessé de tirer. La Grande-Bretagne déprime ; l'Espagne s'enfonce. Le Sud-Est asiatique inonde la Communauté de produits bon marché. Les lunettes correctrices « prémontées » (avec deux verres identiques) vendues moins de 150 francs, livrées depuis Taïwan ou par le britannique Ready Spex Ltd, ont fait leur apparition dans les grands magasins et les pharmacies de l'Hexagone, au grand dam des industriels jurassiens de Morez et d'Oyonnax.

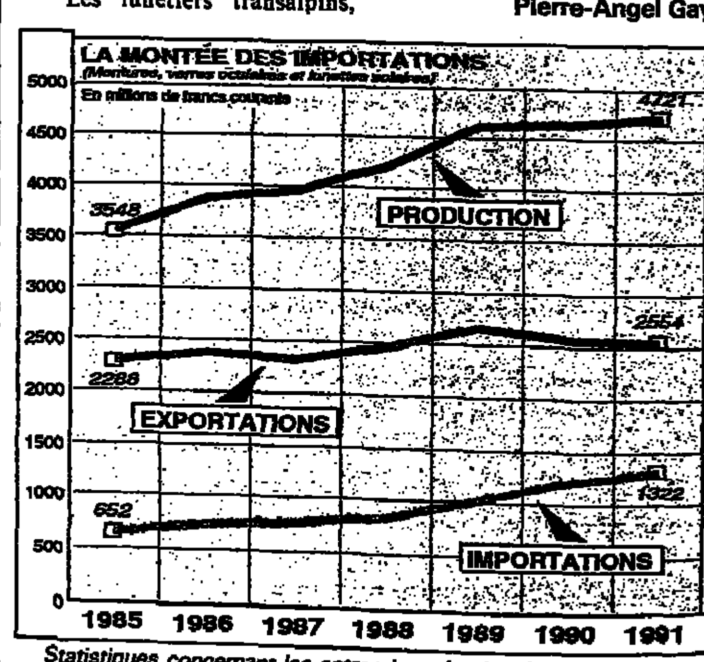
Les lunetiers transalpins, Luxottica, Safilo et Marcolin en tête, jouent de la dévaluation de la monnaie italienne pour renforcer leurs positions, fortes déjà dans le luxe et les montures griffées.

Prise en tenaille, la production française, en valeur, est étale : +0,5 % en 1990, +1,6 % en 1991, +2,7 % au premier semestre 1992. La balance commerciale se détériore sensiblement : en 1990 et en 1991, les *exportations ont légèrement* fléchi (–3,5 % puis –0,6 %) quand les importations bondissaient respectivement de 19,5 % et de 8,5 % *(voir graphique).*

L'industrie poursuit la restructuration entamée l'an dernier avec la reprise de HM Lunetterie par le groupe L'Amy et le plan de restructuration d'Essilor (*le Monde* du 11 décembre 1991). La branche lunetterie du leader mondial du verre correcteur, qui a perdu *80 millions de francs pour 530* millions de chiffre d'affaires en 1991, a fusionné depuis juillet – à l'exception des lunettes griffées Cartier – avec le groupe Lux de Morez au sein d'une nouvelle société, Logo SA, dont Essilor et le groupe Darnaud détiennent chacun 47 % du capital.

Avec 600 millions de francs de chiffre d'affaires et 2,5 millions de montures commercialisées, Logo SA a pour objectif *« de redevenir le numéro un sur le marché français »,* selon son PDG, Vincent Darnaud, grâce, notamment, à une réduction des temps de fabrication et des stocks. Grâce, aussi, au recours à une plus grande délocalisation. *« Impossible de continuer à exister sans transférer une part plus importante de la production dans des pays à bas coût de main-d'œuvre,* explique Vincent Darnaud. *C'est la seule façon, désormais, de conforter l'emploi en France. »* Un *emploi* en recul sensible, cette année, puisque les effectifs des entreprises de plus de vingt employés devraient à peine dépasser, fin 1992, les 11 000 salariés – 1 000 de moins qu'il y a deux ans...

Pierre-Angel Gay



Statistiques concernant les entreprises de plus de vingt salariés.

Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde* et l'agence de presse Idé.

